00030257

THE
ASIATIC SOCIETY OF BOMBAY
Town Hall, Bombay.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.

TOME SEPTIEME.

MÉMOIRES SECRETS
DE LA
RÉGENCE.

Tome I.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de supplément.

Dans le depôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il devoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires

Oeuvres posthumes de Frédéric II. roi de Prusse *en* 15 *voll. in*-8. *et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

Oeuvres de Frédéric II. roi de Prusse, publiées du vivant de l'auteur; servant à completter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en* 4 *voll. in*-8. Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

OEUVRES COMPLETTES DE LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs, ses contemporains.

30257

TOME SEPTIEME.

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS,
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.

1791.

00030257

MEMOIRES
SECRETS
DE LA
RÉGENCE
DE
PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

LIVRE PREMIER.

SOMMAIRE.

I. Portrait de la Cour de France, à la mort de Louis XIV. Caractere de la duchesse de Berry, fille du Régent; son histoire; ses galanteries avec La Haye et Riom. II. Portrait de madame la duchesse d'Orléans. III. Portrait du Régent; son caractere; ses habitudes; ses mœurs; son esprit. IV. Histoire de son éducation, et commencements de Du Bois qui le corrompt. V. Caractere de ce Du Bois. VI. Portrait de la Cour d'Espagne; portrait d'Alberoni. VII. Portraits du Roi Philippe et de la Reine sa seconde femme.

haute jusqu'à la folie; commune, à cause de son état, jusqu'à la derniere indécence; il se peut dire qu'à l'avarice près, elle étoit un modele de tous les vices, qui étoient d'autant plus dangereux en elle qu'on ne pouvoit pas avoir plus d'art, ni plus d'esprit. Je n'ai pas accoutumé de charger les tableaux que je suis obligé de présenter pour l'intelligence des choses, et on s'apercevra aisément combien je suis étroitement réservé sur les dames, et sur toute galanterie qui n'a pas une relation indispensable à ce qui doit s'appeler important. Je le serois ici par amour propre, quand ce ne seroit pas par respect du sexe et dignité de la personne. La part si considérable que j'ai eue au mariage de madame la duchesse de Berry, et la place que madame de Saint-Simon, quoique bien malgré elle et malgré moi, a occupée et conservée auprès d'elle jusqu'à la mort de cette princesse, seroient pour moi de trop fortes raisons de silence, si ce silence ne jetoit pas des ténebres sur toute la suite de ce qui fait l'histoire de ce temps-ci, dont l'obscurité couvriroit la vérité.

C'est donc à la vérité de l'histoire que je sacrifie ce qu'il en va coûter à l'amour-propre, et avec la même vérité aussi que je dirai que, si j'avois connu ou seulement soupçonné dans cette princesse une partie de ce qui ne tarda guere à se développer après son mariage et toujours de plus en plus depuis, jamais elle n'eût été duchesse de Berry. Comme je commence l'histoire de la Régence par le portrait des princes et princesses qui ont figuré tant qu'elle a duré, je dois, au sujet de mes personnages, commencer plus haut leur histoire.

Il est ici nécessaire de se souvenir de ce souper de Saint-Cloud si immédiat après les noces et de ce qui est légerement mais intelligiblement touché du voyage de Marly qui suivit de si près; de cet emportement contre l'huissier qui, par ignorance, avoit chez elle ouvert les deux battants de la porte à madame sa mere; de son désespoir et de sa cause à la mort de Monseigneur, des foux et effrayants aveux qu'elle en fit à madame de Saint-Simon, de sa haine pour Monseigneur et surtout pour madame la duchesse de Bourgogne, et de sa

conduite avec elle, à qui elle devoit tout, et qui ne se lassa jamais d'aller au-devant de tout avec elle, du désespoir de lui donner la chemise, et du service, lorsqu'elle fut Dauphine; de tout ce qu'il fallut employer pour l'y résoudre; et de tout ce qu'elle avoit fait pour en empêcher monseigneur le duc de Berry, malgré lui, et pour le brouiller, contre son cœur et son devoir, avec monsieur et madame la duchesse de Bourgogne; des causes de l'orage qu'elle essuya du Roi et de madame de Maintenon, et qui ne fut pas le dernier; de la matiere et du succès de l'avis que la persécution de madame la duchesse d'Orléans et le cri public, tout indigne qu'il étoit, me força de donner à monsieur le duc d'Orléans, sur elle; de l'étrange éclat arrivé entre elle et madame sa mere sur le procédé des perles de la Reine mere et sur une précieuse femme de chambre qu'on lui chassa; de celui qu'elle eut sur les places de premier écuyer de monsieur le duc de Berry et de future gouvernante de ses enfants; enfin (ce qui a été touché le plus succinctement qu'il a été possible) de la façon dont elle étoit avec monsieur le duc de Berry,

et des sentiments de ce prince pour elle, lorsqu'il mourut. Toutes ces choses se sont passées en présence de madame de Saint-Simon. Enfin il faut savoir combien elle se piquoit d'une fausseté parfaite et de savoir merveilleusement tromper, en quoi elle excelloit même sans aucune occasion.

Elle fit tout ce qu'elle put, pour ôter toute religion à monsieur le duc de Berry, qui en avoit un véritable fonds, et même une grande droiture. Elle le persécutoit sur le jeûne qu'elle n'aimoit point, mais qu'il observoit exactement; elle s'en moquoit jusqu'à lui en avoir fait rompre, quoique rarement, à force d'amour, de complaisances, et d'embarras de ses aigres plaisanteries; et comme cela ne se passoit pas sans combat, et sans qu'on ne vît à quelle peine et quel scrupule il se laissoit aller, c'étoit encore sur cela même un redoublement de raillerie qui le désoloit.

Son équité naturelle n'avoit pas moins à souffrir des emportements avec lesquels elle exigeoit des injustices criantes dans sa maison à lui; car pour la sienne il n'eût osé rien dire.

D'autres sujets plus intéressants mettoient sans cesse aussi sa patience à bout, et plus d'une fois avec le plus affreux éclat. Elle tenoit souvent des propos libres : la présence de monsieur le duc de Berry, de monsieur et madame la duchesse d'Orléans, ni des dames avec lesquelles elle n'avoit aucune familiarité, ne la retenoient pas le moins du monde; elle trouvoit même mauvais que monsieur le duc de Berry n'en fit pas autant. Elle traitoit souvent monsieur son pere avec une hauteur qui effrayoit sur toutes sortes de chapîtres. La crainte du Roi l'empêchoit de s'échapper directement avec madame sa mere; mais ses manieres avec elle y suppléoient de telle sorte que pas un des trois n'osoit hasarder la moindre contrariété et beaucoup moins le moindre avis: que si quelquefois des raisons fortes et pressantes les y forçoient, c'étoient des scenes étranges, et le pere et le mari en venoient aux soumissions et au pardon qu'ils achetoient cherement d'elle.

Les galanteries si difficiles dans la place n'avoient pas laissé que d'avoir plusieurs objets,

et avec peu de contrainte. A la fin elle s'arrêta à La Haye, qui de page du Roi étoit devenu écuyer particulier de monsieur le duc de Berry. C'étoit un grand homme sec, à taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit, et bon homme, à qui elle fit faire, pour son état, une fortune rapide en charges par son maître; et sa passion continua jusqu'à la mort de monsieur le duc de Berry, et quelque temps après. Voilà quelle fut la dépositaire du cœur et de l'ame de monseigneur le duc d'Orléans, qui sut pleinement toute cette histoire: il en fut souvent dans des transes extrêmes à cause des éclats et des aventures qui étoient à craindre de cet esprit hors de soi, et qui, avant et après, ne fut pas moins la dépositaire des secrets de monseigneur son pere tant qu'elle vécut.

Jamais elle n'avoit reçu que des douceurs, des amitiés, et des présents, de madame la duchesse d'Orléans; elle n'avoit d'ailleurs presque jamais été auprès d'elle; elle n'avoit donc point été à portée de ces petites choses qui fâchent quelquefois les enfants: mais son or-

gueil étoit si extrême, qu'elle regardoit en soi comme une tache qu'elle en avoit reçue, d'être fille d'une princesse légitimée, et en avoit conçu pour elle une aversion et un mépris qu'elle ne contraignoit plus après son mariage; et qu'avant et après elle prit à tâche d'attiser dans le cœur de monseigneur le duc d'Orléans.

L'orgueil de madame sa mere n'étoit rien en comparaison du sien. Elle se figura avant et depuis son mariage, qu'il n'y avoit qu'elle, en Europe, que monsieur le duc de Berry pût épouser, et qu'ils étoient tous les deux faits l'un pour l'autre.

Après maintes passades la duchesse s'étoit éprise tout de bon de Riom, cadet de la maison d'Aydie, fils d'une sœur de madame de Biron. Il n'avoit ni figure, ni esprit, comme on l'a dit; c'étoit un gros garçon, court, joufflu et pâle, qui avec beaucoup de bourgeons ne ressembloit pas mal à un abcès; il avoit de belles dents, et n'avoit pas imaginé causer une passion qui en moins de rien devint effrénée, et qui dura toujours, sans néanmoins empêcher les passades et les goûts de traverse : il n'avoit

rien vaillant, mais force freres et sœurs qui n'en avoient pas davantage. Monsieur et madame de Pons, dame d'atour de madame la duchesse de Berry, étoient de leurs parents et de la même province; ils firent venir le jeune homme, qui étoit lieutenant de Dragons, pour tâcher d'en faire quelque chose. A peine fut-il arrivé que le goût se déclara, et il fut le maître au Luxembourg.

Monsieur de Lauzun dont il étoit petit-neveu, en rioit sous capé; il étoit ravi, et se voyoit renaître en lui au Luxembourg du temps de Mademoiselle; il lui donnoit des instructions, et Riom qui étoit doux et naturellement poli et respectueux, bon et honnête garçon, les écoutoit. Mais bientôt il sentit le pouvoir de ses charmes, qui ne pouvoient captiver que l'incompréhensible fantaisie de cette princesse. Sans en abuser avec autre personne, il se fit aimer de tout le monde; mais il traita sa duchesse, comme monsieur de Lauzun avoit traité Mademoiselle. Il fut bientôt paré des plus riches dentelles, des plus riches habits, muni d'argent, de boucles, de joyaux; il se

faisoit désirer, se plaisoit à donner de la jalousie à la princesse et à paroître jaloux lui-même; souvent il la faisoit pleurer: peu à peu il la mit sur le pied de n'oser rien faire sans sa permission, pas même les choses indifférentes; tantôt, prête à sortir pour aller à l'Opéra, il la faisoit demeurer; d'autres fois il l'y faisoit aller malgré elle; il l'obligeoit à faire du bien à des dames, qu'elle n'aimoit point, ou dont elle étoit jalouse; et du mal à des gens qui lui plaisoient, et dont il faisoit le jaloux: jusques à sa parure, elle n'avoit pas la moindre liberté; il se divertissoit à la faire décoiffer, ou lui faire changer d'habits, quand elle étoit toute prête; et cela si souvent, et quelquefois si publiquement, qu'il l'avoit accoutumée, le soir à prendre ses ordres pour la parure et l'occupation du lendemain; et le lendemain il changeoit tout, et la princesse pleuroit tant et plus: enfin elle en étoit venue à lui envoyer des messages par des valets affidés, car il logea, presque en arrivant, au Luxembourg; et les messages se réitéroient plusieurs fois pendant sa toilette pour savoir quels rubans elle mettroit, et

ainsi de l'habit et des autres parures; et presque toujours il lui faisoit porter ce qu'elle ne vouloit point. Si quelquefois elle osoit se licencier à la moindre chose sans son congé, il la traitoit comme une servante, et les pleurs duroient souvent plusieurs jours.

Cette princesse si superbe, et qui se plaisoit tant à montrer et à exercer le plus démesuré orgueil, s'avilit à faire des repas obscurs avec lui et avec des gens sans aveu; elle, avec qui nul ne pouvoit manger, s'il n'étoit prince du Sang. Le jésuite Riglet qu'elle avoit connu enfant, et qui l'avoit cultivée, étoit admis dans ces repas particuliers sans qu'il en eût honte, ni que la duchesse en fût embarrassée. Madame de Mouchy étoit la confidente de toutes ces étranges particularités; elle et Riom mandoient les convives, et choisissoient les jours. Cette dame raccommodoit les amants, et cette vie étoit toute publique au Luxembourg, où tout s'adressoit à Riom, qui de son côté avoit soin de bien vivre avec tous, avec un air de respect qu'il refusoit en public à sa seule princesse. Devant tous il lui faisoit des répon-

ses brusques qui faisoient baisser les yeux aux présents et rougir la duchesse qui ne contraignoit point ses manieres passionnées pour lui.

Pendant cette vie, elle prit un appartement aux Carmélites du fauxbourg Saint-Germain, où elle alloit souvent les après-dinées, et toujours les bonnes fêtes de l'année, y demeurant plusieurs jours de suite. Elle n'y menoit que deux dames, rarement trois, et presque pas de domestiques; elle y mangeoit avec elles de ce qu'on lui apportoit du couvent: elle alloit aussi, au chœur ou dans une tribune, aux offices du jour, et souvent de la nuit; et entre les offices y prioit, et jeûnoit. Deux carmélites de beaucoup d'esprit, qui connoissoient le monde, étoient chargées de la recevoir et d'être auprès d'elle: il y en avoit une fort belle, et l'autre l'avoit été; elles étoient assez jeunes, surtout la plus belle; mais c'étoient d'excellentes religieuses et des saintes, qui faisoient cette fonction malgré elles.

Quand

Quand elles furent devenues plus familieres, elles parlerent franchement à la princesse, et lui dirent que si elles ne savoient rien d'elle que ce qu'elles en voyoient, elles l'admireroient comme une sainte; mais que d'ailleurs elles apprenoient qu'elle menoit une étrange vie, et si publique qu'elles ne comprenoient pas ce qu'elle venoit faire au couvent. La duchesse de Berry rioit, et ne s'en fâchoit pas. Quelquefois elles la chapîtroient, et lui nommoient les gens et les choses par leur nom, l'exhortoient à changer une vie si scandaleuse, s'exprimoient avec esprit pour l'y engager; mais jamais, sans lui parler ferme. Elles le contoient après à celles de ses dames qui étoient les plus propres à goûter leurs peines sur l'état de madame la duchesse de Berry, qui ne cessa de vivre comme elle faisoit, au Luxembourg et aux Carmélites, et de laisser admirer un contraste aussi surprenant, et qui du côté de la débauche augmenta toujours.

Effectivement cette princesse qui vivoit à son ordinaire dans le mélange de la plus altiere grandeur avec la servitude la plus honteuse,

dans les retraites les plus austeres, et faisoit des soupers profanés par la plus vile compagnie, par la saleté et l'impiété de la débauche la plus effrénée, dans la plus inquiétante frayeur du diable et de la mort avec l'usage de ses passions, tomba malade au Luxembourg.

Il faut ici tout écrire, puisque cela sert à l'histoire, et que tant d'autres l'écriront, et l'ont déjà écrit, d'autant plus qu'on ne trouvera dans ces mémoires aucune autre galanterie conservée que celles qui servent à l'intelligence des événements. *)

La duchesse de Berry ne vouloit se contenir sur rien, et elle étoit indignée pourtant que le monde osât parler publiquement de ce qu'elle même ne prenoit pas la peine de lui

---

*) Le duc de Saint-Simon eût pu dire ce que Riom étoit à madame de Berry. Un écrivain moderne l'a dit en ces termes: Le comte de Riom eut toute la tendresse de la duchesse de Berry, et ensuite sa main.

cacher; et toutefois elle étoit désolée de ce que sa conduite étoit connue: elle étoit grosse de Riom, et elle s'en cachoit tant qu'elle pouvoit; et la dame d'honneur étoit leur commode, quoique les choses se passassent à cet égard, tambour battant. Riom et cette dame étoient aussi amoureux l'un de l'autre, et se moquoient ensemble de la princesse qui étoit leur dupe, et de qui ils tiroient ce qu'ils pouvoient: en un mot ils étoient les maîtres d'elle et de sa maison, et l'étoient avec insolence jusque-là que le Régent et madame la duchesse d'Orléans son épouse les craignoient, et les ménageoient. Madame de Saint-Simon fort à l'abri de tout cela, aimée et respectée de la maison, même du couple, ne voyoit la duchesse de Berry que pour les moments de représentation.

La grossesse vint à terme, et ce terme mal préparé par des soupers fort arrosés de vins et de liqueurs fut orageux et dangereux. La duchesse de Saint-Simon ne put éviter d'être assidue, mais elle ne céda jamais aux instances du duc et de la duchesse d'Orléans pour coucher dans l'appartement qu'on lui avoit

réservé. Elle trouva la duchesse de Berry retranchée dans une petite chambre de son appartement qui avoit des dégagements commodes sans que personne que Riom et la dame d'honneur pussent pénétrer. Monsieur le duc et madame la duchesse d'Orléans ne pouvoient même entrer, quand ils le vouloient, ni les médecins non plus.

On ne voyoit que trop de quoi il s'agissoit, et ce manege devint la nouvelle des gazettes étrangeres et la conversation de tout le monde, dans la ville de Paris comme dans les provinces : le danger redoublant, Languet curé de Saint-Sulpice, qui s'étoit déja rendu assidu, parla des sacrements au duc d'Orléans.

La difficulté fut, qu'il pût entrer pour en parler à la duchesse de Berry; mais il s'en trouva bientôt une plus grande ; c'est que le curé en homme instruit de ses devoirs déclara, qu'il ne les administreroit point tant que Riom et la dame d'honneur seroient, non seulement dans sa chambre, mais dans le Luxembourg. Il refusa donc les sacrements de l'Eglise *tout*

haut et devant tout le monde, et monsieur le duc d'Orléans en fut moins choqué qu'embarrassé; ce prince prit le curé à part, et le tint long-temps pour tâcher de lui faire goûter quelque tempérament, et le voyant inflexible, il lui proposa à la fin de s'en rapporter au cardinal de Noailles: le curé l'accepta sur le champ, et promit de ne déférer qu'à ses ordres, comme étant son évêque, pourvu qu'il eût la liberté de lui expliquer ses raisons.

L'affaire pressoit, et la duchesse de Berry se confessoit, pendant cette dispute, à un cordelier son directeur. Le duc d'Orléans se flatta sans doute de trouver l'évêque diocésain plus flexible que le curé, avec lequel il étoit très opposé de sentiments sur la *constitution.* S'il l'espéra, il se trompa.

Le cardinal de Noailles, même après une conversation de demi-heure avec le Régent, dit à Languet, et tout haut, qu'il avoit fait son devoir, et lui défendoit au besoin, comme son évêque, d'administrer les sacremens

à madame de Berry, tant que Riom et la dame d'honneur seroient dans le Luxembourg, et n'en seroient pas congédiés. Tout le monde, honnêtes et libertins approuverent le cardinal et le curé, dans cette scene.

Ensuite il fut question entre le Régent, le cardinal, et le curé, dans le coin de la porte, qui d'entre eux porteroit à cette résolution madame de Berry, qui, déja toute confessée, attendoit le Saint-Sacrement. Le duc d'Orléans appela la dame d'honneur, et, la porte entr'ouverte, elle dedans, lui dehors, déclara, de quoi il s'agissoit.

La dame d'honneur étonnée, indignée, le prit sur le haut ton, et dit qu'on feroit mourir madame de Berry, si on avoit la cruauté de lui en parler; la conclusion fut pourtant, enfin, que la dame se chargea d'aller dire à la duchesse malade ce qui étoit résolu pour avoir le Viatique. La réponse négative fut rendue au Régent, et le Régent la rendit au cardinal et au curé.

Le cardinal qui vit que la dame d'honneur n'étoit guere propre à une pareille commission, dit au Régent que c'étoit à lui, comme son pere, d'en parler à la malade : mais l'éloquence du Régent n'y gagna rien ; il craignoit sa fille, et c'étoit un fort mauvais apôtre auprès d'elle. Le refus réitéré fit prendre sur le champ au cardinal le parti d'aller lui-même à madame de Berry, accompagné du curé.

Le Régent alors, qui eut peur que la vue du cardinal et du curé n'occasionassent une révolution subite et dangereuse à sa fille qu'il aimoit beaucoup, les conjura d'attendre qu'il la préparât lui-même à cette visite ; mais la malade se mit en fureur contre ces *cafards* qui abusoient de son état et de leur caractere pour la déshonorer par un éclat inoui. Qui l'auroit crue, auroit fait sauter les degrés au cardinal et au curé.

Le Régent revint donc les entretenir, comme il put : l'attention de tout le grand monde dans l'appartement étoit extrême ; et, après deux heures, le cardinal voyant qu'il ne pou-

voit rien gagner, trouva indécent d'attendre davantage, réitéra ses ordres au curé, s'approcha de madame de Saint-Simon, lui conta ce qui s'étoit passé, et s'en affligea avec elle.

Le Régent se hâta d'annoncer à sa fille le départ du cardinal, dont il fut lui-même fort soulagé ; mais en sortant il trouva encore Languet collé près de la porte, qui lui déclara ne vouloir quitter le poste, crainte qu'on n'administrât les sacrements clandestinement; et en effet Languet y demeura ferme quatre jours, et les nuits de même, excepté de courts intervalles qu'il alloit prendre ou du repos ou sa nourriture, laissant en son absence deux prêtres jusqu'à son retour; ce que la postérité croira à peine, quoique tout Paris en fut informé

Le danger passé, Languet leva le siege de la place. La duchesse de Berry accouchée d'une fille se rétablit, et fut toujours dans un emportement extrême contre le cardinal et le curé, auxquels elle n'a jamais depuis pardonné; mais elle fut par-là même de plus en plus ensor-

celée des deux amants qui se moquoient d'elle, et qui ne lui étoient attachés que pour leur fortune.

Riom cadet de Gascogne, qui n'avoit rien, étoit petit-neveu de Lauzun dont les aventures avec Mademoiselle qui voulut l'épouser, sont connues: l'oncle se voyoit revivre dans la personne de son neveu, et le conduisoit si bien, que les dangers que la duchesse de Berry avoit courus, l'horreur de l'éclat où elle s'étoit vue pour les sacrements, la peur du diable qui la mettoit hors d'elle au moindre coup de tonnerre, enhardirent l'oncle et le neveu. C'étoit Lauzun qui avoit conseillé à Riom de traiter cette princesse, comme il avoit traité lui Mademoiselle. Sa maxime particuliere étoit que les princes vouloient être rudoyés et menés, le bâton haut, sans quoi on ne pouvoit se conserver sur eux aucun empire. Riom, maître du cœur de la dame d'honneur qui l'étoit de leur princesse, lui aida merveilleusement. Ils avoient tremblé tous les deux de l'éclat qui venoit d'arriver, et résolurent de préparer une union entre nous et la

duchesse de Berry, qui les prémunît contre de semblables ou d'autres événements. La duchesse fit rouvrir au public pour l'apaiser, son jardin du Luxembourg qu'elle avoit fermé, et s'habilla de blanc pendant six mois, ce qui fit rire beaucoup de monde.

La duchesse de Berry étoit infiniment haute et orgueilleuse: elle s'avisa un jour de donner audience à un ambassadeur de Venise dans un fauteuil placé sur une estrade de trois marches; la surprise des dames assises et debout, venues à cette audience, fut extrême: plusieurs voulurent même s'en retourner, et on eut peine à les retenir. L'ambassadeur étonné s'arrêta à cette vue étrange, et demeura incertain, approcha comme prenant son audience, pour éviter un éclat; mais après sa derniere révérence et quelques moments de silence, il tourna le dos, et s'en alla. Le jour même tous les ambassadeurs protesterent contre cette entreprise, et résolurent qu'aucun ambassadeur ne se présenteroit plus chez la duchesse, qu'ils ne fussent assurés que cela ne se réitéreroit plus.

Après un long temps on les en assura, et ils reparurent chez la duchesse de Berry.

Née avec un esprit supérieur et agréable, aimable, et d'une figure qui en imposoit et qui arrêtoit les yeux avec plaisir, mais que sur la fin le trop d'embonpoint gâta un peu, elle parloit avec une grâce singuliere et une éloquence qui lui étoit particuliere, et qui couloit avec aisance et de source, et avec une justesse d'expression qui surprenoit et charmoit. Que n'eût-elle point fait de ces talens avec le Roi et madame de Maintenon qui ne vouloient que l'aimer? avec la duchesse de Bourgogne qui l'avoit mariée, et qui en faisoit sa propre chose? et depuis avec un pere Régent du Royaume, qui n'eut des yeux que pour elle, si les vices du cœur, de l'esprit et de l'ame, et le plus violent tempérament n'avoient gâté ces belles qualités? L'orgueil, la fausseté, elle les prit pour des vertus; et l'irreligion, dont elle crut ensuite parer son esprit, mit le comble à tout le reste. On a vu son étrange conduite avec le duc de Berry, son horreur pour une mère légitimée, ses

mépris pour un pere qu'elle avoit su dompter; ses extravagantes idées à l'égard de Monseigneur; son désespoir de rang et d'ingratitude pour monsieur et madame de Bourgogne à qui elle devoit tout; son peu d'égard pour le Roi et madame de Maintenon; sa haine pour tous ceux qui avoient contribué à son mariage, parce que, disoit-elle, il lui étoit insupportable d'avoir des obligations à quelqu'un; ses grossieres tromperies, ses hauteurs, l'inégalité d'une conduite si peu d'accord avec elle-même. On a vu que les premiers jours de son mariage la force du tempérament ne tarda pas à se déclarer; ses indécences journalieres en public; ses courses après de jeunes gens avec peu ou point de mesures, et jusqu'à quelle folie fut porté son abandon à Riom; enfin son projet d'avoir de grands noms et des braves dans sa maison, pour se faire compter entre l'Espagne et son pere, se tourner du côté qui lui sembleroit le plus avantageux, se figurer que cela lui seroit possible; usurper le rang de Reine; et, une fois, plus que celui de Reine, en recevant l'ambassadeur de Venise. Elle n'admettoit à sa table, même

particulier, que des princes du Sang, et y admettoit le pere Riglet jésuite qui en savoit dire des meilleures, et d'autres especes de canailles qui n'auroient été admises dans aucune honnête maison; elle soupoit avec les roués de monsieur d'Orléans, avec lui et sans lui, et se plaisoit à exciter leurs gueulées et leurs impiétés, et étoit indignée qu'on osât en parler.

II.

Portrait de madame la duchesse d'Orléans.

MADAME la duchesse sa mere, épouse de monsieur le duc d'Orléans Régent, étoit grande et point majestueuse; elle avoit le teint, la gorge, les bras, admirables; et les yeux aussi. La bouche étoit assez bien; elle avoit de belles dents, un peu longues; des joues trop larges et trop pendantes qui la gâtoient, mais qui n'empêchoient pas la beauté. Ce qui la déparoit le plus, étoient les places de ses sourcils qui étoient pelées et rouges avec fort peu

de poils; de belles paupieres et des cheveux châtains bien plantés. Sans être bossue ni contrefaite, elle avoit un côté plus gros que l'autre; une marche de côté; et cette contrainte de taille en annonçoit une autre qui étoit plus incommode dans la société; et qui la gênoit elle-même: elle n'avoit pas moins d'esprit que monsieur le duc d'Orléans, et, de plus que lui, une grande suite dans l'esprit; avec cela une éloquence naturelle, une justesse d'expressions, une singularité dans le choix des termes, qui couloit de source, et qui surprenoit toujours, avec ce tour particulier à madame de Montespan et à ses sœurs, et qui n'a passé qu'aux personnes de sa familiarité, ou qu'elle avoit élevées.

Madame la duchesse d'Orléans disoit tout ce qu'elle vouloit, et comme elle le vouloit, avec force, délicatesse et agrément; elle disoit même jusqu'à ce qu'elle ne disoit pas, et faisoit tout entendre selon la mesure et la précision qu'elle y vouloit mettre; mais elle avoit un parler gras, si lent, si embarrassé, si difficile aux oreilles qui n'y étoient pas faites

coutumées, que ce défaut qu'elle ne parois-soit pas trouver tel, l'[illegible]aroit extrêmement ce qu'elle disoit. La mesure et toute espece de décence et de bienséance étoient chez elle dans leur centre: la plus exquise superbe y étoit dans son trône. On sera étonné de ce que je vais dire, et toutefois rien n'est plus exactement véritable, c'est qu'au fond de son ame elle croyoit avoir fort honoré monsieur le duc d'Orléans en l'épousant. Il lui en échap-[illegible] des traits fort souvent qui s'annonçoient malgré leur imperceptible: elle avoit trop d'esprit pour ne pas sentir que cela n'eût pu se supporter; mais elle avoit trop d'orgueil aussi pour l'étouffer, étant impitoyable sur cela jusqu'avec ses freres sur le rang qu'elle avoit épousé, et voulant paroître petite-fille de France, jusque sur la chaise percée.

Monsieur le duc d'Orléans, qui en rioit souvent, l'appeloit *madame Lucifer*, en parlant d'elle; et elle convenoit que ce nom ne lui déplaisoit pas. Elle ne sentoit pas moins toutes les distinctions et tous les avantages que son mariage avoit valus à monsieur le duc

d'Orléans, à la mort de monsieur. Ses déplaisirs de la conduite de monsieur le duc d'Orléans avec elle, où toutefois l'air extérieur étoit demeuré convenable, ne venoient point de jalousie, mais du dépit de n'en être pas adorée et servie comme une divinité, sans que de sa part elle eût voulu faire un seul pas vers lui, ni quoi que ce fût qui pût lui plaire et l'attacher, ni se contraindre en quoi que ce soit, qui le pouvoit éloigner, et qu'elle voyoit distinctement qui l'éloignoit. Jamais de sa part aucun temps, rien d'accueillant, de prévenant pour lui, de familier, de cette liberté d'une femme qui vit bien avec son mari; et toujours recevant ses avances avec froid et une sorte de supériorité de grandeur. C'est une des choses qui avoient le plus éloigné d'elle monsieur le duc d'Orléans; et après leur vrai raccommodement que la politique un peu moins que les besoins d'une part et les vues de l'autre amenerent, tout ce que monsieur le duc d'Orléans y mit de son côté ne réussit encore qu'à demi. Pour sa Cour, car c'étoit ainsi qu'il falloit parler de sa maison et de tout ce qui alloit chez elle, c'étoit

moins

moins une Cour qu'elle vouloit, qu'un culte ; et je crois pouvoir dire avec vérité, qu'elle n'a jamais trouvé dans sa vie que la duchesse de Villeroy et moi, qui ne lui en ayons jamais rendu, et qui lui ayent dit, et fait ordinairement faire, tout ce qui nous paroissoit à propos.

La duchesse de Villeroy étoit haute, franche, libre, sure, et le lien entre madame la duchesse de Bourgogne et elle et moi, le lien entre elle et monsieur son mari, pouvoit bien entrer pour beaucoup dans une pareille exception. Madame de Saint-Simon qui ne la gâtoit pas non plus, n'avoit pas les mêmes occasions avec elle jusqu'au mariage de madame la duchesse de Berry.

La timidité de madame la duchesse d'Orléans étoit en même temps extrême. Le Roi l'eût fait trouver mal d'un seul regard un peu sévere, et madame de Maintenon peut-être aussi ; du moins trembloit-elle devant elle et sur les choses les plus communes : et en public elle ne leur répondoit jamais qu'en balbutiant,

et la frayeur sur le visage. Je dis, *répondoit-il*; car de prendre la parole avec le Roi surtout, cela étoit plus fort qu'elle. Sa vie au reste étoit très-languissante dans une très-ferme santé. Elle la passoit dans la solitude, dans les lectures jusqu'au dîner; elle s'occupoit d'ouvrages le reste de la journée, et du monde depuis cinq heures du soir, qui ne trouvoit chez elle ni amusement, ni liberté, parcequ'elle n'a jamais su mettre personne à son aise. Ses deux freres furent tour à tour ses favoris. Jamais de commerce que de rare et sérieuse bienséance avec madame la duchesse du Maine; avec ses sœurs on a vu ailleurs comme elles vivoient ensemble, c'est à dire point du tout. Lorsque je commençai à la voir, le favori étoit son petit frere; c'est ainsi que par amitié et pour l'âge elle appeloit le comte de Toulouse. Il la voyoit tous les jours avec la compagnie, assez souvent seul dans son cabinet avec elle. Monsieur du Maine ne faisoit alors que des visites peu fréquentes, et encore moins avec la compagnie. Ses vues l'en approcherent après le mariage de monsieur le duc de Berry; et depuis la mort de ce prince

il la ménageoit, mais pour s'en faire ménager, et de monsieur le duc d'Orléans, par elle, avec une adresse merveilleuse. Pour moi, je ne la voyois jamais quand la compagnie avoit commencé; c'étoit presque toujours tête à tête, souvent avec monsieur le duc d'Orléans; quelquefois, mais rarement, surtout avant la mort du Roi, avec monsieur le comte de Toulouse; jamais avec monsieur le duc du Maine. Ni l'un ni l'autre ne mettoient jamais le pied chez monsieur le duc d'Orléans qu'aux occasions, et ni l'un ni l'autre ne l'aimoient.

Le duc du Maine avoit peu de dispositions, intérêt à part, à aimer personne. Il épousa ensuite les sentimens de madame de Maintenon, et on a vu après ce qu'il sut faire pour éloigner monsieur le duc d'Orléans des droits de sa naissance, et se saisir du souverain pouvoir. Le comte de Toulouse, froid, menant une vie toute différente, et n'approuvant pas celle de monsieur le duc d'Orléans; touché des déplaisirs de sa sœur, et retenu par les mécontentements du Roi. Je n'ai remarqué depuis en lui dans tous les temps que vérité,

honneur, conduite, et devoir de lui à monsieur le duc d'Orléans, mais que ces choses se soient poussées jusqu'à liaison et amitié.

III.

Portrait du Régent; son caractere; ses habitudes; ses mœurs; son esprit.

MONSIEUR le duc d'Orléans Régent étoit de taille médiocre au plus, fort, plein sans être gros, l'air et le port aisé, et fort noble; le visage large, agréable, fort haut en couleur, le poil noir et la perruque de même. Quoiqu'il eût fort mal dansé, et qu'il eût médiocrement réussi à l'académie, il avoit dans le visage, dans le geste, dans toutes ses manieres une grâce infinie, et si naturelle qu'elle venoit jusqu'à ses moindres actions et les plus communes, avec beaucoup d'aisance, quand rien ne le contraignoit. Il étoit doux, accueillant, ouvert, d'un accès facile et charmant; le ton de la voix agréable, et un don de la parole qui lui étoit tout particulier en quel-

que genre que ce pût être, avec une facilité et une netteté que rien ne surprenoit, et qui surprenoit toujours. Son éloquence étoit naturelle jusque dans les discours les plus communs et les plus journaliers, dont la justesse étoit égale sur les sciences les plus abstraites qu'il rendoit claires, sur les affaires du gouvernement, de politique, de finance, de justice, de guerre, de Cour, de conversation ordinaire, et de toutes sortes d'arts et de méchaniques. Il ne se servoit pas moins utilement des histoires et des mémoires, et connoissoit fort les maisons, les personnages de tous les temps; et leurs vies lui étoient présentes, et les intrigues de l'ancienne Cour, comme celles de son temps. A l'entendre on lui auroit cru une vaste lecture. Rien moins. Il parcouroit légerement, mais sa mémoire étoit si singuliere qu'il n'oubloit ni choses, ni noms, ni dates, qu'il rendoit avec précision; et son appréhension étoit si forte qu'en parcourant ainsi, c'étoit en lui comme s'il eût tout lu fort exactement.

Il excelloit à parler sur le champ, et en justesse et en vivacité, soit de bons mots, soit de reparties. Il m'a souvent reproché, et d'autres plus que lui, que je ne le gâtois pas; mais je lui ai aussi souvent donné une louange qui est méritée par bien peu de gens, et qui n'appartenoit à personne si justement qu'à lui, c'est qu'outre qu'il avoit infiniment d'esprit, et de plusieurs sortes, la perspicacité du sien se trouvoit jointe à une si grande justesse qu'il ne se seroit jamais trompé en aucune affaire, s'il avoit suivi la premiere appréhension de son esprit. Il prenoit quelquefois cette louange de moi pour un reproche, et il n'avoit pas tort, mais elle n'en étoit pas moins vraie. Avec cela nulle présomption, nulle trace de supériorité d'esprit ni de connoissances; il raisonnoit comme d'égal à égal avec tous, et donnoit toujours de la surprise aux plus habiles; il n'avoit rien de contraignant ni d'imposant dans la société, et quoiqu'il sentît bien ce qu'il étoit, et de façon même à ne le pouvoir oublier en sa présence, il mettoit tout le monde à l'aise, et se mettoit lui-même comme au niveau des autres. Il gardoit fort

son rang en tout genre avec les princes du Sang; et personne n'avoit l'air, le discours, ni les manieres plus respectueuses que lui, ni plus nobles, avec le Roi et avec les fils de France.

Monsieur avoit hérité en plein de la valeur de ses peres, et l'avoit transmise toute entiere à son fils. Quoiqu'il n'eût aucun penchant à la médisance, beaucoup moins à ce qu'on appelle être méchant, il étoit dangereux sur la valeur des autres. Il ne cherchoit jamais à en parler; modeste et silencieux même à cet égard sur ce qui lui étoit personnel, il racontoit toujours les choses de cette nature, où il avoit eu le plus de part, donnant avec équité toutes les louanges aux autres, et ne parlant jamais de soi; mais il se passoit difficilement de pincer ceux qu'il ne trouvoit pas ce qu'il appeloit *francs du collier*, et on lui sentoit un mépris, une répugnance naturelle, à l'égard de ceux qu'il avoit lieu de croire tels; aussi avoit-il le foible de croire ressembler en tout à Henri IV, de l'affecter dans ses actions, dans ses reparties, de se le persuader, jusque dans sa

taille et la forme de son visage; et de n'être touché d'aucune autre louange ni flatterie comme de celle-là, qui lui alloit au cœur. C'est une complaisance à laquelle je n'ai jamais pu me ployer. Je sentois trop qu'il ne recherchoit pas moins cette ressemblance dans les vices de ce grand prince que dans ses vertus, et que les uns ne faisoient pas moins son admiration que les autres.

Comme Henri IV, il étoit naturellement bon, humain, compatissant; et il fut cruellement accusé du crime le plus noir et le plus inhumain, tandis que je n'en ai point connu de plus naturellement opposé au crime de la destruction des autres, ni plus singulierement de faire même peine à personne, jusque-là qu'il se peut dire que sa douceur, son humanité, sa facilité, avoient tourné en défaut; et je ne craindrai pas de dire qu'il tourna en vice sa suprême vertu du pardon des ennemis, dont sa prodigalité sans cause ni choix tenoit trop près de l'insensibilité, et lui a causé bien des inconvénients fâcheux et des maux, dont la suite fournira des exemples et des preuves.

Je me souviens qu'un an peut-être avant la mort du Roi, étant monté de bonne heure après dîner chez madame la duchesse d'Orléans, à Marly, je la trouvai au lit pour quelque migraine, et monsieur le duc d'Orléans seul dans la chambre, assis dans le fauteuil du chevet du lit. A peine fus-je assis que madame la duchesse d'Orléans se mit à me conter un fait du prince et du cardinal de Rohan, arrivé depuis peu de jours, et prouvé avec la plus claire évidence. Il rouloit sur des mesures contre monsieur le duc d'Orléans pour le présent et l'avenir, et sur le fondement de ces exécrables imputations si à la mode par le crédit et le cours que madame de Maintenon et monsieur le duc du Maine s'appliquoient sans cesse à leur donner. Je me récriai d'autant plus que monsieur le duc d'Orléans avoit toujours distingué et recherché, je ne sai pourquoi, ces deux freres, et qu'il croyoit compter sur eux. *Et que dites-vous de monsieur le duc d'Orléans*, ajouta-t-elle, *qui, depuis qu'il le sait, et qu'il n'en doute pas, et qu'il n'en peut douter, leur fait tout aussi bien qu'à l'ordinaire?* A l'instant je regardai monsieur le duc d'Orléans

qui n'avoit dit que quelques mots pour confirmer le récit de la chose à mesure qu'il se faisoit, et qui étoit négligemment couché dans sa chaise; et je lui dis avec feu: *Pour cela, Monseigneur, il faut dire la vérité; c'est que depuis Louis le débonnaire il n'y en eut jamais un aussi débonnaire que vous.* A ces mots il se releva dans sa chaise, rouge de colere jusqu'au blanc des yeux, balbutiant de dépit contre moi qui lui disois, prétendoit-il, choses fâcheuses; et contre madame la duchesse d'Orléans qui les lui avoit procurées, et rioit. *Courage, Monsieur,* ajoutai-je, *traitez bien vos ennemis, et fâchez-vous contre vos serviteurs: je suis ravi de vous voir en colere, c'est signe que j'ai mis le doigt sur l'aposteme; quand on le presse, le malade crie. Je voudrois en faire sortir tout le pus, après cela vous seriez un tout autre homme, et tout autrement compté.* Il grommela encore un peu, et puis s'apaisa; c'est-là l'occasion seule où il se soit jamais mis en vraie colere contre moi. Je rapporterai l'autre en son temps. Deux ou trois ans après la mort du Roi je causois à un coin de la longue et grande piece de l'appartement des tuileries, comme

le Conseil alloit commencer dans cette même pièce où il se tenoit toujours. Tandis que monsieur le duc d'Orléans étoit à l'autre bout, parlant à quelqu'un dans une fenêtre, je m'entendis appeler comme de main en main; on me dit que monsieur le duc d'Orléans me vouloit parler. Cela arrivoit souvent en se mettant au Conseil. J'allai donc à cette fenêtre, où il étoit demeuré; je trouvai un maintien sérieux, un air concentré, un visage fâché, qui me surprit beaucoup. *Monsieur*, me dit-il d'abordée, *j'ai fort à me plaindre de vous, que j'ai toute ma vie compté pour le meilleur de mes amis.... de moi, Monsieur!* plus étonné encore, *qu'y a-t-il donc* lui dis-je, *s'il vous plaît? Ce qu'il y a?* répondit-il avec une mine plus colere, *c'est chose que vous ne sauriez nier, des vers que vous avez faits contre moi.... Moi, des vers!* répliquai-je. *Eh! qui diable vous conte de ces sottises-là? Et depuis plus de 40 ans que vous me connoissez, est-ce que vous ne savez pas que de ma vie je n'ai pu faire non pas deux vers, mais un seul? ... Oh! parbleu* reprit-il, *vous ne pouvez nier ceux-là;* et tout de suite il me chante un pont-neuf à sa louange,

dont le refrain étoit, *notre Régent est débonnaire, lon-là, il est débonnaire, etc.* avec un grand éclat de rire. *Comment*, lui dis-je, *vous vous en souvenez encore?* et en riant aussi; *pour la vengeance que vous en prenez, souvenez-vous en du moins à bon escient.* Il demeura long-temps à rire à ne s'en pouvoir empêcher avant de se mettre au Conseil. Je n'ai pas craint d'écrire cette bagatelle, parce qu'elle me semble peindre le Régent. Il aimoit fort la liberté, et autant pour les autres que pour lui-même.

Il me vantoit un jour l'Angleterre sur ce point, où il n'y a point d'exils ni de lettres de cachet, et où le Roi ne peut défendre que l'entrée de son palais, ni tenir personne en prison, et sur cela il me conta en se délectant (car tous nos princes vivoient alors) qu'outre la duchesse de Portsmouth, Charles II avoit bien eu de petites maîtresses; que le Grand Prieur, jeune et aimable dans ce temps-là, qui s'étoit fait chasser pour quelques sottises, étant allé passer son exil en Angleterre, où il avoit été fort bien reçu du Roi, pour le remerciment il lui débauch[illegible]

de ses petites maîtresses, dont le Roi étoit si passionné alors, qu'il lui fit demander grâce, lui offrit de l'argent, et s'engagea de le raccommoder en France. Le Grand Prieur tint bon, et Charles lui fit défendre son palais. Il s'en moqua, et alloit tous les jours à la Comédie avec sa conquête; il l'y plaçoit vis-à-vis du Roi. Enfin le Roi d'Angleterre ne sachant plus que faire pour s'en délivrer, pria tellement le Roi de le rappeler en France, qu'il le fut. Mais le Grand Prieur tint bon encore, et dit qu'il se trouvoit bien en Angleterre, et continua son manège.

Charles outré, en vint jusqu'à faire confidence au Roi de l'état, où le mettoit le Grand Prieur, et obtint un commandement si absolu et si prompt qu'il le fit incontinent repasser en France. Monsieur le duc d'Orléans admiroit cela, et je ne sais s'il n'auroit pas voulu être le Grand Prieur. Je lui répondis que j'admirois moi-même que le petit-fils d'un Roi de France se pût complaire dans un si insolent procédé; que moi sujet, et qui comme lui n'avois aucun droit au trône, je

le trouvois plus que scandaleux et extrêmement punissable. Il n'en relâcha rien, et il faisoit toujours cette histoire avec scrupule.

Je puis attester que pour d'ambition de régner ni de gouverner il n'en avoit aucune. S'il fit une pointe tout-à-fait insensée pour l'Espagne, c'est qu'on la lui avoit mise dans la tête. Il ne songea même tout de bon à régner, que lorsqu'il se vit à la veille d'être perdu et déshonoré, ou d'exercer les droits de sa naissance; et quant à la Couronne, je ne craindrai pas de répondre que jamais il ne la désira, et que le cas forcé arrivé, il s'en seroit également trouvé importuné et embarrassé.

Que vouloit-il donc, me demandera-t-on? commander les armées tant que la guerre auroit duré, et se divertir le reste du temps sans contrainte. C'étoit un objet, à quoi il étoit extrêmement propre: il avoit une valeur naturelle, tranquille, qui lui laissoit tout voir, tout prévoir et porter les remedes, une grande étendue d'esprit pour les échecs d'une cam-

pagne, pour ses projets, pour se munir de tout ce qui convenoit à l'exécution, pour s'en aider à point nommé, pour s'établir d'avance des ressources et savoir en profiter bout à bout, et user aussi avec une sage diligence et vigueur de tous les avantages que pouvoit lui présenter le sort des armes. On peut dire, qu'il étoit capitaine, ingénieur, intendant d'armée, qu'il connoissoit la force des troupes, le nom et la capacité des officiers, et les plus distingués de chaque corps, qu'il savoit s'en faire adorer, les tenir néanmoins en discipline, exécuter, en manquant de tout, les choses les plus difficiles. C'est ce qui a été admiré en Espagne, et pleuré en Italie, quand il y prévit tout, et que Marsin lui arrêta les bras sur tout. Ses combinaisons étoient justes et solides, tant sur les matières de guerre, que sur celles d'État: il est étonnant jusqu'à quel détail il en embrassoit toutes les parties sans confusion, les avantages et les désavantages des partis qui se présentoient à prendre, la netteté, avec laquelle il les comprenoit, et savoit les exposer; enfin la variété infinie et la justesse de toutes ses con-

noissances, sans en montrer jamais, ni en avoir en effet meilleure opinion de soi.

Quel homme aussi au-dessus des autres et en tous genres connus, et quel homme plus expressément formé pour faire le bonheur de la France, lorsqu'il eut à la gouverner! Ajoutons-y une qualité essentielle, c'est qu'il avoit plus de trente-six ans à la mort du Dauphin, et près de trente-huit à celle de monsieur le duc de Berry; qu'il avoit passé ce temps en simple particulier; éloigné entierement de toute idée de pouvoir arriver au timon; il avoit été courtisan battu des orages et des tempêtes, et avoit vécu de façon à connoître tous les grands personnages, et la plupart de ce qui ne l'étoit pas; en un mot, il avoit l'avantage d'avoir mené une vie privée avec tous les hommes, et acquis toutes les connoissances, qui sans cela ne se suppléent point d'ailleurs. Voilà le beau, le très-beau sans doute, le très-rare. Malheureusement il y a une contre-partie qu'il faut exposer, et ne pas craindre quelques légeres répétitions pour le mieux faire.

IV.

IV.

Histoire de son éducation, et commencements de Du Bois qui le corrompt.

Ce prince si heureusement né pour être l'honneur et le chef-d'œuvre d'une éducation, n'y fut pas heureux. Saint-Laurent, homme de peu, qui n'étoit même chez Monsieur que sous-introducteur des ambassadeurs, fut le premier, à qui il fut confié. C'étoit un homme à choisir dans toute l'Europe pour l'éducation des Rois. Il mourut avant que son éleve fût hors de la férule; et, par le plus grand des malheurs, sa mort fut telle et si prompte qu'il n'eut pas le temps de penser, en quelles mains il le laissoit, ni d'imaginer, qui s'y ancreroit en titre. On a vu que ce fut l'abbé du Bois, et comment il y parvint, comment aussi il s'introduisit si avant dans l'amitié et la confiance d'un enfant qui ne connoissoit personne, et l'énorme usage qu'il en sut faire pour espérer fortune et acquérir du pain.

Le précepteur sentit qu'il ne tiendroit pas long-temps dans cette place, et tout le poids d'avoir été l'instrument du consentement qu'on surprit au jeune prince pour son mariage, qui ne lui avoit pas rendu ce qu'il en espéroit, et qui l'avoit même perdu auprès du Roi par la folie qu'il eut dans une audience secrette qu'il en obtint, de lui demander pour prix de son service la nomination au Chapeau. Il se vit donc réduit à espérer de monsieur de Chartres, et ne pensa plus qu'à le gouverner. Du Bois a fait un si grand personnage, depuis la mort du Roi, qu'il est nécessaire de le faire connoître; on le fera bientôt.

Monsieur qui étoit fort glorieux et gâté encore pour avoir eu un gouverneur devenu duc et pair dans sa maison, et dont la postérité successive, décorée de la même dignité, étoit demeurée dans la charge de premier Gentilhomme de sa chambre, et par celle de dame d'honneur de Madame remplie par madame la duchesse de Ventadour, voulut des gens titrés pour gouverneurs de monsieur

son fils. La chose n'étoit pas aisée; mais il en trouva. On ne considéra guere autre chose.

Monsieur de Navailles fut le premier qui accepta. Il étoit duc à brevet et maréchal de France, plein de vertu, d'honneur et de valeur, et avoit figuré autrefois; mais ce n'étoit pas un homme à élever un Prince. Il y fut peu, et mourut en Février 1684 à 65 ans.

Le maréchal d'Estrades lui succéda, qui en auroit été fort capable, mais il étoit fort vieux, et mourut en Février 1686 à 79 ans. Monsieur de la Vieuville duc à brevet le fut après, qui mourut en Février 1689, un mois après avoir été fait chevalier de l'ordre du Roi. Il n'avoit rien de ce qu'il falloit pour cet emploi, mais ce fut une perte pour Monsieur qui ne trouva plus de gens titrés qui en voulussent.

Saint-Laurent qui avoit toute sa confiance, avoit aussi toute l'autorité effective, et suppléoit à ces Messieurs qui n'étoient qu'*ad honores*. Les deux sous-gouverneurs étoient

La Bertiere, brave et honnête gentilhomme, mais dont le prince ne s'embarrassoit guere, quoiqu'il l'estimât; et Fontenay, qui étoit extrêmement capable, mais qui avoit au moins quatre-vingts ans. Il avoit élevé le comte de Saint-Paul tué au passage du Rhin sur le point d'être élu Roi de Pologne, dont le fameux Sobieski profita.

Le marquis d'Arci fut le dernier gouverneur. Il avoit passé par des ambassades avec réputation, et servi de même. C'étoit un homme de qualité, qui se sentoit fort, chevalier de l'Ordre de 1688. Son frere aîné l'avoit été en 1661. D'Arci étoit aussi conseiller d'état d'épée; sa mort arriva à Maubeuge en Juin 1694, et ce fut le plus grand malheur qui pût arriver à son éleve, sur qui il avoit pris non seulement toute autorité, mais toute confiance, et à qui toutes ses manieres et sa conduite plaisoient, et lui inspiroient une grande estime qui, en ce genre, ne va pas sans déférence. Ce prince n'ayant plus ce sage Mentor qu'il a toujours regretté, ainsi que le maréchal d'Estrades, ce qu'il

toute sa vie marqué à ce qui est resté d'eux, tomba t[illegible] entre les mains de l'abbé B[illegible] jeunes débauchés qui l'obsédoient. Les simples domestiques de la Cour de Monsieur et ce que de jeunes gens sans réflexion, las du joug, tout neufs, sans expérience, regardent comme le bel air dont ils sont les esclaves et souvent jusque malgré eux, effacerent bientôt ce que Saint-Laurent et le marquis d'Arci lui avoient appris de bon. Il se laissa entraîner à la débauche et à la mauvaise compagnie, parce que la bonne, même de ce genre, craignoit le Roi, et l'évitoit.

Marié par force, et avec toute l'inégalité qu'il sentit trop tard, il se laissa aller à écouter les plaisanteries de gens obscurs, qui, pour le gouverner, le rouloient à Paris. Il en fit à son tour, et se croyant autorisé par le dépit que Monsieur témoignoit de ne pouvoir obtenir pour lui, ni le gouvernement qui lui avoit été promis, ni le commandement d'armée, il ne mit plus de bornes a ses discours, ni à ses débauches. Partie faci-

lité, partie ennui de la Cour, et vivant comme il faisoit avec son épouse, partie chagrin [illegible] voir monsieur le duc et [illegible] des [illegible] le prince de Conti en pos[illegible] exc[illegible] ce qu'il y avoit de plus brillante [illegible]gnie, enfin dans le ruineux dessein de se moquer du Roi, de lui échapper, de le piquer à son tour, et de se venger aussi de n'avoir ni gouvernement, ni armée à commander, il vivoit avec des comédiennes et avec leurs entours dans une obscurité honteuse, et alloit à la Cour le moins qu'il pouvoit. L'étrange est que Monsieur le laissoit faire, par son dépit particulier contre le Roi, et parceque Madame qui ne pouvoit pardonner au Roi, ni à madame sa belle-fille son mariage, désapprouvant la vie que menoit monsieur son fils, ne lui en parloit presque point, intérieurement ravie des déplaisirs de madame sa belle-fille, et du chagrin qu'en avoit le Roi.

La mort si prompte et si subite de Mon[illegible] changea les choses. Monsieur le duc d'Orléans [illegible] contenu et n'ayant plus Monsieur pour [illegible]

elle vécut quelque temps d'une maniere plus co[illegible], et avec plus d'assiduité à la Cour : il fut mieux avec son épouse par les mêmes raisons, mais toujours avec un éloignement secret qui ne finit que quand je les raccommodai, et lorsque je le séparai de madame d'Argenton, dont l'amour et l'oisiveté l'attachant à cette maîtresse, l'éloignoient de la Cour. Il voyoit chez elle des compagnies qui le vouloient tenir de concert avec elle, et dont l'abbé Du Bois étoit le grand conducteur. En voilà assez pour marquer les tristes routes qui ont gâté un si beau naturel.

Venons maintenant aux effets qu'a produits ce long et pernicieux poison, ce qui ne peut bien s'entendre qu'après avoir fait connoître à qui il le dut presque en entier.

V.

Caractère de Du Bois.

L'ABBÉ Du Bois étoit un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, qui étoit en plein ce qu'en mauvais françois on appelle *un homme de sac et de corde;* mais qui ne se peut guere exprimer autrement. Tous les vices combattoient en lui à qui en demeureroit le maître. Ils faisoient un bruit et un combat continuel entre eux : l'avarice, la débauche, l'ambition étoient ses dieux; la perfidie, la flatterie, le servage, ses moyens; l'impiété parfaite, l'opinion que la probité et l'honnêteté sont des chimères dont on se pare, et qui n'ont de réalité dans personne, étoit son principe, en conséquence duquel tous moyens lui étoient permis: voilà ses qualités. Il excelloit en basses intrigues, il en vivoit, et ne pouvoit s'en passer; mais toujours avec un but où toutes ses démarches tendoient, avec une patience qui n'avoit de terme que le succès,

ou la démonstration réitérée de n'y pouvoir arriver, [illegible]ue, cheminant ainsi dans la profondeur et les ténebres, il ne vît jour à mieux en ouvrant un autre boyau. Il passoit ainsi sa vie dans les sapes. Le mensonge le plus hardi lui étoit tourné en nature, avec un air simple, droit, sincere, souvent honteux. Il auroit parlé avec grâce et facilité, si, dans le dessein de pénétrer les autres, en parlant, et la crainte de s'avancer plus qu'il ne vouloit, il ne s'étoit accoutumé à un bégaiement factice qui le déparoit, et qui, redoublé quand il fut arrivé à se mêler de choses importantes, devint insupportable, et quelquefois inintelligible. Sans ses détours et le peu de naturel qui perçoit, malgré ses soins, sa conversation auroit été aimable. Il avoit de l'esprit, assez de lettres, d'histoire et de lecture, beaucoup de monde, force envie de plaire et de s'insinuer; mais tout cela étoit gâté par une fausseté qui sortoit malgré lui de tous ses pores, et jusque de sa gaieté qui attristoit par là. Méchant d'ailleurs avec réflexion, par nature et par raisonnement; traître et ingrat; maître expert aux compositions des plus gran-

des noirceurs ; effronté à faire peur, étant pris sur le fait ; désirant tout, [illegible] tout, et voulant toutes les dépouilles ; car on connut après, dès qu'il osa ne se plus contraindre, à quel point il étoit intéressé ; d'ailleurs débauché, inconséquent, ignorant dans toute affaire, passionné, toujours emporté, blasphémateur et fou, jusqu'à mépriser publiquement son maître, perdant les affaires pour les sacrifier à soi, à son crédit, à sa puissance, à son autorité absolue, à sa grandeur, à son avarice, à ses tyrannies, à ses vengeances.

Tel fut le sage, à qui Monsieur confia les mœurs d'un fils unique à former : il y fut porté par le conseil de deux hommes, qui ne les avoient pas meilleures, et qui en avoient bien fait leur preuve.

Un si bon maître ne perdit pas son temps auprès d'un disciple tout neuf encore, et en qui les excellents principes de Saint-Laurent n'avoient pas eu le temps de prendre de longues racines, quelque estime et quelque affection qu'il ait conservée toute sa vie pour

cet excellent homme. Je l'avouerai ici avec amertume, parce que tout doit être consacré à la vérité, monsieur le duc d'Orléans apporta au monde une facilité, appelons les choses par leur nom, une foiblesse qui gâta sans cesse tous ses talents, et qui fut à son précepteur d'un merveilleux usage toute sa vie. Hors de toute espérance du côté du Roi, depuis la folie d'avoir osé lui demander sa nomination au cardinalat; il ne songea plus qu'à posséder son jeune maître par la conformité à soi. Il le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche, et lui en faire un principe pour bien se mettre dans le monde, jusqu'à mépriser tous devoirs et toutes bienséances, ce qui le feroit bien plus ménager par le Roi qu'une conduite mesurée; il le flatta du côté de l'esprit, dont il lui persuada qu'il en avoit trop et trop bon, pour être la dupe de la religion, qui n'étoit à son avis qu'une invention de politique et de tous les temps, pour faire peur aux esprits ordinaires, et retenir les peuples dans la soumission. Il l'infatua encore de son principe favori, que la probité dans les hommes et la vertu dans les

femmes ne sont que des chimères, [illegible] réalité dans personne, sinon en q[illegible]ts en plus grand nombre, qui se sont laissé poser des entraves, comme celles de la religion, qui en sont des dépendances, et qui pour la politique sont du même usage; tandis que les personnes qui ont de l'esprit et de la capacité, se sont débarrassées de l'un et l'autre et de tous préjugés de l'éducation. Voilà le fond de la doctrine de ce bon ecclésiastique, d'où suivoit la licence de la fausseté, du mensonge, des artifices, de l'infidélité, de la perfidie, de toute espece de moyens; en un mot, tout crime, et toute scélératesse tournée en habileté, en capacité, en grandeur, liberté et profondeur d'esprit, de lumiere et de conduite, pourvu qu'on sût se cacher, et marcher à l'abri des soupçons et des préjugés communs. Malheureusement tout concouroit en monsieur le duc d'Orléans à lui ouvrir le cœur et l'esprit à cet exécrable poison; une neuve et premiere jeunesse, beaucoup de force et de santé, les élans de la premiere sortie du joug, et du dépit de son mariage, et de son oisiveté, l'ennui qui suit la derniere, cet amour, si fatal en ce premier

âge, de ce bel air qu'on admire aveuglément dans les autres, et qu'on veut imiter et surpasser, l'entraînement des passions, des exemples et des jeunes gens qui y trouvoient leur vanité et leur commodité, quelques-uns leurs vues à le faire vivre comme eux et avec eux. Ainsi il s'accoutuma à la débauche, plus encore au bruit de la débauche, jusqu'à n'avoir pu s'en passer, disant qu'il ne s'y divertissoit qu'à force de bruit, de tumulte, et d'excès. C'est ce qui le porta à en faire souvent de si étranges et de si scandaleux, et, comme il vouloit l'emporter sur tous les débauchés, à mêler dans ses parties les discours les plus impies, et à trouver un raffinement précieux à faire les débauches les plus inouies aux jours les plus saints, comme il lui arriva pendant sa Régence plusieurs fois, le vendredi saint et les jours les plus respectables. Plus on étoit suivi, ancien, outré en impiété et en débauche, plus il considéroit cette sorte de débauchés. Je l'ai vu sans cesse dans l'admiration poussée jusqu'à l'estime pour le Grand Prieur, parcequ'il y avoit quarante ans qu'il ne s'étoit couché

qu'ivre, et qu'il n'avoit cessé d'entretenir publiquement des maîtresses, de tenir des propos continuels d'impiété et d'irreligion. Avec de tels principes, et la conduite en conséquence, il n'est pas surprenant qu'il ait été faux en matiere de galanterie, et même jusqu'à l'indiscrétion de se vanter de l'être, et de se piquer d'être en ce genre le plus raffiné trompeur. Lui et madame la duchesse de Berry disputerent quelquefois à sa toilette devant madame de Saint-Simon, et ce qui y étoit avant le public, et monsieur le duc de Berry même qui étoit fort vrai, et qui en avoit horreur, et sans que madame de Saint-Simon, qui n'en souffroit pas moins, et pour la chose et pour l'effet, pût la tourner en plaisanterie, ni leur faire sentir la porte pour sortir d'une telle indiscrétion. Monsieur le duc d'Orléans en avoit une infinie dans ce qui regardoit la vie ordinaire, et sur ce qui le regardoit lui-même. Ce n'étoit pas injustement qu'il étoit accusé de n'avoir point de secret*). La vérité est qu'élevé dans

*) Le Régent n'avoit pas de secret pour les anecdo-

les tracasseries du Palais Royal, dans les rapports, dans les redites, dont Monsieur vivoit, et dont sa Cour étoit remplie, monsieur le duc d'Orléans en avoit pris le détestable goût et l'habitude; et devenu Régent, environné, il est vrai, d'écueils et de dangers, il s'étoit fait une sorte de maxime, de brouiller tout le monde ensemble, et d'en profiter, soit pour n'avoir rien à craindre des liaisons dangereuses contre lui, soit pour apprendre par les aveux, les délations, et les piques, et par la facilité de faire encore parler les uns contre les autres. Ce fut une occupation pendant tout le temps qu'il fut à la tête des affaires, qui lui fut utile; mais, souvent découverte, elle le jeta en mille fâcheux inconvénients. Comme il n'étoit pas méchant, et qu'il étoit même fort éloigné de l'être, cette conduite ne fit pas grand mal à personne, quoiqu'il demeura dans l'impiété et la débauche, où Du Bois l'avoit premierement jeté; et que

---

tes et les affaires d'amusement : il étoit impénétrable pour les affaires d'Etat. On peut le voir ci-après dans le 5. alinea du § VII.

tout confirma toujours en lui l'habitude de la tracasserie des uns [illegible]s, dont qui que ce soit, ne fut exempt, et dans la plus singuliere défiance, qui n'excluoit pas en même temps les personnes de la plus grande confiance; mais il en demeura là, sans avoir rien pris de surplus des crimes familiers à son précepteur.

Revenu plus assidument à la Cour à la mort de Monsieur, l'ennui l'y gagna, et le jeta dans les curiosités de la chimie, dont on sut faire contre lui un si cruel usage. On a peine à comprendre, à quel point ce prince étoit incapable de se rassembler du monde, avant que l'art infernal de madame de Maintenon et du duc du Maine l'eût totalement séparé du Roi, et combien peu il étoit en son pouvoir de tenir une Cour, combien il se trouvoit embarrassé et importuné du grand monde, et combien dans son particulier, et depuis dans sa solitude, au milieu de la Cour, quand tout le monde l'eût déserté, il se trouva destitué de toutes sortes de ressources, avec tant de talents, qui en devenoient une inépuisable

inépuisable d'amusements pour lui. Il étoit né ennuyé, et il étoit si accoutumé à vivre hors de lui-même, qu'il lui étoit insupportable d'y rentrer, sans être capable de chercher même à s'occuper. Il ne pouvoit vivre que dans le mouvement et dans le torrent des affaires, comme à la tête d'une armée, ou dans les soins d'y avoir ce dont il auroit besoin pour les exécutions de la campagne, ou dans le bruit et la vivacité de la débauche: il y languissoit, dès qu'elle étoit sans bruit, et sans une sorte d'excès et de tumulte, tellement que son temps lui étoit pénible à passer. Il se jeta dans la peinture, après que le grand goût de la chimie fut passé, ou qu'il fut amorti par tout ce qui s'en étoit si cruellement publié. Il peignoit presque toute l'après-dinée à Versailles et à Marly. Il se connoissoit fort en tableaux; il les aimoit, il en achetoit, et il en fit une collection qui, en nombre et en perfection, ne le cédoit pas aux tableaux de la Couronne. Il s'amusa après à faire des compositions de pierres et de cachets, comme un artisan; ce qui me chassoit souvent de chez lui: il tra-

vailloit encore à des compositions de parfums les plus forts, qu'il aima toute sa vie, et dont je le détournois, parce que le feu Roi les craignoit fort, et qu'il sentoit presque toujours.

C'est ce goût pour les arts et métiers et pour tout ce qui est ouvrage de la nature, qui l'engagea à faire une acquisition d'un grand prix, dont je vais parler, et à quoi je le déterminai. Un employé aux mines de diamant trouva le moyen de s'en fourrer un d'une grosseur prodigieuse dans le fondement, et de gagner la mer et de s'embarquer sans la précaution qu'on ne manque jamais d'employer à l'égard de tous les passagers, qui est de leur donner un lavement et les purger pour leur faire rendre les diamants qu'ils auroient pu avaler : il arriva en Europe avec son diamant, et parcourut toutes les Cours pour le vendre.

Law le proposa pour le Roi, mais le prix effraya le Régent : Law me l'apporta, et ravi de voir que mon avis étoit qu'on l'achetât, il me pria d'en parler au duc d'Orléans. Je ne quittai pas ce prince que je n'eusse obtenu

que le diamant seroit acheté. Law fit venir et réduire le marchand à deux millions avec les rognures qui sortiroient de la taille : on lui paya l'intérêt de deux millions jusqu'à ce qu'on pût donner le principal; et, en attendant, on lui donna pour deux millions de pierreries qu'il devoit garder jusqu'à l'entier payement des deux millions.

Malgré le goût des arts, qui est un objet inépuisable pour celui qui veut s'y livrer, et avec tant de talents de toutes les sortes, tant d'ouverture et de facilité pour s'en servir, on ne vit jamais personne aussi désœuvré ni aussi livré au néant et à l'ennui, que le duc d'Orléans. Aussi Madame ne le peignoit-elle pas moins heureusement qu'avoit fait le Roi par l'apophthegme, qu'il répondit sur lui à Maréchal. Madame étoit pleine de contes et de romans de Fées : elle disoit qu'elles avoient toutes été conviées à ses couches, que toutes y étoient venues, et que chacune avoit doué son fils le duc d'Orléans d'un talent, de sorte qu'il les avoit tous; mais que par malheur on avoit oublié une vieille Fée,

disparue depuis si long-temps qu'on ne se souvenoit plus d'elle, et qui, piquée de l'oubli, vint, appuyée sur un petit bâton, et qui n'arriva qu'après que toutes les Fées eurent fait leur don à l'enfant; et que, dépitée de plus en plus, elle se vengea en le douant de rendre absolument inutiles tous les talents qu'il avoit reçus des autres Fées, d'aucun desquels, en les conservant tous, il n'avoit jamais pu se servir. La sentence de la Fée étoit vraie pour le temps antérieur à la Régence: ce fut alors en effet un des malheurs de ce prince, d'être incapable de suite dans rien et jusqu'à ne pouvoir comprendre qu'on en pût avoir. Un autre défaut, dont j'ai parlé, fut son espece d'insensibilité qui le rendoit sans fiel dans les plus mortelles offenses et les plus dangereuses. Et comme le nerf est le principe de la haine et de l'amitié, de la reconnoissance et de la vengeance, le duc manquoit de ce ressort; les suites en étoient infinies et pernicieuses. *)

---

*) Monsieur de Saint-Simon a peu réfléchi sur le

Il étoit timide à l'excès; il le sentoit, et il en avoit tant de honte qu'il affectoit tout le contraire jusqu'à s'en piquer: mais la vérité étoit, comme on le sentit enfin dans son autorité par une expérience développée, qu'on n'obtenoit rien de lui ni grâce ni justice qu'en l'arrachant par crainte, dont il étoit infiniment susceptible, ou par une extrême importunité. Il tâchoit de s'en délivrer par des paroles, puis par des promesses dont sa facilité le rendoit prodigue, mais que celui qui avoit de meilleures serres, lui faisoit tenir *).

---

caractere du Régent: cette insensibilité n'étoit point une insensibilité de tempérament, mais une élévation de son ame au-dessus de ses ennemis qu'il méprisa toujours, et des injures auxquelles presque toujours il pardonna. Il n'étoit rien de si grand dans un prince, qui avoit autant de lumieres que le Régent

*) La prétendue timidité du Régent, mal peint ici par le duc de Saint-Simon, étoit une politesse extrême pour quiconque l'abordoit: le Régent

De là tant de manquements de parole, qu'on ne comptoit les plus positives pour rien, et tant de paroles encore données à tant de gens pour la même chose qui ne pouvoit s'accorder qu'à un seul; ce qui étoit une source féconde de discrédit et de mécontents.

Rien ne le trompa, et ne lui nuisit davantage que cette opinion qu'il s'étoit faite de savoir éluder avec tout le monde. On ne le croyoit plus lors même qu'il parloit de la meilleure foi, et sa facilité diminua fort en lui le prix de toutes choses. Enfin la compagnie obscure et pour la plupart plus qu'obscure, dont il avoit fait sa société ordinaire de débauche, et que lui-même ne feignoit pas de nommer publiquement *mes roués*, chassa la bonne, jusque dans sa puissance, et lui fit un tort infini.

---

n'étoit pas timide, il gouvernoit avec énergie une armée; il domina sur les intrigues formées contre ses droits, il annulla leurs efforts; il se fit déclarer Régent.

Sa défiance sans exception *) étoit une chose infiniment dégoûtante dans lui, surtout lorsqu'il fut à la tête des affaires: il se défioit même de ceux qui avoient sa familiarité hors des débauches. Ce défaut, qui le mena loin, venoit tout à la fois de sa timidité, qui lui faisoit craindre ses ennemis les plus certains, et les traiter avec plus de distinction que ses amis; de sa facilité naturelle, et d'une fausse imitation d'Henri IV, dont cela même n'est ni le plus beau ni le meilleur endroit **); et

*) Toute sa vie ce prince avoit été trompé; par le feu Roi lui-même après avoir reçu les derniers sacrements et à la veille de sa mort. Il le fut fur les droits les plus sacrés; il le fut par la cabale des dévots: il le fut par Du Bois son instituteur et son corrupteur, qu'il méprisoit. Il avoit donc de bonnes raisons dans ses défiances.

**) On voit que le duc de Saint-Simon a une fort mauvaise idée de la clémence, de la véracité et de l'indifférence d'Henri IV pour un ennemi: il doit en avoir eu une aussi mauvaise des vertus analogues du Régent, qui, comme Henri IV, pardonna à ses ennemis, fut populaire, clément, hardi dans ses conceptions, et brave.

de cette opinion malheureuse que la probité étoit une parure fausse et sans réalité, d'où lui venoit cette défiance universelle.

Voici un trait qui le fait encore mieux connoître. Un jour le véridique Maréchal, premier chirurgien du Roi, s'étoit mis à louer le duc d'Orléans sur ses diverses connoissances dans les sciences, sur les arts qu'il possédoit, et dit, fort plaisamment, que s'il étoit qu'il eût eu besoin de gagner sa vie, il auroit eu cinq ou six moyens de la gagner grassement. Le Roi le laissa causer un peu, puis ayant souri de cette idée, par laquelle Maréchal avoit encore terminé son discours : *Savez-vous*, lui dit le Roi, *ce qu'est mon neveu? il a bien tout ce que vous venez de dire-là: C'est encore un fanfaron de crimes qu'il ne commet pas.* A cette réponse du Roi sur le mot de Maréchal, je fus dans le dernier étonnement d'un si grand coup de pinceau. C'étoit peindre le duc d'Orléans d'un seul trait et dans la ressemblance la plus juste et la plus parfaite. Il faut que j'avoue aussi que je n'aurois jamais cru le Roi un si grand maître dans cet art.

Tel étoit l'état de la Cour de France sous le Régent. Voyons en peu de mots ce qui se passoit en Espagne.

VI.

Portrait de la Cour d'Espagne ; portrait d'Alberoni.

J'AI souvent oui dire au P. de la Tour, général de l'Oratoire, homme de beaucoup d'esprit, de sens, de savoir, et d'une grande conduite et piété, qu'il falloit que les hommes fussent bien peu de chose devant Dieu, pour en obtenir des maîtres souvent si méprisables.

Effectivement on va voir ici deux puissantes monarchies gouvernées par deux princes entierement différents, dont la variété de caractere est si visible, avec une supériorité d'esprit transcendant dans l'un des deux, également conduits comme deux enfants par deux hommes de la lie du peuple, qui font, sans obstacles chacun, leur maître et la monarchie quil domine, l'esclave et le jouet de leur ambition particuliere contre les intérêts

les plus évidents des deux princes et des deux monarchies; deux hommes sans expérience, sans rien de recommandable, sans le plus léger agrément personnel, sans autre appui à chacun, que le sien; qui ne peuvent ou ne daignent cacher leur ambition et leur intérêt à leur maître, ni leurs fougues et fureurs; et qui presque dès leur premier degré ne ménagent personne, et ne montrent que la terreur. Un court détail trouvera ici son application importante.

Il faut pour cela se rappeler ce qui s'est passé dans la guerre qui a suivi l'avénement de Philippe V. sur le trône d'Espagne, les revers qui ont ébranlé les Couronnes du grand-pere et du petit-fils; l'un prêt à passer la Loire pour se retirer vers la Guienne et le Languedoc, et l'autre à s'embarquer avec sa famille pour les Indes; l'énormité et la mauvaise foi des propositions faites à Torcy, à la Haye, et à nos plénipotentiaires à Gertruydenberg; enfin les miracles de Londres qui tirerent les deux Couronnes de l'abyme, par la paix d'Utrecht, et enfin par celle de Rastad et de Bade.

Tout persuadoit donc la jouissance du bien de la paix, si peu espérable à cause de la fatigue des deux royaumes qui avoient été aux abois. L'Espagne n'étoit pas même en paix avec toute l'Europe comme la France; l'Empereur seul n'avoit consenti qu'à une longue treve, mais presque aussi sûre qu'une paix par ses conditions et garanties. Elle en jouissoit aussi paisiblement, en attendant de meilleures occasions pour convertir la treve en paix.

Le Roi d'Espagne ne pensoit qu'à en jouir cependant, et à réparer son royaume et ses forces. Il y étoit également convié par le dedans qui en avoit grand besoin, et par le dehors où il n'auroit pu compter que sur la France, qui sentoit ses besoins, et qui étoit tombée dans une minorité; qui enfin au lieu d'un grand Roi aïeul paternel de Philippe V. étoit gouvernée par un Régent brouillé avec madame des Ursins.

C'est dans cette situation qu'Alberoni parvint à être le maître absolu de l'Espagne, par

les prompts degrés que la fortune lui dressa. Le néant de son extraction, ses premiers commencements auprès du duc de Vendôme, ses mœurs, sa vie, son caractere, la disgrâce de ce prétendu héros qui le conduisit, à sa suite, en Espagne; le hasard du mariage de Philippe V. à la fille de son maître, la chute de la princesse des Ursins, l'usage qu'il sut faire d'être sujet et après ministre de Parme en Espagne, et de l'exacte clôture où la politique de madame des Ursins avoit su enfermer et accoutumer Philippe V.; en sorte qu'il n'eut qu'à continuer ce qu'il trouvoit en usage, et qui ne lui étoit pas moins nécessaire qu'il avoit été utile à celle qui l'avoit établi; Gibraltar demeuré aux Anglois, pour n'avoir jamais voulu laisser approcher Louville, arrivé à Madrid de la part du Régent, comme on l'a vu ici; toutes ces anecdotes sont de fatals monuments de cette exacte clôture, et tout cela a été raconté en son temps.

VII.

Portraits du Roi Philippe et de la Reine sa seconde femme.

ALBERONI trouve un Roi solitaire, enfermé, livré par son tempérament au besoin d'une épouse, dévot et dévoré de scrupules, peu mémoratif des grands principes de la Religion, abandonné à son écorce, timide, opiniâtre, quoique doux et facile à conduire, sans imagination, paresseux d'esprit, accoutumé à s'abandonner à la conduite d'un autre, à ne parler à personne, et à ne se laisser approcher, ni encore moins parler par personne, sans songer jamais à autre femme qu'à la sienne, glorieux pourtant, haut et touché de conquérir et d'être compté en Europe; et, ce qui est incompréhensible, content de la vie du monde la plus triste, la plus unie, sans penser à la varier, ni donner le moindre amusement à sa mélancolie, que par des tête à tête avec la Reine, en chemin et dans la *Feuillée* destinée à tirer sur les bêtes qu'on y faisoit passer.

Une Reine pleine d'esprit, de grâces, de hauteur, d'ambition, de volonté de gouverner et de dominer sans partage, à qui rien ne coûta pour s'y porter et s'y maintenir, dominoit alors en Espagne.

Elle étoit hardie, entreprenante, jalouse, inquiete, et avoit toujours en perspective le triste état des Reines veuves d'Espagne; aussi, pour l'éviter à quelque prix que ce pût être, elle voulut former à un de ses fils, un Etat souverain; et le voulut en faveur de plus d'un dans la suite.

Haïssant les Espagnols, et abhorrée d'eux, n'ayant de ressource que dans les Italiens qu'elle avança tant qu'elle put, ne connoissant de conseil et de confiance que dans les sujets et dans le ministre de Parme, qui l'étoit allé chercher, et étoit venu avec elle; ignorant toutes choses, élevée, dans un grenier du palais de Parme, par une mere austere qui ne lui donna connoissance de rien et ne la laissa voir ni approcher de personne, elle étoit passée de là, sans milieu, dans la

spélonque d'un Roi d'Espagne, où elle demeura tant qu'il vécut, sans communication avec qui que ce fût ; et réduite à ne voir que par les yeux d'Alberoni, le seul à qui elle fut accoutumée depuis son voyage.

Alberoni en effet étoit le seul à qui elle crut pouvoir se confier, par sa qualité de sujet et de ministre de Parme en Espagne ; il fut le seul encore dont elle voulut se servir pour gouverner le Roi et la monarchie, parce que, n'ayant point d'état, il ne pouvoit se passer d'elle, ni jamais, à son avis, lui manquer, ni lui porter ombrage.

Tel fut le champ offert à Alberoni pour travailler à sa fortune, sans émule et sans contradicteur; telle fut la source de sa sécurité à tout entreprendre au dehors et au dedans, à s'enrichir dans les ténebres d'une administration difficile à découvrir, impossible à révéler, et à se rendre redoutable sans égard, pour ne trouver aucun obstacle ; à commettre sans ménagement le Roi et la Reine d'Espagne pour son cardinalat, avec les plus grands et les plus

scandaleux éclats,et depuis pour l'Archevêché de Séville, qui fut le commencement de son déclin ; enfin à engager une guerre folle contre l'Empereur, malgré toute l'Europe, et abandonné de toute l'Europe ; l'Empereur au contraire étant secouru et aidé de la France, de l'Angleterre, et de la Hollande.

De là ses efforts prodigieux pour soutenir une guerre si follement entreprise, pour se rendre nécessaire et se maintenir dans le pouvoir et dans les moyens de s'enrichir dans les marchés, fournitures et entreprises, dont il disposoit seul : de là cette opiniâtreté à rejeter tout accommodement que l'Espagne n'eût osé espérer, et qui établissoit un fils de la Reine dès-lors en Italie, avec promesse et toute apparence de le voir bientôt en possession des Etats de Parme et de Toscane par les offices de l'Angleterre, laquelle vouloit éviter une guerre qui la privoit du commerce de l'Espagne et des Indes.

Ces efforts qui acheverent inutilement d'épuiser l'Espagne, anéantirent sa marine qui

qui venoit de se relever, d'où il arriva que cette Couronne souffrit après, par un enchaînement de circonstances, un préjudice accablant dans les Indes, dont il est bien à craindre qu'elle ne puisse jamais se relever.

C'est ce qu'opéra le tout-puissant regne de ce ministre en Espagne, quoique fort court, et qui, après avoir insulté toute l'Espagne, traité Rome indignement, offensé les puissances de l'Europe, et très dangereusement le Régent en particulier, contre lequel il voulut soulever le royaume, chassé enfin honteusement d'Espagne, s'en trouva quitte, après quelques mois d'embarras, et, à l'abri de sa pourpre et de ses immenses richesses qu'il s'étoit bien gardé de placer en Espagne, figura bientôt à Rome dans les premiers emplois, et s'y moqua pleinement de la colere de toute l'Europe qu'il avoit excitée contre lui, et méprisa celle de ses maîtres qui, de la plus vile poussiere, l'avoient élevé jusqu'au point de ne pouvoir lui nuire, ni se venger de lui.

Ces fautes ne furent pas capables de dégoûter Philippe de l'abandon à un seul premier mi-

nistre; la paresse et l'habitude l'emporterent: l'Hollandois Ripperda succéda ensuite à tout le crédit d'Alberoni, et, chassé à son tour, il fut chez les corsaires de Barbarie, où il finit ses jours. Mais rien ne put tirer le Roi de son repos sur un premier ministre, dont il n'a pu se passer, qu'à la mort, au grand malheur de sa personne et de sa monarchie.

La France ne fut pas plus heureuse, et ce qui est incompréhensible au sujet d'un prince à qui rien ne manqua pour le meilleur gouvernement, ni connoissances variées, ni connoissance des hommes, ni expérience, tandis qu'il ne fut que particulier. Il connoissoit les différents Gouvernements et surtout celui de France; sa mémoire qui n'oublioit et ne confondoit jamais, étoit prodigieuse, et ses lumieres infinies; il n'avoit aucune passion dangereuse dans l'imagination; les corporelles et les autres étoient sans aucune prise sur son secret, ni sur son adminisration; son discernement étoit exquis; sa défiance extrême; sa facilité surprenante dans le travail; son éloquence naturelle et noble, avec une justesse, une facilité in-

comparable de parler en tout genre; il avoit infiniment d'esprit, et un sens si droit et si juste qu'il ne se seroit jamais trompé, si en chaque chose et en chaque affaire il avoit suivi la premiere lumiere et la premiere appréhension de son esprit. Personne n'a eu une si longue expérience que lui de l'abbé Du Bois; personne ne l'a aussi bien connu; et quand je me rappelle ce qu'il en a dit dans tous les temps de sa vie, et en le déclarant premier ministre, et encore depuis, il m'est impossible de comprendre ce qu'il en a fait, et qu'il se soit si entierement abandonné à lui.

Voilà donc monsieur le duc d'Orléans livré à un homme de néant qu'il connoissoit pleinement pour un cerveau brûlé, étroit et fougueux outre mesure; pour un fripon livré à tout manege, à tout intérêt, à tout mensonge; à qui homme vivant ne s'étoit jamais fié; qui étoit perdu de débauches, d'honneur, de réputation sur tous les chapîtres; dont les discours et manieres n'avoient rien que de rebutant, et qui sentoit le faux en tout et par-tout; homme enfin qui n'eut jamais rien

de sacré : et, à qui a connu l'un et l'autre, cette fascination ne peut paroître qu'un prodige du premier degré, augmenté par les avertissements qui venoient de toutes parts.

LIVRE SECOND.

SOMMAIRE.

I. Vie privée de Philippe d'Orléans devenu Régent. II. Ses plaisirs et ses roués. III. Ses orgies nocturnes. IV. Affaire des Pâques entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon. V. Affaires étrangeres et ses premieres liaisons avec les Anglois, du vivant de Louis XIV. VI. Les Jacobites chassés du royaume.

I.

Vie privée de Philippe d'Orléans devenu Régent.

VOILA quel étoit l'état de la Maison royale en France et en Espagne, et quels étoient les deux personnages Alberoni et Du Bois, en qui le Roi d'Espagne et, en France, le Régent avoient la plus grande confiance.

Quand la Régence fut adjugée au duc d'Orléans, l'intérieur de sa maison étoit ainsi gouverné. Les matinées du prince, destinées au travail et aux affaires, avoient pour chaque sorte d'ouvrage des heures fixes: il les commençoit seul avant de s'habiller, voyoit du monde à son lever, qui étoit court, et toujours précédé et suivi d'audiences auxquelles il perdoit beaucoup de temps, puisque ceux qui étoient chargés plus directement des affaires, le tenoient successivement jusqu'à deux heures après midi; ceux-là étoient les chefs des Conseils; La Vrilliere; bientôt après le Blanc,

dont il se servoit beaucoup pour des espionnages; ceux avec qui il travailloit sur les affaires de la Constitution qui survenoient souvent; Torcy pour les lettres de la poste; quelquefois le maréchal de Villeroy pour piaffer; une fois la semaine les ministres étrangers, et quelquefois les Conseils, entendant la messe dans sa chapelle en particulier, quand il étoit fête ou dimanche.

Les premiers temps il se levoit matin, ce qui se ralentit peu à peu, et devint après incertain et tardif, suivant qu'il s'étoit couché. Sur les deux heures ou deux heures et demie tout le monde lui voyoit prendre du chocolat: il causoit avec la compagnie, et cela duroit selon qu'elle lui plaisoit; mais le plus ordinairement ce temps n'alloit pas à demi-heure. Il rentroit, et donnoit audience à des hommes ou à des femmes; passoit chez la duchesse d'Orléans, puis travailloit avec quelqu'un, ou alloit au Conseil de Régence; et quelquefois il alloit voir le Roi, le matin rarement, mais toujours matin ou soir, avant ou après le Conseil de Régence; et en l'abor-

dant il lui parloit, et le quittoit avec des révérences et un air de respect qui faisoit plaisir à voir. Le Roi Jacques étoit traité avec les mêmes égards, ce qui apprenoit à vivre à tout le monde.

Après le Conseil, ou sur les cinq heures du soir s'il n'y en avoit point, il n'étoit plus question d'affaires, mais pour l'Opéra ou le Luxembourg, s'il n'y avoit été avant son chocolat; ou bien il alloit chez la duchesse d'Orléans, chez laquelle quelquefois il soupoit; ou il sortoit par les derrieres, ou faisoit entrer compagnie par les mêmes derrieres, ou, si c'étoit en belle saison, il alloit à Saint-Cloud, ou en d'autres campagnes, tantôt au Luxembourg ou chez lui.

Quand Madame étoit à Paris, il la voyoit un moment avant sa messe, et quand elle étoit à Saint-Cloud, il alloit l'y voir, lui rendant beaucoup de soins et de respects.

II.

Ses plaisirs et ses roués.

SES soupers étoient toujours avec des compagnies fort étranges ; avec ses maîtresses, quelquefois des filles de l'Opéra ; souvent avec la duchesse de Berry et une douzaine d'hommes, tantôt les uns, tantôt les autres, que sans façon il ne nommoit pas autrement que ses *roués*, au nombre desquels étoit *Broglio* l'aîné de celui qui est mort maréchal de France et duc ; *Nocé* et quatre ou cinq de ses officiers (mais non des premiers) ; on y voyoit aussi le duc de Brancas, Biron, Canillac, quelques jeunes gens et quelques dames de moyenne vertu, quelques gens obscurs et sans nom, mais brillants par leur esprit, ou par leurs débauches.

III.

Ses orgies nocturnes.

La chere y étoit exquise; elle s'apprêtoit dans des endroits faits exprès de plain pied, et dans des ustenciles d'argent. Eux-mêmes mettoient souvent la main à l'œuvre avec les cuisiniers, et dans les séances chacun étoit repassé, les ministres et les familiers, comme les autres, avec une liberté qui étoit une licence effrénée. Les galanteries passées et présentes de la Cour et de la ville, sans ménagement, les vieux contes, les disputes, les plaisanteries, les ridicules, rien, ni personne n'étoit épargné. Monsieur le duc d'Orléans y tenoit son coin comme les autres; mais il est vrai que très-rarement tous les propos lui faisoient-ils la moindre impression. On buvoit beaucoup et du meilleur vin; on s'échauffoit, on disoit des ordures à gorge déployée, et des impiétés à qui mieux mieux;

et quand on avoit fait du bruit, et qu'on étoit bien ivre, on s'alloit coucher. On recommençoit le lendemain; et là le Régent apprenoit tout, et par lui-même.

Du moment où l'heure du souper venoit, tout étoit tellement barricadé au dehors, que, quelque affaire qui pût survenir, il étoit inutile d'essayer de parvenir jusqu'au Régent; je ne dis pas seulement des affaires inopinées, mais de celles qui eussent le plus dangereusement intéressé l'Etat et sa personne, et cette clôture duroit jusqu'au lendemain matin.

Le Régent perdoit ainsi un temps infini en famille, en amusements et en débauches; il en perdoit encore beaucoup en audiences trop faciles, trop longues, trop étendues, et se noyoit dans de moindres détails que du temps du feu Roi, que lui et moi lui reprochions si souvent ensemble. Je l'en faisois souvenir; il en convenoit, mais il se laissoit toujours aller comme d'ailleurs à mille affaires particulieres, et quantité d'autres de manutention, de gouvernement, qu'il auroit

pu finir en une demi-heure d'examen, et plus souvent décider net et ferme; mais il les prolongeoit les unes par foiblesse, les autres par le misérable désir de brouiller, et cette maxime empoisonnée qui lui échappoit quelquefois comme favorite: *divide et impera* *).

La plupart des affaires par cette défiance générale de toutes choses et de toutes personnes, de rien devenoient des hydres dont lui-même après se trouvoit fort embarrassé. Sa familiarité et la facilité de son accès, il est vrai, plaisoit extrêmement; mais l'abus qu'on en faisoit, étoit excessif; il alloit quelquefois au manque de respect; ce qui à la fin eut des inconvénients si dangereux, qu'il ne put, quand il le voulut, réprimer des personnages qui l'embarrasserent plus qu'eux-mêmes ne s'en trouvoient embarrassés. Tels

---

*) L'événement d'une conspiration prouva que cette méthode dans la circonstance étoit plus humaine que d'exposer l'Etat à une guerre civile, si Cellamare avoit formé son parti.

furent Stair, les chefs de la Constitution, Villeroy, le Parlement en particulier, et en gros la magistrature.

Je lui représentois quelquefois tant de choses importantes à mesure que les occasions s'en offroient, que quelquefois je parois des inconvénients ; plus souvent il m'échappoit après m'être demeuré persuadé de ce que je lui disois, entraîné par sa foiblesse; et ce qui est fort extraordinaire, c'est que ni ses maîtresses, ni la duchesse de Berry, ni ses roués, au milieu de l'ivresse n'ont jamais pu savoir de lui rien d'un peu important sur quoi que ce soit de l'Etat.

Le Régent vivoit publiquement avec madame de Parabère ; il vivoit en même temps avec d'autres, et se divertissoit de la jalousie et du dépit de ces femmes; il n'en étoit pas moins bien avec toutes, et le scandale de ce sérail public, et celui des impiétés, et des ordures journalieres de ses soupers, étoit extrême et connu par-tout.

Madame de Sabran qui étoit de ces soupers, s'étoit échappée de sa mere pour épouser un homme d'un grand nom qui n'avoit rien, mais qui la mit en liberté. Il n'y avoit rien de si beau qu'elle, ni de plus régulier, agréable et touchant : elle avoit l'air et les manieres simples et naturelles ; elle étoit insinuante, plaisante, un peu débauchée, point méchante ; elle étoit ce qu'il falloit être pour être aimée du Régent, dont elle fut la maîtresse sans préjudice des autres. Le duc d'Orléans fit son mari son maître d'hôtel avec deux mille écus de rente, que madame de Sabran trouva bons à prendre pour son mari, dont elle faisoit peu de cas, et qu'elle appeloit *son mâtin.*

Soupant avec le duc et ses roués elle dit un jour que les princes et les laquais avoient été faits de la même pâte, que Dieu avoit séparée de la pâte dont il avoit fait les autres hommes.

Toutes ces maîtresses avoient en même temps leur Cour; elles pouvoient peu de

chose, n'avoient pas de part au secret des affaires, et tiroient médiocrement de l'argent.

IV.

Affaire des Pâques entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon.

En 1723, le carême commencé, je prévoyois cette année, comme les précédentes, un scandale ou un horrible sacrilege pour Pâques; c'est ce qui me fit résoudre de prendre la liberté d'en parler au duc d'Orléans. Quoique depuis long-temps je gardasse le silence sur ses débauches, après avoir perdu toute espérance là-dessus, je lui représentai que le détroit, où il alloit tomber à Pâques, me paroissoit si terrible du côté de Dieu, si fâcheux du côté du monde, que, contre ma coutume et résolution, je ne pouvois m'abstenir de lui en représenter toutes les conséquences, sur lesquelles je m'étendis à l'égard du monde; car de celui de la religion, il n'en étoit pas là.

Le

Le Régent m'écouta fort patiemment, puis me demanda avec inquiétude ce que je lui voulois proposer; alors je lui dis un expédient, non pour ôter tout scandale, mais pour le diminuer, empêcher les excès de propos auxquels il devoit s'attendre, s'il ne le prenoit pas, et qui étoit très-aisé; c'étoit d'aller passer chez lui à Villers-Coterets les cinq derniers jours de la semaine sainte, et le dimanche et le lundi de Pâques; c'est-à-dire, de partir le mardi saint, et revenir la troisieme fête de Pâques; n'y mener ni dames, *ni roués*; mais six ou sept personnes à son gré, et des personnes honnêtes avec lesquelles il pourroit encore aisément causer, jouer, se promener, et manger un maigre avec lequel il pourroit faire aussi bonne chere qu'en gras; ne point tenir de mauvais propos à table, et ne la pas allonger trop; aller le vendredi saint à l'Office, et le dimanche de Pâques à la grand'messe.

Je ne lui en demandois pas davantage, et avec cela je lui répondois de tous les discours. J'ajoutai que personne n'ignoroit ce que fai-

soient ou ne faisoient pas des princes de son élévation, que par conséquent on sauroit qu'il n'auroit point fait ses Pâques; mais qu'il y avoit toute différence entre ne les point faire tête levée, avec un air qu'on pût taxer d'insolence et de mépris, au milieu de la capitale, sous les yeux de tout le monde, et changer de lieu avec un air de respect et d'embarras.

J'ajoutai que le premier fait abhorrer un pécheur audacieux et révolte contre lui jusqu'aux libertins, et que le second donne une charitable compassion aux honnêtes gens, et arrête toutes les langues. Je m'offris donc à l'accompagner en ce voyage, s'il m'avoit agréable, et de lui sacrifier celui que j'avois coutume de faire en ce temps-là tous les ans chez moi, et je lui fis faire réflexion que cette conduite étoit celle des gens un peu marqués qui se trouvoient à Pâques embarrassés de leur personne. Je lui fis remarquer encore que ses affaires d'Etat ne seroient pas en souffrance dans des jours qui les suspendent toutes, et que la proximité de Villers-Coterets, la beauté du lieu, le nombre

d'années qu'il ne l'avoit vu, et la convenance qu'il y allât faire un tour, étoient des motifs suffisans pour l'y engager.

Le duc prit ma proposition à merveille, et s'en trouva soulagé; il ne savoit d'abord ce que je voulois lui proposer, et n'y trouva même rien que d'aisé, d'agréable: il me remercia fort d'avoir pensé à cet expédient et de vouloir aller avec lui: nous raisonnames sur ceux qu'il pourroit mener, ce qui ne fut pas difficile à trouver, et la chose fut arrêtée. Nous crûmes, lui et moi, qu'il ne falloit rien afficher d'avance, et qu'il suffiroit qu'il donnât ses ordres la semaine de la passion; nous en reparlames encore, et il étoit persuadé que ce voyage étoit sage; mais le malheur étoit que ce qu'il avoit résolu de bon, ne s'exécutoit pas toujours, parce qu'il étoit environné de fripons dont l'intérêt, pour lui plaire ou pour l'avoir, étoit de le tenir de près, ou pour des raisons encore plus perverses.

C'est ce qui arriva de ce voyage: quand je lui en parlai un ou deux jours après, le

dimanche de la passion, je trouvai un homme contraint et embarrassé, qui ne savoit que me répondre, et je sentis aisément ce qui en étoit.

Je redoublai mes efforts, je le pris par l'approbation qu'il lui avoit donnée; je le défiai de me montrer le plus léger inconvenient; j'appuyai sur les discours qu'il feroit tenir par l'audace de sauter par-dessus les Pâques au milieu de Paris, sur son ennui pendant les jours saints, s'il y vouloit garder quelque mesure, et tout ce qu'il feroit dire contre lui, s'il les passoit, comme il faisoit les autres jours; enfin je ramassai toutes mes forces pour lui représenter l'exécration d'un sacrilege, l'horreur que le monde auroit de lui, tout ce qu'il le mettroit en droit de dire, et la licence avec laquelle toutes les bouches s'en expliqueroient, même les plus libertines, et jusqu'à quel point cette horrible action éloigneroit de lui tous les gens de bien.

J'eus beau dire, je ne trouvai que du silence, du triste, du morne, de misérables raisons que je détruisis toutes; en un mot,

je vis un parti pris au premier mot qu'il s'en étoit laissé entendre, qui avoit donné l'alarme aux maîtresses et aux *roués;* et qu'on ne soit pas surpris si ce mot m'échappe souvent; le duc d'Orléans ne leur donnoit pas d'autre nom, ni même les duchesses d'Orléans et de Berry, en parlant à lui; et tous trois parlant d'eux à qui que ce fût ne les appeloient jamais autrement.

Cela avoit donné le ton, et tout le monde, sans exception, ne les appeloit que par ce terme. Ils craignirent cette fois-ci que ce prince ne s'accoutumât, comme la duchesse de Berry pénitente, à vivre avec d'honnêtes gens, et qu'à son retour ils ne fussent plus admis, et seuls, à l'ordinaire *). Les maîtresses n'eurent pas moins de frayeur, et ce beau groupe fit tant sur un prince facile, que le

*) Le duc de Saint-Simon ne dit pas qu'il vouloit dans cette solitude éloigner Du Bois et d'autres... *Note de M. de Maurepas.*

30257

voyage dès la premiere mention fut absolument rompu. Prenant congé du prince pour aller chez moi, je le conjurai de se contenir au moins pendant les quatre jours saints, et surtout de ne pas commettre un sacrilege gratuit, où il perdroit du côté du monde qu'il croiroit captiver par-là, infiniment plus qu'en s'en abstenant, parce que sa vie avant et après le déceleroit publiquement. Je m'en allai là-dessus à La Ferté, espérant du moins avoir paré le malheur; mais j'eus la douleur d'apprendre qu'après avoir passé les derniers jours de la semaine sainte moins qu'équivoquement, quoiqu'avec plus de cacherie; il avoit été à la plupart des fonctions de ces jours saints suivant l'étiquette de Monsieur, qui les passoit presque toujours à Paris; et qu'il étoit allé le jour de Pâques à la grand'messe à Saint-Eustache sa paroisse, et qu'en grande pompe il y avoit fait ses Pâques. Hélas! ce fut-là la derniere communion de ce malheureux prince, et qui lui réussit du côté du monde, ainsi que je l'avois bien prévu.

V.

Affaires étrangeres et ses premieres liaisons avec les Anglois, du vivant de Louis XIV.

Milord Stair, ambassadeur d'Angleterre en France, cherchoit des liaisons pour se rendre utile à son maître. Rémond bas intrigant, petit savant, exquis débauché, valet à tout faire, pourvu qu'il fût dans l'intrigue, et qu'il en pût pénétrer quelque chose, avoit beaucoup d'esprit, et, à force de s'être fourré dans le monde par cet esprit et ces débauches rafinées, s'attacha de fort bonne heure et à l'abbé Du Bois qui savoit faire usage de tout, et à Canillac. Il les captiva tous deux par ses respects et adulations, l'abbé pour l'intrigue, le marquis par son même goût pour l'obscure débauche grecque et par l'admiration de son esprit et capacité.

Ravi de se faire de fête, il leur vanta le génie de Stair, et à Stair l'usage qu'il pourroit

tirer d'eux auprès du duc d'Orléans. Il fit à chacun, comme en étant chargé, des avances mutuelles, et il fit si bien qu'il les mit en commerce, d'abord de civilité, par estime réciproque qui se tourna bientôt en commerce d'affaires.

Canillac avec tout son esprit avoit fort peu de sens, et un lumineux qui éblouissoit à force de frapper singulierement sur tous les ridicules, et qui tenoit chez lui la place du jugement: il avoit aussi un flux continuel de paroles, qu'une passion conduisoit toujours à l'envi plus qu'aucune autre, noyoit son raisonnement, et le rendoit presque toujours faux.

Stair bien instruit par Rémond, n'oublia rien de son côté ni respects ni protestations; c'étoit le foible de Canillac: les cajoleries continuelles de Stair le gagnerent, et il ne put résister au plaisir de sentir le caractere d'Ambassadeur ployer devant son mérite, et l'audace du personnage s'humilier devant lui; à son tour il admira son esprit, sa capacité,

ses vues : la brouillerie ouverte de Stair avec tout le gouvernement du feu Roi fut un autre attrait puissant pour Canillac qui haïssoit les gens en crédit et en place, le feu Roi, et tous ceux qu'il y avoit mis. Stair prit grand soin de l'y cultiver, et de le séduire : bientôt Canillac ne vit plus rien que par ses yeux, et son union avec le duc de Noailles lui faisant souhaiter celle de Stair avec lui, Noailles qui l'avoit conquis par la même voie qui avoit si bien réussi à Stair, avoit pour maxime de ne le contredire jamais, et de l'admirer toujours ; ainsi la connoissance fut bientôt faite, et de là les raisonnements politiques entre eux. Pour l'abbé Du Bois sa liaison fut bientôt faite aussi, et il ne la souhaitoit pas moins que Stair.

Stanhope alors étoit ministre et secrétaire d'Etat du Roi George. Il avoit autrefois passé quelque temps à Paris ; il y avoit vu l'abbé DuBois chez madame de Sandwich qui fut long-temps en France en galanterie avec l'abbé. Lui et Stanhope firent grande amitié de voyageurs et de débauche ; l'abbé le fit connoître

au duc d'Orléans, qui le vit familièrement depuis, et l'admit en quelques unes de ses parties. Stanhope et Du Bois se firent faire souvent des compliments par madame Sandwich depuis le retour de Stanhope en Angleterre. Il se trouva à la tête des troupes en Espagne, lorsque monsieur le duc d'Orléans et l'abbé Du Bois y étoient, où d'armée en armée ils eurent tout le commerce que peut permettre l'état d'ennemis.

On a vu en son lieu, combien le prince et l'abbé comptoient sur le général anglois dans ce que j'ai rapporté de l'affaire d'Espagne de monsieur le duc d'Orléans. Un autre Stanhope avoit succédé à celui-ci au commandement des troupes en Espagne, et le Lord Stanhope, connu du duc d'Orléans et de Du Bois, étoit devenu secrétaire d'Etat.

Du Bois, à qui l'ambition et le goût de l'intrigue ne laissoient pas de repos, bâtissoit en esprit sur ses anciennes liaisons avec Stanhope; il vouloit pour cela même tourner le duc d'Orléans vers le Roi George; il n'étoit

pas alors en situation auprès de lui d'y réussir: il désiroit d'apprivoiser Stair pour se procurer des occasions de parler d'affaires au Régent et de leur faire valoir leur ancienne connoissance avec Stanhope; et Stair souhaitoit pour le moins autant que Du Bois de se familiariser avec lui pour se procurer un accès personnel auprès de monsieur le duc d'Orléans et lui faire passer par l'abbé Du Bois, qu'il s'imaginoit en être à portée, quoiqu'il n'y fût point du tout encore, des choses qui feroient plus d'impression d'une autre bouche que de la sienne.

Rien n'alloit mieux à leurs vues communes, mais réciproquement ignorées, que l'union que Rémond avoit procurée, de concert avec Du Bois, de Stair et Canillac, et de celle que celui-ci avoit faite du ministre anglois avec Noailles.

Le Triumvirat étoit déjà formé avec Noailles, Canillac et Du Bois, sur la fin du regne du feu Roi; et Du Bois à cause de ses vues cachées n'oublia rien pour confirmer Canillac

dans son infatuation pour Stair, et pour y jeter le duc de Noailles. Celui-ci toujours pris par les nouveautés, et qui étoit homogene avec monsieur le duc d'Orléans, eut une forte raison et peut-être deux pour se livrer à cette complaisance : il sentoit la sécheresse des finances et l'embarras de nouer les deux bouts, et il voyoit une grande épargne à refuser tout secours au Prétendant, et à faire échouer une entreprise qu'il auroit fallu soutenir, étant heureuse, et peut-être soudoyer long-temps.

L'autre raison, que j'imagine peut-être, me regardoit. Nous avions vécu trop long-temps ensemble pour qu'il pût ignorer que j'étois parfaitement Jacobite et persuadé de l'intérêt de la France à donner à l'Angleterre une longue occupation domestique qui la mît hors d'état de songer au dehors, et d'empiéter encore sur le commerce d'Espagne et le nôtre ; et que nous n'en avions pas un moindre à n'avoir plus affaire à un Roi d'Angleterre, s'il étoit possible, qui, par ses états en Allemagne, étoit plus allemand qu'anglois,

et toujours en crainte, en brassieres, et, tant qu'il pouvoit en union avec l'Empereur.

Peut-être lui étoit-il revenu, que Stair m'avoit tourné inutilement par monsieur de Lauzun qui aimoit à voir les étrangers, et qui malgré tout ce qu'il devoit, et tout ce qu'il étoit à la Cour du Roi d'Angleterre à Saint-Germain, aimoit fort les Anglois, et voyoit Stair (qui mangeoient les uns chez les autres), et n'avoit pu me résoudre aux avances qu'il me faisoit pour Stair, et à son empressement pour nous joindre à dîner ensemble, que par de simples compliments qui ne se peuvent refuser. Pensant, comme je faisois sur l'Angleterre, je ne pouvois goûter une liaison avec l'ambassadeur de cette Cour dont l'audace et la condition me repoussoient d'ailleurs, bien plus encore depuis l'affaire de Nonancourt.

Noailles put donc comprendre qu'avec le secours de Canillac et les maneges de Du Bois il ne seroit pas difficile de tourner le Régent vers le Roi George, et qu'en venant à bout,

il ne seroit pas difficile de me rendre suspect à cet égard, et d'entamer la confiance générale dont le duc d'Orléans m'honoroit, en lui persuadant de me faire un mystere de son union avec l'Angleterre. Quoiqu'il en soit de cette raison, Noailles s'embarqua aussi avant avec Stair, que Canillac et Du Bois; et ils persuaderent monsieur le duc d'Orléans de se conduire à cet égard par une maxime purement personnelle, et conséquemment détestable.

Cette maxime étoit, que le Roi George étoit usurpateur de la Couronne, et, si malheur arrivoit au Roi, que monsieur le duc d'Orléans seroit aussi usurpateur de la Couronne de France; conséquemment même intérêt en tous les deux et raison de se cultiver l'un l'autre, de se conduire au point de se garantir les deux Couronnes mutuellement, et de ne jamais faire aucun pas qui pût le moins du monde écarter le grand objet: en quoi, ajoutoient-ils, le prince françois gagnoit tout pour assurer son espérance, tandis que l'anglois en possession, par cela même n'y gagnoit presque rien, d'autant plus qu'il n'avoit affaire

qu'à un prétendant sans biens, sans état, sans secours; au lieu que le cas arrivant, le duc d'Orléans auroit pour compétiteur le Roi d'Espagne, puissant et par mer et par terre, limitrophe de tous les côtés de la France.

Monsieur le duc d'Orléans avala ce poison présenté avec adresse par des personnes sur l'esprit desquelles il croyoit pouvoir compter, et qui lui prouverent ensuite leur esprit faux, leur incapacité, leur vain attachement, attachement toujours relatif à eux-mêmes: il avoit cependant toute la pénétration nécessaire pour voir ce piege. Ce qui le séduisit, ce fut le contour tortueux de cette politique, et point du tout le désir de régner.

VI.

Les Jacobites chassés du royaume.

ON publia donc à son de trompe une ordonnance pour faire sortir en huit jours de toutes les terres du royaume tous les *étrangers rebelles*, qui en conséquence furent recherchés

et punis avec la derniere rigueur; et *les étrangers rebelles*, c'étoient les Anglois, et ce fut un des effets du voyage à Paris du comte Stanhope.

Ce ne fut là que l'éxécution, jusqu'alors tacitement suspendue, d'une clause infame du traité fait par Du Bois avec l'Angleterre qui y gagnoit tout, et la France rien, que la plus dangereuse ignominie. Les François depuis la révocation de l'édit de Nantes réfugiés en Angleterre, ne pouvoient donner la moindre inquiétude en France où personne n'avoit droit à la Couronne que celui qui la portoit, et sa Maison d'aîné mâle en aîné: et le réciproque stipulé par ce même traité ne pouvoit avoir d'application aux François, dont pas un n'étoit rebelle ni opposé à la Maison régnante. Ce réciproque n'étoit donc qu'un voile, ou plutôt une toile d'araignée pour faire passer, non l'intérêt des Anglois, mais celui du Roi d'Angleterre et de ses ministres, qui craignoient jusqu'à l'ombre du véritable et légitime Roi, bien que confiné à Rome; et des Anglois de son parti, ou qui, par mécontentement

contentement, favorisoient ce parti sans se soucier du parti même.

La Cour sentoit que, quelque éloignement qu'eût la nation Angloise de revoir sur le trône le fils d'un Roi catholique qu'elle avoit chassé, d'un Roi qui avoit attaqué tous leurs privileges, d'un Roi élevé en France, qui y avoit pris les leçons de son pere, qui y avoit été nourri au milieu de l'exercice le plus constant, le moins contredit, du pouvoir plus qu'absolu, la nation toutefois ne désiroit pas l'extinction de sa famille, sentoit la justice de son droit, vouloit y trouver un appui, et montrer sans cesse à la Maison d'Hannover que son élévation sur le trône n'étoit que l'ouvrage de sa volonté, qui également pouvoit le chasser, et bien plus justement qu'elle n'avoit ôté la Couronne aux Stuarts, et retenir ainsi en bride perpétuelle le Roi George, sa famille, ses ministres.

La position de la France à l'égard de l'Angleterre les inquiétoit sans cesse sur les Jacobites qui s'y étoient réfugiés, par la facilité de

leur commerce et de leur intelligence en Angleterre, et par la facilité d'y passer promptement.

Quelque honteuses preuves qu'eût le gouvernement d'Angleterre de l'abandon de celui de France à ses volontés depuis que Du Bois en étoit devenu l'arbitre unique, ces habiles ministres sentoient, combien cette conduite étoit personnelle, qu'elle ne tenoit qu'au désir de la pourpre, que Du Bois espéroit du crédit du Roi George auprès de l'Empereur, qui en effet pouvoit tout à Rome; que cette conduite étoit essentiellement contraire à l'intérêt de la France et singulierement odieuse à toute la nation Françoise, grands et petits, conséquemment qu'elle pouvoit facilement changer, et qu'il étoit de l'intérêt le plus pressant de la Maison d'Hannover, et de ses ministres, de profiter de leur situation présente avec la France pour la mettre à jamais, autant qu'il étoit possible, hors des moyens de troubler l'Angleterre, d'y favoriser utilement les Jacobites, encore plus d'y faire des partis et quelques invasions en faveur des Stuarts.

Pour arriver à ce point il falloit deux choses, s'ôter toute inquiétude à l'égard de la France, pour la rendre conjointement avec eux la persécutrice publique et déclarée du ministere de la Reine Anne, et de tout le parti, qui seul avoit sauvé la France des plus profonds malheurs par la paix particuliere de Londres, par la séparation de l'Angleterre d'avec ses alliés, enfin par la paix d'Utrecht, dont la Reine Anne s'étoit déclarée la dictatrice et la maîtresse, et qui avoit sauvé la France au moment qu'elle alloit être envahie, et la Couronne d'Espagne à Philippe V., à l'instant qu'il l'alloit perdre sans pouvoir la sauver. Le ministere du Roi George avoit voulu faire sauter les têtes de ce ministere précédent, précisément pour avoir fait la paix de Londres et forcé les alliés aux conditions de celle d'Utrecht, et n'avoit cessé depuis de persécuter ce parti, à qui la France devoit publiquement et si récemment son salut et la conservation de la Couronne d'Espagne à Philippe, par complaisance pour le parti opposé, qui ne respira jamais que sa ruine radicale, et qui étoit parvenu à y toucher. C'étoit

couvrir la France d'une infamie éternelle à tous égards et la perdre tellement d'honneur, de réputation, de confiance en l'Angleterre, que c'étoit opprimer le parti qu'elle contribuoit à y accabler en reconnoissance d'en avoir été sauvée elle-même, qu'une démarche si contraire à tout honneur, pudeur, intérêt, lui aliéneroit à jamais ce parti qui l'avoit sauvée, avec plus de rage que n'en prouvoit le parti régnant qui l'avoit voulu perdre, qui pour trouver la France si déplorablement complaisante, ne l'en haïssoit pas moins, et qui par-là trouvoit le moyen de la mettre hors d'état d'en recevoir aucune inquiétude, sans toutefois avoir acheté une démarche si destructive de tout intérêt et de tout honneur, par le plus léger service, par la plus légere apparence de refroidissement avec ses alliés, que la France devoit toujours regarder comme véritablement ennemis, par la plus petite justice à l'égard de l'Espagne, par la moindre reconnoissance de la servitude, par laquelle nous avions, pour leur complaire, laissé volontairement et si préjudiciablement éteindre et anéantir notre marine; en un mot, rien autre

que d'avoir reconnu le pouvoir sans bornes de Du Bois sur son maître, et d'en pouvoir profiter pour en tirer tout, en lui faisant espérer le chapeau.

LIVRE TROISIEME.

SOMMAIRE.

I. Conseil où le Régent juge le procès des princes légitimés : chute des honneurs du duc du Maine. II. Satire des Philippiques et portrait de la Grange Chancel. III. Conspiration de Cellamare et portrait de cet ambassadeur d'Espagne. IV. Le duc de Saint-Aignan se sauve d'Espagne. V. Conseil entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon sur la rupture avec l'Espagne. VI. Mort de madame de Maintenon : histoire de son dernier veuvage. VII. Histoire du projet secret de détruire les Parlements, et raisons du duc de Saint-Simon pour les conserver.

I.

Conseil où le Régent juge le procès des princes légitimés: chute des honneurs du duc du Maine.

Le duc d'Orléans dit dans son Conseil de Régence, *qu'il avoit jugé* le procès qui s'étoit élevé entre les princes du sang, et les *légitimés*; ce fut le terme dont il usa sans y ajouter celui de *princes*: il dit qu'il avoit eu alors ses raisons pour n'en pas faire davantage, mais qu'il n'étoit pas moins obligé de faire justice aux pairs de France, qui l'avoient en même temps demandée au Roi par une requête en corps, que Sa Majesté avoit reçue elle-même, et que lui-même Régent avoit communiquée aux princes légitimés; que cette justice ne se pouvoit plus différer à un corps aussi illustre, composé de tous les grands du royaume, des premiers seigneurs de l'Etat, des personnes

les plus grandement revêtues, et dont la plus part s'étoient distinguées par les services qu'elles avoient rendus, à l'Etat; que s'il avoit estimé au temps de leur requête n'y devoir pas répondre, il ne se sentoit que plus pressé de ne plus différer une justice qui ne pouvoit plus demeurer suspendue, et que tous les pairs désiroient de préférence à tout; que c'étoit avec douleur qu'il voyoit des *gens* (ce fut son mot) qui lui étoient si proches, montés à un rang dont ils étoient les premiers exemples, rang qui avoit augmenté contre toutes les loix; qu'il ne pouvoit fermer les yeux à la vérité; que la faveur de quelques princes, et encore nouvellement, avoit interverti le rang des pairs; que ce préjudice, fait à cette dignité, n'avoit duré qu'autant que l'autorité qui avoit forçé les loix; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Epernon, ainsi M. M. de Vendôme avoient été remis en regle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs aussitôt après la mort de Henri III et Henri IV.; que Mr de Beaufort n'avoit point eu d'autre rang sous les yeux du feu Roi, ni Mr de Verneuil, que le Roi fit duc et

pair en 1663 avec treize autres, et qui furent reçus en Parlement, le Roi y tenant son lit de justice avec eux, et y prit place après tous les pairs ses anciens y séants, et n'y en a jamais eu d'autre; que l'équité, le bon ordre, la cause de tant de personnes si considérables, et la première dignité de l'Etat, ne lui permettoient pas un plus long déni de justice; que les *légitimés* avoient eu tout le temps de répondre, mais qu'ils ne pouvoient alléguer rien de valable contre la force des loix et des exemples; qu'il ne s'agissoit que de faire droit sur une requête pour un procès existant et pendant; qu'on ne pouvoit pas dire qu'il ne fût instruit; que pour y prononcer, il avoit fait dresser la déclaration dont monsieur le garde des sceaux alloit faire lecture, pour la faire enregistrer après au lit de justice que le Roi alloit tenir.

Un silence profond succéda à un discours si peu attendu, et qui commença à développer l'énigme des princes légitimés sur leur sortie du Conseil. Il se peignit un brun sombre sur quantité de visages; la colere étincela sur

celui des maréchaux de Villars, de Bezons, d'Effiat et même d'Estrées; Tallard devint stupide, et le maréchal de Villeroy perdit toute contenance. Je ne pus voir celle d'Huxelles que je regardai beaucoup, ni de Noailles, que de biais, par-ci par-là.

J'avois la mienne à composer, sur qui tous les yeux passoient successivement; car on connoît avec quelle chaleur j'avois défendu la cause des pairs contre les privileges des princes légitimés: je mis donc sur mon visage une couche de plus de gravité et de modestie. Je gouvernai mes yeux avec lenteur, et ne regardai personne en face. Dès que le Régent ouvrit la bouche, monsieur le Duc avoit déjà jeté un regard triomphant qui pensa démonter tout mon sérieux, et qui m'avertit de le redoubler et de ne pas m'exposer à trouver ses yeux sous les miens. Contenu de la sorte, attentif à dévorer l'air de tous, présent à tout et à moi-même, immobile, collé sur mon siege, compassé de tout mon corps, pénétré de tout ce que la joie peut imprimer de plus sensible et de plus vif, du trouble le

plus charmant, d'une jouissance la plus démesurément souhaitée, je suois d'angoisse de la captivité de mon transport, et cette angoisse même étoit d'une volupté que je n'ai jamais ressentie ni avant ni après ce beau jour. Que les plaisirs des sens sont inférieurs à ceux de l'esprit! et qu'il est véritable que la proposition des maux est celle-là même des biens qui les finissent! Un moment après que le Régent eut cessé de parler, il dit au garde des sceaux de lire la déclaration. Il la lut tout de suite, sans discourir auparavant, comme il avoit fait dans l'affaire précédente. Pendant cette lecture, qu'aucune musique ne pouvoit égaler à mes oreilles, mon attention fut partagée à reconnoître si elle étoit entierement la même que Millain avoit dressée, et qu'il m'avoit montrée; et j'eus la satisfaction de la trouver la même. Peu d'instants me découvrirent par la nouvelle altération de leurs visages, ce qui se passoit dans leur ame; et peu d'autres m'avertirent à l'air de désespoir qui saisit le maréchal de Villeroy, et de fureur qui surprit Villars, qu'il falloit observer ce que le désordre, dont ils ne paroissoient plus les maîtres, pouvoit leur arracher.

J'avois dans ma poche notre requête contre les princes légitimés, que je mis devant moi sur la table, et que j'y laissai ouverte au dernier feuillet, où étoient contenues toutes nos signatures imprimées en gros caracteres majuscules. Elles furent incontinent regardées par les deux maréchaux, et reconnues sans doute au farouche abattu de leurs yeux, qui succéda sur le champ, et qui éteignit je ne sais quel air de menace surtout dans Villars. Mes deux voisins me demanderent ce que c'étoit que ce papier; je le leur dis, en montrant les signatures. Chacun regarda ce bizarre papier, sans que personne s'informât de moi du fond d'une chose si reconnoissable. La seule facilité de voisinage me l'ayant fait demandé par le prince de Conti et le duc de Guiche, deux hommes qui, chacun fort différemment l'un de l'autre, ne voyoient guere ce qu'ils voyoient dans cette séance importante, j'avois balancé cette démonstration entre la crainte de trop montrer par-là que j'étois du secret, et le hasard du bruit que je voyois ces maréchaux si près de faire, et du succès que ce bruit pouvoit avoir.

Rien n'étoit donc plus propre à les contenir que l'exhibition de leur propre signature; mais en ne la faisant qu'après qu'ils auroient parlé, cela n'auroit servi qu'à leur faire honte, et point à arrêter ce qu'ils auroient excité. J'allai donc au plus sûr, et j'eus lieu de juger que j'avois fait utilement. Toute cette lecture fut écoutée avec la derniere attention, jointe à la derniere émotion. Quand elle fut achevée, le Régent dit qu'il étoit bien fâché de cette nécessité; qu'il s'agissoit de ses beaux-freres, mais qu'il devoit justice aux princes du sang; puis se tournant vers le garde des sceaux, il lui ordonna d'opiner. Celui-ci parla peu, dignement, en bons termes, mais comme un chat qui court sur de la braise, et conclut à l'enregistrement.

Son Altesse Royale regardant tout le monde, dit ensuite qu'il continueroit de prendre les avis par la tête, et fit opiner monsieur le Duc. Il fut court, mais nerveux et poli, pour les pairs; monsieur le prince de Conti fut de même avis, mais plus brievement; puis monsieur le Duc me demanda mon avis; je

fis contre ma coutume une inclination pro-, fonde, mais sans me lever, et dis qu'ayant l'honneur de me trouver l'ancien des pairs du Conseil, je faisois à Son Altesse Royale mes très-humbles remerciemens, les leurs, et ceux de tous les pairs de France, de la justice si ardemment désirée, qu'elle prenoit la résolution de nous rendre sur ce qui importoit le plus essentiellement à notre dignité, et qui touchoit le plus sensiblement nos personnes; que je la suppliois de vouloir être bien persuadée de toute notre reconnoissance, et de compter sur tout l'attachement possible à sa personne pour un acte d'équité si complet, si souhaité; qu'en cette expression sincere de nos sentimens consisteroit toute notre opinion, parce qu'étant parties; il ne nous étoit pas possible d'être juges. Je terminai ce peu de mots par une inclination profonde sans me lever, et que le duc de la Force imita seul en même temps. Je portai aussitôt mon attention à voir à qui le Régent demanderoit l'avis, pour interrompre, si c'étoit à un pair, afin d'ôter les plus légers prétextes de forme aux princes légitimés pour

en

en revenir; mais je n'eus pas cette peine: Monsieur le duc d'Orléans m'avoit bien entendu et compris, et il appela le maréchal d'Estrées. Lui et tous les autres opinerent presque sans parler, en approuvant ce qui ne leur plaisoit guere pour la plupart.

J'avois tâché de ménager mon ton de voix de maniere qu'il ne fût que suffisant pour être entendu de tout le monde, préférant même de ne l'être pas des plus éloignés, à l'inconvénient de parler trop haut; et je composai ma personne au plus de gravité, de modestie, et d'air simple de reconnoissance, qu'il me fut possible. Monsieur le Duc me fit malicieusement signe que j'avois bien dit, en me souriant; mais je gardai mon sérieux, et me tournai à examiner les autres. On ne peut rendre les mines, les contenances des assistants; ce que j'en ai dit, et les impressions qui les occupoient, se fortifierent de plus en plus. On ne voyoit que des gens oppressés et dans une surprise qui les accabloit; ils étoient concentrés, agités, quelques-uns irrités,

quelques autres bien aises, comme la Force et Guiche qui me le dit aussitôt très-librement.

Les avis pris aussitôt que demandés, le duc d'Orléans dit: „ *Messieurs, voilà donc une affaire qui a passé; la justice est faite et les droits de M. M. les pairs sont en sureté. J'ai actuellement un acte de grâce à vous proposer, et je le fais avec d'autant plus de confiance que j'ai eu soin de consulter les parties intéressées qui y veulent bien donner les mains, et que je l'ai fait dresser en sorte qu'il ne peut blesser personne. Ce que je vais exposer regarde la seule personne du comte de Toulouse. Personne n'ignore ce qui a été fait en leur faveur: il ne l'a soutenu depuis la Régence que par respect pour la volonté du feu Roi; tout le monde aussi connoît sa vertu, son mérite, son application, sa probité, son désintéressement; cependant je n'ai pu éviter de le comprendre dans la déclaration que vous venez d'entendre. La justice ne fournit point d'exception en sa faveur, et il falloit assurer le droit des pairs. Maintenant qu'il ne peut plus souffrir d'atteinte, j'ai cru pouvoir rendre par grâce, ce que j'ôte par équité, à la naissance, et faire une exception personnelle de*

Monsieur le Comte de Toulouse, qui en confirmant la règle, le laissera lui seul dans tous les honneurs dont il jouit, à l'exclusion de tous autres et sans que cela puisse passer à ses enfans, s'il se marie, et qu'il en ait, ni être tiré à conséquence pour personne sans exception. J'ai le plaisir que les princes du sang y consentent, et que ceux des pairs à qui j'ai pu m'en ouvrir, sont entrés dans mes sentimens, et ont bien voulu même m'en prier. Je ne doute point que l'estime qu'il s'est acquise, ne vous rende cette proposition agréable. Et se tournant, au garde des sceaux: *Monsieur, voulez-vous bien lire la déclaration.*» Lequel, sans rien ajouter, se mit à lire.

J'avois pendant le discours de Son Altesse Royale porté toute mon attention à examiner l'impression qu'il faisoit sur les esprits. L'étonnement qu'il y causa, fut général; il fut tel qu'il sembloit, à voir ceux à qui il s'adressoit, qu'ils ne le comprenoient point, et ils ne se remirent point de toute la lecture; ceux surtout que la précédente avoit le plus affligés, témoignoient à celle-ci une consternation, qui fit le panégyrique de cette distinction

des deux freres, en ce qu'elle affligeoit davantage ceux de ce parti.

Le premier mouvement involontaire marqua que le parti même, non l'affection des personnes, leur eût été ici un motif de consolation, au lieu que ce leur fut une très-vive irritation de douleur par l'agrandissement où cette distinction plongeoit le duc du Maine, et le privoit du secours de son frere, au moins avec grâce de la part d'un cadet si hautement distingué. Je triomphai en moi-même d'un succès si évidemment démontré ; je ne reçus pas trop bien le duc de Guiche qui me témoigna le désapprouver. Villars confondu, Villeroy enrageant, d'Effiat roulant les yeux, d'Estrées hors de soi de surprise, furent les plus marqués ; Tallard, la tête en avant, suçoit, pour ainsi dire, les paroles du Régent à mesure qu'il les proféroit, ou que le garde des sceaux lisoit. Noailles éperdu en lui-même, ne le cachoit pas, même au dehors ; d'Huxelles occupé à se rendre maître de soi, ne sourcilloit pas. Je partageai mon application entre le maintien de l'assistance et la lecture de la

déclaration, et j'eus la satisfaction de l'entendre parfaitement conforme à celle que le duc de la Force avoit dressée, et avec les deux clauses expresses du consentement des princes du Sang, et à la réquisition des pairs, que j'y fis insérer, sous prétexte d'assurer à toujours l'état personnel du comte de Toulouse, et en effet pour mettre le droit des pairs avec honneur en sureté; clauses, qui réveillerent d'une dose de plus les afflictions de ceux dont je viens de parler.

La déclaration lue, monsieur d'Orléans appuya en deux mots, et dit au garde des sceaux d'opiner. Il le fit en deux mots à la louange du comte de Toulouse. Monsieur le Duc après quelques louanges du même prince, témoigna sa satisfaction par estime et par amitié. Monsieur le prince de Conti ne dit que deux mots. Je témoignai à Son Altesse Royale ma joie de lui voir concilier la justice et la sureté du droit des pairs avec la grâce inouie qu'il faisoit à la vertu du comte de Toulouse, qui la méritoit par sa modération, sa vérité, son attachement au bien de l'Etat; que plus il avoit reconnu l'injustice du rang

auquel il avoit été élevé ; plus il s'en ren[illegible] digne, plus il étoit avan[illegible]geux aux p[illegible] céder le personnel au m[illegible] orsque l'ex[illegible]ce-
tion étoit renfermée à sa seule [illegible] avec les préc[illegible]tions si légales d[illegible] [illegible]ation, et de contribuer ainsi du [illegible] volontaire-
ment à une élévation [illegible]mple ; que j'opinois donc avec joie [illegible]trement de la déclaration, et que je ne craignois point d'y ajouter les très-humbles remercîments des pairs, puisque j'avois l'honneur de me trouver l'ancien de ceux qui étoient présents. En fermant la bouche, je jetai les yeux vis-à-vis de moi ; je remarquai aisément que mon applaudissement n'y plaisoit pas, et peut-être mon remercîment encore moins : ils y opinerent en baissant la tête à un coup si sensible ; fort peu marmoterent je ne sais quoi, entre leurs dents ; mais le coup de foudre sur la cabale fut de plus en plus senti ; et à mesure que la réflexion succéda à la premiere surprise, à mesure aussi une douleur aigre et amere se manifesta sur les visages, d'une maniere si marquée qu'il fut aisé de juger qu'il étoit temps de frapper.

II.

Satires Philippiques et portrait de La Grange Chancel.

Après [illegible] porté aux princes légitimés, le duc d'Orléans fut l'objet d'une satire aussi sanglante qu'atroce; je parle des fameuses Philippiques. Cette piece de vers fut distribuée avec une promptitude et un nombre extraordinaire. La Grange éleve et autrefois page de la princesse de Conti fille du Roi, en fut l'auteur, et ne la désavouoit pas. Tout ce que l'enfer peut vomir de vrai et de faux, étoit exprimé en beaux vers, du style le plus poétique, et avec tout l'art et l'esprit qu'on put imaginer. Monsieur le duc le sut; il voulut voir le poéme, et n'en put venir à bout, parce que personne n'osa le lui montrer. Il m'en parla plus d'une fois, et à la fin il exigea si fort que je la lui apportasse, qu'il n'y eut pas moyen de s'en défendre. Je la lui apportai donc; mais pour la lire, je déclarai que je

ne le ferois jamais. Il la prit, la lut, bas debout, dans la fenêtre de [illegible] petit cabinet d'hiver, où nous étions: il [illegible] telle qu'[illegible] étoit; car il s'arrêtoit de fo[illegible] [illegible] pour m[illegible] parler sans en paroître fort [illegible] *Voilà de la bonne poésie!* Mai[illegible] coup je le vis changer de visage, [illegible]rner vers moi, les larmes aux yeux e[illegible] se trouver mal. *Ah!* me dit-[illegible] *est trop [illegible] cette horreur est plus forte que moi.* Il étoit à l'endroit, où le scélérat montre le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le Roi, et tout près d'exécuter son crime. C'est aussi, où le poëte redouble d'énergie, de poésie, de beautés effrayantes, d'invectives, de peintures hideuses, de portraits touchants de la beauté du Roi, de sa jeunesse, de son innocence, des espérances qu'il donnoit: là se trouvoient aussi des adjurations à la France de sauver une si chere victime, etc. Je voulus profiter du morne silence où le Régent tomba, pour lui ôter cet exécrable papier; je ne pus en venir à bout. Il se répandoit en justes plaintes d'une si horrible noirceur, et en tendresses sur le Roi: puis il voulut achever sa lecture, qu'il inter-

[illegible]mpit encore plus d'une fois pour m'en parler. Je n'ai jamais vu homme si pénétré [illegible]né, accablé d'une injustice si suivie et si énorme; je m'en trouvai hors de moi: à le voir, les plus prévenus se seroient rendus à l'é[illegible] de l'innocence, et de l'horreur du crime dans [illegible]le il étoit plongé. J'eus peine à [illegible] moi-même, et j'eus toutes les peines à le remettre lui-même un peu, de cette violente secousse.

La Grange qui de sa personne ne valoit rien, bon poéte, et n'étoit que cela, s'étoit par-là insinué à Seaux, et étoit devenu favori de madame du Maine. Elle et son mari en connurent la vie, les moeurs et la scélératesse mercenaire, et surent l'employer. Il fut arrêté, et peu après envoyé aux îles Sainte-Marguerite, d'où il obtint de sortir avant la fin de la Régence; et il eut encore l'audace de se montrer partout dans Paris, et tandis qu'il y paroissoit aux spectacles et lieux publics, on eut l'impudence de répandre encore que le duc d'Orléans l'avoit fait tuer. Les ennemis du Régent et ce prince ont été infatigables; les

premiers en horreurs contre lui, et lui à plus infructueuse clémence, pour ne pas donner un nom plus expressif.

III.

Conspiration de Cellamare et portrait de cet ambassadeur d'Espagne.

Le Régent ne tarda pas à éprouver les suites de ses opérations contre les princes légitimés et contre les premieres têtes de l'ancienne Cour dont c'étoit l'ouvrage; et il ne s'agissoit de rien moins que d'une conspiration contre lui, qui se trama entre l'Espagne et la maison du duc du Maine. Les courriers qui en portoient le plan à Madrid, furent arrêtés à Poitiers, et Cellamare, qui l'avoit conduite, cachant son inquiétude, alla à une heure après midi chez Le Blanc redemander un paquet de lettres qu'il leur avoit donné par l'occasion de leur retour en Espagne et muni de passeports du Roi.

Le Blanc qui avoit sa leçon faite de plus d'une façon par l'abbé Du Bois qu'il avoit vu le matin chez lui, et, après, de monsieur le duc d'Orléans, qu'ils avoient vu ensemble, sur la conduite à tenir dans les divers cas possibles à l'égard de l'ambassadeur, lui répondit que le paquet avoit été vu, qu'il y avoit des choses importantes, et que, loin de lui être rendu, il avoit ordre de le ramener lui-même en son hôtel avec l'abbé Du Bois, qui, averti à l'instant de l'arrivée de Cellamare chez Le Blanc, y étoit promptement accouru: ils le firent donc monter dans le carrosse de Le Blanc, et y entrerent avec lui (9 Déc. 1718).

L'ambassadeur qui sentoit bien qu'un tel compliment ne se hasardoit pas sans s'être précautionné sur l'exécution, ne fit aucune difficulté, et ne perdit pas un moment de sang froid et d'air de tranquillité pendant les trois heures au moins qu'ils passerent chez lui à fouiller ses bureaux et ses cassettes, et séparer les papiers qu'ils voulurent, en homme qui ne craint rien et qui est assuré dans sa conduite. Il traita toujours Le Blanc

fort civilement: pour Du Bois avec qui il sentoit bien n'avoir rien à ménager, et que tout son complot étoit découvert, il affecta de le traiter avec mépris, jusque-là que Le Blanc se mettant après une petite cassette, *Monsieur Le Blanc, Monsieur Le Blanc,* lui dit-il, *laissez cela, ce n'est pas pour vous; mais pour l'abbé Du Bois qui est là présent.* Puis, en le regardant, il ajouta: *il a été maquereau toute sa vie, et ce ne sont là-dedans que des lettres de femmes.* L'abbé se mit à rire, n'osant se fâcher.

Ce fut apparemment un bon mot que Cellamare voulut lâcher. Il étoit vieux, avoit beaucoup d'esprit, de savoir, de capacité; et tout cela tournoit au solide. Nulle sorte de débauche ne pouvoit lui être reprochée; et toute sa galanterie n'étoit que pour le commerce du grand monde, pénétrer ce qu'il y vouloit savoir, faire et entretenir des partisans au Roi d'Espagne, semer sans imprudence des mécontentements du Régent. Voilà ce qui l'engageoit à se mêler dans les meilleures compagnies; du reste il étoit fort retiré, et occupé à lire ou à travailler.

Au moment de son arrivée chez lui avec ses deux acolytes, un détachement de mousquetaires s'empara des portes et de la maison; et quand tout fut visité, le scellé du Roi et le cachet de l'ambassadeur furent mis sur tous les bureaux et sur les cassettes qui renfermoient des papiers. L'abbé Du Bois et Le Blanc s'en allerent ensemble rendre compte au Régent, et laisserent avec l'ambassadeur les mousquetaires (pour le garder lui) les domestiques, et Du Libois gentilhomme ordinaire du Roi. Celui-ci avoit beaucoup d'esprit, et avoit presque toujours été choisi pour les commissions de cette sorte.

IV.

Le duc de Saint-Aignan se sauve d'Espagne.

Le duc de Saint-Aignan étoit alors très-désagréablement à Madrid, tant à cause de la situation des deux Cours, qu'à cause particulierement de la haine qu'Alberoni s'étoit fait un plaisir d'entretenir en Espagne contre le duc d'Orléans, en décriant ses actions,

son gouvernement, et sa conduite personnelle, et en empoisonnant jusqu'à ses démarches les plus favorables d'abord pour l'Espagne, et qui tendoient le plus à se la rapprocher.

Ce premier ministre Espagnol ne gardoit d'ailleurs plus de mesures avec le duc de Saint-Aignan, jusqu'à scandaliser toute la Cour de Madrid, même les seigneurs les moins disposés pour la France. Notre ambassadeur ne se maintenoit donc plus que par la sagesse de sa conduite, et fut ravi des ordres qui le rappeloient, lorsque la guerre fut résolue. Il demanda donc son audience de congé, et le prit de ses amis et de la Cour.

Alberoni, qui alors attendoit des nouvelles de Cellamare sur la conspiration, vouloit être maître de la personne du duc, pour, en cas d'accident, mettre à couvert celle de Cellamare. Il différa donc cette audience de congé. A la fin, Saint-Aignan pressé par des ordres réitérés, et plus positifs depuis qu'on se doutoit qu'il arriveroit dans peu un éclat sur Cellamare, parla ferme au Cardinal, et lui déclara que

l'on ne vouloit pas lui accorder son audience, il s'en passeroit. Alberoni en colere, lui répondit, en le menaçant, qu'il sauroit bien l'en empêcher; et Saint-Aignan, sage et contenu, voyant à quel homme il étoit exposé, et jugeant du mystere à le retenir à Madrid, prit si bien et si secrettement son temps et ses mesures, qu'il partit la nuit même, gagna du pays avec son plus nécessaire bagage, et arriva au pied des Pyrénées avant qu'on eût pu le joindre: et comme il se doutoit qu'Alberoni, homme sans mesures, enverroit pour l'arrêter, Saint-Aignan avancé ne jugea pas à propos de s'y exposer; et dans l'embarras des voitures parmi les montagnes, lui et la duchesse, suivis d'une femme, de trois valets, conduits par un guide assuré, se mirent sur des mules pour gagner Saint-Jean pied-de-port, sans s'arrêter que pour manger. Il ordonna à son équipage d'aller à Pampelune à l'aise, et mit dans son carrosse une femme de chambre et un valet intelligents, avec ordre de se dire l'ambassadeur et l'ambassadrice, en cas qu'on les arrêtât, et de crier bien haut. La chose arriva: ils jouerent bien

leur rôle, et ceux qui les arrêterent, dépêcherent l'avis de leur capture à Madrid, et la garderent bien à Pampelune. Le duc et la duchesse arrivés à Saint-Jean pied-de-port, envoyerent chercher du secours à Bayonne, où ils se rendirent en sureté; et s'y reposerent de leurs fatigues. Le duc en donna avis au Régent par un courrier, et envoya dire son arrivée à Bayonne au gouvernement de Pampelune, et le pria de lui envoyer ses équipages. On y fut honteux d'avoir été dupé: les équipages furent envoyés; mais Alberoni, lorsqu'il le sut, entra dans un si furieux emportement qu'il fit châtier la méprise.

V.

Conseil entre les ducs d'Orléans et de Saint-Simon sur la rupture avec l'Espagne.

La rupture avec l'Espagne, après de telles affaires, se préparoit, toujours par les menées secrettes de l'abbé Du Bois, qui n'en laissoit rien voir à personne que ce qu'il ne pouvoit cacher,

cacher, pas même à ses affidés. Malgré cela, un après-dîner que je fus au palais royal pour mon travail ordinaire tête à tête, comme j'avois accoutumé un jour au moins de chaque semaine, le Régent me dit qu'avant de commencer il avoit une chose importante à me dire, sur laquelle il vouloit raisonner avec moi à fond. Il m'expliqua alors la maniere dont il étoit avec l'Empereur, l'Angleterre et l'Espagne, et combien il étoit pressé de se déclarer ouvertement et par les armes contre la derniere. Après avoir bien écouté son récit, je le fis souvenir de ce que je lui avois prédit à l'Opéra, quand tête à tête nous y agitames dans sa petite loge l'affaire des subsides secrets, et je lui rappelai fort en détail tout ce que je lui avois allégué alors contre la rupture avec l'Espagne, dont il avoit été si bien convaincu qu'il n'avoit persisté à donner les subsides, contre mon avis, que dans la prétendue certitude du secret et de nul danger d'engagement plus fort, ni que les choses pussent aller trop loin de la part de l'Empereur et de l'Angleterre contre l'Espagne; choses que je lui avois toujours fortement

contestées. La rupture, à laquelle il étoit violemment poussé par l'abbé Du Bois, fut discutée. Le Régent ne trouva pas de réponses valables à mes raisons, mais il étoit embarrassé de l'Empereur, enchanté de l'Angleterre, et, plus que tout, entraîné par sa foiblesse pour Du Bois, qui comptoit la fortune après laquelle il soupiroit avec de si vifs élans, et étoit indissolublement attaché à la rupture. Voyant donc le Régent convaincu, mais point persuadé, et gémissant intérieurement des chaînes dans lesquelles il se sentoit entravé, j'imaginai tout à coup de les lui faire rompre par quelque chose d'extraordinaire. Je lui dis donc de ne pas s'effaroucher d'une supposition impossible, de m'écouter tout du long, et de suivre mon raisonnement. „ S'il vous „ étoit aussi évident, lui dis-je, qu'il y eût, „ quelque part, à portée de vous, un devin „ ou un prophete, comme il est évident que „ cela n'est pas; n'est-il pas vrai qu'il y „ auroit de la folie d'entreprendre une guerre, „ sans avoir su de lui quel en seroit le suc„ cès? et si le prophete ne vous annonçoit „ que places et batailles perdues, n'est-il

» pas vrai que vous n'entreprendriez pas cette
» guerre? et moi, je vous dis que, sur celle
» dont il s'agit, votre résolution devroit être
» aussi fortement la même, si cet homme ne
» vous promettoit que merveilles et succès.
» Dans tous les cas vous affoiblissez l'Etat;
» vous agrandissez ses ennemis naturels, qui
» vous entraînent à la guerre; vous tentez
» toute une nation, accoutumée, depuis qu'elle
» existe dans le pays où elle est, à l'aînesse
» dans la maison de ses rois; vous hasardez
» un pouvoir précaire, et vous donnez lieu de
» publier que vous ne l'employez que pour
» votre intérêt personnel et pour acheter un
» appui étranger contre les droits de Phi-
» lippe V. sur la France, dont, par-là, vous
» avouez la force et votre crainte; et au cas
» d'heureux succès, que les mêmes puissan-
» ces vous forcent à pousser plus loin que
» vous ne voudrez, ou en seriez-vous, si le
» Roi d'Espagne, à bout de moyens et de
» dépit, vous laissoit faire, entroit en France
» désarmé, publioit qu'il vient se livrer aux
» François qui l'ont mis et maintenu sur le
» trône, qui sont les sujets de ses peres et de

» son propre neveu paternel, qu'il ne revient » que pour en prendre la Régence que sa » naissance lui donne, si-tôt que son absence » ne l'en exclut plus, et s'arracher, lui, sa » nation, et son héritage à un gouverneur, tel » qu'il lui plaira de le représenter? Je ne sais, » quelle seroit la révolution; mais je vous » confesse, Monsieur, à vous tout seul, que » moi, qui n'ai été connu du Roi d'Espagne » que pour avoir joué aux barres avec lui, et » à d'autres jeux de l'enfance, moi, qui suis à » vous depuis toute ma vie, et qui savez » à quel point j'y suis, et qui ai tout à at- » tendre de vous et rien de nul autre; je » vous confesse, dis-je, que, si les choses en » venoient à ce point, je prendrois congé » de vous avec larmes, j'irois trouver le Roi » d'Espagne, et le tiendrois pour le vrai Régent. » Que si moi, tel que je suis pour vous, » pense et sens de la sorte, qu'espéreriez- » vous de tous les autres François? «

La sincérité et la force de ce discours accabla le Régent: il tint long-temps la tête entre les deux mains et les coudes sur son bureau,

comme il se mettoit, quand il étoit en peine; puis il avoua que j'avois raison, et que je lui rendois service de lui parler de la sorte. Là-dessus monsieur le Duc entra: le Régent le mena dans la galerie, et je demeurai seul. La visite de monsieur le Duc étant très-courte, nous nous réunimes Mr le Régent et moi, et j'ajoutai que je croyois en avoir assez dit, pour le persuader de ne pas tomber dans le précipice par les pieges de Du Bois, qui de l'un à l'autre l'y engageoit... Le Régent me protesta qu'il le mettroit dans un cachot, s'il osoit vouloir faire un pas vers la pourpre, et convint de ne pas devoir rompre avec l'Espagne; je tâchai de l'y affermir, puis je lui dis: „Vous voilà donc bien persuadé et „ convaincu; mais je ne serai pas sorti que „ Du Bois vous reprendra, vous retournera, „ verra que c'est depuis que je vous ai entre- „ tenu que vous ne voulez plus vous déclarer „ contre l'Espagne; il fera si bien qu'il vous „ changera, et vous tiendra de si près qu'il „ viendra à bout de ce qu'il s'est mis dans la „ tête, et vous fera déclarer contre l'Espagne. Le Régent m'assura que sa résolution de n'en

„ rien faire étoit si bien prise, que rien ne le
„ feroit changer ; et toutefois au bout de huit
„ jours la guerre fut déclarée à l'Espagne.

Pendant ces huit jours je fis ce que je n'ai jamais fait durant la Régence ; j'allai trois ou quatre fois chez le duc d'Orléans, et, ce qui ne m'est jamais arrivé qu'alors, jamais je ne pus le voir : l'inquiétude de la guerre, qui m'y avoit conduit, augmenta par cette clôture où je vis bien que Du Bois le tenoit fermé pour moi. Je lui écrivis pour lui demander à le voir; point de réponse : je récrivis de nouveau ; il me fit dire que quand il pourroit me voir, il me le manderoit. Je jugeai la chose faite, et ne me trompai pas. Le jour où la chose éclata, il me manda qu'il me verroit; et je trouvai, en y allant, un homme, la tête basse, et qui de honte n'osoit me regarder: mon abord fut froid aussi ; notre silence dura long-temps ; il le rompit en me disant : *Que dirons nous ?* „ Rien (répondis-je): aux par-
„ tis pris il n'y a plus à parler ; il n'y a qu'à
„ souhaiter que vous vous en trouviez bien :
„ du reste je vous supplie de croire que pour

» quelque intérêt particulier ou personnel que
» ce pût être, je ne vous aurois pas pour-
» chassé, comme j'ai fait inutilement depuis
» huit jours; mon goût n'est pas de forcer les
» portes, mais mon attachement et mon devoir
» devoient me faire sortir de mon naturel.
» Vous n'avez pas voulu me voir; je m'en
» lave les mains. «

VI.

Mort de madame de Maintenon; histoire de son dernier veuvage.

Le samedi au soir, 15 Avril 1719, veille de la Quasimodo mourut à Saint-Cyr madame de Maintenon. Quel bruit cet événement eût causé en Europe, s'il fût arrivé quelques années plutôt! On l'ignora peut-être à Versailles, qui en est si proche: à peine en parla-t-on à Paris.

On s'est tant étendu sur cette femme trop et si malheureusement fameuse, à l'occasion de la mort du Roi, qu'il ne reste rien à en

dire que depuis cette époque. Elle a tant, si puissamment, si funestement figuré pendant trente-cinq ans sans la moindre lacune, que tout, jusqu'à ses dernieres années de retraite, est curieux. Elle se retira à Saint-Cyr au moment même de la mort du Roi, et eut le bon sens de s'y réputer morte au monde, et de n'avoir jamais mis le pied hors la clôture de cette maison. Elle ne voulut voir personne du dehors, sans exception que du très-petit nombre dont on va parler, ni rien demander, ni recommander à personne, ni se mêler de rien où son nom pût être mêlé.

Les dames de Caylus, de Dangeau et de Levi étoient admises, mais peu souvent; et les deux dernieres rarement à dîner. Le cardinal de Rohan la voyoit toutes les semaines; le duc du Maine aussi, et passoit trois ou quatre heures tête à tête avec elle. Tout lui rioit, quand on le lui annonçoit; elle embrassoit son mignon avec tendresse, quoiqu'il sentît mauvais et bien fort. Elle voyoit aussi assez souvent le duc de Noailles, dont elle paroissoit se soucier médiocrement, de sa

femme encore moins, quoique sa propre nièce, qui y alloit fort rarement, et d'un air contraint et mal volontiers; aussi la réception étoit pareille. Le maréchal de Villeroy y alloit aussi souvent qu'il en avoit le temps, et toujours avec un grand accueil. On n'y voyoit presque point le cardinal de Bissy, mais quelques évêques obscurs et fanatiques, assez souvent l'archevêque de Rouen, d'Aubigny, Bloin de temps en temps, et l'évêque de Chartres, Mérinville diocésain et supérieur de la maison, une fois la semaine. Quand la Reine d'Angleterre étoit à Saint-Germain, elle alloit dîner avec elle; mais de Chaillot, où elle passoit des temps considérables, elle n'y alloit pas. Elles avoient chacune leur fauteuil égal et vis-à-vis l'un de l'autre: à l'heure du dîner on mettoit une table entre elles deux, leur couvert, les premiers plats et une cloche. C'étoit les jeunes demoiselles de la chambre qui faisoient tout ce ménage, et qui leur servoient à boire, des assiettes, et un nouveau service, quand la cloche les appeloit, sur quoi la Reine leur témoignoit toujours quelques bontés; puis elles ôtoient tout de la chambre, apportoient et remportoient

le café: la Reine y passoit deux ou trois heures tête à tête, puis elles s'embrassoient. Madame de Maintenon faisoit trois ou quatre pas en la recevant, en la reconduisant; et les demoiselles qui étoient dans l'antichambre l'accompagnoient à son carrosse, et l'aimoient fort, parce qu'elle leur étoit fort gracieuse: elles étoient charmées surtout du cardinal de Rohan qui ne venoit jamais les mains vides, et qui leur apportoit des pâtisseries et des bonbons pour les régaler plusieurs jours; toutes ces bagatelles faisoient plaisir à madame de Maintenon.

Il est vrai pourtant qu'avec le peu de visites, qui ne se hasardoient point, qu'elle n'en marquât le jour, l'heure, qu'on envoyoit lui demander (excepté son mignon, toujours reçu à bras ouverts), il arrivoit rarement des journées, où elle n'eût personne. Ces temps-là et les vides des matinées étoient remplis par beaucoup de lettres qu'elle recevoit, et de réponses qu'elle faisoit, presque toutes à des supérieurs de communautés de prêtres ou de séminaires, à des abbesses, même à de simples religieuses; car le goût de direction se

montra toujours dans tout : et comme elle écrivoit bien et facilement, elle se plaisoit à dicter ses lettres, et toutes comme si elles eussent dû être imprimées. Tous ces détails, je les ai sus de madame de Thibouville qui étoit Rochechouart, sans aucun bien, et mise enfant à Saint-Cyr.

Madame de Maintenon, outre ses femmes de chambre (car nul homme de ses gens n'entroit dans la clôture), avoit deux ou trois anciennes demoiselles et six jeunes pour être dans sa chambre, dont, vieilles et jeunes, elle changeoit quelquefois. Mademoiselle de Rochechouart fut une des jeunes qu'elle prit en amitié et en une sorte de petite confiance, autant que son âge pouvoit le lui permettre ; et comme elle lui trouvoit de l'esprit et la main bonne, c'étoit à elle qu'elle dictoit, et elle n'est sortie de Saint-Cyr qu'après la mort de madame de Maintenon qu'elle a toujours fort regrettée, quoiqu'elle ne lui ait rien donné. Le mariage que son manquement total de bien fit faire pour elle à d'Antin, qui l'eut toujours chez lui depuis sa sortie de Saint-Cyr,

ne fut pas heureux. Thibouville mangea son bien à ne rien faire, quoique très-considérable, vendit son régiment, dès que la guerre pointa, et se conduisit de façon que sa femme n'eut de ressource qu'à se retirer chez l'évêque d'Evreux son frere. La maison de campagne de l'évêque n'est qu'à cinq lieues de La Ferté ; nous voisinions continuellement, et ils passoient souvent des mois à La Ferté. Ce détail est peu intérressant; mais ceux que je n'ai pas vus ou maniés moi-même, je veux les citer, comment je les ai, et d'où je les ai pris.

Madame de Maintenon, comme à la Cour, se levoit matin, et se couchoit de bonne heure; ses prieres duroient long-temps; elle lisoit aussi elle-même des livres de piété; quelquefois elle se faisoit lire quelque peu d'histoire par ses jeunes filles, et se plaisoit à les faire raisonner dessus, et à les instruire; elle entendoit la messe d'une tribune tout contre sa chambre, souvent quelques offices, rarement dans le Choeur: elle communioit, non comme le dit Dangeau dans ses mémoires, ni tous les

deux jours, ni à minuit; mais deux fois par semaine, ordinairement entre sept et huit heures du matin, puis revenoit dans sa tribune, où, ces jours-là, elle demeuroit plus long-temps. Son dîner étoit simple, mais délicat et recherché dans sa simplicité, et très-abondant en tout.

Le duc de Noailles, et, après, Mornay et Bloin ne la laissoient pas manquer de gibier de Saint-Germain et de Versailles, ni ses bâtiments de fruit. Quand elle n'avoit point de dames de dehors, elle mangeoit seule, servie par les demoiselles de sa chambre dont elle faisoit mettre quelques unes à table trois ou quatre fois l'année tout au plus.

Mademoiselle d'Aumale qui étoit vieille, et qu'elle avoit eue long-temps à laCour, n'étoit pas de ce côté-là plus distinguée : il y avoit un souper neuf pour mademoiselle d'Aumale et les demoiselles de la chambre, dont elle étoit comme la gouvernante.

Madame de Maintenon ne prenoit rien le soir. Quelquefois dans les fort beaux jours,

sans vent, elle se promenoit un peu dans le jardin. Elle nommoit toutes les supérieures, premieres et subalternes, et les officieres : on lui rendoit un compte succinct du courant ; mais de tout ce qui étoit au delà, la premiere supérieure prenoit ses ordres. Elle étoit appelée *Madame* tout court dans la maison ; et quoiqu'elle eût des manieres douces et honnêtes envers les dames de Saint-Cyr, et de bonté avec les demoiselles, toutes trembloient devant elle. Il étoit très-rare qu'elle en vît d'autres que les supérieures et les officieres ; encore n'étoit-ce que lorsqu'elle en envoyoit chercher, ou, encore plus rarement, quand quelqu'une se hasardoit de lui faire demander une audience, qu'elle ne refusoit pas. La premiere supérieure venoit chez elle, quand elle vouloit ; mais sans en abuser. Elle lui rendoit compte de tout, et recevoit ses ordres sur tout ; et madame de Maintenon ne voyoit guere qu'elle.

Jamais abbesse, fille de France, comme il y en a eu autrefois, n'a été si absolue, si pleinement obéie, si crainte, si respectée ; et

avec cela elle étoit aimée de presque tout ce qui étoit à Saint-Cyr. Les prêtres du dehors étoient dans la même dépendance. Jamais devant ses demoiselles elle ne parloit de ce qui pouvoit concerner le Gouvernement ou la Cour; assez souvent elle s'entretenoit du feu Roi avec éloge, mais sans rien pénétrer, et ne parlant jamais des intrigues, des cabales, ni des anciennes affaires.

Lorsqu'après la déclaration de la Régence, monsieur le duc d'Orléans alla voir madame de Maintenon, elle ne lui demanda que sa protection pour Saint-Cyr. Il l'assura que les quatre mille livres que le feu Roi lui donnoit, tous les mois, lui seroient payées avec exactitude; cela fut ponctuellement exécuté; ainsi elle avoit du Roi quarante huit mille livres de pension. Je ne sais même si elle n'avoit pas conservé celle de gouvernante des enfants du Roi et de madame de Montespan, quelques autres de ce temps-là, et les appointements de seconde dame d'atours de madame le Dauphine de Baviere, comme la maréchale de Rochefort premiere dame d'atours de la

même princesse conservoit les siens, et comme la duchesse d'Arpajon avoit touché les siens tant quelle vécut, depuis la mort de la Dauphine de Baviere.

Outre cela, elle jouissoit de la terre de Maintenon et de quelques autres biens. Saint-Cyr étoit chargé par sa fondation, de la loger, elle et tous ses domestiques et équipages, et de les nourrir, gens et chevaux tant qu'elle en voudroit avoir; pour rien, aux dépens de la maison: ce qui fut fidellement exécuté, jusqu'au bois, bougie, charbon, chandelle; en un mot, sans que pour elle, ni pour pas un de ses gens, ni chevaux, il lui en coutât un sou, que pour l'habillement de sa personne et de sa livrée. Elle avoit au dehors un maître d'hôtel, un valet de chambre, des gens pour l'office et la cuisine, un carrosse, un attelage de sept ou huit chevaux, et un ou deux de selle; et au dedans mademoiselle d'Aumale, ses femmes de chambre, et les demoiselles dont on a parlé, mais qui étoient de Saint-Cyr. Toute sa dépense n'étoit donc qu'en bonnes œuvres et en gages de ses domestiques.

J'ai

J'ai souvent admiré que les maréchaux d'Harcourt, si intrinséquement lié avec elle, de Tallard et de Villars, qui lui devoient tout, madame du Maine et ses enfants pour qui elle avoit fait fouler aux pieds toutes les loix divines et humaines, le prince de Rohan, &c., ne l'ayent jamais vue.

La chute du duc du Maine au lit de justice des Tuileries, lui donna le premier coup de mort. Ce n'est pas trop présumer que de se persuader qu'elle étoit bien instruite des mesures et des desseins de ce mignon, et que cette espérance l'ait soutenue; mais quand elle le vit arrêté, elle succomba. La fievre continue la prit, et elle mourut à quatre-vingt trois ans, avec toute sa tête et son esprit. Les regrets de sa perte qui ne furent pas universels dans Saint-Cyr, n'en passerent guere les murailles; je n'ai su qu'Aubigny archevêque de Rouen, son prétendu cousin, qui fut assez sot pour en mourir.

VII.

Histoire du projet secret de détruire les Parlements, et raisons du duc de Saint-Simon pour les conserver.

D'autres affaires occuperent le Régent; car le parlement, plus irrité du lit de justice des Tuileries qu'abattu, étoit revenu de son étourdissement après quelque temps d'inaction et de crainte. Il trouva dans la conduite du Régent à l'égard du duc du Maine, de quoi se rassurer; il ne s'appliqua donc plus qu'à éluder tout ce qui le regardoit dans les enregistrements que le Roi avoit fait faire en sa présence.

Cette compagnie est très-conséquente pour ses intérêts: elle se prétend, quoique très-absurdement, la modératrice de l'autorité des Rois mineurs, même majeurs; et, quoique si souvent battue sur ce point, elle n'a garde de l'abandonner.

De cette maxime factice, elle en tire une autre sur les enregistrements. Elle ne les prend point comme une publication, qui oblige parce qu'elle ne peut être ignorée: elle n'en regarde point la nécessité comme étant celle de la notoriété, de laquelle résulte l'obéissance à des loix qu'on ne peut pas ignorer; mais elle prétend que l'enregistrement est dans les loix et les ordonnances l'addition ultérieure d'une autorité nécessaire, qui peut faire les loix, les ordonnances, etc., mais qui, en les faisant, ne peut les faire valoir, ni les faire exécuter sans le concours de la seconde autorité, qui est celle que le parlement ajoute par son enregistrement à l'autorité du Roi, laquelle par son concours rend celle-ci exécutoire, sans laquelle l'autorité du Roi ne le seroit pas.

De cette dernière maxime suit, dans les mêmes principes, que tout effet d'autorité nécessaire, mais forcé, est nul de droit; par conséquent que tout ce que le Roi porte au parlement, et y fait enregistrer par crainte et par force, est vainement enregistré et nul

de droit; enfin qu'il n'y a d'enregistrement valable, et donnant aux édits, déclarations, etc., l'addition nécessaire à l'autorité du Roi qui les a faits, l'autorité qui les passe en loi, et qui les rend exécutoires, que l'enregistrement libre; et qu'il n'est libre qu'autant que ce qui se passe, et ce qui se porte au parlement pour y être enregistré, y a été communiqué, examiné et approuvé, ou que porté directement par le Roi au lit de justice, y est, non pas approuvé, parce que nul n'ose parler, mais discuté en pleine liberté pour être admis ou rejeté.

Dans cet esprit, il étoit très-naturel et parfaitement conséquent que non-seulement le parlement ne se crût pas tenu d'observer rien de tout ce qui avoit été enregistré au lit de justice des Tuileries, malgré lui et contre ses prétentions; mais encore qu'il se crût en droit d'agir d'une maniere toute opposée à la teneur de ce qui y avoit été ainsi enregistré.

C'est aussi ce que le parlement fit pas à pas avec toute la suite et la fermeté possibles et

toute la circonspection qui pût assurer l'effet de son intention, en s'opposant à tous les divers enregistrements nécessaires aux opérations de Law, et sous toutes les formes.

Le Régent étoit exactement informé et très-peiné de cette conduite, et Law infiniment embarrassé; car il avoit bien des maneges et des opérations à faire qui demandoient un parlement : et il avoit affaire à un Régent qui n'aimoit pas les tours de force, et qui sembloit épuisé sur ce point par ceux où il avoit été contraint d'avoir recours.

Dans cette perplexité Law imagina de trancher ce noeud gordien : déjà il se trouvoit au plus haut point de son papier; le feu du François y étoit, il n'y avoit que peu de gens, en comparaison du grand nombre, qui préférassent de l'argent à ce papier. Il proposa donc au Régent de rembourser, avec ce papier, toutes les charges du parlement, de gré ou de force, et d'ôter la vénalité des charges, qui a fait tant crier autrefois, et qui nécessairement entraîne de si grands

abus; de les remettre toutes en la main du Roi pour n'en plus disposer que gratuitement, comme avant que les charges fussent vénales; de rendre ainsi le Monarque maître du parlement, établissant de simples commissions que le Roi donneroit pour le tenir, d'une vacance à l'autre, et qui seroient ou continuées ou changées, à chaque tenue du parlement, en faveur des mêmes ou d'autres sujets, selon son bon plaisir.

Un spécieux si avantageux éblouit le Régent; le duc de la Force appuya cette idée, de concert avec l'abbé Du Bois qui n'y vouloit pas trop paroître, mais qui faisoit agir; et qui, dans la crainte de revers, se tenoit derrière la tapisserie, d'où il dirigeoit ses émissaires: il trouvoit lui-même son compte à ce remboursement dans la vue de se rendre maître absolu du Gouvernement sous le nom du Roi majeur. Mais il sentoit tous les hasards de la transition, et ne vouloit pas se commettre.

Law, qui venoit chez moi tous les mardis matin, ne m'avoit pas ouvert la bouche sur

rien qui pût me faire sentir ce projet; j'ai quelque lieu de croire qu'ils n'oserent se hasarder à un examen de ma part, et qu'ils voulurent surprendre ce qu'ils pourroient de mon goût, de ma haine, de mon intérêt, par la proposition que m'en feroit le Régent, et m'engager, comme à l'improviste, à une approbation qui se tourneroit incontinent en impulsion.

C'est ce qui m'a toujours porté à croire que ce fut de cet artifice que vint au Régent la volonté de me consulter là-dessus. Ils me connoissoient pour un des hommes qui portoit le plus impatiemment les prétentions et entreprises sur l'autorité royale, et qui, par attachement à ma dignité, demeurois le plus ouvertement et le plus publiquement ulcéré de toutes les usurpations que cette compagnie lui avoit faites, et de tout ce qui s'étoit passé en dernier lieu, sous le bonnet, vers les fins du feu Roi et depuis sa mort. C'étoit aussi par-là que le Régent, dont les soupçons n'épargnerent pas les plus honnêtes gens, avoit regardé de cet oeil tout ce que je lui avois dit

dans les commencements des entreprises du parlement sur son autorité, et que j'étois demeuré depuis, à cet égard, dans un silence entier et opiniâtre avec lui, et qui n'avoit été que forcément rompu de ma part, quand il me parla du lit de justice, peu avant qu'il fût tenu aux Tuileries.

Les mêmes raisons, soupçons naturels du Régent, devoient l'éloigner de me parler du remboursement du parlement, s'il n'y avoit été poussé d'ailleurs; mais si j'étois celui, contre lequel, à son sens, il devoit être le plus en garde, c'étoit, à ce qu'il pouvoit sembler aux intéressés, un coup de partie que d'engager le Régent à consulter un homme qu'ils comptoient si fait exprès pour seconder leurs désirs, et qui rassembloit en soi tout ce qu'il falloit pour les faire réussir pleinement et promptement.

Quoiqu'il en soit, une heure après dîner que je travaillois à mon ordinaire tête à tête avec le Régent, il se mit sur le parlement, sans que rien y eût donné lieu, et

voulut me conter et expliquer les entraves que cette compagnie lui donnoit sans cesse, le peu de compte qu'elle faisoit publiquement du lit de justice des Tuileries, le peu de fruit qu'il en tiroit; puis tout de suite il me proposa l'expédient qu'on lui avoit trouvé, et en même temps il tira un mémoire bien raisonné du projet, dont, jusqu'à ce moment, il ne m'étoit parvenu la moindre chose.

J'entrai fort dans les plaintes du Régent de la conduite du parlement et dans les raisons de le ranger à son devoir: et à l'égard de l'autorité royale je n'oubliai pas d'alléguer les causes personnelles de mon désir de le voir mortifié et remis dans les bornes où il devoit être, et les avantages que ma dignité ne pouvoit manquer de trouver dans l'exécution de ce projet.

Mais j'ajoutai tout de suite qu'au premier abord ce projet me paroissoit d'un côté *injuste*, de l'autre *bien hardi;* et que ce n'étoit pas là une matiere à prendre une résolution sans beaucoup de mûres délibérations, et

sans en avoir bien pesé et reconnu les grandes suites et l'importance très-étendue. Il ne m'en laissa pas dire davantage, et il voulut lire d'abord le mémoire de suite et sans interruption, malgré sa mauvaise vue, puis une seconde fois, en s'arrêtant, et raisonnant dessus.

Cette premiere lecture me confirma dans l'éloignement que j'avois conçu du projet dès sa premiere proposition, et que je n'avois pu cacher. Quand ce fut à la seconde lecture, je raisonnai, et réfutai le Régent, qui, surpris de me voir contraire, mais entraîné, et enchanté du projet, ne fut pas content de ma résistance; il me témoigna sa surprise, et n'oublia rien pour me piquer, et ramener par l'intérêt de ma dignité: il me dit qu'il falloit donc laisser le parlement le maître, ou en venir à bout par l'unique moyen qu'on en avoit; puis il se répandit sur l'odieux de la vénalité, sur le bonheur public que ce changement apporteroit, sur les acclamations qu'on en devoit attendre.

Le voyant si prévenu et reployer le mémoire pour le remettre dans sa poche, je vis tout le danger où l'on alloit l'embarquer, et je lui dis qu'encore qu'il y eût fort longtemps que nous en étions là sur cette matiere, elle étoit (soit pour, soit contre) trop importante pour n'être pas examinée plus mûrement; que j'avois dit ce qui s'étoit d'abord présenté, et qu'en y pensant tout seul, je ferois mes réflexions sur le mémoire, et que je changerois peut-être d'avis; que je le souhaitois passionnément pour lui complaire, pour l'intérêt de ma dignité, pour l'extrême plaisir de ma vengeance personnelle contre le parlement; mais qu'il ne devoit pas oublier aussi ce que je lui avois protesté en plus d'une occasion, ce qu'il m'avoit vu pratiquer si fermement, quoique presqu'aussi inutilement, dans celle du changement de main de l'éducation du Roi, et celle de la réduction des princes légitimés au rang et ancienneté de leur pairie; que je lui répétois en celle-ci, que j'aimois mieux ma dignité que ma fortune, mais que l'une et l'autre ne me seroient jamais rien en comparaison de l'État.

Je le priai ensuite de me laisser emporter le mémoire pour le considérer à mon aise : il y consentit à condition qu'il ne seroit vu que de moi seul, et me le donna, avec promesse de le lui rapporter le surlendemain, sans m'avoir jamais voulu accorder un plus long temps.

Je tins parole, et je fis plus ; car je fis de ma main une réponse si péremptoire au Régent qu'il fut convaincu *que ce projet étoit la chimere du monde la plus dangereuse.* Il n'en fut plus parlé. Ceux qui l'avoient conseillé, trouverent le Régent si armé contre leurs raisons qu'ils n'y trouverent pas de répliques, et se continrent dans le silence, mais pas pour toujours.

Outre les raisons contre le remboursement qui persuaderent le Régent, j'en avois d'autres. La premiere est que, quelque fausses et absurdes que soient les maximes du parlement et quelques abus séditieux qu'il en ait fait, surtout dans la minorité du feu Roi Louis XIV, il ne falloit pas oublier *le service*

essentiel qu'il rendit dans le temps de la Ligue; ni se priver d'un pareil secours dans des temps qui pourroient revenir; *ni ôter toute entrave aux excès de la puissance royale, si souvent exercée avec tyrannie par des ministres, des favoris, des maîtresses, des valets même pour leurs interêts particuliers contre celui de l'Etat et du Roi même qui les autorisoit.*

Mon autre raison fut la nécessité d'opposer dans une monarchie, telle que la France, une barriere contre les entreprises de Rome, du Clergé, et d'un ordre régulier impétueux, qui pourroit gouverner encore la conscience d'un Roi ignorant, foible, timide, ou qui n'étant d'ailleurs ni timide, ni foible, le seroit par la grossiereté d'une conscience trop délicate.

Il n'y a qu'à lire l'histoire de tous les pays et du nôtre pour voir la solidité de ces raisons; et ces deux considérations, qui ne pouvoient se mettre dans mon mémoire, me parurent encore plus importantes que celles déduites dans celui que je donnai au Régent.

Mais le projet étoit trop cher à Law et Du Bois; au second pour s'ôter les obstacles présents et futurs, et pour l'établissement et conservation de sa puissance; et à Law pour son soutien, par le prodigieux débordement de papier dont il sentoit de loin tout le poids, en quelque vogue qu'il fût alors.

L'année suivante se passa encore en luttes entre le gouvernement et le parlement, et ces luttes donnerent lieu aux promoteurs du projet abandonné de tâcher de le ressusciter, sans qu'en aucun temps ni l'un ni l'autre m'en ait parlé, si non une fois ou deux, quelques regrets étant échappés à Law d'un si bon coup manqué *).

---

*) Law et Du Bois, l'un aventurier et l'autre vil courtisan et ambitieux insatiable, qui veulent renverser la monarchie. Le duc de Saint-Simon malgré son désir de se venger du parlement, reconnut la hardiesse et l'injustice de ce projet: les malheurs de ces derniers temps ont démontré l'un et l'autre.

J'étois allé dans l'été passer quelques jours à la Ferté, et mon absence leur fit naître peut-être l'espérance de le brusquer. Le lendemain de mon arrivée, j'allai faire ma cour à M. le Régent; je le trouvai avec assez de monde, il me tira à part, et me dit que le lendemain il avoit à m'entretenir de choses bien intéressantes; je le pressai de m'en dire la matiere; il eut quelque peine, et me dit, puisqu'il étoit excédé du parlement, qu'il falloit reprendre le projet de remboursement.

Je lui témoignai ma surprise de le voir revenir à un expédient ruineux, et de l'abandon duquel il étoit demeuré si convaincu. Le Régent insista, coupa court, et me donna son heure. Je tombai malade et demeurai plusieurs jours enfermé; mais le duc de La Force vint forcer ma porte de la part du Régent, me trouva au lit, hors d'état de raisonner; et me dit que l'affaire pressoit, me demandant quand il pourroit en conférer avec moi: je répondis que j'avois dit au Régent (depuis plus d'un an) tout mon avis, et que je n'avois plus rien à ajouter: je lui donnai mon mémoire que

j'avois gardé, et apparemment on le trouva si péremptoire, que La Force me le rendit quelques jours après, et il n'en fut plus parlé. Les mémoires de cette affaire sont restés dans les dépôts, et je ne doute pas que des Law et des Du Bois ne les fassent un jour reparoître.

LIVRE

LIVRE QUATRIÈME.

SOMMAIRE.

I. Suite du Tableau de la Cour d'Espagne; influence de la Reine, haine des Espagnols. II. Coutumes et usages journaliers de cette Cour, son cérémonial. III. Alberoni reçoit des coups de bâton. IV. Sa chute.

I.

Suite du Tableau de la Cour d'Espagne ; influence de la Reine haïe des Espagnols.

OUTRE les inimitiés particulieres et les divisions que l'ambition maintient dans les Cours, il y en avoit de nationales dans celle de Madrid. La Reine étoit d'un poids très-principal dans les affaires de toute espece, dans les choix et dans les grâces, et si elle n'étoit pas toujours sûre de l'admission de ses protégés, elle l'étoit de donner l'exclusion à qui lui déplaisoit. Son crédit certain et invulnérable étoit universellement reconnu au dedans et au dehors.

Elle étoit italienne, Alberoni l'étoit aussi; et tous deux régnerent conjointement, comme la feue reine avec la princesse des Ursins, et avoient tous attiré des Italiens à la Cour, et dans le service militaire.

Le besoin de ménager la nation espagnole,

la reconnoissance due à sa fidélité singuliere dans les revers les plus désespérés, et aux plus signalés secours qui avoient mis par deux fois la couronne sur la tête de Philippe V, avoient duré presque jusqu'à la mort de cette Reine, qui s'étoit attaché les Espagnols par le solide et par le charme de ses manieres, qui l'en avoient fait, pour ainsi dire, adorer.

Après sa mort le Roi enfermé dans l'hôtel de *Medina Celi* avec la princesse des Ursins, n'y voyoit qu'elle dans tous les moments de la journée; par ci, par là, quelques unes des sept ou huit personnes qu'elle avoit choisies, à l'exception de tous autres, pour se relayer et accompagner le Roi à la chasse, à la promenade, et desquelles elle étoit parfaitement assurée. Les dangers étoient passés, elle gouvernoit seule en plein, publiquement et sans contradiction de personne. Le traitement d'Altesse, qu'elle s'étoit fait donner ainsi qu'au duc de Vendôme, avoit mis les Espagnols au désespoir contre elle, et leur haine éclatoit de toutes parts malgré toute sa puissance. La nécessité des ménagements étoit passée avec

la guerre; la princesse des Ursins tenoit le Roi au point de ne pas craindre le feu Roi de France qu'elle offensa, et qui la perdit: elle rendit donc aux Espagnols haine pour haine, mais toute-puissante de sa part. Le second mariage du Roi d'Espagne fut son ouvrage, et personne en Espagne, ni ailleurs n'en douta. Elle en étoit même bien-aise; mais la conséquence fut que ce second mariage ne fut pas du goût des Espagnols, et pour d'autres raisons fut encore peu agréable à l'état, à la maison, au personnel de la nouvelle reine, au point que la chute si précipitée de la princesse des Ursins par l'arrivée de cette reine ne put la réconcilier avec les Espagnols, beaucoup moins les Espagnols avec elle, à qui elle ne pardonna jamais leur éloignement de son mariage.

On a vu, comment elle s'empara du Roi d'Espagne tout en arrivant, et, par elle, et avec elle, bientôt après, Alberoni. Entre son introduction et le comble de sa puissance il y eut assez d'intervalle pour laisser aux Espagnols la liberté de se répandre sur un cham-

pignon poussé de si bas, par une main qui leur étoit déjà odieuse: ce fut bien pis pour les sentimens, quand le poids du joug les empêcha de parler: ils s'exhalerent à la vérité à sa chute; mais cette chute même étoit l'ouvrage de la Reine qui n'en demeuroit que plus absolue et plus régnante; ainsi ils ne l'en aimerent pas mieux, ni elle eux, jusques-là qu'elle dédaigna de profiter d'une conjoncture si favorable pour se les rapprocher; aussi est-il incroyable jusques où alla cette aversion réciproque. Quand elle sortoit pour aller avec le Roi à la pêche ou à la chasse, le peuple crioit sans cesse ainsi que les bourgeois dans leurs boutiques, *viva el Ré y la Savoyana! y la Savoyana!* et répétoient sans cesse *la Savoyana* à gorge déployée, qui étoit la feue Reine, pour qu'on ne s'y méprît pas; sans que personne criât jamais, *viva la Reina!*

La Reine faisoit semblant de mépriser cela; mais elle en enrageoit; on le voyoit; elle ne pouvoit s'y accoutumer; aussi disoit-elle fort librement, et elle me l'a dit plusieurs fois:

les Espagnols ne m'aiment pas, mais je les hais bien aussi, avec un air de pique et de colere. Ce n'étoit pas qu'il n'y en eût quelqu'un, mais en plus petit nombre, qu'elle aimât, comme Santa Cruz, la Comtesse d'Altamire, Montigo, et quelque peu d'autres, et quelques-uns encore qu'elle traitoit bien à cause de leurs places, de leur état, même familierement et avec un air de bonté, comme le duc de l'Arco à cause du goût du Roi; par la conjoncture du moment elle traitoit bien aussi les François; mais au fond elle ne les aimoit pas. Son goût étoit pour les Italiens cabalés contre les Espagnols sous sa protection.

Les Flamands s'accrochoient aussi à eux pour plaire à la Reine, et par une ancienne aversion de leur nation pour l'Espagnole : ce qu'il y avoit d'Irlandois en officiers, en *senoras de honor*, et en caméristes s'y attachoient aussi, quoique le duc d'Ormond et le marquis de Lede, auxquels chacune des deux nations se ralloit, se maintinssent bien avec la Reine et avec les Espagnols.

Des Espagnols étoient aussi du parti de la Reine, mais en petit nombre ; ils se joignoient à la cabale italienne, comme Montigo tout jeune qu'il étoit, et comme Mirabal gouverneur de Castille, ami intime du duc de Popoli, etc.; soit pour des vues de fortune, soit parce qu'ils avoient encore la maison d'Autriche dans le cœur.

Les Espagnols payoient de haine, de hauteur, de mépris, et ne détestoient rien autant dans le monde que ces Italiens, et après eux les Flamands ; ils souffroient les Irlandois, et la considération du Roi qui aimoit fort les François, les retenoit à leur égard ; ce qui faisoit encore cette différence, c'est qu'ils trouvoient beaucoup de seigneurs en leur chemin des deux premières nations pour les fortunes, les distinctions, les charges, les grandes places, ce qui ne se rencontroit pas dans les deux autres, où il n'y avoit personne à pouvoir s'égaler à eux, et d'ailleurs les François établis à demeure n'étoient rien pour le nombre. Caylus étoit le seul qui pointât vers la fortune; il étoit militaire plus

que courtisan, et point marié; il avoit la Toison d'or, et visoit à être capitaine général d'une province et d'armée. Il y arriva en effet, et il monta jusqu'à la grandesse, et à la Vice-royauté du Pérou; mais ce n'étoit qu'un seul homme.

A l'égard du duc de Liria, il avoit su se maintenir avec les uns et les autres, et il en étoit regardé comme naturel Espagnol à cause de sa femme héritiere en Espagne. Car les seigneurs italiens et flamands n'avoient que leurs titres, leurs charges et leurs emplois, et pas un pouce de terre, au lieu que Liria n'avoit ni terre ni autre espérance qu'en Espagne.

Les deux cabales, l'espagnole sur son palier, l'étrangere sous la banniere de la Reine, n'éclatoient, ni ne se montroient au dehors; mais en dessous se guettoient sans cesse, et par leur haine, leur envie, leur jalousie, faisoient des mouvements intérieurs.

La Reine à la vie qu'elle menoit, ne pou-

voit pas toujours être avertie ; le menu lui échappoit, parce que tous les secrétaires d'état et les membres des conseils et des Juntes pour ce qui en subsistoit, étoient tous espagnols; et parce que les grands seigneurs espagnols ne laissoient pas de trouver accès auprès du Roi quelqu'enfermé qu'il fût. Car ce monarque les considéroit, et leur donnoit, dans son cœur et dans son goût une grande préférence sur toute autre nation, excepté sur la françoise, sur laquelle il se retenoit encore en considération de l'espagnole, considération qui étoit bien connue de la Reine, qui la contraignoit beaucoup et souvent.

II.

Coutumes et usages journaliers de cette Cour, son Cérémonial.

CECI conduit naturellement à donner le récit du journalier du Roi et de la Reine d'Espagne, parce que rien n'influe tant sur

la connoissance du grand et du petit que cette mécanique des souverains. C'est-ce qu'une expérience continuelle apprend à ceux qui sont initiés dans l'intérieur par la faveur ou par les affaires, et à ceux du dehors assez en confiance avec les initiés pour qu'ils leur parlent librement. J'ai fait l'expérience pendant vingt ans en l'une et l'autre maniere, que cette connoiſſance eſt une des meilleures clefs de toutes les autres, et qu'elle manque toujours aux histoires, souvent aux mémoires, dont les plus intéressants et les plus instructifs le seroient bien davantage, si leurs auteurs avoient moins négligé cette partie: celui qui n'en connoît pas le prix, la regarde comme une bagatelle indigne d'entrer dans un récit; mais je suis bien assuré qu'il n'est point de ministre d'état, de favori et de ce peu de gens de tous étages qui se trouvent initiés dans l'intérieur nécessaire des souverains par le service de leurs emplois ou de leurs charges, qui ne soient de mon sentiment.

La Reine en arrivant en Espagne songea à remplir seule auprès du Roi le vide qu'y

laissoit l'expulsion de la princesse des Ursins, et le Roi, impatient par tempérament d'avoir une épouse, retenu par la conscience de chercher ailleurs, lui donna là-dessus tout le jeu qu'elle pouvoit désirer; mais accoutumé aux tête à tête, tout au plus en tiers, la Reine n'eut pas à choisir. Son peu de connoissance lui fit bientôt admettre entre eux deux, Alberoni qui étoit le seul homme qu'elle connût, et qui uni de même intérêt qu'elle pour être Parmesan, et le seul qu'elle pût avoir en Espagne, au moins dans les commencements depuis son départ de Parme.

Il devint donc bientôt auprès du Roi et de la Reine ce que la princesse des Ursins avoit été avec l'autre Reine, à la différence du sexe qui en ôta le ridicule, et le rendit capable du nom de premier ministre.

La princesse des Ursins s'étoit si bien trouvée de cet empire, dont tous les gens avisés qui peuvent tout sur les rois, font tous, d'une façon ou d'autre, un usage si utile pour eux, mais si détestable pour leurs maîtres et

si pernicieux pour leurs sujets et pour leur gouvernement, qu'Alberoni n'eut pour cela à faire qu'à suivre le goût funeste que le Roi avoit pris pour la prison, où madame des Ursins avoit su le renfermer peu à peu avec la Reine et puis avec elle seule, quand le Roi fut veuf.

La nouvelle Reine et Alberoni suivirent donc la même route; ils le renfermerent, et le rendirent inaccessible; mais Alberoni une fois chassé, la Reine lassée d'avoir été prisonniere, et victime de sa propre ambition et de celle de cet Italien, tenta plusieurs fois d'élargir son esclavage, sans jamais y réussir. L'habitude du Roi étoit trop enracinée; elle avoit même passé en une seconde nature, et la Reine désespéra d'adoucir ses fers.

Voilà donc quelle étoit leur vie; le Roi et la Reine n'eurent jamais qu'un même appartement et un seul lit: ni la fievre, ni les maladies, ni les couches n'occasionnerent jamais une seule nuit de séparation, et quoique la feue Reine fût pourrie d'écrouelles, le Roi ne découcha jamais d'avec elle que peu

de jours avant sa mort. Sur les neuf heures du matin le rideau étoit tiré par *l'assa feta* suivie d'un seul valet intérieur françois, portant un couvert et une écuelle pleine d'un chaudeau.

Huyghens dans la convalescence de ma petite vérole m'expliqua ce que c'est, et m'en fit faire un lui-même pour m'en faire goûter; c'est une mixtion légere de bouillon, de lait, de vin qui y domine, d'un ou deux jaunes d'œufs, de sucre, de cannelle et d'un peu de girofle. Cela est blanc, et a le goût très-fort avec un mélange de douceur. Je n'en ferois pas volontiers mon mets; mais il est pourtant vrai, que cela n'est point désagréable. C'est un restaurant singulierement propre à réparer les pertes de la nuit passée, et à préparer celles de la suivante. Pendant que le Roi faisoit ce court déjeûné, *l'assa feta* apportoit à la Reine de quoi travailler en tapisserie, passoit des manteaux de lit à Leurs Majestés, et mettoit sur le lit une partie des papiers qui se trouvoient sur les sieges prochains, puis se retiroit avec le valet, et ce

qu'il avoit apporté. LL. MM. faisoient alors leurs prieres du matin.

Grimaldo sûr de l'heure, mais qui de plus étoit averti dans sa Cavachuela au palais, montoit chez Leurs Majestés, et entroit : quelquefois ils lui faisoient signe d'attendre en entrant; puis ils l'appeloient, quand leurs prieres étoient finies; car il n'y avoit personne autre, et la chambre du lit étoit fort petite.

Là Grimaldo étaloit ses papiers, tiroit de sa poche une écritoire, et travailloit avec le Roi et la Reine, que sa tapisserie n'empêchoit pas de dire son avis. Ce travail duroit plus ou moins selon les affaires, ou quelque conversation. Grimaldo en sortant avec ses papiers, trouvoit la piece joignante vide et un valet dans celle d'après, qui le voyant passer, entroit dans la piece vide, la traversoit, et avertissoit *l'assa feta*, qui sur le champ venoit présenter au Roi ses mules et sa robe de chambre, qui tout de suite passoit seul la piece vide, et entroit dans un cabinet, où il s'habilloit, servi par trois valets françois in-

térieurs, toujours les mêmes, et par le duc de l'Arcó ou le Marquis de Santa Cruz et souvent par tous les deux, sans que jamais qui que ce soit autre entrât à ce lever.

Lorsqu'il étoit tout-a-fait à sa fin, un de ses valets alloit appeler le P. d'Aubenton jésuite dans le salon des miroirs, qui venoit trouver le Roi dans ce cabinet, d'où sur le champ les valets susdits emportoient à la fois les débris du lever, et ne rentroient plus. Si le Roi faisoit un signe de tête à ces deux seigneurs après la sortie des valets, ils sortoient aussi; mais cela n'arrivoit que quelquefois, et ils restoient se tenant vers la porte, et le Roi parloit dans la fenêtre au P. d'Aubenton.

La Reine dès que le Roi étoit passé à son lever, se chaussoit seule avec *l'assa feta* qui lui donnoit sa robe de chambre. C'étoit le seul moment, où elle pouvoit parler seule à la Reine et la Reine à elle, mais ce moment alloit au plus, et point toujours, à un demi-quart d'heure; s'il eût été plus long, le Roi l'auroit su, et auroit voulu savoir ce qui l'auroit alongé. La Reine passoit cette

piece vide, et entroit dans un beau et grand cabinet, où sa toilette l'attendoit. La *Camerera mayor* et deux dames du palais, deux *Sennoras de honor* tour-à-tour par semaine et les *caméristes* étoient autour, quelquefois quelques dames du palais ou quelques *Sennorus de honor* qui n'étoient pas en semaine; mais rarement.

Quand le Roi avoit fini avec le P. d'Aubenton, il alloit à la toilette de la Reine suivi des deux seigneurs, qui pendant sa conversation avec le P. d'Aubenton l'attendoient à la porte du cabinet soit en dedans, soit en dehors. Les Infants venoient aussi à la toilette, où il n'entroit avec eux que leur gouverneur, et depuis le mariage du prince des Asturies, le duc de Popoli et la duchesse de Monteliano, quelquefois une dame du palais de la princesse.

Le Cardinal Borgia avois cette privance, et s'en servoit souvent; le marquis de Villena l'avoit aussi; mais fâché d'être réduit à celle-là, et d'être privé de toutes celles que de droit lui donnoit

donnoit sa charge, il n'en usoit presque jamais. La chasse, les voyages, les beaux habits du Roi et des Infants étoient la matiere de la conversation; on entendoit aussi par-ci par-là quelques petits avis de réprimande de la Reine à ses dames sur l'assiduité de leur service, ou sur leurs commerces, ou sur la dévotion; car elle les tenoit de fort court pour ne pas voir grand monde et sur le choix de leurs commerces; et pour être bien avec elle, il falloit marcher souvent, n'être pas long-temps en couches ni souvent incommodées, surtout faire ses dévotions tous les huit jours. Souvent aussi le cardinal Borgia défrayoit la toilette par les plaisanteries qu'on lui faisoit, et auxquelles il donnoit lieu. Cette toilette duroit bien trois quarts d'heure, le Roi debout et tout ce qui y étoit.

Tandis qu'on en sortoit, le Roi venoit entre-bailler la porte du salon des miroirs, dans le salon qui est entre celui-là et le salon des grands, où la Cour se rassembloit, et là il donnoit l'ordre à ceux qui en très-petit nombre avoient à le prendre: puis il alloit retrouver la Reine. C'étoit là l'heure des au-

diences particulieres des ministres étrangers et des grands seigneurs et autres qui l'obtenoient. On s'adressoit à La Roche pour la demander, il prenoit l'ordre du Roi, les faisoit avertir, et les introduisoit l'un après l'autre, sans demeurer avec eux, dans le salon des miroirs, où le Roi la donnoit toujours. Une fois la semaine, le lundi, il y avoit une audience publique: c'est une pratique qu'on ne sauroit trop louer, quand on ne la corrompt pas.

Le Roi au lieu d'entre-bailler la porte, l'ouvroit, donnoit l'ordre sur le pas de la porte, traversoit ses appartements au milieu de sa Cour; tous se rangeoient comme dans une cérémonie, mais en celle-ci le Roi s'assied dans un fauteuil avec une table, une écritoire et du papier, il se couvre, et tous les Grands aussi; alors La Roche qui a une liste à la main, ouvre la porte opposée à celle par où le Roi et sa Cour est entré, et appelle à haute voix le premier qui se trouve sur la liste; il entre; il fait au Roi une profonde révérence en entrant, une au milieu, puis se met à genoux devant le Roi, excepté les prêtres

qui ôtent leur calotte, et font une génuflexion en abordant le Roi, et en se retirant, et parlent debout, mais baissés. C'est le Roi qui à leur génuflexion les fait relever; tout autre demeure et parle à genoux jusqu'à ce qu'il se retire; on parle au Roi tant qu'on veut, de qui on veut, et comme on veut; on lui donne par écrit ce qu'on veut; mais les Espagnols ne ressemblent en rien aux François : ils sont mesurés, discrets, courts et respectueux. Celui-là ayant fini, se releve, baise la main au Roi, fait une profonde révérence, et se retire, sans en faire d'autre, par où il est entré. Alors La Roche appelle le second, et ainsi tant qu'il y en a Lorsque quelqu'un veut parler au roi tête à tête, et qu'il est bien connu, cela ne se refuse pas; et après avoir été appelé, la Roche se tourne, sans bouger de place, vers les Grands, et dit, du même ton qu'il a appelé: *C'est une audience secrete.* Alors les Grands se découvrent, passent promptement devant le Roi, et se retirent, par la porte où ils sont entrés, dans la piece voisine. Le capitaine des gardes tient cette porte, la tête un peu avancée, pour voir toujours le Roi, et celui qui lui parle, qui est seul

dans la piece, où il ne reste personne que le roi et lui. Dès qu'il se leve, le capitaine des gardes le voit, rentre, et tous aussi comme ils étoient sortis, et se remettent où ils étoient.

Je n'ai point vu d'audience publique sans audience secrete, et quelquefois deux ou trois dans le peu que je fus à Madrid, avant le mariage. Les grands me prierent d'y entrer comme duc, et ayant les mêmes honneurs qu'eux, et j'y fus. Au retour du mariage, j'y eus double droit comme duc et pair de France, et comme grand d'Espagne. Mon second fils s'y trouva aussi avec moi après sa *couverture*. (*) Quand tout est fini, on reconduit le roi, comme on l'avoit accompagné; et venant et retournant dans le palais, en

(*) Cérémonie par laquelle un grand est admis à se couvrir devant le roi : c'est le dernier droit que les grands aient conservé, la couronne ayant usurpé tout droit national, toute assemblée nationale, tous privileges des pays d'états, tous serments des rois à la nation; ainsi les grands ont conservé l'ombre de leurs droits et l'apparence, le roi ayant envahi tout le réel.

quelque temps ou occasion que ce fût, le roi ne se couvroit jamais. C'étoit aussi le temps des audiences publiques, des ambassadeurs et de la couverture des grands. Cette même heure est aussi celle où le conseil de Castille vient au palais rendre compte au roi des jugements qu'il a rendus dans la semaine. Ce temps, avec le court travail qui le suit dans une des autres pieces entre le roi et le gouverneur du conseil de Castille, dure au plus une heure et demie, mais rarement, et l'audience publique rarement trois quarts d'heure.

Ce sont là des temps d'autant plus précieux pour la reine, qu'elle n'avoit que ceux-là dans la semaine, encore quand le roi étoit au palais; car, hors de Madrid, il n'y avoit jamais d'audience ou conseil de Castille, ni d'audience publique. Ainsi, à l'Escurial et à Balsaim, de mon temps à St. Ildephonse, depuis au Pardo, à Aranjuez, la reine n'avoit à elle que le temps de sa chaussure en sortant du lit.

Tout ce qui n'est pas homme de qualité, ou militaire fort distingué, va aux audiences

publiques : on y recueille des placets, des mémoires que le roi reçoit, et jette à mesure sur la table, et que La Roche porte après lui dans l'appartement intérieur ; mais il y en a toujours quelques-uns que le roi met dans sa poche, ou emporte dans sa main. C'est ce qu'étoient nos placets dans l'origine, qui sont tombés, et que je n'ai jamais vus que pendant la régence du duc d'Orléans.

Le roi alloit à la messe avec la reine après l'audience, ou après s'être amusé avec elle : ils communioient ensemble, tous deux ou séparément, ordinairement tous les huit jours, et alors ils entendoient une seconde messe.

Quand le roi se confessoit, c'étoit après son lever, avant d'aller à la toilette de la reine. S'il étoit jour de tenir chapelle, c'étoit à la même heure. La reine alloit par l'intérieur dans la tribune, et le roi avec sa Cour, à travers les appartements. Le marquis de Santa-Cruz et le duc de l'Arco avoient tant d'assiduité, qu'ils n'alloient guere ni à la tribune, ni aux chapelles ; mais quelquefois le marquis

de Villena à la tribune, quand il n'y avoit pas chapelle, et lorsqu'il vouloit parler au roi. Fort peu après la messe, on servoit le dîner; et nul n'y entroit que ce qui entroit à la toilette.

Le dîner étoit toujours chez la reine, ainsi que le souper, et cela par-tout : mais le roi et la reine avoient chacun leurs plats, le roi peu, la reine beaucoup; c'est qu'elle aimoit à manger, et mangeoit de tout, et le roi toujours des mêmes choses. Un potage uni, des chapons, des poulets, des pigeons bouillis et rôtis, et toujours une longe de veau rôtie formoient ordinairement le repas, sans fruit, ni salade, ni fromage, et rarement avec de la pâtisserie : jamais il n'y avoit du maigre, mais souvent des œufs frais ou en diverses façons, et le roi ne buvoit que du vin de Champagne, ainsi que la reine.

Le dîner fini, le roi et la reine prioient Dieu ensemble : s'il arrivoit quelque chose de pressé, Grimaldo venoit leur en rendre compte. Environ une heure après dîné, ils sortoient par un endroit public de l'appartement, mais

court, et par un petit escalier: ils alloient monter en carrosse; et au retour, ils revenoient par le même chemin. Les seigneurs qui fréquentoient un peu familierement la Cour, se trouvoient tantôt les uns, tantôt les autres à ce passage. On les suivoit à leur carrosse : très-souvent je les voyois à ce passage, allant ou revenant : la reine disoit toujours quelque mot honnête à qui s'y trouvoit.

Quand la reine se confessoit, elle et le confesseur n'avoient pas le temps de se parler. Le cabinet où elle étoit avec lui, étoit contigu à la piece où étoit le roi qui, quand il trouvoit la confession trop longue, venoit ouvrir la porte, et l'appeloit. Grimaldo sorti, ils se mettoient ensemble en prieres ou quelquefois en lecture spirituelle jusqu'au souper, qui étoit encore servi comme le dîner.

Il y avoit, à l'un et à l'autre repas, beaucoup plus de plats à la françoise qu'à l'espagnole, et même qu'à l'italienne. Après souper venoit la conversation ou la priere, tête à tête : on les conduisoit au coucher où tout

se passoit comme au lever, excepté qu'à la toilette de la reine, le prince et la princesse des Asturies, ni les enfants, ni le cardinal Borgia n'y alloient pas. Enfin, LL. MM. CC. n'avoient jamais par-tout que la même garde-robe; et leurs deux chaises percées étoient à côté l'une de l'autre dans toutes leurs maisons.

On ne pouvoit jamais parler au roi sans la reine, et à la reine sans le roi, et tous deux avoient réciproquement une jalousie extrême, l'un à l'égard de l'autre : ce qui rendoit l'*Assafeta* si nécessaire, pour faire passer à la reine seule, ce qu'on vouloit, au moment de la chaussure. Elle ne s'y fioit guere, dans la frayeur de la découverte et des suites; mais au moins pouvoit-elle, dans ces moments, recevoir et lire les lettres, et en écrire elle-même, et on peut juger avec quelle précipitation, et avec quel soin de ne garder aucun papier.

Philippe V n'étoit pas né avec des lumieres supérieures, ni avec rien de ce qu'on appelle imagination : froid, silentieux, triste, sobre, touché d'aucun plaisir que de la chasse, crai-

gnant le monde, se craignant lui-même, se produisant peu; solitaire et enfermé par goût et habitude, et rarement touché d'autrui.

Il avoit d'ailleurs du bon sens; il étoit adroit, et comprenoit assez bien les choses; il paroissoit opiniâtre quand il s'y mettoit, et souvent alors il l'étoit sans pouvoir être ramené; et néanmoins il étoit toujours facile à pouvoir être entraîné et gouverné.

Il sentoit peu dans ses campagnes; car il se laissoit mettre où on le plaçoit, même sous un feu vif, et sans en être ébranlé, examinant, si quelqu'un avoit peur, s'il étoit à couvert lui-même et dans l'éloignement du danger, sans penser que sa gloire pouvoit en souffrir.

Il aimoit à faire la guerre avec la même indifférence d'y aller ou non; et présent ou absent, il laissoit tout faire aux généraux, sans y mettre rien du sien. Il étoit extrêmement glorieux néanmoins; et ne pouvoit souffrir de résistance; et ce qui me fait juger qu'il aimoit les louanges, c'est que la reine le louoit

sans cesse jusque sur sa figure, et jusqu'à me demander si je ne le trouvois pas fort beau, et plus que tout ce que je connoissois.

Sa piété n'étoit que coutume, et il avoit des scrupules, des frayeurs, de petites observances, sans connoître du tout la religion. Le pape étoit pour lui une divinité, quand il ne le choquoit pas; enfin, la douce écorce des jésuites pour lesquels il étoit passionné, couvroit toutes choses.

Quoique sa santé fût très-bonne, il se tâtoit toujours, craignant toujours pour elle : un médecin ambitieux fût devenu auprès de lui un riche et puissant personnage : heureusement le sien étoit homme de bien; et celui qui depuis lui succéda, étant tout à la reine, fut tenu de court par elle.

Philippe V avoit moins de paresse à parler que de défiance de lui-même : c'est ce qui le rendoit si retenu et si difficile à entrer en conversation, qu'il laissoit tenir à la reine avec ce qui les suivoit au mail ou dans les audiences

particulieres : il la laissoit aussi parler aux uns et aux autres, en passant, sans presque leur rien dire. D'ailleurs, c'étoit l'homme du monde qui remarquoit le mieux les défauts et les ridicules, et qui en faisoit un conte le mieux dit, ou le plus plaisant. Il savoit s'énoncer parfaitement ; mais il n'en vouloit presque jamais prendre la peine.

A la fin je l'avois un peu voulu apprivoiser ; et dans mes audiences, qui se tournoient presque toujours en conversation, je l'ai plusieurs fois ouï parler et raisonner bien ; mais quand il y avoit du monde, ordinairement il ne me disoit qu'un mot, qui étoit une question courte, et n'entroit jamais en conversation. Il étoit bon, facile à servir, familier avec l'intérieur, quelquefois même au dehors avec quelques seigneurs. L'amour de la France lui sortoit de par-tout. Il conservoit une grande reconnoissance et vénération pour le feu roi, et une tendresse marquée pour feu Monseigneur, surtout pour le dauphin son frere, de la perte duquel il ne pouvoit se consoler.

Je ne lui ai rien remarqué sur aucune autre

personne que sur le roi; car il ne s'eſt jamais informé de qui que ce soit de la Cour, que de la duchesse de Beauvilliers, et avec amitié.

On a peine du reste à comprendre les scrupules sur sa couronne, et à les concilier avec un espoir de retour, en cas de malheur, à la couronne de ses peres, à laquelle il avoit pourtant si solennellement renoncé et plus d'une fois : c'est qu'il ne pouvoit s'ôter de la tête la force des renonciations de la reine, en épousant le feu roi. Il ne pouvoit comprendre que Charles II eût été en droit de disposer par son testament, d'une monarchie dont il n'étoit qu'usufruitier : c'est ce que le pere d'Aubenton jésuite avoit sans cesse à combattre. Il se croyoit usurpateur; et dans cet esprit, il nourrissoit un désir de retour en France pour finir ses scrupules, en abandonnant l'Espagne. Tout cela fut mal arrangé dans sa tête; mais le fait est que cela étoit ainsi; et l'impossibilité seule s'est opposée à un abandon auquel il se croyoit obligé, et qui eut une part principale en l'abdication qu'il fit, et qu'il méditoit, même avant que j'allasse.

en Espagne : et quoiqu'il laissât la couronne à son fils, c'étoit bien une suite de la même usurpation; mais ne pouvant là-dessus ce qu'il eût voulu, il faisoit ce qu'il pouvoit en l'abdiquant.

Ce fut encore ce qui lui fit tant de peine en la reprenant après la mort de son fils, malgré l'ennui qu'il avoit essuyé, et le dépit fréquent de n'être pas assez consulté, ni ses avis suivis par son fils et ses ministres. La reine de son côté n'avoit pas moins de désir de quitter l'Espagne qu'elle haïssoit, et de venir régner en France, si malheur y fût arrivé. Cela s'est vu dans elle et Alberoni.

La reine avoit été élevée fort durement dans un des greniers du palais de Parme, par sa mere qui ne lui avoit pas laissé voir le jour, et qui, depuis la conclusion de son prodigieux mariage, ne l'avoit laissée voir que le moins qu'elle avoit pu, et toujours sous ses yeux. Cette sévérité s'opposa à la réconciliation de son cœur avec sa mere, sœur de l'Impératrice, veuve de Léopold. Il ne

resta entre la mere et la fille que des dehors de bienséance, souvent assaisonnés d'aigreur. Il n'en étoit pas de même entre la reine et le duc de Parme, frere et successeur de son pere, et second mari de sa mere, qui l'avoit traitée avec amitié et considération, et qui avoit tâché d'adoucir l'humeur farouche de sa mere.

Aussi la reine d'Espagne aima toujours tendrement le duc de Parme; et le crédit du prince auprès d'elle étoit sûr.

Cette princesse étoit née avec beaucoup d'esprit et avec toutes les grâces naturelles que l'esprit savoit gouverner. Le bon sens, la réflexion et la conduite savoient se servir de son esprit, et l'employer à propos, et tirer de ses grâces tout le parti possible; et qui l'a bien connue, a été surpris de voir comment le sens et l'esprit ont pu suppléer à la connoissance du monde et des affaires, dans le grenier de Parme, et dans le perpétuel tête à tête du roi, qui l'ont empêchée de s'instruire véritablement.

Aussi étoit-on étonné de sa perspicacité qui lui faisoit voir le vrai côté en gens et en choses : elle sentoit tous ses talents, mais sans fatuité; son courant étoit simple et uni avec une gaieté naturelle qui étinceloit à travers la gêne éternelle de sa vie. Arrivée en Espagne, et sûre d'en chasser la Des Ursins, et de la remplacer dans le gouvernement, elle s'en saisit, et s'en empara si bien ainsi que de l'esprit du roi qu'elle disposa de l'un et de l'autre. Dans les affaires rien ne pouvoit lui être caché. Le roi ne travailloit qu'en sa présence : tout ce qu'il voyoit seul, elle le lisoit, et en raisonnoit avec lui. Elle étoit présente à toutes les audiences particulieres qu'il donnoit, soit à ses sujets, soit aux ministres étrangers, en sorte que rien ne lui pouvoit échapper du côté des affaires, ni des grâces.

De celui du roi, ce tête à tête éternel que jour et nuit elle avoit avec lui, lui donna tout lieu de le connoître. Elle voyoit le temps des insinuations, des préparations, leurs succès, les résistances, lorsqu'il s'en trouvoit, leurs causes et les façons de les exténuer, les moments

ments de ployer pour revenir après, ceux de tenir ferme et d'emporter de force.

Ces manéges étoient tous nécessaires à la reine; et le tempérament du roi étoit la piece la plus forte. Elle y avoit recours quelquefois; alors ses refus nocturnes excitoient à la Cour une tempête. Le roi crioit, il menaçoit par-ci par là, et passoit outre; la reine tenoit ferme, pleuroit, quelquefois se défendoit. Le matin alors, tout étoit en orage; et tout l'intérieur de la Cour agissoit envers l'un et l'autre, sans pénétrer ce qui l'avoit excité. La paix se consommoit la nuit suivante, et il étoit bien rare que ce ne fût à l'avantage de la reine, qui emportoit sur le roi ce qu'elle avoit voulu. Il arriva une querelle de cette sorte pendant que j'étois à Madrid : j'en fus avertis par Bourck et par Sartine, qui l'étoient de l'*Assafeta*, dans un détail que je n'ai pas oublié, mais que je ne rendrai pas. Ils voulurent me persuader de m'en mêler, disant que l'*Assafeta* les avoit chargés de m'en presser. Je me mis à rire, et les assurai que je me garderois bien de suivre ce conseil, et de laisser même apercevoir que

j'eusse connoissance de ce qu'ils venoient de me raconter.

Ainsi, la vie de la reine étoit très-agitée; et quelque grand que fût son pouvoir, elle le devoit à tant d'art, de souplesses, de manèges, de patience, que ce n'est pas trop dire, que, quelqu'étendu qu'il fût, elle le payoit trop cherement.

Mais elle étoit si vive, si active, si décidée, si arrêtée, si véhémente dans ses volontés, et ses intérêts lui étoient si à cœur, que rien ne lui coûtoit pour arriver où elle tendoit. Son premier objet fut de se mettre à couvert par tous les moyens possibles du dénuement et de la tristesse de vie d'une reine d'Espagne veuve, et de ce qui pourroit lui arriver de la part du successeur du roi son mari, qui ne seroit pas son fils. Elle eut ainsi du roi plusieurs princes; et dès lors elle tourna ses pensées à en faire un souverain indépendant pendant la vie du roi, chez qui, après sa mort, elle pût se retirer, et commander. Il falloit donc se faire des créatures, leur donner

des places et des fonctions pour l'aider ; et ce fut par les vues adroites ou fausses qu'Alberoni lui sut présenter, qu'il se rendit maître de son esprit, et que ses successeurs Riperda et Paccino imiterent depuis avec le même succès pour eux-mêmes.

Dans l'entre-deux d'Alberoni et de Riperda que j'étois à Madrid, et que Grimaldo étoit le seul qui travailloit avec le roi, elle n'avoit point de secours, parce que Alberoni l'avoit prévenue contre Grimaldo dont elle se défioit : mais le secret étoit pénétré ; et Alberoni en furie de sa chute, ne le lui avoit pas gardé : mais elle se flattoit qu'un premier ministre chassé, et de la réputation que celui-là s'étoit justement acquise par-tout, au dedans et au dehors, rien ne seroit cru à ses discours pleins de rage et de fiel ; mais elle étoit étrangement embarrassée.

Abandonnée ainsi à sa seule conduite, elle s'attachoit plus fortement à la cabale italienne, et qui, par cela même, donnoit aux italiens plus de force, de vigueur et de crédit. Elle

se piquoit d'avoir beaucoup d'égards pour le prince et la princesse des Asturies, et de marquer des soins et de l'amitié aux enfants de la feue reine; ce qui changea bien après mon retour ici. Enfin, ses desseins de souveraineté pour ses enfants qui, du temps d'Alberoni, étoient connus ou soupçonnés, ont été le point constant, sur lequel ont roulé depuis toutes les affaires avec l'Espagne, ou qui y ont eu rapport; et ce qui les gâta, c'est la contrainte des ministres étrangers et de ceux du roi d'Espagne. Les premiers ne pouvoient lui parler, ni les autres travailler avec le roi qu'en présence de la reine; et quoiqu'elle eût beaucoup profité, elle n'en sut jamais assez pour discerner ce qui véritablement pouvoit l'éloigner ou l'approcher de son but; et ses méprises traversoient les plans, les avis les plus raisonnables, et en soutenoient de tout contraires avec âcreté.

Rien aussi n'a été aussi préjudiciable à l'Espagne que ce but de souveraineté pour les enfants de la reine. Tout ce qui se proposoit, lui étoit si suspect, quand il n'entroit pas dans son sens, qu'elle le barroit; et on ne pouvoit

la faire revenir que par des circuits et des longueurs qui gâtoient tout, et faisoient manquer les occasions. Si elle eût été seule, on auroit pu, à cause de son esprit, discuter avec jugement, et la combattre avec succès; mais cela étoit impossible, le roi étant présent, parce qu'elle avoit tant peur, qu'elle barroit tout jusqu'à des choses mêmes qui facilitoient son grand projet. Les ministres d'Espagne demeuroient tout court, dans la crainte de s'attirer une disgrâce; et les étrangers enrageoient, dans la certitude de l'inutilité de pousser plus avant.

A l'égard des grâces et des choses intérieures d'Espagne, elle n'étoit pas toujours maîtresse. Elle en emportoit pourtant le plus grand nombre. Pour l'exclusion, elle n'en manquoit guere; et à force d'exclusions, elle faisoit quelquefois tomber la grâce sur qui elle ne l'avoit pu d'abord.

Rien n'égaloit la finesse et le tour qu'elle savoit donner aux choses, et l'adresse avec laquelle elle savoit prendre le roi, et peu à peu l'affecter

de ses goûts et de ses aversions. Rarement alloit-elle de front, mais par des préparations éloignées, des contours, des retours qu'elle poussoit ou retenoit à la boussole de l'air, des réponses, de l'humeur du roi, qu'elle avoit eu tout le temps de connoître, sans s'y tromper. Ses louanges, flatteries, complaisances, étoient continuelles: jamais l'ennui ni la pesanteur ne se faisoient apercevoir dans ce qui lui paroissoit étranger à son grand projet.

Le roi avoit toujours raison, quoiqu'il pût dire ou vouloir; car elle alloit toujours au-devant de ce qui pouvoit lui plaire, et ne quittoit jamais le côté gauche du roi. Je l'ai vue plusieurs fois au mail emportée des instants par un récit ou par la conversation, marcher un peu plus lentement que le roi, et se trouver à quatre ou cinq pas en arriere: le roi se retournoit, elle regagnoit son côté en deux sauts, pour y continuer sa conversation ou le récit commencé, avec le peu de seigneurs qui la suivoient.

Tels étoient les rapports respectifs du roi

Philippe V et de sa seconde épouse. Ce monarque étant presque toujours valétudinaire, la reine et Alberoni le tenoient dans la plus grande solitude. Le duc d'Escalone, qu'on appeloit toujours le marquis de Villena, majordome-major du roi, étoit l'homme le plus respecté du royaume par sa vertu, ses emplois, ses services. La médecine du roi est toute entiere sous la charge de son majordome-major. Elle lui doit rendre compte de tout. Il doit être présent à toutes les consultations, et le roi ne doit prendre aucun remede qu'il ne sache, qu'il n'approuve, et qu'il ne soit présent.

Villena voulut faire sa charge. Alberoni voulut lui faire insinuer que le roi vouloit être en liberté, et qu'il feroit mieux sa cour de se tenir chez lui, ou d'avoir la discrétion et complaisance de ne point entrer où il étoit, et d'apprendre de ses nouvelles à la porte.

Ce fut là un langage de ministre que le marquis en charge ne voulut point entendre.

On avoit tendu au fond du grand cabinet

des miroirs, un lit en face de la porte où on avoit mis le roi; et comme la piece est vaste et longue, il y a loin de cette porte qui donne dans l'extérieur, jusqu'au fond où étoit le lit. Alberoni fit encore avertir le marquis que ses soins importunoient, qui ne laissa pas d'entrer toujours : à la fin, de concert avec la reine, le cardinal résolut de lui fermer la porte; et le marquis s'y étant présenté un après dîné, un des valets intérieurs l'entre-bailla, et lui dit, avec beaucoup d'embarras, qu'il lui étoit défendu de le laisser entrer. *ous êtes un insolent*, lui dit le marquis : *cela ne peut être.* Il pousse la porte sur le valet, et entre. Il eut en face la reine assise au chevet du lit du roi, le cardinal debout prés d'elle, et le peu d'admis qui n'y étoient pas même tous fort éloignés du lit.

III.

Albéroni reçoit des coups de bâton.

Le marquis qui étoit, avec beaucoup de gloire, fort mal sur ses jambes, s'avance à petits pas, appuyé sur son petit bâton : la Reine et le cardinal le voient et se regardent. Le Roi étoit trop mal pour prendre garde à rien, et ses rideaux étoient fermés, excepté du côté où étoit la Reine. Voyant donc approcher le marquis, le cardinal fait signe, avec impatience, à un de ses valets de lui dire de sortir ; et tout de suite voyant que le marquis s'avançoit, il alla à lui, et lui remontra que le Roi vouloit être seul, et le prioit de s'en aller. *Cela n'est pas vrai*, dit le marquis ; *je vous ai toujours regardé, vous ne vous êtes pas approché du lit, et le Roi ne vous a pas parlé.* Le cardinal insistant, et ne réussissant pas, le prit par le bras pour le faire retourner. Le marquis lui dit qu'il étoit bien insolent de l'empêcher de voir le Roi, et de

faire sa charge. Le cardinal plus fort que jamais, le retourna vers la porte, lui disant de mots nouveaux, toutefois avec mesure, mais le marquis ne l'épargnant pas.

Lassé d'être tiraillé de la sorte, le marquis se débattit, lui dit qu'il n'étoit qu'un petit faquin à qui il faudroit apprendre le respect, qu'il lui devoit; et dans cette chaleur et cette poussée, le marquis qui étoit foible, tombe heureusement sur un fauteuil qui se trouva là; et enflammé de colere de sa chute, il leve son petit bâton, et le laisse tomber de toute la force d'un ennemi, sur les oreilles et sur les épaules du cardinal, l'appelant *petit coquin, petit faquin, petit impudent, qui ne méritoit que les étrivieres.* Le cardinal qu'il tenoit d'une main à son tour, se débarrassa comme il put, et s'éloigna. Le marquis continuant tout haut ses injures, le menaçant avec son bâton, la Reine et tous les assistants observerent tout cela de sang froid et sans mot dire.

Je l'ai su de tout le monde en Espagne, et de plus, j'en ai demandé l'histoire et le plus

exact détail au marquis de Villena, qui avoit pris de l'amitié pour moi : il me l'a conté avec plaisir, ainsi que je l'écris.

Le cardinal furieux, mais saisi de la derniere surprise, ne se défendit pas, et ne songea qu'à se dépêtrer. Le marquis lui cria de loin, que sans le respect du Roi et de la Reine, il lui donneroit cent coups de pieds dans le ventre, et le mettroit dehors par les oreilles. Le Roi étoit si mal qu'il ne s'aperçut de rien. Un quart d'heure après que le marquis fut rentré chez lui, il reçut cependant un ordre de se rendre à une de ses terres à trente lieues de Madrid. Le reste du jour sa maison ne désemplit pas de tout ce qu'il y avoit de plus considérable à Madrid, à mesure qu'on apprit l'aventure qui fit un furieux bruit. Le cardinal, cinq ou six mois après, lui envoya l'ordre de revenir sans qu'il eût fait la plus légere démarche. L'incroyable est que l'aventure, l'exil, le retour, ont été ignorés du Roi d'Espagne jusqu'à la chute du cardinal. Le marquis n'a jamais voulu le voir, ni ouïr parler de lui, quoique le cardinal fût absolument le maître,

et que son orgueil fût fort humilié de cette digne et juste hauteur, et d'autant plus piqué, qu'il n'oublia rien pour se bien remettre avec lui, mais sans autre succès que d'en recueillir des mépris qui accrurent beaucoup encore la considération publique dont il jouissoit.

IV.

Sa chute.

On a su, d'après tout ce que Torcy a rapporté du cardinal Albéroni, combien il fut scélérat et tyran. L'Europe entiere, victime de ses forfaits, détestoit le maître absolu de l'Espagne, dont l'ambition, les vues obliques, quelquefois même les caprices et la folie étoient les guides, et dont l'intérêt continuellement varié, se cachoit sous des projets incertains, et dont la plupart étoient d'exécution impossible, accoutumé à tenir le Roi et la Reine enfermés et dans ses fers, sans communication avec personne, à ne respirer que par lui. Il faisoit trem-

bla toute l'Espagne, et avoit, par ses violences, anéanti tout ce qu'il y avoit de plus grand.

Accoutumé à ne garder aucune mesure, méprisant son maître et sa maîtresse dont il avoit absorbé les volontés et le pouvoir, il brava successivement toutes les puissances de l'Europe, et ne se proposa rien moins que de les tromper toutes, puis de les dominer, de les faire servir à tout ce qu'il imagina ; et se voyant enfin à bout de toutes ses ruses, a exécuté seul et sans alliés, le plan qu'il s'étoit formé.

Le plan n'étoit rien moins que d'enlever à l'empereur tout ce que la paix d'Utrecht lui avoit laissé en Italie, de ce que la maison espagnole y avoit possédé, d'y dominer le pape, le Roi de Sicile auquel il vouloit ôter cette île, comme arrachée à l'Espagne par la même paix ; dépouiller l'Empereur du secours de la France et de l'Angleterre, en soulevant la premiere contre le Régent, par les menées de Cellamare et du duc du Maine, et jetant le Roi Jacques en Angleterre par le secours du Nord, pour occuper le Roi George par une

guerre civile ; enfin de profiter pour soi de ces désordres, pour transporter surement en Italie que son cardinalat lui faisoit regarder comme un asile assuré contre tous les revers, l'argent immense qu'il avoit pillé et ramassé en Espagne, sous prétexte de faire passer les sommes nécessaires au Roi d'Espagne pour y soutenir la guerre ; et ce projet ultérieur étoit peut-être le seul moteur de son vaste système.

Toute sa folie ne put être comprise ; et ce ne fut qu'avec le temps qu'on découvrit avec le plus grand étonnement, que son obstination dans son plan, et à rejeter toute proposition raisonnable, n'avoient d'autre fondement que sa folie, ni d'autres ressources que les seules forces de l'Espagne contre celles de l'Empereur, de la France, de l'Angleterre et de la Hollande.

Pour comble d'extravagance, la découverte de la conspiration de Cellamare, et le bon ordre qui y fut mis aussitôt, ni les contre-temps arrivés dans le Nord, qui ne laisserent plus d'espérance à Albéroni d'occuper ces

deux couronnes chez elles assez puissamment, pour leur faire quitter prise au dehors, ne le purent retenir de pousser la guerre, et ses projets dont les prodigieux préparatifs avoient achevé d'épuiser l'Espagne, sans l'avoir pu mettre en état de tenir un moment contre toute l'Europe neutre ou alliée, pour soutenir l'Empereur en Italie, qui à la fin y gagna Naples et Sicile, et quelques restes de Lombardie qu'il n'y possédoit pas.

Albéroni abhorré en Espagne, en Angleterre, à Rome, et détesté de l'Empereur, comme son ennemi implacable, sembloit n'avoir pas la moindre inquiétude. Il étoit pourtant impossible que le Roi et la Reine d'Espagne ignorassent les malheurs de leurs troupes, de leur flotte en Sicile, le danger prochain de la révolution de Naples ; l'impossibilité de réparer tant de pertes, et de contenir avec les seules forces d'Espagne qui n'en avoit plus aucune, toutes celles de l'Empereur, de la France et de l'Angleterre, même de la Hollande unies, et les cris du Pape et de toute l'Italie ; le Régent et Du Bois qui

n'avoient que trop de raisons de regarder depuis long-temps Albéroni comme leur ennemi personnel: et chacun d'eux étoit sans cesse sourdement occupé de sa chute. Ils crurent ce moment favorable, et surent en profiter.

Le *comment*, c'est le curieux qui n'est pas venu jusqu'à moi. Le duc d'Orléans a survécu Du Bois de trop peu pour que j'aye pu m'instruire de bien des choses; et celle-ci est une de celles que je n'ai point mise sur le tapis depuis que sa confiance me fut rouverte, entraîné par le courant et par d'autres choses, et comptant toujours d'avoir le temps d'y revenir.

Tout ce que j'ai su avec connoissance par le Régent dans le temps même, mais en deux mots, et depuis en Espagne, sans y avoir trouvé plus d'éclaircissements, c'est que ce que Albéroni avoit toujours redouté arriva. Il trembloit du moindre Parmésan qui arrivoit à Madrid, et n'omit rien par le moyen du duc de Parme, pour l'empêcher d'y venir. Il ne craignoit rien tant que la nourrice de la Reine, que

par

par des ménagements et par des raisons, il tâchoit de contenir. Cette nourrice qui étoit une grosse paysanne de Parme, s'appeloit *Laura Piscatori*. La Reine qui l'aimoit, l'avoit faite son *assafeta* ou premiere femme de chambre, en Espagne bien autrement considérable qu'ici. Laura avoit amené son paysan de mari que personne ne voyoit; mais Laura avoit de l'esprit, de la ruse, du tour, et des vues à travers la grossiereté de ses manieres qu'elle avoit conservée ou par habitude ou par ruse pour se laisser moins soupçonner. Elle craignoit la faveur d'Alberoni auprès de la Reine: il la vouloit toute seule; et plus sensible aux coups de patte qu'elle recevoit de lui qu'à ses ménagements ordinaires, elle le regardoit comme un ennemi dangereux qui pouvoit la faire renvoyer à Parme.

Elle fut donc gagnée par l'argent du Régent, et par l'intrigue de Du Bois pour attaquer Alberoni auprès de la Reine, et par elle, auprès du Roi, comme un ministre qui avoit ruiné l'Espagne, qui étoit l'unique obstacle pour la paix, pour ses vues personnelles aux-

quelles il avoit sacrifié sans cesse L. M. C., et les avoit commises toutes seules contre toutes les puissances de l'Europe.

Laure réussit; Albéroni, au moment le moins attendu, reçut un billet du Roi, par lequel il lui ordonnoit à l'instant, sans voir, ni écrire à lui ni à la Reine, de partir dans deux fois vingt-quatre heures pour sortir d'Espagne; et cependant un officier des gardes du corps fut envoyé auprès de lui jusqu'à son départ.

Comment cet ordre accablant fut reçu, ce que fit, ce que devint le cardinal, je l'ignore: je sais seulement et qu'il obéit et qu'il prit son chémin par l'Arragon; et on eut si peu de précaution à l'égard de ses papiers et des choses qu'il emportoit, et qui furent immenses en argent et pierreries, que ce ne fut qu'après les premieres journées que le Roi d'Espagne fut averti que le testament original de Chaples II ne se trouvoit plus.

On jugea aussitôt qu'Albéroni avoit em-

porté ce titre précieux par lequel Charles II nommoit Roi d'Espagne la personne de Philippe V, pour s'en servir peut-être à gagner les bonnes grâces de l'Empereur en lui en faisant le sacrifice.

On avertit Albéroni ; et ce ne fut pas sans les plus terribles menaces qu'il rendit enfin le testament et quelques autres papiers importants qu'on s'étoit aperçu en même-temps qui manquoient, en jetant les plus hauts cris. La terreur qu'il avoit imprimée, l'étoit si profondément, que jusqu'à ce moment personne n'osa parler, ni montrer sa joie quoiqu'on le vît parti. Mais cet événement rassurant contre son retour, ce fut un débordement sans exemple d'alégresse universelle, d'une précaution et de rapports contre lui au Roi et à la Reine, tant des choses les plus connues qu'eux seuls ignoroient, que d'une infinité de forfaits particuliers qui ne sont plus bons qu'à passer sous silence.

Fin du Tome I des Mémoires de la Régence de Philippe d'Orléans.

NOTES,

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Des matières contenues dans le TOME *I. des*

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DE PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

Extraites du porte-feuille du DUC DE SAINT-SIMON, de plusieurs autres porte-feuilles des Seigneurs ses contemporains et de quelques Mémoires imprimés de ce temps-là.

NOTE PREMIÈRE.

Sur le mariage secret de Madame la Duchesse de Berry avec Riom, dont le Duc de Saint-Simon ne parle pas ; ce qui affoiblit le scandale des moeurs de cette Princesse, et sur la raison qui détermina Madame de Berry à épouser Riom.

Pour servir d'explication au Livre I, §. I, des MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE.

Le tableau des moeurs de la Duchesse de Berry, que nous a laissé le Duc de Saint-Simon, doit être un grand exemple pour les Princes du sang qui se dévoilent ainsi dans l'intérieur de leur palais, à tous ceux qui les environnent. Il est vrai, sans doute, que Madame de Berry mena trop longtemps une vie dissolue ; mais à la fin elle épousa ce Riom.

C'étoit l'usage dans ce temps-là, que les vieux Princes épousassent leurs maîtresses; Madame de Maintenon, par son mariage secret, et le grand Dauphin, époux de Mademoiselle Choin, avoient donné le ton de finir la vie par un mariage; il n'y avoit donc rien d'étrange, que Madame de Berry épousât son amant: Dans les Mémoires manuscrits du Comte de Maurepas et dans ceux du temps du feu Maréchal de Richelieu, qui commencent à sa présentation à la Cour de Louis XIV, et finissent en 1788, époque de sa mort, on trouve quelques preuves assurées de ce mariage secret, et Madame, mère du Régent, a grand soin d'en parler dans ses lettres, en ces termes:

„ Jamais père et mère n'ont consenti à
„ ce mariage, et quant à moi, je n'y au-
„ rois sûrement jamais consenti, même après
„ eux. On avoit fait à croire à Madame de
„ Berry que Riom étoit prince de la maison
„ d'Arragon, et que les rois d'Espagne avoient
„ usurpé le royaume, et qu'en l'épousant il

„ pouvoit faire valoir ses droits et recouvrer „ le trône, que l'on pouvoit stipuler cela „ dans les traités. „ *Lettres originales, Tome second, page* 151.

NOTE SECONDE.

Sur les orgies nocturnes du Duc d'Orléans.

Livre II, paragraphes II et III, pages 90 *et suiv.*

On doit regarder ces plaisirs scandaleux, comme l'effet du passage subit d'un temps de gêne, que la dévotion du feu Roi rendoit si difficile aux voluptueux, à un temps de liberté absolue. Le Régent donnoit lui-même l'exemple du libertinage et des excès dans tous les genres de plaisirs.

On trouve une description bien détaillée de tous ces plaisirs nocturnes, sans les détails scandaleux, dans les *Mémoires du temps*

du Maréchal Duc de Richelieu, à Paris, chez Bélin rue Saint-Jacques, et à Strasbourg chez Treuttel, 3 vol. in-8°. avec portraits et plans.

Ce courtisan avoit recueilli depuis le commencement de ce XVIII[e] siècle, tous les mémoires possibles, toutes les anecdotes, toutes les historiettes piquantes de son temps; il en avoit formé une centaine de boîtes, de cartons, ou de volumes in-folio. Il ouvrit, quatre ans avant sa mort, ce dépôt précieux de l'histoire de notre siècle à M. l'abbé Soulavie, qui y a puisé l'ouvrage intitulé, Mémoires du temps du Maréchal Duc de Richelieu: Voici comment il parle de ces orgies du Régent et de ses roués, dont il fait le portrait.

Le Maréchal de Richelieu, alors Duc de Fronsac, avoit été lié très-étroitement avec le Duc d'Orléans pendant ses disgraces sous le feu roi Louis XIV. Il aimoit ses deux filles, Madame de Berry et Mademoiselle de

Valois, et en étoit aimé. Il fut souvent du nombre des roués admis aux festins et aux plaisirs nocturnes; on y trouvera des particularités plus étendues que dans la description du Duc de Saint-Simon.

„ Dubois, „ disent les Mémoires de Richelieu, Tome II, page 69, „ avoit inspiré au „ Duc d'Orléans une si mauvaise opinion „ du genre humain entier, qu'il confondoit „ l'honnête homme avec le fripon, disant „ que tous étoient égaux, ajoutant même, que „ ceux qu'il avoit honorés de son amitié in- „ time, ne valoient rien; mais qu'ils étoient „ gens d'esprit, d'un caractère joyeux et di- „ vertissant. Il avoit donné lui-même à ses „ commensaux ou favoris, le nom de *roués*, „ épithéte équivoque, que les roués expli- „ quoient, en disant qu'ils se seroient fait „ rouer pour lui; mais qu'il expliquoit lui- „ même, en ajoutant qu'ils étoient des gens „ bons à être roués, non comme des scélé- „ rats ordinaires, mais comme les courtisans „ d'un prince qui applaudissoit à toutes les

„ sortes d'actions que la volupté leur com-„ mandoit.

„ Les principaux roués étoient le comte „ de Nocé 1), fils de son gouverneur. Il avoit „ été élevé avec lui, et le Duc d'Orléans „ l'appelloit quelquefois son beau-frère, parce „ qu'il étoit aimé de madame de Parabère 2) „ sa maîtresse. Les autres roués étoient le „ marquis de la Fare, capitaine de ses gar-„ des, appellé *le bon enfant;* le chevalier de „ Simiane, qui faisoit bien des vers, mais „ qui étoit encore meilleur buveur; Fargy, „ jeune homme le plus beau et le mieux „ fait de son temps, plein de saillies, et „ aussi galant homme qu'il étoit permis de „ l'être dans une cour aussi dépravée, et „ qui l'étoit depuis si long-temps, que je ne „ dois pas laisser perdre le bon mot du com-„ missaire Renaut. Monsieur, frère du Roi, „ et père du Régent, Prince fort populaire, „ comme son fils, étant à Paris, le commis-„ saire du quartier vint assister à son dîner, „ et lui faire sa cour; Monsieur l'ayant

1) Noée. 2) D'Esparbese, *Variantes.*

„ apperçu, lui dit: *M. le commissaire, com-* „ *bien de maisons prostituées y a-t-il dans* „ *notre quartier ?* Le commissaire, sans s'é- „ tonner, lui répondit à l'instant: *Monsieur,* „ *le quartier est grand; c'est pourquoi il y en* „ *a beaucoup, et au moins trente-deux, à ne* „ *compter le palais-royal que pour une.* Cette „ réponse fit éclater de rire Monsieur, qui „ aimoit les réparties hardies.

„ Le duc de Brancas avoit aussi le titre de „ roué du Régent, quoiqu'il n'eût pas la „ réputation d'être galant envers les fem- „ mes; le marquis de Broglio en étoit aussi, „ et des plus divertissans, par l'esprit et par „ la débauche dans tous les genres; le mar- „ quis de Canillac et le duc de Saint-Simon, „ quoiqu'amis intimes du Régent, n'étoient „ pas tout-à-fait au rang des roués, qui étoit „ le titre ordinaire des convives et des com- „ plaisans de ses débauches; mais ils jouis- „ soient de sa faveur intime; ils étoient ses „ confidens, surtout Canillac, que le Régent „ appelloit son *mentor*, parce qu'il ne buvoit

„ pas beaucoup, et qu'il empêchoit les excès
„ dans tous les genres; ce qui lui avoit fait
„ donner ce titre, avec brevet de lieutenant
„ de police nocturne, qu'il exerçoit quelque-
„ fois avec autorité, mais toujours en res-
„ pectant la conduite du Régent, auquel il
„ ne faisoit connoître que par un silence
„ profond, qu'il ne l'applaudissoit pas, tan-
„ dis que les véritables roués étoient au con-
„ traire, en toutes choses, ses bas complai-
„ sans.

„ La vie ordinaire du Régent étoit de don-
„ ner une partie du jour aux affaires, mais
„ le soir, il se retiroit avec ses maîtresses et
„ ses roués, pour souper, jouer, boire &c.
„ avec eux, pour assaisonner le repas des
„ nouvelles les plus joyeuses et les plus di-
„ vertissantes de la ville, et tous se rendoient
„ vers les neuf heures au Palais royal, avec
„ madame de Mouchi, madame de Sabran,
„ la duchesse de Gesvres, et souvent madame
„ de Berry, fille du Régent, qui, jeune en-
„ core, étoit initiée dans tous les secrets noc-
„ turnes.

„ A cette étrange société se joignoit quel-
„ quefois un détachement de filles d'opéra,
„ pour égayer la compagnie : on y voyoit des
„ comédiens et d'autres personnages, qui,
„ sans être distingués par la naissance, pou-
„ voient y briller par un esprit léger, par
„ des réparties heureuses, ou par leurs talens
„ connus dans la débauche : là on jugeoit la
„ vertu et la justice même ; on frappoit de
„ ridicule tout ce qui tenoit aux maximes
„ de la vieille cour, qu'on n'appelloit plus
„ que l'*antiquaille;* delà enfin étoient exclus,
„ tous laquais et cuisiniers pour servir la
„ compagnie : chacun y avoit son office ; et
„ quand l'heure accoutumée étoit arrivée, les
„ portes se fermoient, et tout Paris eût-il
„ été en combustion, il n'y avoit plus de
„ Régent ; tout étoit inaccessible. Il n'y avoit
„ alors dans la compagnie ni princes, ni co-
„ médiens, ni maîtresses, ni ton, ni céré-
„ monial ; les rangs confondus y étoient dans
„ une égalité parfaite : celui qui pouvoit
„ dire les choses les plus piquantes, étoit
„ celui qui y dominoit ; quelquefois même,

„ oserai-je le dire, on éteignoit les bougies, „ et le duc d'Orléans, qui, de son naturel „ étoit fort curieux des anecdotes scandaleu-„ ses, ayant placé une fois des flambeaux „ allumés dans une grande armoire disposée „ favorablement, en ouvrit les deux battans „ à la fois, et dévoila dans l'instant de grands „ secrets à la compagnie.

„ Dans ces orgies, le Régent apprenoit „ toutes les nouvelles du jour; il y formoit „ disoit-il son jugement, sur la valeur des „ personnages de distinction; et comme il „ étoit permis de tout dire, il y étudioit l'o-„ pinion publique; mais il y gardoit son „ secret, ne laissant point connoître à la „ compagnie quel profit il pouvoit retirer „ de cette licence; il s'y jouoit lui-même des „ railleries souvent dirigées contre lui et „ contre ses maîtresses, qui s'y trouvoient „ toutes ensemble, et toujours en grand „ nombre, quand la régnante n'avoit point „ l'art ou les moyens d'expulser les autres. „ Tous ces débauchés quittoient la partie le

„ lendemain matin, et plusieurs, qui étoient „ pris encore du meilleur vin de Champagne, „ alloient se reposer chez eux des fatigues de „ la veille, et reprendre des forces pour re- „ commencer le lendemain.

„ Personne n'étoit aussi aimable que le „ Régent dans ces compagnies nocturnes; il „ avoit beaucoup de douceur, de politesse, „ et d'humanité; il ne vouloit jamais offen- „ ser personne, surtout en face, affectant „ toujours avec beaucoup d'esprit, les maniè- „ res les plus douces. Souvent, par des pro- „ pos, on lui déplaisoit beaucoup, alors il „ se contentoit de dire, quand on revenoit „ trop souvent à la charge sur la même per- „ sonne, qu'on lui feroit plaisir d'attaquer „ un autre courtisan. C'est ainsi qu'il en usa „ avec ceux de ses favoris qui lui disoient „ du mal de Law, ou d'autres gens indignes „ de ses faveurs. Amoureux de toutes les „ jolies femmes qu'il voyoit, il n'étoit jaloux „ d'aucune, aimant plus les jouissances que „ les délicatesses de l'amour. Libre dans ses

„ discours, il savoit dissimuler; et quoiqu'il
„ connût parfaitement le monde, il en usoit
„ avec lui comme s'il ne le connoissoit pas.

„ Il se fit peu à peu une telle habitude de
„ ces assemblées nocturnes, qu'elles furent
„ nécessaires à son bonheur; et quand il
„ n'avoit point passé la nuit de cette ma-
„ nière, il l'avoit employée à courir avec ses
„ compagnons de débauche. „

Les Mémoires de Richelieu font le portrait suivant de ces débauchés.

„ Parmi ceux qui avoient l'avantage de
„ plaire au Régent, outre les roués, qu'il
„ n'écoutoit que pour ses plaisirs, et les gens
„ en place, qu'il appelloit pour travailler,
„ on comptoit alors le duc de Noailles & le
„ duc de Saint-Simon. Ce dernier courtisan,
„ d'une vertu mâle et austère, avoit été at-
„ taché au Dauphin, duc de Bourgogne,
„ parce que la conduite de ce Prince étoit
„ une critique perpétuelle des principes de

» Louis XIV, que ce Seigneur n'aimoit pas.
» Il étoit resté uni d'affection au duc d'Orléans pendant toutes ses disgraces; il l'avoit
» servi de ses conseils, avant la mort même
» des Princes héréditaires, avec autant de
» chaleur et de zèle, que s'il eût prévu que
» ce Prince eût dû être revêtu de la souveraine puissance. Il étoit l'ennemi déclaré
» de la Maintenon et des Princes légitimés;
» quoique dévot, et un peu janséniste, le
» Régent, qui ne se soucioit pas de religion
» et de sectes, l'aimoit, l'estimoit, et le consultoit. Ce seigneur s'étoit mis dans la tête
» de relever les prérogatives des pairs, et
» d'établir que non seulement le Parlement
» salueroit les ducs; mais il prétendit encore
» dans la suite, que les ducs devoient faire
» un corps de noblesse à part, avec une
» grande supériorité sur le reste de la noblesse, et croyoit parvenir facilement à
» ce projet, par la faveur qu'il possédoit
» auprès du Régent. Il réussit en effet à engager ce Prince à recevoir une requête que
» quelques ducs signèrent avec lui; ce qui

„ offensa la noblesse, de manière qu'il l'au-
„ roit aliénée du Régent, s'il ne s'étoit pas
„ désisté d'appuyer cette prétention odieuse
„ au plus grand nombre des seigneurs, qui
„ s'estimoient d'une naissance plus ancienne
„ et plus illustre que plusieurs des pairs, qui,
„ par leur faveur auprès des rois, avoient
„ obtenu cette dignité. Le Parlement et la
„ noblesse citoient à cet égard le duc de
„ Saint-Simon lui-même, dont le grand-père
„ avoit obtenu cette dignité de la faveur de
„ Louis XIII, qui, tourmenté des hémorroï-
„ des, en avoit reçu des services qu'un sujet
„ ne doit pas à son roi, ce qui avoit engagé
„ le monarque à l'en récompenser, en le
„ créant duc et pair de France. Nous ver-
„ rons en détail les affaires désagréables dans
„ lesquelles le duc de Saint-Simon entraîna
„ le Régent.

„ Le duc de Noailles étoit le second per-
„ sonnage qui jouissoit de la confiance du
„ Régent. Ayant épousé la nièce de madame
„ de Maintenon, il avoit beaucoup de crédit

„ à

„ à la cour du feu Roi ; et par ce moyen, il „ avoit rendu beaucoup de services au duc „ d'Orléans, dans les disgraces dont nous „ avons parlé, tant en lui donnant des avis „ importans, qu'en appaisant le Roi par le „ moyen de madame de Maintenon, et en „ le déterminant à prendre des partis plus „ doux. Noailles s'étoit montré alors insinuant „ et médiateur ; il avoit connu l'art difficile „ de faire sa cour aux chefs des deux factions, „ non par indifférence, non par esprit de „ neutralité, mais par ambition.

„ Il étoit alors âgé de trente-huit ans ; „ il avoit su captiver l'amitié de la duchesse „ d'Orléans, et la reconnoissance de son „ époux, qu'il avoit aidé beaucoup à obtenir „ la régence par ses intrigues avec la cour et „ avec le parlement, étant l'intime ami du „ procureur général, qu'il avoit mis dans ses „ intérêts, de même que l'avocat général. „ Noailles étoit encore homme de guerre ; il „ avoit contribué surtout, au rétablissement „ du roi d'Espagne, qui, repoussé par ses

» ennemis jusques en France, se laissa con-
» duire néanmoins par le duc à Madrid, avant
» que le courrier que le feu Roi lui envoyoit
» pour revenir à Paris, fût arrivé. Pour ce
» service important, le Roi Philippe l'avoit
» fait grand d'Espagne; il avoit commandé
» ensuite comme général en Catalogne, étant
» déjà gouverneur du Roussillon, et il rem-
» porta plusieurs avantages dans cette pro-
» vince; il prit plusieurs places, et entr'au-
» tres Gironne, la plus forte et la plus impor-
» tante de toutes. Il étoit homme d'esprit,
» il aimoit les savans; il savoit lui-même
» beaucoup de choses; il s'appliquoit à tout
» apprendre; il croyoit savoir dans les arts et
» les sciences plus que les autres, et mieux
» que ceux qui en exerçoient les professions.
» Il avoit une si grande vivacité d'esprit,
» que ceux qui ne l'aimoient pas, la fai-
» soient passer pour inconstance, et même
» pour folie. Dans le fond, il raisonnoit bien,
» ayant de bons principes; et quand on pou-
» voit le tenir sur quelques connoissances,
» on étoit charmé de l'entendre. Il avoit le

» de la parole et l'expression facile ; il
» étoit homme droit, aimant l'État, étudiant
» le bien des concitoyens et de son maître,
» et ambitionnant de l'exécuter.

» Noailles étoit véritablement le premier
» ministre et le principal confident du Ré-
» gent ; il disposoit alors des affaires les plus
» importantes. Il avoit mis en exercice les
» conseils ; il en avoit choisi la plupart des
» conseillers ; on louoit ceux qu'il avoit éta-
» blis, quoique la plupart fussent ses parens ;
» car on ne pouvoit blâmer, que le cardinal
» de Noailles son oncle présidât le conseil
» de conscience, ni que le maréchal d'Estrés,
» son beau-frère, et élevé sur mer, présidât
» le conseil de marine ; et quoique la finance
» ne fût pas son métier personnel, et qu'il
» s'en fût fait président, il avoit mis à ses
» côtés dans le conseil, les personnes qu'il
» avoit estimées les plus capables et les plus
» intègres.

» Le premier, sur lequel il comptoit le
» plus, et qu'il avoit choisi comme son con-

„ ducteur, étoit Rouiller-du-Coudray, qui
„ avoit été directeur général des finances
„ sous Chamillart qui l'avoit tiré de la ma-
„ gistrature, pour l'attacher à l'administra-
„ tion. Destitué de sa place par Desmarest,
„ il étoit resté au conseil, et passa tout ce
„ temps-là à se divertir, à poursuivre ou à
„ jouer des tours aux traitans, et à tous les
„ financiers suspects de quelque rapine; car
„ il étoit le plus habile de son temps dans
„ l'art de persiffler. Il eut un jour le courage
„ d'aller visiter les principaux dans leurs
„ campagnes, où ils insultoient, par un faste
„ insolent, aux calamités de la France, dont
„ ils étoient en partie les auteurs, et se plut
„ chez chacun d'eux, à tourner en ridicule
„ leurs meubles les plus somptueux et leurs
„ plus beaux bâtimens. Admis de nouveau
„ dans l'administration, il y fit briller ses
„ talens et son courage contre les traitans. Il
„ étoit lui-même d'une incorruptibilité à
„ toute épreuve, et on ne lui reprochoit, que
„ beaucoup de dureté et d'inflexibilité. Il
„ avoit le titre de directeur général des finan-

„ ces, et faisoit les fonctions de contrôleur
„ général.

„ Après lui, venoit Desforts, qui avoit été
„ intendant des finances sous quatre contrô-
„ leurs généraux : on l'accusoit aussi d'être
„ fort dur. Fagon, créature de Rouillier, étoit
„ d'un esprit aussi souple que l'autre étoit
„ inflexible dans les affaires et dans le con-
„ seil. Il avoit été intendant des finances
„ sous Desmarest, et ne manquoit pas d'ha-
„ bileté. La Houssaye, d'Ormesson, Gilbert
„ de Voisin, Gaumont et Dodun, la plupart
„ gens habiles et de travail, étoient occupés
„ chacun dans leur département, et d'une
„ manière distinguée. A ce nombre, on
„ ajouta dans la suite, le marquis d'Effiat; et
„ le Régent ayant oublié ses principes, le
„ duc de la Force s'y fit installer par la faveur
„ du duc de Saint-Simon : mais le duc de
„ Noailles avoit, non seulement le coeur et
„ le secret du Régent, ce qui le rendoit en
„ quelque sorte premier ministre, mais il
„ étoit encore pour ainsi dire, l'arbitre des

„ grandes et des petites résolutions. Malheu-
„ reusement, il se brouilla bientôt avec deux
„ des principaux favoris du Régent.

„ Le premier, étoit le duc de Saint-Simon,
„ courtisan ambitieux, qui se sentit piqué de
„ ce qu'il ne l'avoit point employé, mais
„ plutôt contrarié dans les prétentions qu'il
„ avoit comme duc, tant à l'égard du parle-
„ ment, que sur le reste de la noblesse. Leur
„ animosité alla jusqu'au point, que Saint-
„ Simon ne feignoit pas de dire, que puisque
„ Noailles avoit manqué à ce qu'il devoit à
„ l'amitié qui étoit entre eux, il déclaroit
„ qu'il lui feroit tout le mal qu'il pourroit.
„ Le second, ennemi encore plus dangereux,
„ qui se déclara contre le duc de Noailles,
„ fut Nocé, le principal des *roués* du Ré-
„ gent. Noailles s'étoit moqué de lui dans un
„ repas, et la raillerie trop piquante ayant
„ été rapportée à Nocé, il déclara très-ex-
„ pressément au duc de Noailles et au Régent
„ même, qu'il seroit toujours son ennemi.
„ Nocé, fier de l'amitié du duc d'Orléans et

„ de celle de Parabère, qui étoit sa maî-
„ tresse et celle du duc, étoit toujours des
„ soupers secrets avec cette dame, qui le
„ soutenoit de tous ses moyens. Le vin, et
„ la liberté qu'il donne, lui permettoit de
„ tout dire; et dans toutes les occasions, il
„ s'efforçoit de faire passer le duc de Noailles
„ pour fou; ce qu'il pouvoit faire d'autant plus
„ facilement, qu'à la faveur du naturel trop
„ facile du Régent, le favori pouvoit parler
„ mal d'un autre favori, et le tourner en ri-
„ dicule, sans que le Régent y trouvât jamais
„ à redire, pourvu que le ridicule fût présen-
„ té avec esprit et gentillesse. Nocé, habile
„ dans cet art, étoit d'ailleurs appuyé par les
„ autres roués, qui, comme tous les autres
„ courtisans, haïssent ordinairement le prin-
„ cipal ministre. „

Ainsi parlent les Mémoires de Richelieu, des orgies du Régent et des roués, compagnons des plaisirs de ce prince. Les Mémoires de Saint-Simon finissant à-peu-près au temps auquel commencent ceux du duc de Riche-

lieu, qui a poussé sa carrière jusqu'en 1788. La réunion de ces deux ouvrages dans les bibliothéques, formera un corps d'histoire centenaire, établie sur des pièces originales et les témoignages des contemporains.

NOTE TROISIÈME.

Sur le commencement de la Régence.

Pour servir d'addition et de supplément aux Livres premier et second de l'Histoire de la Régence.

Le duc de Saint-Simon n'aimoit point le duc de Noailles qui gouvernoit l'État, jusqu'à l'époque où la France et l'Espagne étant prêts à se brouiller, d'Argenson et Dubois hâterent cette révolution qu'ils avoient déjà préparée.

La plus belle époque de la Régence est ainsi passée sous silence, et le duc de Saint-Simon ne parle que de la vie secrette du Régent.

On peut voir dans le Dictionnaire historique de notre auteur, Tome III comme il parle de Noailles.

Nous avons trouvé dans les porte-feuilles du duc de Saint-Simon une harangue manuscrite présentée au duc d'Orléans par les dames de la Halle dans ce temps-là. Elle est datée de 1715, peu de temps après la mort de Louis XIV.

Quelque populaire que soit cette pièce, quelque mal tournés qu'en soient les vers, c'est le langage du peuple dans le commencement de la régence. Son affection ou sa haine pour certains personnages y sont vivement exprimées, et nous avons résolu de la donner avec quelques notes.

Ce peuple a été méprisé en France, parce qu'il a toujours exprimé la vérité dans des formes peu convenables à des courtisans; n'importe, la vérité est toujours respectable aux yeux des historiens, et nous devons pour ces raisons la faire sortir des porte-feuilles du duc de Saint-Simon.

Elle prouve que le peuple, si odieux aux chefs de parti, à la cour et aux ministres anti-patriotes, connoissoit les vues du gouvernement de Louis XIV.

Les jésuites étoient odieux au peuple, le cardinal de Noailles persécuté lui étoit cher; le ministre des finances étoit détesté, on demandoit la punition des Traitans, *l'ouverture de la Bastille*, et d'*Aguesseau* pour ministre. *)

*) Le temps où le peuple devoit lui-même abolir cette Bastille et demander le ministre qu'il aime avec plus d'efficacité, n'étoit pas encore arrivé en France: mais l'esprit humain s'éclairant peu à peu, préparoit de loin le spectacle d'un peuple qui exécute enfin, après avoir trop longtemps gémi, soupiré, sollicité, demandé. (*Note écrite après la révolution de juillet* 1789.)

HARANGUE

Présentée à M. le duc d'Orléans, par les dames harangères de Paris, en 1715.

Les harangères de Paris,
Plus maîtresses que leurs maris,
Viennent faire la révérence
Au nouveau Régent de la France,
Philippe-grand, duc d'Orléans,
Que Dieu nous conserve long-temps.

Nous ne pouvons assez vous dire
La joie que nous avons, beau Sire,
D'apprendre que le Parlement
Aye cassé le testament,
Qui vous ôtoit une régence
Que le mérite et la naissance
Vous donnent, et que d'un avis
Nous demandions au bon Saint Louis.

Il nous exauce donc, Dieu grace,
Et vous allez tenir la place
Pendant long-temps de notre Roi,
Et vous nous donnerez la loi:
Quand nous pensons à vos largesses
Et considérons vos promesses,

Il semble que vous ramenez
Les siècles d'or tant renommés.

Vous avez commencé, grand Prince,
Par voir l'homme de la Province
Vaut mieux dire de l'Univers
Qui mérite les plus beaux vers.
Vous avez vu le *Saint Noailles*, *)
Vous rafraîchissez nos entrailles,
Recevant bénédiction
D'un prélat dont l'attention
A gouverner son Diocèse
Nous a tous ravis d'aise.
Si vous prenez notre conseil
Cet archevêque sans pareil
Donnera tous les bénéfices,
Et vous aurez des écrevisses,
Truites vives, saumon frais
Si vous renvoyez Desmarest, **)

*) Le cardinal de Noailles, vertueux, vrai, pacifique, ferme dans les principes de sa conscience, et charitable, avoit toutes les vertus d'un véritable prélat; les persécutions de la cour, du père Tellier, confesseur, l'avoient rendu cher au peuple parisien, on ne l'appelloit que le Saint-Noailles; on étoit ravi de le voir lié d'amitié avec le Régent.

**) Desmarest étoit odieux au peuple, parce qu'il étoit chargé de la finance à la mort de Louis XIV; on croyoit que les malheurs de l'État étoient augmentés par l'instrument exécutoire

Avec sa bande satanique,
Des partisans dont la boutique,
Gagne plus en un seul moment
Que nous toutes pendant cent ans;
Que vous trouverez de ressourses
Dans leurs abominables bourses,
Pour payer la caisse d'emprunts
De votre cher oncle défunt,
Et maint-autre très-grosse dette
Pour laquelle chacun s'inquiette. *)

Nous espérons que Dieu aidant,
Par vos bons soins vous ferez tant
Que bientôt nous serons tous quittes
Des impôts et des Jésuites **)
Excepté père Du Trevoux ***)

de la volonté royale: Desmarest cependant fut un des plus intégres. Ici les dames de la Halle offrent leurs services de poissons facétieusement, sous la condition qu'on fera droit à leurs doléances.

*) Le voeu public se manifestoit déjà contre les Traitans, que le Régent alloit soumettre à la chambre de justice, pour connoître de leurs malversations sous le feu Roi.

**) Les jésuites étoient tous odieux au peuple, à cause des troubles qu'ils suscitèrent en France, à la fin du règne du Roi, pour que leur bulle *unigenitus* fût triomphante de la faction des jansénistes.

***) Sous Louis XIV il falloit absolument avoir un confesseur jésuite, sous peine de disgrace; car le Roi maltraitoit ceux de

Qu'aimerions pour l'amour de vous
Et pour tous les conseils utiles
Qu'il donne à vos illustres filles,
Quoi qu'on dise quelques fois
Il hausse le ton de sa voix,
Ne voulant qu'aucune princesse
Lise le canon de la messe,
Mais passons cet article-là,
Et croyons que malgré cela
Il est homme à bonne doctrine,
Et n'est pas de ceux de la Chine,
Et bien moins de ceux de Paris
Qui sont tombés dans le mépris.

Mais laissons là tous ces bons Pères,
Qu'ils raccommodent leurs mystères,
Qui sont un peu trop éventés.
S'ils ont recours à vos bontés

la maison royale qui se confessoient à d'autres : delà la réputation que les Pères se firent d'être habiles confesseurs : à la mort du Roi, la confession fut libre ; et les princesses changèrent presque toutes : le duc d'Orléans Régent ne changea pas, parce que pour changer il falloit apprêter, pour le cérémonial, le confesseur nouveau et s'en servir, et le Régent ne se confessoit jamais : le Père du Trévoux, jésuite, son confesseur en titre, fut donc conservé : et le Régent ayant relevé le parti janséniste, conserva ce jésuite pour avoir encore des rapports avec la société jésuitique, redoutable quoique disgraciée. Le Père du Trévoux étoit habile courtisan.

Et qu'ils proscrivent leur doctrine
Alors, faites-leur bonne mine
Comme on fait à Saint Nicolas,
Nagez, ne vous y fiez pas,
Bientôt vous ferez faire gile
A ceux qui sont dans la Bastille
Pour n'avoir d'autre iniquité
Que d'avoir dit la vérité. *)

Tous les notaires de village
Appréhendent votre langage,
Ainsi que tous les chicanneurs
Abusés par leurs procureurs. **)

Tous les approbateurs de livre
A qui Voisin donnoit à vivre,
Gabelistes agioteurs,
Avec tous les méchans auteurs
Comme les traîneurs de rapière
Qui mettent les gens dans la bièrre
Par vous seront bientôt bannis
Ou plus sévèrement punis.

*) Le Régent ouvrit en effet la Bastille peu de jours après, elle étoit pleine de bons citoyens, de théologiens, de jansénistes; DE TOUS CES COUPABLES-LÀ. *Usque quò Domine?* (Note écrite en mars 1789.)

**) Le peuple se plaint ici du fléau des gens de justice.

Nous vous demandons une grâce,
De faire chasser de la place
A force de gros nerfs de boeuf
Tous les chansonneurs du Pont-neuf,
Dont les chansons impertinentes
Gâtent l'esprit de nos servantes,
Dont le naturel est enclin
D'aller chez dame Pantaclin.

Mais si vous purgez les guinguettes
De toutes salles amourettes
Cette dame de grand pouvoir
Sera seule en son manoir,
Et la grande Salpêtrière
Ne sera plus qu'un cimetière,
Et le compère d'Argenson,
S'occupera dans sa maison,
Non plus à poursuivre le vice,
Mais à nous rendre la justice,
Et par là Paris sera net
De coëffe blanche et vert bonnet. *)

Mais pour le bonheur de la France
Il faudra donner la finance
Au religieux d'Aguesseau,

*) Ici le peuple est courtisan et n'exprime pas ce qu'il sentoit pour d'Argenson, c'est peut-être que l'habile lieutenant de police avoit influé sur la chanson.

Auquel

Auquel referrons un bâteau
De la plus charmante marée,
Si mieux vous ne voulez qu'Astrée,
Pour récompenser ses travaux
Lui confie bientôt les sceaux. *

Alors madame la justice
Confisqueroit le pain d'épice,
Et l'on verroit fleurir l'État
Sous cet illustre Magistrat.
Prions Votre Altesse Royalle
De passer un jour par la halle,
Et vous aurez assurément
Un magnifique compliment.

*) Le peuple est pourtant dans ses facéties, quelquefois prophête : d'Aguesseau n'eut pas la finance, mais les sceaux.

NOTE TROISIÈME.

Sur les Philippiques, (leur histoire détaillée), sur LA GRANGE-CHANCEL, auteur de ces fameuses Odes satyriques, et sur quelques anecdotes particulières, relatives aux calomnies contenues dans ces poésies.

Pour servir d'addition au § 2 *du Livre III des*

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DU DUC D'ORLÉANS.

M. le duc de Saint-Simon a laissé dans ses papiers cette note écrite de sa main. *Voici la pièce des Philippiques que me rendit M. le duc d'Orléans.*

Cette note est écrite sur une feuille de papier, enveloppant les odes que nous avons cru devoir imprimer, parce qu'elles sont une pièce curieuse dans notre histoire, malgré les calomnies qui dominent dans cet ouvrage:

Ces odes sont d'ailleurs un monument de la passion des Grands, et la preuve de la haine que la faction des Princes légitimés avoit conçue contre le duc d'Orléans.

C'est donc une pièce justificative, que malgré ses vices et ses erreurs, il est nécessaire de conserver dans cet ouvrage, comme une preuve des méchancetés dont une femme outragée est capable; c'est en effet madame la duchesse du Maine qui instruisit Lagrange et des anecdotes scandaleuses, fausses, et des anecdotes véritables qu'il pouvoit dépeindre dans ses vers.

On récita long-temps à Sceaux, avec complaisance, des strophes de ces odes, on les commentoit, on les critiquoit, on les changeoit, on y ajoutoit: on vouloit en faire un ouvrage effroyable, qui perdît entièrement le Régent dans l'esprit du public.

Les jésuites, les sulpiciens, les partisans de l'ancienne cour, le reste de l'ancien ministère; les ennemis du Régent, en multiplié-

rent les copies et les répandirent ; elles firent dans Paris un effet prodigieux, avant que le Régent fût instruit de toute leur influence, par le duc de Saint-Simon, qui remit au Prince la pièce que nous avons conservée, et dont la lecture le frappa d'indignation et d'effroi.

La manière dont on l'avoit d'abord répandue dans Paris, étoit aussi nouvelle que capable de jouer le lieutenant de police d'Argenson, le plus habile inquisiteur d'État que la France ait jamais eu.

On en délivra des copies imprimées dans un caractère très-menu à un aveugle des quinze-vingts, qui se tenoit à la porte de Saint-Roch, une des principales paroisses de la rue Saint-Honoré ; et on lui dit qu'on lui donnoit, par charité, ces cantiques sur la vie de Saint-Roch : en lui ordonnant de les vendre un sol.

L'aveugle, à la sortie de la grand'messe, cria ses Cantiques de Saint-Roch *à un sol* ;

à un sol; à un sol; qui en veut à un sol? C'est ainsi qu'on distribua une centaine d'exemplaires, qu'on copia bientôt : mais alors il n'y avoit que trois odes.

LES PHILIPPIQUES.

ODE PREMIÈRE.

Vous *) dont l'éloquence rapide
Contre deux tyrans inhumains
Eut jadis l'audace intrépide
D'armer les Grecs et les Romains,
Contre un monstre encor plus farouche
Mettez vostre fiel dans ma bouche,
Je brusle de suivre vos pas
Et je vais tenter cet ouvrage
Plus charmé de votre courage
Qu'effrayé de votre trépas.

A peine il ouvroit les paupières,
Que tel qu'il se montre aujourd'hui

*) Ciceron contre Antoine, et Démosthène contre Philippe.

Il fut indigne des barrières
Qu'il vit entre le trone et lui,
Dans ses détestables idées,
De l'art des Circés, des Medées, 1)
Il fit ses uniques plaisirs.
Il crut cette voie infernale
Digne de remplir l'intervalle
Qui s'opposoit à ses désirs. *a*)

Contre des villes mutinées
Un Roi l'appelle à son secours,
Il lui commet la destinée
De son empire et de ses jours.
Ce Prince aveugle et sans allarmes,
Voit qu'il ne prend en main les armes
Que pour devenir un tyran,
Et pour exciter la furie
Par qui jadis ton Iberie 2)
Subit le joug de l'Alcoran.

1) Deux fameuses *magiciennes* et empoisonneuses.

a) Le poëte fait allusion ici à l'ambition du Régent de lire dans l'avenir; on ne peut guère disculper ce Prince sur cet article; mais, c'étoit plutôt dans lui une curiosité, qu'une croyance dans ce qui concernoit les actions des devins et des sorciers, dont (comme on sait) on trouvoit alors un si grand nombre à Paris.

2) L'Espagne. Leovigilde, frère de Chilperic, qui dépouilla les églises d'Espagne et confisqua les biens des nobles; ou le Comte Julien, qui introduisit les Maures en Espagne.

Que de divorces, que d'incestes
Seront les fruits de ses complots,
Verrons-nous les flambeaux célestes
Reculer encor sous les flots.
Peuple ! arme-toi, défend ton maistre,
Sçache que la main de ce traître
Cherche à lui ravir ses États.
Le lit même de ton Philippe
Doit voir de Thieste 1) et d'Oedipe 2)
Renouveller les attentats.

Mais ses trâmes sont découvertes,
Quels climats lui seront ouverts?
Quelles isles assez désertes
Le cacheront à l'Univers ?
Sa Patrie, indulgente mère, 3)
Ouvre son sein à ce vipère,
Avide de le déchirer.
S'il perd l'espoir d'une couronne,
Ce malheur n'a rien qui l'étonne,
Il a de quoi le réparer.

1) Thieste, il débaucha la femme de son frère Atrée.

2) Oedipe épousa Jocaste sa mère et tua son père.

3) Ce fut le Roi Louis XIV qui lui sauva la vie, en considération de M. et de Madame la duchesse d'Orléans, car feu Monseigneur vouloit que son procès lui fût fait. Il haïssoit le duc d'Orléans : il témoigna en cette occasion une violente passion contre lui.

Nocher, des ondes infernales, 1)
Prépare-toi, sans t'effrayer,
A passer les ombres Royales
Que Philippe va t'envoyer.
O disgrâces toujours naissantes!
O pertes toujours récentes!
Sujets de pleurs et de sanglots.
Tel dessus la plaine liquide,
D'un cours *éternel* et rapide
Les flots sont suivis par les flots.

Ainsi les fils pleurant leur père, 2)
Tombent frappés des mêmes coups,
Le frère est suivi par le frère
Et l'épouse dévance l'époux.
Mais, ô coups toujours trop funestes!
Sur deux fils nos uniques restes
La faux de la parque s'étend,
Le premier, est joint à sa race,
L'autre, dont la couleur s'efface,
Panche vers son dernier instant. *)

1) Caron.

2) La mort de Monseigneur, celles de M. le duc et de Madame la duchesse de Bourgogne et de leurs enfans, qui périrent presque tous ensemble, d'une maladie à-peu-près semblable.

*) La Grange-Chancel parle ici de la mort de l'aîné de Louis XIV et de la santé chancelante du jeune Roi : Louis XV en

O Roi, 1) depuis si longtemps ivre
D'encens et de prospérité,
Tu ne te verras plus revivre
Dans ta triple postérité;
Tu sçais d'où part ce coup sinistre,
Tu tiens son infâme ministre,
Monstre vomi par les enfers. 2)
Son déguisement sacrilège
N'usurpe point le privilège
De se garantir de tes fers.

Venge ton trone et ta famille,
Arme-toi d'un noble courroux,
Prends moins garde aux pleurs de ta fille 3)

effet, blême, n'ayant que la peau luisante collée sur les os, eut longtemps cette figure toute chétive; les Parisiens ne crurent jamais alors qu'il vivroit longtemps. La *vieille cour* de Louis XIV, les *jésuites*, les *sulpiciens*, le *parti Maintenon*, peu *nombreux*, *mais puissant*, *disoient calomnieusement* que le Régent lui avoit fait avaler du *poison*, et que madame de Vantadour sauva ce cadet, en lui faisant prendre de la thériaque de Venise, et en le mettant au lait pour trois ans: toutes ces faussetés montroient la haine que les dévots avoient conçue pour le Régent qui les avoit éloignés, et appellé les jansénistes auprès de lui.

1) Louis XIV.

2) Le cordelier déguisé, pris à Poitiers; c'étoit un dragon. Voyez dans cet ouvrage ce qu'on doit croire de ce moine.

3) La duchesse d'Orléans, fille naturelle de Louis XIV.

Qu'aux attentats de son époux.
Ta pitié seroit ta ruine
Sois sourd aux cris d'une héroïne 1)
Digne d'un fils moins détesté,
Qu'il expire avec son complice, 2)
Tu sauveras, par son supplice,
Le peu de sang qui t'est resté.

Mais par le juge 3) que tu nommes
Que penses-tu développer?
C'est le plus noir de tous les hommes,
Il ne cherche qu'à te tromper.
Sur l'insolence et l'imposture
Élevant sa grandeur future
Il se ménage un sûr appui.
Sur cet événement tragique
Consulte la clameur publique,
Elle est plus sincère que lui.

Vois comme le rang du coupable
N'imprime plus aucun respect,
Comme la cour inconsolable

1) Madame la douairiere.

2) Hombert chimiste, accusé d'avoir fabriqué le poison.

3) D'Argenson, qui s'étoit rendu odieux au peuple pour ses sévérités, au parlement pour son despotisme, à l'ancienne cour pour son attachement au Régent.

Frémit d'horreur à son aspect. 1)
Son ame tremblante et confuse
Craint déjà qu'on ne lui refuse
L'usage des feux et les eaux, 2)
Et que les fierres Euménides
N'arment contre les parricides
Leurs couleuvres et leurs flambeaux.

Enfin le jour fatal arrive,
Tel qu'Albion 3) l'avoit prédit,
Louis va sur la sombre rive,
Son ennemi s'en applaudit,
Et prenant les moeurs de Bizance
Comme s'il avoit pris naissance
Des Selims et des Bajazets, 4)
Il croit par l'effroi qu'il inspire,
Muni des rénes de l'Empire
Saisir le prix de ses forfaits.

Le tyran le plus sanguinaire
Montre d'abord quelque vertu, *)

1) Tout le monde le fuyoit à la cour.

2) L'interdiction du feu et de l'eau, peine capitale chez les anciens.

3) L'Angleterre avoit parié sur la mort de Louis XIV, comme c'est leur usage de faire des paris sur tous les événemens.

4) Deux Empereurs Turcs très-méchans.

*) Enfin la Grange-Chancel avoue que le commencement de

Tels furent Néron et Tibére,
Tel fut le frère de Titus. 1)
Le bruit du passé se dissipe
Déjà l'on transporte à Philippe
Tous les noms donnés à Trajan,
Il suit les antiques exemples
Des Rois qui deffendoient nos temples
Des attentats du Vatican. 2)

Et toi cabale insociable,
Sous le nom de société,
De ton pouvoir insatiable
Vois détruire l'impiété,
Vois sortir de tes mains prophânes,
De l'exil où tu les condamnes

la régence fut juste, que l'État fut gouverné, et que la vertu se fit admirer. Le Régent, en effet, suivit les avis des conseils, jusqu'à ce que d'Argenson, Law et Dubois s'emparèrent de sa confiance. Jusqu'alors les affaires de France avoient prospéré, malgré la triste situation où le Régent les trouva à la mort de Louis XIV; mais dès lors l'État fut abandonné à l'ambition particulière de Dubois surtout, et des autres personnages.

1) Domitien.

2) C'est qu'en effet pendant tout ce temps-là le Régent s'opposa de toutes ses forces à Clément XI, qui, par son nonce Bentivoglio à Paris, eût mis toute l'Europe à feu et à sang, pour obtenir une soumission aveugle à sa bulle *unigenitus*.

Et des fers où tu les retiens, *)
Ces grands coeurs, ces esprits sublimes,
Qui n'ont jamais eu d'autres crimes
Que d'avoir combattu les tiens.

La pourpre, 1) à tant de traits en butte,
Trouve aujourd'hui sa sûreté,
La foi qui relève sa chûte
Va reprendre sa pureté.
Au Caton 2) que tu veux proscrire,
Des loix soustien de cet Empire,
Le sacré dépôt est remis.
Trembles, crains la main équitable,
Qui joint le glaive redoutable
A la balance de Thémis.

Achève d'estre nostre maistre,
Prince digne du nom de Roi,

*) C'est qu'à la mort de Louis XIV, le Régent vuida les prisons d'État, que le Père le Tellier avoit remplies des ennemis de la bulle; il fut exilé lui-même, et comme il cabaloit contre le Régent, dans le lieu de son exil, il fut exilé plus loin. Il mourut enfin peu de mois après, plein de ressentiment et de fureur contre le Régent, qui détruisoit tout ce qu'il avoit fait sous Louis XIV, son pénitent humble et soumis. Il étoit de l'académie des Inscriptions, et on observa que le sécrétaire de l'académie, dans son Éloge, fit mention du lieu de sa naissance, et de sa mort, et de ses qualités.

1) Le cardinal de Noailles.

2) Le procureur-général d'Aguesseau.

Les vertus que tu fais paroistre
Ramèneront les coeurs à toi.
Auguste, suivant ces maximes,
Sur ce qu'il obtint par les crimes,
S'acquit d'inviolables droits.
Les usurpateurs des Provinces
En deviennent les justes Princes
Quand ils donnent de justes loix.

Ma voix le frappe, il persévère,
Tous ses instants sont glorieux,
Je vois purger le ministère
D'un triumvirat furieux. 1)
Nos fermes longtemps négligées,
Nos finances mal dirigées,
Passent en de plus dignes mains. 2)
Et le Cyclope 3) impitoyable
N'a plus le pouvoir effroyable
Dont il accabloit les humains.

1) Desmarets, Pontchartrain, la Vrillière.

2) Le duc de Noailles. *)

3) Pontchartrain, qui n'a qu'un oeil.

*) Le duc de Noailles étoit aimé et bien venu (à l'époque de la publication des Philippiques,) du parti des Princes légitimés. Il paroissoit qu'il s'étoit retiré de la cour du Régent, parce que ses principes n'étoient plus compatibles avec Law, Dubois et d'Argenson, qui lui succédèrent.

Vous, dont les palais magnifiqués,
Se sont formés de nos débris,
Autheurs des misères publiques,
Monstres de nostre sang nourris.
Tels qu'on vit les fils de la terre
Dans les champs semés pour la guerre,
Détruits aussitôt qu'enfantés,
Thémis 1) s'arme pour vous poursuivre,
Rentrez, troupe indigne de vivre,
Dans le néant d'où vous sortez. *)

Et toi leur agent détestable, 2)
Et receleur de leurs larcins,
Dont la police épouvantable
Viole les droits les plus saints,
Regarde les honteux supplices
Où Thémis livre tes complices,
Crains pour toi les mesmes horreurs.
Paris devenu ta patrie, 3)

1) La chambre de justice.

*) Le poëte parle ici de la chambre de justice, formée contre les Traitans, que les années malheureuses du Roi Louis XIV avoient rendus si odieux: on sait que cette chambre retira beaucoup de tous les Traitans, et qu'elle eût retiré davantage, si les favoris et les maîtresses n'avoient obtenu des sursis, des grâces, des pardons.

2) D'Argenson.

3) D'Argenson né à Venise.

Attend cette dernière hostie
Comme la fin de ses malheurs. *)

Mais sa fureur a beau paroistre,
Certain d'en braver les effets,
Tu fus trop utile à ton maistre
Dans l'examen de ses forfaits.
Il est à présent ton refuge,
Il fait plus, il te rend le juge
De quiconque a cru te juger.
Ton bras armé de son tonnerre,
Fait connoître à toute la terre,
Qu'il n'est pas sûr de t'outrager. **)

Attaque d'abord ce grand homme 1)
Que Philippe craint encor plus

*) D'Argenson avoit été accusé, et avec raison, d'avoir eu part aux affaires des Traitans, de s'être enrichi avec eux, d'avoir, à l'aide de sa place, été associé à ce qu'il y avoit de plus antipatriotique et de plus injuste dans leurs opérations, et prêt d'argent au gouvernement du feu Roi.

**) Le lieutenant-général de police, d'Argenson, avoit été chargé par Louis XIV d'examiner l'affaire du fameux cordelier; accusé d'avoir voulu empoisonner des Princes, dont la mort approchoit du trône le duc d'Orléans. D'Argenson garda les papiers, et la renommée voulut qu'il les rendît au duc d'Orléans, devenu Régent, parce qu'il y étoit impliqué.

1) M. d'Aguesseau, le séjour de Fresne l'a bien changé.

Qu'autrefois

Que jadis le tyran de Rome 1)
Ne craignit Sénéque 2) et Burrhus; 3)
Hâte sa chûte et sa disgrace, *)
Le tyran te garde sa place
Et tu conviens mieux à ses moeurs, **)
Avec le prix de tes services,
Tu sçauras mieux flatter ses vices,
Tu serviras mieux ses fureurs.

Royal enfant, jeune monarque,
Ce coup a réglé ton destin,
Pour lui l'inévitable Parque
Un jour te fera son butin,
Tant qu'on te verra sans défense,
Dans une assez paisible enfance,
On laissera couler tes jours;
Mais quand, par le secours de l'âge,
Tes yeux s'ouvriront davantage,
On les fermera pour toujours. ***)

1) Néron.

2) et 3) Deux favoris de Néron.

*) D'Argenson poursuivit le vertueux d'Aguesseau pour avoir sa place, se ligua avec Law et Dubois.

**) Comme d'Argenson n'avoit que des moeurs très-dépravées, et qu'il connoissoit toute la mauvaise compagnie de Paris, ces moyens le servirent encore à se lever sous le Régent.

***) Voilà où la calomnie atroce contre le Régent, et le prétendu dessein de perdre le Roi Louis XV, sont affichés;

Enfin, le torrent en furie,
Rompt la digue qui le retient;
A sa première barbarie
Le tygre opiniâtre revient.
Quel cahos! quels affreux mêlanges!
A des maux encor plus étranges
Faut-il sans fin nous apprêter,
Thémis s'envole vers Astrée,
Cette détestable contrée
N'est plus digne de l'arrêter. *

Quel nouveau spectacle s'apprête
D'augmenter nostre étonnement?
Quel hydre esclave d'une tête 1)
S'empare du gouvernement?
Tout commence, rien ne s'achève,
Chaque sentiment qui s'élève

c'est le langage des *jésuites*, *sulpiciens*, *dévots*, *dévotes*, ministres de l'ancienne cour et vieux militaires, et c'est l'article qui jetta le Régent dans l'effroi. Voyez ci-dessus dans le texte le récit du duc de Saint-Simon.

*) D'Aguesseau se retira à Fresne.

1) Les différens conseils établis pour contrebalancer l'autorité du Parlement. †)

†) Lagrange-Chancel dénature totalement le projet de l'établissement des conseils: ils ne furent pas formés pour contrebalancer le Parlement, comme le dit Lagrange dans une note; mais au contraire, c'est dans le Parlement que furent établis les conseils, où il y avoit beaucoup de magistrats.

Trouve un sentiment opposé,
Il n'est plus de fil secourable
Contre les détours innombrables
Dont ce dédale est composé.

Où va ce monstre fanatique 1)
De qui l'orgueil s'est emparé?
Pourquoi, contre l'usage antique,
Veut-il faire un corps séparé?
Fier de titres imaginaires,
Ces grands coeurs au rang de leurs pères
Dédaignent de se voir réduits.
Et comme ces fleuves superbes,
Ils méconnoissent sous les herbes,
La source dont ils sont sortis. *)

Ombres dont par toute la terre
On connoît les illustres noms,
Polignac, Bauffremont, Tonnerre,
Et vous mânes des Châtillons,
Je vous vois sur le noir rivage,
Frémir du honteux esclavage
Où vos neveux sont retenus,

1) Les ducs et pairs qui vouloient faire corps à part avec la noblesse.

*) Les ducs et pairs étoient haïs de la cour de Sceaux, parce que le duc de Saint-Simon, chef de la querelle des pairs, les anima contre les Princes légitimés.

Par des noms égaux à tant d'autres,
Des noms obscurcis par les vostres,
Et qui ne vous sont pas connus. *)

Contre vous, filles de mémoire,
Le tyran n'est pas moins aigri,
Des traits d'une fidèle histoire
Il voudroit se mettre à l'abri,
Surtout ennemi de la scene 1)
Que par une rivale obscene 2)
Il a cru pouvoir avilir.
Il craint que vos vers dramatiques
N'étalent, sous des noms antiques,
Ce qu'il voudroit ensevelir. **)

De cette crainte imaginaire
Aroüet ressent les effets,
On punit les vers qu'il peut faire
Plustôt que les vers qu'il a faits. ***)

*) Ces Seigneurs dont parle le poëte, furent renfermés à la Bastille et à Vincennes, parce qu'ils demandoient les États-généraux, pour terminer les différens entre les Princes légitimés, les Princes du sang et les pairs.

1) La comédie françoise.

1) La comédie italienne.

**) On joua dans ce temps-là Oedipe; les amours du Régent pour ses filles sont les objets dont parle ici Lagrange.

***) On fit des vers dans ce temps-là contre les moeurs du Régent; Voltaire fut accusé d'en être l'auteur, il fut renfermé à la Bastille.

C'est sur des alarmes pareilles
Que l'imitateur des Corneilles 1)
Gémit au fond du Périgord.
Et quoiqu'atteint de mille crimes,
Celui dont on craint peu les rimes 2)
Ne craint point le même sort.

Cependant l'État se renverse,
Tous nos trésors sont engloutis
Ce mal interrompt le commerce
Et rend les arts anéantis.
Des traités honteux s'exécutent, 3)
Un Roi 4) que les siens persécutent
Nous éprouve encor plus cruels,
Mais dans un temps comme le nostre
Les usurpateurs, 5) l'un et l'autre,
Se doivent des secours mutuels. *)

1) Lagrange cru auteur de cet ouvrage.

2) Le poëte Roy.

3) La quadruple alliance.

4) Le Roi Jacques.

5) Le Régent, le duc d'Hannover.

*) On sait que le Régent et le Roi d'Angleterre se liguèrent, pour s'aider, le premier à monter sur le trône de France en cas de mort du jeune Roi Louis XV, et le second, pour se maintenir contre son propre fils, dont il étoit haï, et contre le prétendant.

Tandis qu'on brise les barrières 1)
Que nous achevions d'élever,
Qu'on ouvre de vastes carrières
A ceux qui voudroient nous braver,
On passe le temps en délices,
Chacun se pare de ses vices
Comme d'un trophée éclatant,
Et le fer, l'exil et les gehennes
Sont toujours les suites certaines
Des moindres plaintes qu'on entend.

Infâme Héliogabale 2)
Vostre temps revient parmi nous,
Voluptueux Sardanapale, 3)
Philippe vous surpasse tous;
Vos excès n'ont rien qui le tente,
Son ame seroit moins contente
De les avoir tous réunis,
S'il n'effaçoit vostre mémoire
En faisant revivre l'histoire
De la naissance d'Adonis. 4)

Toi qui joins au noeud qui te lie 5)
Des noeuds dont tu n'as pas d'effroi,

1) Mardik.
2) Empereur Romain.
3) Roi d'Assyrie.
4) Adonis, fils de Cynire et de Myrrha sa fille.
5) Madame de Berry.

Ni Messaline, 1) ni Julie 2)
Ne sont plus rien au prix de toi,
De ton père amante et rivale,
Avec une fureur égale
Tu poursuis les mêmes plaisirs;
Et toujours plus insatiable
Quand leur nombre même l'accable
Il n'assouvit point tes desirs.

Fille 3) du plus grand Roi du monde,
Qui loin de marcher sur leurs pas
Dans une retraite profonde
Ensevelissez vos appas.
Seule exempte de nos intrigues,
Parmi les plaisirs et les brigues
Les vostres ne sont point cités,
On ne vous voit que dans nos temples
Où vous nous donnez des exemples
Qui ne seront point imités. *)

1) Messaline, femme de l'Empereur Claude.

2) Julie; fille d'Auguste et de Scribonia.

3) Madame d'Orléans.

*) Madame d'Orléans, épouse du Régent, est bien traitée de Lagrange-Chancel, parce qu'elle fût sans cesse unie de coeur et d'ame avec les Princes légitimés, elle aimoit peu le Régent, vivoit froidement avec lui, et étoit sans jalousie sur ses infidélités.

Vous, 1) dont par un arrêt injuste,
Le grand coeur n'est point abattu,
Prince qui d'une race auguste,
Emportez toute la vertu,
Tout le reste la déshonore.
La France contre eux vous implore,
Par ses cris laissez vous gagner,
Et forcez sa reconnoissance
D'ajouter à vostre naissance
Ce qu'il y manque pour régner.

1) Le duc du Maine, dégradé par le lit de justice.

FIN de la première Philippique.

ODE SECONDE.

Je vais rentrer dans la carrière,
Silence, lyre d'Apollon,
C'est à toi trompette guerrière
D'effrayer le sacré vallon
C'est à vous, belliqueuses fées,
D'inspirer à tous nos Orphées
Des chants mâles et pénétrans,
Dignes de verser dans nos ames
Cet esprit d'intrigues et de trâmes
Qui fait la chûte des tyrans.

Toi qui, par la pourpre romaine, 1)
Brillas moins que par tes vertus
Et dont l'audace plus qu'humaine
Relevoit les coeurs abattus,
Sur ton troupeau qui te réclame
Sur un sénat dont tu fus l'ame
Daigne encor jetter les yeux,
Tends leur d'enhaut un bras propice,
Qui les sauve du précipice
Dont tu défendis leurs ayeux.

1) Retz étoit cardinal, archevêque de Paris, chef d'un parti dans les troubles, sous la minorité de Louis XIV, et connu sous le nom de *la Fronde.*

Sacrilège faim des richesses
Je te vois inventer des loix
Pour donner trois fois aux espèces
Un prix au dessus de leur poids.
Toi qui fus longtemps gémissante
Sous l'authorité ravissante
Des Vespasiens, 1) des Galbas, 2)
Vis-tu dans ces Princes avares
Ni des rapines si barbares,
Ni des artifices si bas?

Mortels qui tenez la balance 3)
Entre le Prince et ses sujets,
Pouvez-vous garder le silence
Qui favorise ses projets?
Craignez-vous par des voies soumises,
Par des remontrances permises,
D'armer les griffes du lion
Et de voir la force et la fraude
Joindre la cruauté d'Hérode 4)
Aux crimes de Pygmalion? 5)

1) Vespasien, empereur romain, disoit que l'or qu'il tiroit des urines sentoit bon.

2) Galba, aussi empereur romain, extrêmement avare.

3) Le Parlement.

4) Roi des Juifs, qui massacra les innocens.

5) Roi de Carthage, qui tua Sichée son oncle, pour avoir son trésor.

Mais non, leur voix est entendue
De l'inflexible léopard, 1)
De sa retraite défendue
Ils percent le dernier rempart.
Quelle réponse, 2) quel blaspheme!
Des Maxences 3) et des Polyphemes 4)
La bouche a vomi moins d'horreurs.
Jamais Ajax bravant la foudre 5)
De celle qui le mit en poudre
N'a tant mérité les fureurs.

Trembles Paris, tu vas apprendre
A quel maistre tu t'ès donné
De la vengeance qu'il va prendre
Tu seras longtemps étonné;
Réduit à souffrir sans se plaindre,
Rome n'eut jamais tant à craindre
Des fureurs de Caligula. 6)

1) L'Angleterre.

2) Le Régent envoya faire f..... le Parlement.

3) Maxence, cruel Empereur en 306.

4) Cyclope géant très-méchant.

5) Ajax, capitaine grec, qui viola Cassandre, vierge consacrée à Minerve, dans le temple même de la déesse, et qui la brava dans le temps même qu'elle le fit périr par un naufrage.

6) Caligula avoit suborné sa soeur, fait son cheval consul, exilé les bons sénateurs, et disoit qu'il ne se soucioit pas d'être haï, pourvu qu'il fût craint.

Jamais tant de testes proscrites
Ne lassèrent les satellites
De Marius 1) ni de Sylla. 2)

Déjà quels bataillons accourent
Sur nos rivages, pleins d'effroi,
D'où vient que tant d'armes entourent
Le séjour sacré de mon Roi?
L'étranger est-il à nos portes?
Par de fanatiques cohortes
Nos temples sont-ils menacés?
Et l'État voisin de sa chûte
Craint-il de se trouver en butte
Aux horreurs des siècles passés?

Quel est cet appareil sinistre 3)
Dont le jour découvre l'horreur?
Sur qui Philippe et son ministre
Vont-ils déployer leur fureur?
J'y vois un innocent monarque
Conduit par la main de la Parque

1) Marius, surnommé Caïus, homme de néant, qui fut consul de Rome en 647.

2) Sylla et Lucius Cornelius vivoient du temps de Marius, il se fit dictateur. Ciceron disoit de lui qu'il n'avoit laissé aux citoyens ni les biens, ni la patrie, ni la vie.

3) Le lit de justice tenu au Louvre, qui ôta au Duc du Maine et au comte de Toulouse le titre de Princes du sang, et au premier la garde de la personne du Roi.

Comme une victime à l'autel;
Par son regard et son silence
Authoriser la violence
Qui le condamne au coup mortel. *)

Pour entendre les loix injustes
Que vont dicter leurs ennemis,
Je vois deux colonnes augustes 1)
Sortir du temple de Thémis:
Dans leur marche majestueuse
Une douleur respectueuse
Régne sur leur front généreux;
Et le zéle qui les inspire
Leur fait craindre pour cet Empire
Ce qu'ils ne craignent pas pour eux.

Tels s'avancèrent vers un homme 2)
Que moins de colère emporta
Ces graves Pontifes de Rome
Et les prestresses de Vesta,

*) Le jour du lit de justice, la ville de Paris fut comme une ville prise d'assaut, toute pleine de soldats qui gardoient les avenues, remplissoient les places et environnoient le palais.

1) Le Parlement qui alloit à pied et sortit en deux colonnes.

2) Didius Julianus disputant l'Empire à Sevère, demanda au Sénat d'envoyer les Vestales et les Prestres au devant de l'armée de Sevère pour tâcher de la fléchir.

Tels dans leurs murs réduits en cendre
A ceux 1) dont on nous fait descendre
S'offrirent jadis ces grands coeurs
Ces vieux confrères de Camille, 2)
Qui par leur port noble et tranquille
Épouvanterent leurs vainqueurs.

Digne chef de ce corps illustre
Quel est l'état où je te vois?
Ta gloire tire un nouveau lustre
Des outrages que tu reçois;
Envain dans sa lâche colère,
Sous l'effort d'un bras sanguinaire
Le tyran te laisse abattu,
Les blasphêmes dont il t'accable,
Dictés par sa haine implacable,
Font l'éloge de ta vertu.

Mais toi, qu'un arrêt plus indigne,
Perce encor de traits plus aigus,
Prince, qui d'un trésor insigne,
Étoit l'infatigable Argus,
C'est peu qu'une injuste puissance

1) Les Gaulois.

2) Lucius Furius Camillus voyant les tribuns déterminés à abandonner Rome à la merci des Gaulois, ramassa ce qu'il put de bons Citoyens et surprit les Gaulois occupés à piller et les chassa. Il fut fait dictateur.

Malgré les droits de ta naissance
Ait la force de te l'enlever.
Dans le coup fatal qui t'opprime
Nous voyons le genre de crime
Qu'elle est sur le point d'achever.

Ainsi ta vigilance exacte,
Ta vertu, tes soins infinis,
Ont produit le malheureux pacte
Entre deux Cyclopes unis. 1)
Ta tendresse au gré du barbare
Fut trop soigneuse et trop avare
Du sang dont on veut se rougir.
Bourbon plus dur et moins austère
Prestera mieux son ministère
Au maistre qui le fait agir.

Monstres d'Argos 2) et de Mycene 3)
Ne vantez plus vos attentats,
Celui que médite la Seine

1) Le Régent et M. le Duc n'avoient chacun qu'un oeil. Le premier avoit perdu le sien pour ses plaisirs, le second avoit été blessé à la chasse par M. le Duc de Berry.

2) Acrise qui enferma Dancé sa fille et l'enfant dont elle étoit enceinte dans un coffre et les abandonna aux flots. Proetus, qui disputoit la couronne à Acrise son frère, dans le ventre de leur mère.

3) Atrée, Thieste, Egiste, Oedipe, Rois de Mycene.

Passe tous ceux de l'Eurotas. 1)
Toi qui 2) pour ta famille entière
As fait un vaste cimetière
Dans les neiges et les glaçons;
Ton fils que ta fureur immole 3)
Nous fait reconnoître l'école
Où tu vins prendre tes leçons.

O toi qu'un double parricide
Joint pour jamais à ton époux,
Tendre et fidèle Adélaïde, 4)
Reviens un moment parmi nous,
Arme-toi des mesmes furies
Que pour de moindres barbaries
Inventa la mère d'Hector, 5)
Ne céde pas à la luxure
L'honneur de venger ton injure
Sur ce nouveau Polymnestor. 6) *)

1) L'Eurotas, fleuve du Péloponnèse.

2) Le Czar de Moscovie.

3) Il fit mourir son fils après le voyage qu'il fit à la cour de France, en 1716.

4) Duchesse de Bourgogne.

5) Hécube, qui creva les yeux à Polymnestor.

6) Polymnestor, Roi de Thrace. Priam envoya son fils Polydor chez ce Prince avec des richesses immenses, et il tua cet enfant pour s'emparer de ses trésors, Hécube lui arracha les yeux pour venger la mort du Prince son fils.

*) L'auteur l'appelle ici le prétendu crime que la méchan-

Aimable

Aimable enfant tu vois le goufre
Qui va te rendre à tes ayeux,
L'on connoît ce que ton coeur souffre
Aux pleurs qui coulent de tes yeux;
Mais malgré ta douleur amère,
N'espère plus revoir ce père 1)
Que tes cris appellent en vain.
On estime trop peu ta vie
Pour avoir la pieuse envie
De te remettre dans sa main.

Noble compagne de sa couche 2)
Pour qui la gloire a tant d'appas,
Je vois que ce malheur te touche
Plus que la crainte du trépas.
Un avorton de la nature, 3)

ceté et le parti Maintenon attribuoit au Régent. On a vu dans cet ouvrage comment le Régent, alors Duc d'Orléans, fut poursuivi par cette horrible calomnie; le parti des Princes légitimés ne cessa jamais d'alimenter ce bruit, et toute sa vie le Régent passa pour l'assassin des Princes dans l'esprit de ce parti, conduit par quelques chefs intérieurement convaincus de la fausseté.

1) M. le Duc du Maine que le Roi appelloit *son papa.*

2) Madame la Duchesse du Maine.

3) Le Duc de Saint-Simon chargé d'annoncer à Madame du Maine l'arrest qui dégradoit les Bâtards. La haine de la maison du Maine contre le Duc de Saint-Simon est ici bien

Qui, malgré sa naissance obscure,
Porte un coeur plus fier que le tien,
Vient d'une bouche impitoyable
T'apporter l'arrêt effroyable
Qui confond ton rang et le sien.

O si Louis du noir rivage
Pouvoit revenir dans sa cour
Que penseroit-il du ravage
Qui la désole chaque jour?
Mais de quelques monstres horribles,
De quelque changement terrible
Qu'elle épouvantât ses regards,
Il ne verroit point d'entreprise
Qui lui causât plus de surprise
Que la disgrace de Villars. 1) *)

évidente; c'est que le *Duc étoit à la tête alors du parti qui* demandoit la dégradation des *Princes* légitimés; de même que le Duc de Guiche et de la Force dont il est parlé dans les vers suivans.

1) Ceci regarde la guerre d'Espagne, où M. le Maréchal de Villars refusa d'aller commander les troupes et il en fut disgracié, et l'affront fait au Duc du Maine, que l'on arrêta sous prétexte d'intelligence avec l'Espagne et les *Bretons*.

*) Villars ne fut point disgracié, le Régent parut froid quelques fois à ce Général, parce qu'il n'approuvoit pas aveuglément tout le système auquel l'entraînoient Dubois, Law et d'Argenson; Villars partoit alors de son propre mouvement pour la Provence, ou bien il alloit dans son château; mais

Lasches dont la paix et la guerre
N'ont jamais distingué le nom,
Inutile poids de la terre
Guiche, la Force, Saint-Simon,
Vostre orgueil et vostre ignorance
Feront le destin de la France,
Tout sentira vostre pouvoir,
Tandis qu'on accable des Princes, 1)
De nos malheureuses Provinces
Et tout l'amour et tout l'espoir.

Du Maine, de la tyrannie
Souffres ce coup sans t'émouvoir,
Elle sera bientôt finie,
Ses excès me le font prévoir.
Vois quelles nouvelles tempêtes
Vont chercher les plus nobles têtes 2)
Jusques dans le sein de Thémis,
Et que réduits à cet usage,
Nos guerriers n'ont plus de courage
Que contre de tels ennemis.

le mot de disgrace ne peut convenir à ces refroidissemens entre le Régent et Villars.

1) M. le Duc du Maine et ses enfans.

2) L'exil et l'emprisonnement des présidents Faideau, Blamont et du conseiller le Coq de Saint-Martin.

Tandis que la mort et la crainte
Obéissent aux persécuteurs,
Fuis Princesse loin d'une enceinte *)
Ou d'assasins ou de flatteurs,
Les arts marcheront sur tes traces
Dans la faveur, ou les disgraces,
Ton destin doit régler le leur,
Ils ont partagé ta fortune,
D'une constance peu commune
Ils partageront ton malheur.

Cependant un grand Roi s'apprête **)
A nous rétablir dans nos droits;
L'Espagne forme une tempête
Vengeresse du sang des Rois,
Objet de nostre idolâtrie,
Cher Prince venge ta patrie,
Songe qu'elle fut ton soutien,
Et que dans son besoin extrême,
Tu dois rendre à son diadême
Tout ce qu'elle a fait pour le tien.

*) Madame la Duchesse du Maine, fugitive de château en château, pour avoir conspiré contre la Régence : le Duc d'Orléans permit qu'elle passât du château de Dourlens dans divers châteaux, lui adoucissant peu à peu sa captivité.

**) Le Roi d'Espagne, qui envoya en Angleterre le Roi Jacques avec une flotte et des troupes, et qui favorisa en France le soulévement contre le Duc d'Orléans, secouru des Princes légitimés, déchus de leurs titres de princes du sang.

Envain un pouvoir tyrannique
Pense t'en fermer les chemins,
Avec le secours britannique
Et l'alliance des Germains,
Ouvre seulement la carrière,
La France n'a point de barrière
Qui ne s'abaissent sous tes pas,
Ni d'enfant digne d'elle,
Qui n'affronte pour ta querelle
Toutes les horreurs du trépas.

Poursuis ce Prince sans courage,
Desjà par les frayeurs vaincu
Fais que dans l'opprobre et la rage
Il meure comme il a vécu,
Que sur sa tête scélérate
Tombe le sort de Mithridate,
Pressé des armes des Romains,
Et qu'en son désespoir extrême
Il recoure à son poison même,
Pour se garantir de tes mains. *)

*) Cette seconde Philippique forme une époque entière de la Régence, celle où M. le Duc d'Orléans éloignant le Duc de Noailles, et Rouillé pour le détail de la finance, se dévoua à Law, à Dubois et à d'Argenson; c'est l'époque funeste de la Régence.

Fin de la seconde Philippique.

ODE TROISIÈME.

COUPABLE Reine d'Amathonte, 1)
Dont les excès incestueux.
Ne laissent ni remords ni honte
Dans un tyran voluptueux;
C'est à ton cercle d'infamie,
Que ma lyre ton ennemie,
Veut adresser de nouveaux sons
Pour célébrer une victoire,
Digne d'éterniser la gloire
Du plus cher de tes nourrissons.

Envain l'Espagne s'émancipe
De porter trop loin son pouvoir,
Albion 2) se vend à Philippe,
Pour la ranger à son devoir,
Après cet exploit authentique
Fais venir ta Prêtresse antique, 3)
Les honteux restes de Thera; 4)
Fais que sa main incestueuse

1) Vénus.

2) L'Angleterre.

3) Madame de Montauban.

4) Jadis chancelier du Régent.

Dresse une couche somptueuse
Pour joindre Cynire à Myrrha. 1)

Suis-les dans cette autre Caprée, 2)
Où non loin des yeux de Paris,
Tu te vois bien mieux célébrée
Que dans l'isle que tu chéris,
Vers cet impudique Tibere
Conduis Sabran et Parabère 3)
Rivales sans dissention;
Et pour achever l'allegresse
Conduit Priape à la Princesse 4)
Sous la figure de Riom. 5)

Que parmi de lascives troupes
De tes sujets les plus zélés,
Le vin se verse à pleine coupe
Par la main des enfans ailés,
Que la nature sans nuage
Montre en eux tous ses avantages,
Comme dans nos premiers ayeux,

1) Cynire, Roi de Chypre, qui coucha avec Myrrha sa fille, qui en conçut Adonis.

2) Saint-Cloud ou Asniere.

3) Deux maîtresses du Régent.

4) La Duchesse de Berry.

5) Amant de Madame de Berry.

Qu'ils tournent leurs mains irritées
Contre des modes inventées
Pour le supplice de leurs yeux.

Vainqueur de l'Inde, 1) Dieu du Thyrse, 2)
Soyez l'ame de ce festin,
Faites que tout y renchérisse
Sur Pétrone et sur l'Aretin,
Que plus d'une infâme posture,
Plus d'un outrage à la nature,
Excitent d'impudiques ris,
Et que chaque digne convive
Y trouve une peinture vive
De Capoue et de Sybaris. 3)

Dans ces Saturnales augustes,
Mettez au rang de vos égaux
Et vos gardes les plus robustes,
Et vos esclaves les plus beaux,
Que la faveur et la puissance,
La fortune, ni la naissance,
N'y puissent remporter le prix,
Mais sur tous autres préside,

1) Bacchus.

2) Priape.

3) Deux villes voluptueuses.

Quiconque a la vigueur d'Alcide
Sous le visage de Pâris. *)

Sommeil, donne enfin quelque trêve
A tant d'agréables travaux,
Il faut que la fête s'achève
Par la douceur de tes pavots,
Que chacun content de soi-même,
Entre les bras de ce qu'il aime,
Se laisse tomber mollement,
Et que dans l'un et l'autre sexe,
La fin de cette pièce implexe 1)
Soit digne du commencement.

Rome, tu n'ès pas moins en proie †)
A ton implacable ennemi,

*) Lagrange-Chancel, si méchant et calomniateur atroce dans tout ce qui concerne les affaires politiques de la régence, la probité de ce Prince, et ses sentimens envers son royal pupille, n'est que trop vrai dans le récit des voluptés du Prince.... Il n'est que trop vrai que les pages les plus beaux, les gardes les plus robustes, les filles d'opéra, les maîtresses en titre, se mêloient de nuit à Saint-Cloud pêle-mêle. Mais si à Sceaux les plaisirs n'étoient pas aussi bruyans, ils n'étoient pas moins vifs; et si le Duc du Maine n'eut retenu son épouse, elle avoit sur cet objet un goût supérieur peut-être à celui du Régent: elle s'attacha longtemps à un personnage fameux, intéressé à garder le silence, et à ne point divulguer les plaisirs secrets, au Cardinal de Polignac.

1) Par les différentes débauches.

†) Allusion à Paris.

Tibere †) dort ivre de joie,
Mais Sejan ††) n'est pas endormi.
Pour ses pareils ou ses complices,
Il sçait aux plus justes supplices
Ravir poisons, vols, et duels, 1)
Et contre des coeurs purs et augustes,
Les Busyris 2) et les Procrustes 3)
N'ont jamais esté si cruels.

Sa barbare persévérance
A suivre son cruel penchant,
Du dernier soleil de la France 4)
Avoit obscurci le couchant;
Aujourd'hui son pouvoir plus vaste,
Porte sa fureur et son faste
Dans un excès encor plus grand,

†) Allusion au Régent.

††) Allusion à M. d'Argenson.

1) D'Argenson a rétabli tous ceux qui étoient condamnés pour duel, et il a sauvé une partie des personnes que la chambre de justice avoit fait arrêter.

2) Tyran d'Egypte, qui se plaisoit à immoler à Jupiter les étrangers qui passoient par ses Etats.

3) Procruste, fameux voleur, qui ravageoit les environs d'Athènes, et qui mesuroit ceux qu'il prenoit, à la longueur de son lit, et quand ils étoient trop grands, il leur faisoit couper ce qui passoit la grandeur du lit, et quand ils étoient trop petits, il les faisoit alonger à force.

4) Louis XIV.

Et de tant d'horreurs qu'il prodigue
Le fer seroit la seule digue
Qui pût arrêter ce torrent.

Quoi Thémis, ta brillante épée,
Est inutile dans ta main,
Pourquoi n'est-elle pas trempée
Dans le sang de cet inhumain?
Pourquoi, pour prévenir leur chûte,
De tant de bras qu'il persécute,
N'est-il pas encor abattu?
Du temps même de l'idolatrie,
Un crime fait pour la patrie 1)
Devient un acte de vertu.

Déserteur de ton Évangile, 2)
Geay paré des plumes d'autrui,
La Force, où sera ton asyle
Lorsque tu perdras ton appui?
Chez qui pourras-tu t'introduire,
Quand tu n'auras, pour te produire,
Que le secours de tes clartés,
Quelques missions séraphiques,

1) Horace qui tua sa soeur, qui pleuroit Curiace son amant.

2) Le Duc de la Force a été protestant: il a fait abjuration, et depuis a été Abbé; ensuite Duc; puis Agioteur; puis Accapareur; enfin condamné au Parlement pour monopoles. Il persécuta Lagrange: voyez les Cantates de cet auteur, édition d'Hollande, sur la fin.

Peu de campagnes pacifiques
Et beaucoup de vers empruntés? 1)

Mais, comme dans la tragédie,
Les acteurs muets sont permis,
Ne crains pas qu'on te congédie
Du rang où Philippe t'a mis, *)
Pour t'approcher de sa victime,
Dans un rang encor plus sublime,
Il va te créer un emploi. 2)
Tes pareils lui sont nécessaires;
Qui trahit le Dieu de ses Pères
Peut bien, dit-on, trahir son Roi.

Poursuis, Néron †), de tels ministres
Sont propres à te signaler;
Achèves; tant de pas sinistres
Ne sont pas faits pour reculer.
Veux-tu t'assurer de l'Espagne?
Cède l'Alsace à l'Allemagne,
Les trois évêchés aux Lorrains,
Et sourd aux cris de ta patrie,

1) Il avoit à ses gages un poëte, des ouvrages duquel il se faisoit honneur.

*) Il fut Conseiller dans les conseils établis par le Régent.

2) On parle de le faire Trésorier de la Couronne.

†) Allusion au Régent.

Rends l'Aquitaine et la Neustrie
A leurs antiques Souverains. *)

*) C'étoit un projet infernal qu'on osoit attribuer au Régent, qui jamais ne conçut de plans de destruction d'un royaume, qu'il laissa en meilleur état qu'il ne l'avoit trouvé, et qui ne conçut jamais aucun mauvais dessein contre la personne du jeune monarque, qu'il laissa mieux portant qu'il ne l'avoit trouvé en 1715. Le Régent cependant se comporta comme s'il eût dû mourir; la santé du jeune Roi l'y portoit, elle étoit *incertaine*, *chancelante*.

Voilà les trois Odes Philippiques, publiées par Lagrange-Chancel, et que nous imprimons sur le manuscrit même †) qui fut remis par le Duc de Saint-Simon au Régent, et rendu par ce Prince quand il l'eût médité, lu et relu avec effroi et horreur, à cause de la calomnie contre le jeune Roi, qui s'y trouve représentée avec tant de feu.

†) Le hasard nous a fait découvrir une vieille copie de ces mêmes trois Odes, trouvée dans les papiers de Valentin Jameray Duval : elle nous a servi pour rétablir plusieurs passages qui, dans l'autre, étoient moins intelligibles.

QUATRIÈME PHILIPPIQUE.*)

Enfin, la mort de Canapée
Sert d'exemple aux ambitieux,
Et la foudre de Salmonée
Cède à celle qui part des Cieux;
Qui veut trop s'élever, trébuche;
Le crime dans sa propre embuche
Se trouve souvent abattu,

*) Lagrange-Chancel se fut à peine évadé des isles Sainte-Marguerite à Avignon, qu'il répandit dans les provinces méridionales cette quatrième Philippique : ordinairement la Bastille et les prisons fléchissoient le caractère revêche des prisonniers : Lagrange-Chancel y prenoit un caractère plus farouche : cependant on peut dire que si jamais un emprisonnement par ordre des ministres fut mérité, c'est celui de Chancel : il calomnioit un Prince qui pouvoit le faire mourir légalement; l'accusation de régicide étoit un crime assez grave contre le Régent de France : et le Régent n'eut point manqué de juges : Cet emprisonnement par ordre arbitraire est peut-être le seul que la postérité ne reproche point à l'autorité. La liberté de la presse, qui permet aux peuples libres d'écrire sur le gouvernement et de critiquer l'administration, ne sauroit permettre d'exposer à la risée publique les ridicules personnels ou les vices privés des Princes; cette partie ne devient historique qu'après leur mort, quand ses vices ont influé sur le malheur des peuples. . . . La liberté de la presse exige donc qu'on distingue les *affaires publiques* de la *vie secrète des Princes*, qu'on doit respecter de leur vivant; si cette vie n'attente pas aux droits des peuples.

Et Clothon, à nos voeux propice,
Le pousse dans le précipice,
Dont il menaçoit la vertu.

Que vois-je! à peine son coeur touche
Les tristes bords du Phlégéton,
Que pour son trône et pour sa couche
Je vois les frayeurs de Pluton;
Je vois sur la rive infernale,
Pygmalion, Sardanapale,
Ravis de pouvoir l'embrasser;
Avec eux Sysiphe et Tantale,
Donnent à cette ombre Royale
La gloire de les surpasser.

Chez toi vois descendre la guerre;
Pluton, on va te mettre aux fers,
Il n'a pu régner sur la terre,
Il régnera dans les Enfers.
Crains pour ton honneur, chaste Reine;
Ce que vit autrefois la Seine,
Le Styx le verra sur ses bords:
Tu seras en butte à sa flamme,
Tout cède aux transports de son ame;
Sa passion vit chez les morts.

La Biblis n'est plus occupée
A faire un ruisseau de ses pleurs;

Phèdre, Jocaste, Pélopée,
N'ont plus ni remords ni douleurs:
Des sanguinaires Danaïdes,
Et de lascives Propetides,
Les hommages lui sont rendus;
Et la fille qui les amene
Lui promet un plus grand domaine
Que les États qu'il a perdu.

Plus noir que le reste des ombres.
D'Argenson vole à son secours,
Plus terrible aux rivages sombres
Qu'à ceux où la Seine a son cours:
Avec sa fureur ordinaire,
Il prend le poste sanguinaire,
Qu'Eaque tient près de Pluton:
Dubois succéde à Radamante;
Et Minos saisi d'épouvante,
Céde la place à d'Argenson. *)

J'apperçois la Reine d'Ithaque
Chercher les vieux monuments,

*) A la mort de d'Argenson, le peuple de qui il étoit détesté, voulut déchirer son cadavre: et quand on voulut l'enterrer à Saint-Nicolas-du-Chardonet, toute la populace du quartier s'attroupa pour cette expédition; on fit des tableaux où il étoit représenté subissant un interrogatoire et son jugement dans les enfers: tous ses crimes y étoient rapportés. D'Argenson en effet étoit un vilain personnage.

Pour

Pour fuir une plus vive attaque
Que celle de tous ses amans.
Dans les bras de l'époux qu'elle aime,
Je vois Andromaque elle-méme,
Craindre de s'en voir arracher;
Et dans l'effroi qui la possède,
Didon appeller à son aide
Les flammes d'un nouveau bûcher.

Ravi que la France ait vu naître
Un Prince plus mauvais que lui,
Des poisons qui l'ont fait connoître
Charles 1) lui vient offrir l'appui:
Celui qui s'acquit l'avantage 2)
De mettre les Rois hors de page,
L'observe d'un oeil attentif;
Il reconnoît qu'en tyrannie,
Auprès d'un si rare génie,
Il ne fut jamais qu'apprentif.

Prince, dans ton régne célébre,
Sur le rivage souterrain,
Ne crains point que la Seine, l'Ebre,
Regrettent un tel Souverain:

1) Charles *le mauvais*, Roi de Navarre.

2) L'infame Roi Louis XI, le Néron de la France, dont le parallele convient si peu au Duc d'Orléans Régent.

Contens que les deux monarchies
Soient heureusement affranchies
De ses exécrables projets,
Ils te verront sans jalousie,
Par les soins de ta phrénésie,
Gouverner tes nouveaux sujets.

CINQUIÈME PHILIPPIQUE.

Quelles vastes métamorphoses, 1)
Tandis que j'étois dans les fers,
Troubloient l'ordre de toutes choses?
Même jusqu'au fond des enfers,
La discorde répand son haleine;
Les deux Philippes à leur haine 2)

1) Lagrange, soupçonné d'être l'auteur des Philippiques, fut exilé aux isles Sainte-Marguerite. Il se sauva, disoient les ennemis du Régent, dans le moment où ce Prince avoit ordonné de le jetter à la mer, et se refugia d'abord à Avignon, ensuite en Espagne, delà en Italie, et enfin en Hollande. Il avoit été page de Madame la Princesse de Conti, fille naturelle de Louis XIV, morte en 1739. On peut voir que malgré tant d'odes infâmes le Régent lui permit de revenir à Paris.

2) Depuis la paix de 1720, le Régent cherchoit tous les moyens de faire réussir l'alliance de ses deux filles avec deux

Font succéder des noeuds si beaux,
Que pour tant de cérémonies,
Les deux puissances réünies
N'auront point assez de flambeaux.

Roi trop pieux, voilà les pièges 1)
Qu'une main vénale te tend,
Lorsqu'à ses genoux sacrilèges

fils de Philippe V. Elle fut enfin arrêtée en 1722; on convint aussi du mariage de l'Infante Marie-Anne-Victoire, née en 1718, avec Louis XV. Elle fut même envoyée en France pour y être élevée, mais le mariage n'a pas eu lieu, Louis XV ayant épousé, en 1725, la fille de Stanislas, Roi détrôné de Pologne, depuis Duc de Lorraine, l'Infante fut obligée de s'en retourner en Espagne, où elle a été mariée, en 1727, au Prince, devenu Roi de Portugal en 1750.

1) Philippe V fut porté à faire ces alliances par le Père d'Aubenton *jésuite*, son confesseur, en reconnoissance de ce que le Régent avoit, *depuis* 1720, *conduit* les affaires de la bulle en France au gré de la Société, et de ce que l'Abbé Dubois avoit fait un accommodement pour l'acceptation de cette bulle par le Cardinal de Noailles. Ce même Roi promit encore en 1722, de renoncer à la couronne de France; c'étoit pour le Régent un point essentiel, parce que si Louis XV fût venu à mourir, il n'auroit point eu de concurrent au trône. Ce fut par le même conseil que Philippe V abdiqua la couronne d'Espagne, en 1724, en faveur du Prince Louis son fils aîné, mais la mort de ce Prince, dans la même année, l'obligea de reprendre cette couronne, qu'il a laissée par sa mort, en 1746, à son fils Ferdinand, auquel a succédé, en 1759, Dom Carlos, troisième fils de Philippe V.

Tu répands ton coeur pénitent.
C'est dans ce tribunal suprême,
Qu'il abuse du diadême
Que lui soumet ta piété:
Et que les faux pas qu'il t'inspire,
Pour la chûte de ton Empire,
Réservent sa société.

Cependant, ma muse affranchie, 1)
De ces triples portes d'airain,
Dans un coin de la Monarchie
Va respirer un air serein:
Je crois revoir ce temps célébre,
Où les bords du Tage et de l'Èbre,
Recevoient les fameux proscrits,
Quand Sylla pratiquoit dans Rome
Les mêmes fureurs qu'un autre homme
A fait renaître dans Paris.

Mais, de cet asyle équivoque, 2)
Je commence à peine à jouir,

1) L'auteur des Philippiques, après s'être sauvé des prisons, se réfugia en Espagne, où il se croyoit en sûreté par l'inimitié qui régnoit entre Philippe V et le Régent.

2) Aussitôt que Philippe V eut fait sa paix avec le Régent, Lagrange eut ordre de sortir d'Espagne; excellente leçon pour les poëtes qui servent les passions des Princes: Lagrange abandonné des Princes légitimés, se trouva chassé d'Espagne,

Que l'Èbre esclave le révoque,
Quand la Seine s'est fait ouir.
Pour fuir un second esclavage,
Irai-je voir sur le rivage
Ou d'Ispahan, ou de Memphis, 1)
Si des Rois Chrétiens rejettée,
La vertu sera mieux traitée
Chez les Sultans et les Sophis?

Toi, dont l'or meut toute la terre, 2)
Par l'espoir du bandeau royal,
Te parois-je un foudre de guerre?
Me prends-tu pour Annibal? 3)
Veux-tu par-tout qu'on me dénie,
L'asyle de la Bithynie,
Ou de la cour d'Antiochus?
Veux-tu du midi jusqu'à l'Ourse,

de France, et des pays alliés de la France : le Régent plus clément, lui permit de revenir à Paris.

1) Villes capitales de Perse et d'Egypte.

2) Le Régent.

3) Annibal quitta sa patrie lorsque les Carthaginois firent leur paix avec les Romains, et se retira en Bithynie, où étant poursuivi par ses ennemis, il passa chez Antiochus, Roi de Comagène, pour avoir le moyen d'exercer sa haine contre eux: mais instruit que ce Roi le trahissoit, il aima mieux s'empoisonner lui-même que de tomber au pouvoir des Romains.

Me prescrire la même course,
Que prit la fille d'Inachus? 1)

Je vois un peuple à qui le Tibre 2)
A transmis sa gloire et ses loix:
Peuple à qui l'ardeur d'être libre,
A couté de si longs exploits:
C'est là qu'un lion secourable
M'offre un Egide impénétrable
Contre un lion persécuteur,
C'est là que libre et philosophe,

1) Io, fille d'Inachus. Jupiter abusa de cette fille, et la changea en vache: Junon irritée contre elle, la mit en fureur, la fit courir la plus grande partie de la terre et traverser les mers. Enfin elle arriva sur les bords du Nil où Jupiter lui rendit sa première forme, et les Egyptiens adorèrent cette vagabonde sous le nom d'Isis.

2) *On doit entendre ici la Hollande, où l'auteur a effectivement demeuré. Il n'y a point de république à qui cela puisse convenir mieux.* Les Etats de Hollande étoient autrefois sous la domination Espagnole, mais s'étant soulevés dans le XVIe siècle, contre Philippe II, Roi d'Espagne, ils combattirent contre lui et ses successeurs pour leur liberté, pendant près d'un siècle, ayant à leur tête Guillaume de Nassau, et autres Princes de la Maison d'Orange, à qui ils ont déféré le titre de Stadhouder de Hollande. Enfin, leurs alliances et leurs forces maritimes surtout se sont tellement accrues, qu'ils ont obligé leurs anciens maîtres de les reconnoître eux-mêmes pour souverains; et ils ont à présent la meilleure part au commerce des Indes et de l'Amérique, et aux affaires générales de l'Europe.

J'attends en paix la catastrophe,
Ou du pupille ou du tuteur.

Tu célèbres des funérailles, 1)
Par des danses et par des chants.
Roi, qui déchires nos entrailles,
Par des spectacles si touchants,
Victime au milieu de ces fêtes
Du monstre armé de quatre têtes, 2)
Par qui ton sort est achevé,
Ne fais-tu briller tant de charmes
Que pour nous coûter plus de larmes,
Quand tu nous seras enlevé?

Que vois-je? quel trône s'éleve? 3)
Pour qui, Prétres de l'Éternel,
Portez-vous cette huile, ce glaive?
Pour qui ce bandeau solemnel?
Sur quel front voulez-vous qu'il brille?
Est-ce Jephté qui, pour sa fille
Me glace d'un mortel effroi?
En ce jour que je contemple

1) Il est sans doute ici question d'un service qui fut fait pour Louis XIV, où le jeune Roi assista.

2) M. le Régent, M. le Duc de Bourbon-Condé, le Cardinal Dubois, &c.

3) Préparatifs du sacre de Louis XV.

Le couronnez-vous dans le temple,
Comme victime ou comme Roi?

Ne soupçonnons plus d'artifice,
En ce fatal événement.
France, où tu crains un sacrifice
Tu verras un couronnement. 1)
On y mettroit de vains obstacles;
Celui qui fait les grands spectacles
Te répond des jours de ton Roi:
Toujours ouverts sur cette pompe,
Ses yeux que jamais rien ne trompe,
Remplacent ceux de Villeroy.

D'une insolente dictature, 2)
Sylla justement dépouillé,
Va rendre compte à la nature
Des horreurs dont il s'est souillé.
Déjà vers le jeune Pompée
Vole la foule détrompée.
Méchans, vos beaux jours sont passés,
Tremblez! par une fuite prompte

1) Louis XV fut sacré à Rheims le 22 octobre 1722.

2) La régence finit peu après le couronnement du Roi, c'est-à-dire au mois de février 1723, que le Roi entra dans sa quatorzième année, temps prescrit par l'ordonnance de Charles V, dit le sage, pour la majorité des Rois.

Évitez la mort et la honte,
Dont vos crimes sont menacés.

Soleil, dissipe ce fantôme, 1)
Qui paroît dans un si grand jour :
A ton départ c'est un atôme,
C'est un colosse à ton retour.
Rome que veux-tu que je croie, 2)
De voir que ta pourpre est la proie
De cet infâme scélérat,
Par qui l'obscurité de Brive,
Pour rendre la Gaule captive,
Achève le triumvirat.

1) Dubois né à Brives, fut de l'académie françoise, de celle des sciences et des belles-lettres, précepteur du Duc d'Orléans Régent, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi en Angleterre en 1717, *Archevêque* de Cambray, Cardinal en 1721, premier *Ministre* en 1722. *Il mourut* le 19 août 1723, âgé de soixante-sept ans, connu dans toute l'Europe par ses moeurs déréglées.

2) Clément XI ne voulut jamais accorder de chapeau à l'Archevêque de Cambray, malgré les sollicitations des Cardinaux François, qui vouloient faire leur cour au Régent; mais la mort de ce Pape, arrivée le 19 mars 1720, donna lieu à l'exaltation du Cardinal Conti, qui prit le *nom* d'Innocent XIII. *On* rapporte que ce fut au moyen de deux millions, que Dubois répandit dans la famille du nouveau Pape, qu'il parvint au cardinalat. Toute la France en fut indignée, et eut une bien mauvaise idée d'Innocent XIII.

Duc, qu'aucun opprobre ne touche, 1)
Et qui, pour l'exemple du temps,
Mérites mieux qu'Horn et Cartouche 2)
D'expier tes vols éclatans ;
Un nouvel arrêt te menace,
D'envoyer ton ombre tenace,
Porter son tribut au Nocher,
Où d'Argenson, près de Sisyphe, †)
Attend le secours de ta griffe,
Pour rouler le même rocher.

1) M. le Duc de Bourbon-Condé fut taxé de beaucoup d'exactions pendant la régence, et lorsqu'après la mort du Cardinal Dubois, qui fut principal Ministre, M. le Duc d'Orléans, ci-devant Régent, lui ayant succédé, et étant mort quatre mois après, le Duc devint lui-même principal Ministre, en 1723. Il a été remplacé, en 1726, par M. le Cardinal de Fleury, ancien Evêque de Fréjus, Précepteur du Roi. Depuis la mort du Cardinal, en 1743, *Louis XV n'a point eu de principal* Ministre.

2) Le Comte d'Horn fut rompu pour assassinat. On rapporte que, comme il appartenoit à la Maison d'Orléans, quelqu'un représenta au Régent qu'il pouvoit faire grâce à un homme qui lui étoit attaché par le sang, et qu'il répondit que *quand on a du mauvais sang il faut se le faire tirer.* Cartouche, insigne voleur, fut aussi rompu sous la régence.

†) Sisyphe, fils d'Eole, en punition de ses crimes, fut condamné dans les Enfers à rouler une grosse pierre du bas d'une montagne en haut, d'où elle retomboit sur le champ, parce que les forces lui manquoient au moment où elle touchoit au sommet.

Revenez briller dans vos places 1)
Héros indignement chassés ;
Plus célèbres par vos disgraces
Que par vos triomphes passés ;
D'Aguesseau, hâte ton voyage ;
Villeroy, que, malgré ton âge,
Le zèle redouble tes pas,
Noailles à ce jeune Auguste,
Rends un ami fidelle et juste
Qu'Antoine ne méritoit pas.

Nouvelle Reine de Palmyre, 2)
Époux, domestiques, enfans ;

1) C'est au Cardinal de Fleuri que la France doit la tranquillité dont elle a joui après la régence. Ses actions furent toujours conformes à son caractère et à ses vertus, qui étoient la douceur, l'amour de l'ordre et de la paix. Il prouva par un ministère de dix-sept années, commencé à l'âge de soixante et treize ans, où tant de vieillards se retirent du monde, que les esprits doux et concilians sont faits pour gouverner les autres. Il est mort en 1743 âgé de quatre-vingt-dix ans, ayant conservé jusqu'au dernier moment une tête saine, libre et capable d'affaires. S'il y a jamais eu, dit M. de Voltaire, quelqu'un d'heureux sur la terre, ce fut sans doute le Cardinal de Fleury. Sa foiblesse cependant a beaucoup fait de mal dans les affaires étrangères.

2) M.r le Duc et Madame la Duchesse du Maine et leurs enfans sont rappellés à la cour.

Moderne Longin que j'admire, 1)
Montrez-lui vos fers triomphans.
Roi, voilà ceux que tu dois croire;
Sans eux ton pouvoir, ni ta gloire,
Ne sauroient bien se rétablir;
Par eux tu puniras l'offense
Qui dans une éternelle enfance
A voulu te faire vieillir.

Fuis le charme qui t'environne;
Tire-toi d'un péril mortel.
Brise un joug qui mit la couronne

1) M. le Cardinal de Polignac revint également de son abbaye d'Anchin, où il étoit depuis 1717. Louis XV l'honora de la même confiance que son bisayeul. La mort d'Innocent XIII ayant obligé ce Cardinal d'aller au Conclave, il contribua beaucoup à l'exaltation de Bénoît XIII, et le Roi voulut qu'il restât à Rome comme Ministre de France. Il en remplit les fonctions pendant huit ans avec une telle satisfaction des deux cours, que le Roi le nomma en son absence à l'archevêché d'Auch et à une place de Commandeur de ses ordres, et que Bénoît XIII et Clément XII son successeur le consultoient sur leurs propres affaires, tandis qu'il traitoit auprès d'eux celles du Roi. Il est mort le 20 novembre 1741, à l'âge de quatre-vingts ans. Tout le monde connoît son poëme latin de l'Anti-Lucrèce, et la traduction inestimable de cet ouvrage, par M. de Bougainville. Il y a une mauvaise Vie de ce Cardinal, écrite par un Recollet.

Dans la famille de Martel. 1)
Que ton bras formidable aux crimes
Achève ce qu'Anet de Vismes
Fut l'honneur de commencer,
D'avoir, comme l'aigle légère,
Porté la foudre messagère,
De celle que tu dois lancer.

Alors Thebes, Troyes, et Mycéne
Vous cesserez de vous vanter,
Que mon luth amant de la peine
N'ait que vos crimes à chanter:
L'ambition et la vengeance
Firent assez de maux en France
Qui surpassèrent vos horreurs;
Sans remuer vos cimetières,
Ils offroient assez de matières,
A mes poétiques fureurs.

1) Il faut, sans doute, entendre ici la disgrace de M. le Duc.

Voilà les fameuses Philippiques, qui firent tant de bruit dans le temps : que les Jésuites répétèrent, que les dévots et les partisans de l'ancienne cour et de l'ancien

ministère multiplièrent, et que les âges futurs n'oublieront jamais. Si nous les donnons sans aucune altération dans cet ouvrage, nous avons soin par des notes, de mettre le contrepoison à côté.

Fin des Notes du Tome premier des Mémoires de la Régence.

ERRATA.

Page 306, premier vers. Canapée *lisez* Capanée.

TABLE DES MATIERES

du Tome I des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

LIVRE PREMIER.

		page
I.	*Portrait de la Cour de France à la mort de Louis XIV. Caractère de la duchesse de Berry, fille du Régent ; son histoire ; ses galanteries avec La Haye et Riom.*	5
II.	*Portrait de Madame la Duchesse d'Orléans.*	29
III.	*Portrait du Régent ; son caractère ; ses habitudes ; ses mœurs ; son esprit.*	36
IV.	*Histoire de son éducation, et commencements de Dubois qui le corrompt.*	49
V.	*Caractère de Dubois.*	56
VI.	*Portrait de la Cour d'Espagne ; portrait d'Alberoni.*	73
VII.	*Portraits du Roi Philippe et de la reine sa seconde femme.*	77

LIVRE SECOND.

page

I. *Vie privée de Philippe d'Orléans devenu régent.* 87

II. *Ses plaisirs et ses roués.* 90

III. *Ses Orgies nocturnes.* 91

IV. *Affaire de Pâques entre les Ducs d'Orléans et de Saint-Simon.* 96

V. *Affaires étrangères et ses premières liaisons avec les Anglais, du vivant de Louis XIV.* 103

VI. *Les Jacobites chassés du royaume.* 111

LIVRE TROISIEME.

I. *Conseil où le régent juge le procès des princes légitimés; chûte des honneurs du Duc du Maine.* 121

II. *Satyre des Philippiques, et portrait de La-Grange-Chancel.* 135

III. *Conspiration de Tellamare, et portrait de cet Ambassadeur d'Espagne.* 138

IV. *Le Duc de Saint-Aignan se sauve d'Espagne.* 141

V. *Conseil entre les Ducs d'Orléans et de Saint-Simon, sur la rupture avec l'Espagne.* 144

VI. *Mort de Madame de Maintenon, Histoire de son dernier veuvage.* 151

VII. *Histoire du projet secret de détruire les Parlements et raisons du Duc de Saint-Simon pour la conserver.* 162

LIVRE QUATRIÈME.

page

I. *Suite du tableau de la Cour d'Espagne: influence de la Reine haïe des Espagnols.* 178

II. *Costumes et usages journaliers de cette Cour. Son Cérémonial.* 185

III. *Alberoni reçoit des coups de bâton.* 217

IV. *Sa chûte.* 220

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTE-FEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. *Sur le mariage secret de Mde. la Duchesse de Berry avec Riom, dont le Duc de St. Simon ne parle pas; ce qui affoiblit le scandale des moeurs de cette Princesse; et sur la raison qui détermina Mde. de Berry à épouser Riom.* 231

II. *Sur les Orgies nocturnes du Duc d'Orléans.* 233

III. *Sur le commencement de la Régence.* 252

Harangue présentée à M. le Duc d'Orléans, par les Dames harangères de Paris, en 1715. 255

IV. Cette Note IV est encore intitulée par erreur

page

Note Troisième.

Sur les Philippiques, leur histoire détaillée sur La Grange-Chancel, auteur de ces fameuses Odes satyriques, et sur quelques anecdotes particulières, relatives aux calomnies contenues dans ces poésies. 20[illegible]

Les Philippiques. Ode première. 265

Seconde Philippique. 285

Troisième Philippique. 298

Quatrième Philippique. 306

Cinquième Philippique. 310

FIN du Tome I des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

ŒUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON.
TOME HUITIEME.

MÉMOIRES SECRETS
DE LA
RÉGENCE.
Tome II.

Avertissement.

On a publié en France à différentes reprises des anecdotes sans liaison ni ordre, tirées du dépôt des affaires étrangères et qu'on a intitulées *Mémoires du duc de St. Simon*, 3 voll. avec 4 voll. de Supplément.

Dans le dépôt des affaires étrangères se trouvent en effet onze volumes in-folio de mémoires manuscrits ou imprimés que le Duc de Saint-Simon avoit rassemblés et réunis pêle-mêle et sur lesquels il avoit composer les mémoires de son tems.

Les soi-disants Mémoires du Duc de Saint-Simon en 7 voll. in-8. sont l'extrait, même infidèle de 8 voll. in-4. qu'avoit extrait l'abbé de Voisenon: cet extrait de l'abbé de Voisenon étoit lui-même un Extrait des onze volumes in-fol. déposés au bureau des affaires étrangères et les onze voll. in-fol. sont, non les Mémoires originaux du Duc de Saint-Simon, mais simplement les matériaux de ces Mémoires que nous offrons aujourd'hui au public.

On trouve chez les mêmes Libraires.

OEUVRES POSTHUMES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE *en 15 voll. in-8. et un vol. de Supplément.* Seconde édition imprimée sur beau papier et en beaux caractères; prix 32 livres broché, et sur papier vélin 90 liv.

Cette édition originale dans laquelle on a rétabli tous les passages supprimés ou altérés par l'ancien ministère est la seule complette qu'il faut se garder de confondre avec les contrefaçons infidèles et vicieuses.

OEUVRES DE FRÉDÉRIC II. ROI DE PRUSSE, publiées du vivant de l'auteur; servant à completter la collection des Oeuvres de ce grand roi, *en 4 voll. in-8.* Prix 16 liv. br. et sur papier vélin 30 liv.

OEUVRES
COMPLETTES
DE
LOUIS DE SAINT-SIMON,

Duc et Pair de France, Chevalier des Ordres du Roi et de la Toison d'or, etc. etc.

Pour servir à l'Histoire des cours de Louis XIV, de la Régence et de Louis XV.

Avec des Notes, des Explications et des Additions à la fin de chaque volume, extraites des Correspondances et des portefeuilles de l'auteur et de plusieurs Princes et Seigneurs ses contemporains.

TOME HUITIEME.

A STRASBOURG
chez J. G. TREUTTEL, Libraire
et se trouve A PARIS
chez ONFROY, Libraire, rue St. Victor n°. 11.
1791.

MEMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE DE PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

SOMMAIRE.

I. L'abbé Du Bois obtient l'archevêché de Cambrai. II. Massillon le sacre. III. Maladie du Roi Louis XV. IV. Paix avec l'Espagne et anecdotes sur le mariage de Mlle d'Orléans avec le Prince des Asturies; le Duc de St. Simon envoyé en Espagne. V. Anecdotes et singuliere conduite de la Princesse des Asturies.

I.

L'abbé Du Bois obtient l'archevêché de Cambrai.

CAMBRAI vaquoit par la mort du cardinal de la Trémouille à Rome: c'est le plus riche archevêché et un des plus grands postes de l'Eglise. L'abbé Du Bois n'étoit que tonsuré : cent cinquante mille livres de revenu le tenterent, et peut-être bien autant ce degré dans l'Eglise pour s'élever moins difficilement au cardinalat. Quelqu'impudent qu'il fût, et quelque fût l'empire qu'il avoit pris sur son maître, il se trouva fort embarrassé en le demandant au Régent, et masqua son effronterie de ruse : il dit au Régent qu'il avoit fait un plaisant rêve, et lui conta qu'il avoit rêvé qu'il étoit archevêque de Cambrai. Le Régent qui sentoit, où cela alloit, fit la pirouette, et ne répondit pas.

Du Bois de plus en plus embarrassé, bégaya, et paraphrasa son rêve: puis faisant un effort,

il demanda, pourquoi il ne l'obtiendroit pas? S. A. R. pouvant faire ainsi, par sa seule volonté, sa fortune.

Le Régent indigné et même effrayé, quelque peu scrupuleux qu'il fût sur le choix des évêques, lui dit d'un ton de mépris: *Qui, toi, archevêque de Cambrai!* en lui faisant sentir par un regard de dédain, de la tête aux pieds, sa bassesse, le débordement et le scandale de sa vie.

Du Bois s'étoit trop avancé, pour demeurer en si beau chemin, et cita des exemples. Malheureusement il n'y en avoit que trop en bassesses et en étranges mœurs, grâces à Godet évêque de Chartres avec ses séminaristes de néant et ineptes, dont il remplit les évêchés: grâces aussi au P. le Tellier et à la constitution, si favorables à la bassesse, à l'ignorance et aux mauvaises mœurs tout à la fois.

Mr le duc d'Orléans, moins touché de raisons aussi mauvaises qu'embarrassé de résister

à l'ardeur de la poursuite d'un homme qu'il n'avoit plus accoutumé à oser contredire sur rien, chercha à se tirer d'affaire, et lui dit: *Tu ès un sacré *** et qui est l'autre qui te sacrera?* ,,Ah! s'il ne tient qu'à cela,,, dit l'abbé, ,,l'affaire est faite: je sais qui me sacrera, et il n'est pas loin d'ici." *Et quel diable est celui-là? qui osera te sacrer?* ,,Voulez-vous le savoir,,, répliqua l'abbé, ,,et ne tient-il qu'à cela encore?,, *Eh bien qui?* dit le Régent. ,,Votre premier Aumônier même qui est là dehors: il ne demandera pas mieux, et je m'en vais le lui dire.,, Et sur le champ Du Bois embrasse les genoux du duc d'Orléans qui demeura court et pris, sans avoir la force du refus. Du Bois sort en attendant, il tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a l'archevêché de Cambrai, le prie de le sacrer, obtient sa promesse, rentre, caracole, et dit au Régent que le premier aumônier promet de le sacrer. Il remercie, loue, admire, il scelle de plus en plus son affaire en la comptant faite, et en persuadant le Régent, qui n'osa jamais dire *non*.

C'est de la sorte que Du Bois se fit archevêque de Cambrai. L'extrême scandale de cette nomination fit un bruit étrange, et tout impudent qu'étoit l'abbé, il en fut si embarrassé et le Régent si honteux qu'on remarqua bientôt qu'on leur faisoit peine de lui en parler.

Il fut aussi question de prendre les ordres. Du Bois se flatta que dans la posture, où il se trouvoit, et le besoin que le cardinal de Noailles avoit, et auroit continuellement de lui dans la situation où l'affaire de la constitution le mettroit, lui feroit faire envers lui toutes les avances avec d'autant plus d'empressement que le cardinal avoit lieu d'être fort mal content de lui et de toute la protection qu'il accordoit à ses ennemis qu'il engageoit de loin pour son cardinalat : et que le cardinal dans l'espoir de le ramener, au moins de se l'adoucir, s'en feroit un mérite auprès du Régent et de lui, envers le public, d'un si bon procédé à l'égard d'un homme qui l'avoit si peu mérité de lui : il se trompa : la chair et le sang n'eurent jamais

de part à la conduite du cardinal de Noailles: Les vices d'esprit et de cœur, les mœurs si publiques de l'abbé Du Bois lui étoient connus: il eut horreur de contribuer en rien à le faire entrer dans les ordres sacrés: il sentoit toute la pesanteur du nouveau poids, dont son refus l'alloit charger de la part d'un homme devenu tout-puissant sur un maître qui sentiroit, dans toute son étendue, l'insigne affront qu'il recevroit, et quelles en seroient les suites pour le reste de leur vie.

Rien n'arrêta Noailles, il refusa le démissoire pour les ordres avec un grand air de douleur et de modestie sans que rien le pût ébranler, et garda là-dessus un parfait silence, content d'avoir rempli son devoir, et voulant y mettre tout ce que ce même devoir pouvoit accorder à la charité, à la simplicité, à la modestie.

On peut juger des fureurs, où cet affront fit entrer Du Bois qui de sa vie ne le pardonna au cardinal de Noailles, lequel en fut universellement et d'autant plus loué et admiré

qu'il ne le voulut point être. Il fallut donc se tourner ailleurs.

Bésons et son frere le maréchal, tous deux si attachés et si bien récompensés de Mr. le duc d'Orléans, étoient avec leur air rustre et grossier les meilleurs courtisans; l'évêque avoit été transféré de l'archevêché de Bordeaux à celui de Rouen : Pontoise est de ce dernier diocese qui touche ainsi à celui de Paris, et s'approche de cette ville à peu de lieues en deçà de Pontoise même.

L'abbé Du Bois qui vouloit gagner le temps, vouloit aussi s'éviter la honte d'un voyage manqué : les freres Bésons lui parurent devoir être de meilleure composition que le cardinal de Noailles : ils en furent en effet. L'archevêque de Rouen donna les permissions nécessaires : et Du Bois qui sous prétexte des affaires dont il étoit chargé, avoit obtenu un bref pour recevoir à la fois tous les ordres, et qui se dispensa lui-même de toute retraite pour s'y préparer, alla un matin à quatre ou cinq lieues de Paris, où dans une église paroissiale du

diocese de Rouen, du grand Vicariat de Pontoise, Bresson, évêque de Nantes, premier aumônier de Mr. le duc d'Orléans, donna dans la même basse messe qu'il célébra *extra tempora* le sousdiaconat, le diaconat et la prêtrise tout à la fois à l'abbé Du Bois, et en fut après récompensé de l'archevêché de Rouen et des économats à la mort de Bésons qui avoit l'un et l'autre, et qui ne le fit pas longtemps attendre. On cria fort contre les deux prélats, et l'archevêque qui étoit estimé et considéré, y eut à perdre: pour l'autre, il ne fit que gagner.

Le même jour que l'abbé Du Bois prit ainsi tous les ordres à la fois, il y eut conseil de Régence l'après-diner aux vieux Louvre, parce que toutes les rougeoles qui couroient même dans le palais royal, empêchoient qu'il se tînt à l'ordinaire aux Tuileries. On fut surpris d'un conseil de Régence sans l'abbé Du Bois qui y rapportoit ce qui lui plaisoit des affaires étrangeres.

Mais on le fut bien davantage de l'y voir arriver. Il n'avoit pas perdu de temps en ac-

tions de grâces de tout ce qu'il venoit de recevoir. Ce fut un nouveau scandale qui réveilla, et qui aggrava le premier. Il venoit à ce que dit plaisamment le duc Mazarin, de faire sa premiere communion. Tout le monde étoit déjà arrivé dans le cabinet du conseil, et Mr. le duc d'Orléans aussi : tout le monde y étoit debout et épars : j'étois dans un coin du bas bout, qui causois avec Mr le prince de Conti, avec le maréchal de Tallard et un autre qui m'échappe, lorsque j'y vis entrer l'abbé Du Bois en habit court, avec son maintien ordinaire : nous ne l'attendions point en tel jour, ce qui fit que naturellement nous nous écriâmes : cela lui fit tourner la tête, et voyant Mr. le prince de Conti venir à lui avec le ricanement de Mr son pere, mais qui assurément étoit éloigné d'en avoir les grâces, et au contraire étoit cynique, il s'avança deux pas à lui : ce prince lui parla de tous les ordres si brusqement reçus le matin même tous à la fois, de sa prompte arrivée au Conseil si peu de temps après cette cérémonie, quoique faite au loin de Paris, de son sacre qui alloit suivre de si près, de sa surprise et de celle de tout

le monde, et tout de suite lui fit un pathos avec tout l'esprit et la malignité possibles, qui tenoit d'un assez plaisant sermon, et qui auroit plus que démâté tout autre. Du Bois qui n'avoit pas eu l'instant de placer une seule parole, le laissa dire: puis répondit froidement que s'il étoit un peu plus instruit de la vérité de la canonique antiquité, il trouveroit ce qui l'étonnoit, fort peu étrange; puisque lui abbé ne faisoit que suivre l'exemple de St. Ambroise, dont il se mit à raconter l'ordination qu'il étala.

Je n'en entendis pas le récit; car dans le moment, que j'ouis prononcer le nom de St. Ambroise, je m'enfuis brusquement à l'autre bout du cabinet, frappé d'horreur de la comparaison de St. Ambroise et de Du Bois, par Du Bois même; et de la peur de ne pouvoir m'empêcher de lui dire d'achever; car je sentois que cela me prenoit à la gorge; et de lui dire enfin, combien St. Ambroise avoit été éloigné de se laisser ainsi ordonner; quelle résistance il fit, et avec combien d'éloignement et de frayeur il s'en approcha: enfin

toute la violence qui lui fut unanimement faite. Cette impie citation de St. Ambroise courut bientôt le monde avec l'effet qu'on peut penser. La nomination et cette ordination se firent à la fin de février.

J'acheverai tout de suite ce qui regarde cette matiere pour ne pas la séparer, et n'avoir pas à y revenir. On y trouvera une anecdote curieuse sur l'autorité de l'abbé Du Bois, sur son maître, et sur la frayeur et le danger de lui déplaire. Il eut ses bulles au commencement de Mai, et fut sacré le dimanche neuf Juin : tout Paris et toute la Cour y fut conviée : je ne le fus point. J'étois très-mal avec lui, parce que je ne le ménageois guere auprès de Mr. le duc d'Orléans au sujet de ses vues sur le cardinalat et sur son dévouement aux Anglois et à l'Empereur, par lesquels il comptoit parvenir à la pourpre romaine. Comme il redoutoit ma liberté, ma franchise, ma façon de parler à Mr. le duc d'Orléans, qui lui faisoit de fréquentes impressions, quoique je m'en donnasse assez rarement la peine, et qu'il avoit celle de les effacer, il revenoit à

moi de temps en temps, me ménageoit, me courtisoit toujours, et pourtant en détournant tant qu'il pouvoit la confiance que Mr. le duc d'Orléans avoit en moi, et qu'il resserroit sans cesse, mais qu'il ne pouvoit arrêter totalement ni même long-temps, quoique, comme je l'ai dit, je me retirasse beaucoup à cause du dégoût de tout ce que je voyois. Ainsi nous étions bien en apparence quelquefois, et souvent mal. Le sacre devoit être magnifique, et Mr. le duc d'Orléans y devoit assister.

Plus la nomination et l'ordination de l'abbé Du Bois avoient fait de bruit, de scandale et d'horreur, et plus les préparatifs superbes de son sacre l'augmentoient. L'indignation éclata contre Mr. le duc d'Orléans: je fus donc le trouver la veille de ce sacre, et d'abord je lui dis ce qui m'amenoit: je le fis souvenir que je ne lui avois jamais parlé de la nomination de l'abbé Du Bois, parce qu'il savoit bien que je ne lui parlois jamais des choses faites; que je ne lui en parlerois pas encore, si je n'avois appris qu'il devoit aller le lende-

main à son sacre ; que je me tairois avec lui de la façon dont il se feroit, tel qu'il ne pourroit mieux être, si l'usage étoit de faire encore des princes du sang évêques, et qu'il fût question de son second fils, parce que je regardois la chose comme faite : mais que mon attachement pour lui ne me permettoit pas de lui cacher l'épouvantable effet que faisoit universellement une nomination si scandaleuse, une ordination si sacrilege, des préparatifs de sacre si inouis pour un homme de l'extraction, de l'état, des mœurs, et de la vie de l'abbé Du Bois, non pour lui reprocher ce qui n'étoit plus réparable, mais pour qu'il sût, à quel point en étoit la générale indignation contre lui, et afin que de là il conclût que ce seroit pour lui d'y mettre le comble, en allant lui-même à ce sacre. Je le conjurai de sentir, quel seroit le contraste avec l'usage non-seulement des fils de France, mais des princes du sang, de n'aller jamais à aucun sacre parce que je n'appelois pas y aller la curiosité d'en voir une fois dans leur vie, que les rois et les personnes royales avoient eue quelquefois. J'ajoutai qu'à l'opinion que

sa vie et ses discours donnoient continuellement de son défaut de toute religion, on ne manqueroit pas de dire, de croire et de répandre, qu'il alloit à ce sacre pour se moquer de Dieu, et insulter son Église: que l'effet de cela étoit horrible et toujours fort à craindre, et qu'on y ajouteroit avec raison que l'orgueil de l'abbé Du Bois abusoit de lui: en outre que ce trait public de dépendance, par une démarche si étrangement nouvelle et déplacée, lui attireroit une haine, un mépris, une honte dont les suites étoient à redouter: que je ne lui en parlois qu'en serviteur entierement désintéressé: que son absence ou sa présence à ce sacre ne changeroit rien à la fortune de l'abbé Du Bois, qu'il ne seroit ni plus ni moins archevêque de Cambrai, et n'obscurciroit en rien la splendeur préparée pour ce sacre: qu'en vérité c'en étoit bien assez pour un Du Bois, sans se prostituer aux yeux de toute la France, et bientôt après de toute l'Europe, par la bassesse inouie d'une démarche où l'on verroit bien que l'extrême pouvoir de Du Bois sur lui l'auroit entraîné de force. Je finis par le conjurer de n'y point

aller, et par lui dire, qu'il savoit, à quel terme actuel l'abbé Du Bois et moi étions ensemble, que j'étois le seul homme de marque qu'il n'eût point convié, que nonobstant cela, s'il vouloit me promettre et me tenir sa parole de ne point aller à ce sacre, je lui donnois la mienne d'y aller moi et d'y demeurer du long, quelqu'horreur que j'en eusse, et quelque blessé que je fusse de ce que cela feroit surement débiter, que ce trait de courtisan étoit de me raccommoder avec lui, moi si éloigné d'une pareille misere, et qui osois me vanter, puisqu'il le falloit aujourd'hui, d'avoir jusqu'à ce moment conservé cherement toute ma vie mon pucelage d'honneur.

Ce propos vivement prononcé et encore plus librement et plus énergiquement étendu, fut écouté d'un bout à l'autre, et je fus surpris que le Régent me dit que j'avois raison, que je lui ouvrois les yeux, et plus encore qu'il m'embrassa, ajoutant que je lui parlois en véritable ami, et qu'il me donnoit sa parole, et me la tiendroit de n'y point aller. Nous nous séparâmes là-dessus, moi le

confirmant encore, lui, promettant de nouveau, et me remerciant de cet effort. Il n'eut nulle impatience que je m'en allasse : car je le connoissois bien, et l'examinois jusqu'au fond de l'ame. Ce fut moi qui le quittai, bien content de l'avoir détourné d'une si honteuse démarche et si extraordinaire.

Qui n'eût dit que ce prince ne m'eût tenu parole ? On va voir qu'il le vouloit, mais on va voir ce qui arriva.

Quoique je me crusse bien assuré, néanmoins la facilité et l'extrême foiblesse du prince; l'empire sur lui et l'orgueil de l'abbé Du Bois m'engagerent à prendre le plus sûr, avant d'aller au sacre. J'envoyai aux nouvelles le lendemain matin au palais royal, et cependant je fis tenir mon carrosse tout prêt pour tenir ma parole : mais je fus bien confus, quelqu'accoutumé que je fusse aux miseres de M. le duc d'Orléans, quand celui que j'avois envoyé voir ce qui se passoit, revint, et me rapporta qu'il venoit de voir M. le duc d'Orléans monter dans son carrosse,

environné de toute la pompe des rares jours de cérémonie, et partir pour aller au sacre. Je fis ôter mes chevaux, et je m'enfonçai dans mon cabinet.

Le surlendemain j'appris par un favori de Made. de Parabère qui étoit alors la maîtresse régnante, mais qui n'étoit pas fidelle, qu'étant couchée, la nuit qui précéda le sacre, avec M. le duc d'Orléans au palais royal entre deux draps, ce qui n'arrivoit guere ainsi dans la chambre et dans le lit de M. le duc d'Orléans, mais presque toujours chez elle, il s'étoit avisé de lui parler de moi avec éloge et avec de grands sentiments sur mon amitié pour lui, et que plein de ce que je venois de lui représenter, il n'iroit point au sacre, dont il me savoit le meilleur gré du monde.

Made. de Parabère me loua comme lui, et convint que j'avois raison, mais sa conclusion fut qu'il iroit au sacre. M. le duc d'Orléans surpris, lui dit qu'elle étoit folle. — *Folle, soit; mais vous y irez. Et moi je te dis, que je n'irai pas*, répliqua le Régent. *Si, vous dis-je,*

vous y irez. — Mais cela est admirable ; tu dis que M. de St. Simon a raison, et au bout pourquoi donc irois-je ? — Parce que je le veux. — En voici d'une autre façon ! et pourquoi veux-tu que j'y aille ? quelle folie est cela ! — Pourquoi ? parce que. — Oh ! parce que, parce que.. ce n'est pas là parler. Dis donc pourquoi, si tu peux. Et après quelques disputes : *Voulez-vous donc absolument le savoir ? C'est que vous n'ignorez pas que l'abbé Du Bois et moi avons eu, il n'y a pas quatre jours une querelle ensemble qui n'est pas encore bien finie ; Du Bois est un diable qui furete tout, il saura que nous avons couché ici cette nuit ensemble. Si demain vous n'allez pas à son sacre, il ne manquera pas de croire que c'est moi qui vous en ai empêché, rien ne pourra le lui ôter de la tête, et il ne me le pardonnera pas ; il me fera cent tracasseries et cent noirceurs auprès de vous, il finira promptement par nous brouiller. Or c'est ce que je ne veux pas, et c'est pour cela que je veux que vous alliez à son sacre, quoique M. de St. Simon ait raison.* *) Là dessus autres débats assez

---

*) M. de St. Simon ne dit pas que Mad^e. de Parabère

foibles, puis résolution et promesse d'aller au sacre qui fut bien fidellement exécutée.

La nuit suivante la Parabere coucha chez elle avec un de ses greluchons, à qui elle raconta l'histoire, tant elle la trouvoit plaisante, et par cette même raison le greluchon la rendit à Biron qui le soir même me la conta. Je déplorai avec lui les chaînes du Régent à qui je n'ai jamais parlé depuis de ce sacre, ni lui à moi; mais il fut après bien honteux, bien embarrassé avec moi. Je n'ai point su, s'il poussa la foiblesse jusqu'à conter à l'abbé Du Bois ce que je lui avois dit pour l'empêcher d'aller à son sacre, ou s'il en fut informé par la Parabere pour se faire un mérite auprès de lui d'avoir fait changer Mr le duc d'Orléans là-dessus et faire montre de son crédit; mais il en fut très-parfaitement informé, et ne me l'a jamais pardonné. J'ai su depuis par Belle-isle qu'il avoit dit à Mr le Blanc et à lui que de toutes les contradictions que je lui avois fait

---

avoit été priée de tenir ce propos par l'abbé archevêque. *Note de Mr. de Maurepas.*

essuyer, même du danger pressant où je l'avois mis quelquefois, rien ne l'avoit si profondément touché, et blessé jusqu'au fond de l'ame que d'avoir voulu empêcher M^{r} le duc d'Orléans d'assister à son sacre, duquel il est maintenant temps de parler.

Tout y parut également superbe et choisi pour faire éclater la faveur démesurée d'un ministre éperdu d'orgueil et d'ambition, sans borner la servitude la plus publique et la plus démesurée, où il avoit réduit son maître, et l'audace effrénée de s'en parer en la manifestant aux yeux de toute la France avec le plus grand éclat, et de là à ceux de toute l'Europe, à qui il voulut apprendre de la maniere la plus éclatante que lui étoit entierement le maître de la France soit pour le dedans, soit pour le dehors, sous un nom qui n'étoit qu'une vaine écorce, et qu'à lui seul il falloit s'adresser pour quelque grâce et pour quelque affaire que ce fût, comme à l'unique dispensateur et au seul véritable arbitre de toutes choses en France.

Le Val-de-Grace fut choisi pour y faire le sacre, comme étant un monastere royal le plus magnifique de Paris et la plus singuliere église: le cardinal de Rohan ravi d'agir en tout contre le cardinal de Noailles, et de profiter du refus qu'il avoit fait à l'abbé Du Bois de lui permettre d'être ordonné dans son diocese, saisit un si précieux moment de faire bien sa cour au Régent, et de s'attacher son ministre en s'empressant pour faire la cérémonie: en effet un cardinal de sa naissance, évêque de Strasbourg et brillant de toutes sortes d'avantages, étoit un consécrateur fort au-dessus de tous ceux que l'abbé Du Bois auroit pu désirer.

Il n'y a guere en fait d'honneur que la premiere démarche de chere. Le cardinal avoit franchi le saut à la persuasion intéréssée du maréchal de Tallard, et subi la loi que lui avoit déjà imposée le pere le Tellier, pour le faire grand aumônier, de se liguer contre le cardinal de Noailles: après les violences dont ce terrible jésuite le rendit son ministre, et que l'intérêt et l'orgueil d'être chef de

parti, et de ne pas en abandonner l'honneur et le profit au cardinal de Bissy, lui fit continuer depuis le premier avec le revêtement constant d'un tel personnage, il ne falloit pas s'attendre qu'aucune considération de honte et d'infamie la retînt d'une si étrange prostitution, moins encore que sa conscience l'arrêtât un moment sur le sacrilege dont il alloit se rendre le ministre.

L'abbé Du Bois fut donc comblé de l'honneur qu'il lui vouloit bien faire, et M. le duc d'Orléans témoigna au cardinal toute la part qu'il y prenoit; et le cardinal charmé de toutes les espérances qu'il conçut de ce grand trait de politique, plus sensible pour sa maison que pour sa cause, laquelle ne fut jamais que pour servir aux avantages de l'autre, se rit de tous les discours et du bruit de l'improbation générale et nullement retenue que cette fonction excita, et qu'il ne regarda que comme des raisons de plus, et des fondements d'augmentation à ses espérances pour tout ce qu'il pouvoit désirer d'un homme tout-puissant, et pour l'amour duquel il se livroit à tant d'opprobres,

A l'égard des deux évêques assistants, celui de Nantes y avoit un tel droit par l'ordination qu'il avoit osé donner à l'abbé Du Bois, qu'il n'y avoit pas moyen de lui préférer personne : pour l'autre assistant, Du Bois crut devoir en chercher un, dont la vie et la conduite pussent être en contrepoids. Il voulut donc Massillon, célébre prêtre de l'oratoire, que sa vertu, son savoir, son grand talent pour la chaire avoient fait évêque de Clermont, parce qu'il en laissoit nommer quelquefois, quoique rarement, quelques bons parmi le grand nombre des autres qu'on faisoit évêques.

II.

Massillon Evêque assistant du sacre.

MASSILLON au pied du mur, étourdi, sans ressource étrangere, sentit l'indignité de ce qui lui étoit proposé, il balbutia, il n'osa refuser : mais qu'eût pu faire un homme aussi mince, selon le siecle, vis-à-vis d'un Régent, de son ministre et du cardinal de Rohan : il fut néanmoins beaucoup blâmé dans le

monde, et surtout des gens de bien de tous les partis: car en ce point l'excès du scandale les avoit réunis: les plus raisonnables qui ne laisserent pas de se trouver en nombre, se contenterent de le plaindre, et on convint enfin assez généralement d'une sorte d'impossibilité de s'en dispenser et de refuser. L'église fut superbement parée: toute la France invitée n'osa hasarder de ne s'y pas montrer, et tout ce qui le put, se trouva à la cérémonie. Il y eut des tribunes préparées pour les ambassadeurs et autres ministres protestants: il y en eut une autre plus magnifique pour M^r le duc d'Orléans et M^r le duc de Chartres, qu'il y mena: il y en eut pour les dames, et comme M^r le duc d'Orléans entra dans le monastere, et que sa tribune se trouva au dedans, il fut ouvert à tout venant, tellement que le dedans et le dehors fut rempli de rafraîchissements de toutes les sortes, et d'officiers qui les faisoient, et distribuoient avec profusion.

Ce désordre continua tout le reste du jour par le grand nombre de tables qui furent

servies dehors et dedans pour tout le subalterne de la fête, et pour tout ce qui s'y voulut fourrer. Les premiers gentilshommes de la chambre de Mr le duc d'Orléans et ses premiers officiers firent les honneurs de la cérémonie, placerent les gens distingués, les reçurent, les conduisirent, et d'autres de ses officiers prirent le même soin des gens moins considérables, tandis que tout le guet et toute la police étoit occupée à faire ranger, aborder, sortir les carrosses sans nombre avec tout l'ordre et la commodité possible.

Pendant le sacre qui fut peu décent de la part du consacré et des spectateurs, surtout en sortant de la cérémonie, Mr le duc d'Orléans témoigna sa satisfaction, et s'en alla dîner à Asnieres avec Made de Parabère bien contente de l'avoir fait aller au sacre, qu'il vit peu décemment depuis le commencement jusqu'à la fin. Tous les prélats, abbés distingués et quantité de laïques considérables furent invités pendant la cérémonie par les premiers officiers de Mr le duc d'Orléans à dîner au palais royal. Les mêmes firent les honneurs

du festin qui fut servi avec la plus splendide abondance et délicatesse, et apprêté et servi par les officiers de Mr le duc d'Orléans et à ses dépens. Il y eut deux tables de trente couverts chacune dans une grande piece du grand appartement, qui furent remplies de ce qu'il y avoit de plus considérable à Paris, et plusieurs autres tables également bien servies en d'autres pieces voisines pour des gens moins distingués. Mr le duc d'Orléans donna au nouvel archevêque un diamant de grand prix pour lui servir d'anneau épiscopal. Toute la journée fut livrée à cette sorte de triomphe qui n'attira ni l'approbation des hommes, ni la bénédiction de Dieu.

III.

Maladie du Roi Louis XV.

LE dernier juillet 1721. le Roi jusqu'alors dans une santé parfaite, se réveilla avec un mal à la tête et à la gorge : un frisson survint, et sur l'après midi le mal de tête et de gorge ayant augmenté, il se mit au lit.

J'allai le lendemain sur le midi savoir de ses nouvelles, je trouvai que la nuit avoit été mauvaise, et qu'il y avoit depuis deux heures un redoublement assez fort. Je vis partout une grande consternation. J'avois les grandes entrées, ainsi j'entrai dans sa chambre, je la trouvai fort vide, M^{r} le duc d'Orléans assis au coin de la cheminée et fort triste: je m'approchai de lui un moment, puis j'allai au lit du Roi.

Dans ce moment Boulduc un de ses apoticaires lui présentoit quelque chose à prendre, la duchesse de la Ferté, qui, par la duchesse de Ventadour sa sœur, avoit toutes les entrées comme maraine du Roi, étoit sur les épaules de Boulduc, et s'étant tournée pour voir qui approchoit, elle me vit, et tout aussitôt me dit entre haut et bas : *Il est empoisonné, il est empoisonné.* — *Taisez-vous donc, Madame*, lui dis-je : *cela est horrible.* Elle redoubla, et si bien et si haut que j'eus peur que le Roi l'eût entendue. Boulduc et moi, nous nous regardâmes, et je me retirai d'auprès de lui et de cette enragée, avec qui je n'avois nul

commerce, me contentant avec Boulduc de hausser les épaules au sujet d'une aussi étrange fausseté.

Pendant cette maladie qui ne dura que cinq jours, mais dont les trois premiers furent orageux, j'étois fort fâché et fort en peine, mais en même temps si aise d'avoir refusé opiniâtrément d'être gouverneur du Roi, et si agité en me représentant l'être et en quel état je serois, que je m'en réveillois la nuit en sursaut : les réveils étoient l'effet de la joie la plus sensible de ne l'être pas. La convalescence fut prompte ce qui rendit la tranquillité et la joie, et causa un débordement de *Te Deum* et de réjouissances; Helvetius en eut tout l'honneur; les médecins avoient perdu la tête; il conserva seul la sienne; il s'opiniâtra à soutenir la nécessité d'une saignée au pied dans une consultation où Mr le duc d'Orléans fut présent, et l'emporta : le mieux très-marqué suivit incontinent et guérison bientôt après.

Le maréchal de Villeroy ne manqua pas cette occasion de signaler tout son venin et

sa bassesse; il n'oublia rien pour afficher des soupçons, des soins, des inquiétudes extrêmes, et pour faire sa cour à la Robe, qui alors étoit envenimée contre le Régent : il ne vint point de si petit magistrat aux Tuileries qu'il ne se fît avertir pour lui aller dire lui-même des nouvelles du Roi, et le caresser, tandis qu'il étoit inaccessible aux premiers seigneurs. Les magistrats plus considérables (j'entends toujours du parlement) ou les chefs des autres compagnies ou leurs gens du parquet, il les faisoit entrer à toute heure dans la chambre du Roi, et tout auprès du lit, pour qu'ils le vissent ; tandis qu'à peine ceux qui avoient les grandes entrées jouissoient du même privilege : il en usa de même dans la premiere convalescence qu'il prolongea le plus qu'il put pour donner aux magistrats la même distinction à quelque heure qu'il en vînt, excluant les plus grands de la cour et les ambassadeurs mêmes : il se croyoit tribun du peuple, il aspiroit à leur faveur et à leur dangereuse puissance.

De

De là il se tourna à une autre affection qui avoit le même but contre Mr le duc d'Orléans ; il multiplia les *Te Deum* qu'il incita les divers états des petits officiers du Roi de faire chanter en différents jours et en différentes églises, et assista à tous, et y mena tout ce qu'il put, et courut encore plus de six semaines les *Te Deum*, qui se chanterent dans toutes les églises de Paris. Il ne parloit d'autre chose que de la guérison, affectant une joie, qui puoit le parti et le dessein, à ne s'y pouvoir méprendre. Il fit faire force fêtes à Lyon et à son fils l'archevêque, dont il eut soin de faire répandre les relations.

Le Roi alla en cérémonie remercier Dieu à Notre-Dame et à Ste Genevieve. Les momeries ainsi alongées gagnerent la fin du mois d'Août et la St. Louis.

Il y a tous les ans ce jour-là un concert dans le jardin : le maréchal prit soin que le concert devînt une maniere de fête, à laquelle il fit ajouter un feu d'artifice ; il n'en faut pas tant pour attirer la foule ; elle fut telle qu'une

épingle ne seroit pas tombée dans tout le parterre; les fenêtres des Tuileries étoient parées et remplies, et tous les toits du carrousel pleins de tout ce qui put y tenir, ainsi que la place. Le maréchal s'ébahissoit dans cette affluence qui importunoit le Roi, qui se cachoit dans des coins à tout momens : le maréchal l'en tiroit par le bras, et le menoit tantôt aux fenêtres d'où il voyoit la cour et la place du carrousel toute pleine et tous les toits jonchés de monde, tantôt à celles qui donnoient sur le jardin, et sur cette innombrable foule qui y attendoit la fête : tout cela crioit, *Vive le Roi!* à mesure qu'il en étoit aperçu, et le maréchal retenant le Roi qui se vouloit aller cacher : *Voyez donc, mon maître, tout le monde et tout le peuple, tout cela est à vous, tout cela vous appartient; vous en êtes le maître; regardez les donc un peu pour les contenter; car ils sont tous à vous; vous êtes maître de tout cela.* Belle leçon pour un gouverneur qui ne se lassoit point de la lui inculquer à chaque fois qu'il le menoit aux fenêtres; tant il avoit peur qu'il ne l'oubliât. Aussi l'a-t-il très-pleinement retenue; et je ne sais, s'il en a reçu

d'autres depuis de ceux qui ont eu la charge de son éducation.

Enfin le maréchal mena le Roi sur la terrasse, où dessous un dais il entendit la fin du concert, et vit après le feu d'artifice. La leçon du maréchal de Villeroy, si souvent et si publiquement répétée, lui fit peu d'honneur, et lui-même éprouva bientôt le premier effet de ses belles instructions, comme on le verra ci-après.

Mr le duc d'Orléans se conduisit d'une maniere si simple et si sage pendant cette maladie du Roi, qu'il y gagna beaucoup aux yeux du public : il se donnoit des soins ; son inquiétude étoit raisonnable ; mais mesurée, pour ne pas la rendre affectée ; une grande réserve dans ses discours, une attention exacte et soutenue en propos et en contenance, qui ne laissa rien échapper, qui sentît le moins du monde qu'il étoit le successeur de Louis XV : il avoit l'attention surtout de ne jamais croire le Roi ni trop bien ni trop mal, ni laisser aucun lieu de dire qu'il le craignît

trop bien, et qu'il le souhaitât mal : il ne pouvoit douter qu'une conjoncture si critique pour lui ne fixât sur lui les regards les plus perçans et l'attention de tout le monde ; et comme dans la vérité il ne souhaita jamais la couronne, quelque peu vraisemblable que cela paroisse, il n'eut besoin que de s'observer, et point du tout de se contraindre.

Aussi n'eut-il besoin d'aucun conseil là-dessus, et les amis de son intérieur les plus libres et les plus familiers (moi, par exemple) le virent toujours tel que le vit le public : cela fut aussi fort remarqué, et la cabale opposée fut entierement réduite au silence, qui se préparoit bien à faire valoir jusques aux riens qu'elle auroit aperçus. Il fut heureux que ceux qui lui étoient le plus particulierement attachés, et qui auroient pu se flatter le plus d'un événement sinistre, gardassent la même conduite que lui, sans qu'aucun d'eux jusqu' aux valets (et c'est une merveille) ait laissé échapper jusqu'au plus léger soupçon. Cette maladie engagea la Cour à marier le jeune Roi.

IV.

Paix avec l'Espagne : anecdotes sur le mariage de Mlle d'Orléans avec le prince des Asturies : le duc de St. Simon envoyé en Espagne.

Enfin la paix se fit avec l'Espagne, et fut sanctionnée par des mariages. Je passe sous silence le long cérémonial qui fut observé, quand je fus destiné à conclure en Espagne *) celui de Louis XV avec l'Infante, et ce qui précéda le mariage de mademoiselle d'Orléans avec le prince des Asturies. J'avois l'ordre de précéder tout le monde à la cérémonie de ce mariage: pour y réussir, je me rendis de bonne heure à la chapelle, qui étoit vuide de courtisans; je me mis à côté du carreau du Roi, à droite, tout au bord, en dehors du tapis, et je m'amusai là mieux que je ne m'y étois attendu. Le cardinal Borgia, pontificalement

*) *Note de M. de Maurepas.* Le duc de St. Simon ne dit pas que le cardinal Du Bois qui redouta toujours le duc, obtint qu'il seroit envoyé en Espagne.

vêtu, étoit au coin de l'épître, le visage tourné à moi, apprenant sa leçon de deux aumôniers en surplis qui lui tenoient un grand livre ouvert devant lui, où le bon prélat ne savoit lire ; il s'efforçoit, lisoit tout haut et de travers ; les aumôniers le reprenoient ; il se fâchoit, et les grondoit ; il étoit repris de nouveau, et se courrouçoit de plus en plus jusqu'à se tourner et à leur secouer le surplis. Je riois tant que je pouvois ; car il ne s'apercevoit de rien, tant il étoit occupé, et empêtré de sa leçon.

Les mariages se font en Espagne après dîner, et le commencement de la cérémonie a lieu à la porte de l'église, comme les baptêmes ; le Roi, la Reine, le prince, la princesse y arriverent avec toute la Cour, et furent annoncés tout haut. *Qu'ils attendent*, s'écria le cardinal en colere, *je ne suis pas prêt*. Ils s'arrêterent en effet, et le cardinal continua sa leçon plus rouge que sa calotte et toujours furibond de ne savoir pas lire : il s'en alla à la porte, où la cérémonie dura assez long-temps.

La curiosité m'auroit fait suivre sans la raison de conserver mon poste. J'y perdis du divertissement: car je vis arriver le Roi et la Reine à leur prié-Dieu riant et se parlant et toute la Cour riant aussi. Le nonce arrivant à moi, et me marquant sa surprise de me voir occuper cette place qui étoit la premiere, me parlant par des gestes, et m'appelant *Signore*, à quoi j'avois résolu de ne rien comprendre: je lui montrai donc le cardinal en riant, et lui reprochai de ne l'avoir pas mieux instruit. Cette plaisanterie et l'air ingénu dont je la faisois, sans faire semblant des démonstrations du nonce, fit si heureusement diversion qu'il ne fut plus question d'autre chose, d'autant plus que le cardinal y donna lieu de plus en plus en continuant la cérémonie, pendant laquelle il ne savoit, ni où il en étoit, ni ce qu'il faisoit, étant repris et montré à tout moment par ses aumôniers, en sorte que ni le Roi ni la Reine ne purent se contenir, ni aucun des témoins.

Je ne voyois que le dos du prince et de la princesse à genoux, et sous chacun étoit un

carreau entre le prié-Diéu et l'autel et le cardinal en face, qui faisoit des grimaces avec le dernier embarras. Heureusement je n'eus là à faire qu'au nonce, le *majordome* major du Roi s'étant placé à côté de son fils capitaine des gardes en quartier au bord de la queue du tapis du prié-Dieu; les grands étoient en foule autour, et tout ce qu'il y avoit de gens considérables, et le reste remplissoit toute la chapelle jusqu'à ne pouvoir se remuer.

Parmi ce divertissement que le pauvre cardinal donnoit à tout ce qui le voyoit, je remarquois un contentement extrême dans le Roi et la Reine de voir accomplir ce mariage. La cérémonie finie qui ne fut pas bien longue, pendant laquelle personne ne se mit à genoux que le Roi et la Reine, et lorsqu'il le fallut, les deux mariés se leverent, et se retirerent vers le coin gauche du bas de leur drap de pied, et se parlerent bas peut-être l'espace d'un bon *credo ;* après quoi la Reine demeura, où elle étoit, et le Roi vint à moi; il me fit l'honneur de me dire: *Monsieur, je suis si content de vous et de votre ambassade,*

que je vous fais grand d'Espagne de la premiere classe, vous et celui de vos deux fils que vous choisirez pour être grand d'Espagne et en jouir en même temps que vous, et je fais votre fils aîné chevalier de la Toison d'or.

La modestie et la gravité des Espagnols ne leur permet pas de voir coucher des mariés, comme c'est l'usage en France. Le souper des nôces fini, il se fait un peu de conversation assez courte, et chacun se retire, même les proches ; hommes, femmes et enfans de tout âge, après quoi les mariés se déshabillent, chacun en leur particulier, et se couchent sans autre témoin que le peu de gens nécessaires à les servir, comme s'ils étoient mariés depuis long-temps. Je n'ignorois pas cette coutume, et je n'avois reçu aucun ordre là dessus; néanmoins je ne pouvois regarder comme bien solide un mariage qui ne seroit suivi de consommation, au moins présumée, à cause des circonstances politiques du temps. On étoit convenu à cause de l'âge et de la délicatesse du prince des Asturies qu'il n'habiteroit avec la princesse que lorsque LL. MM. CC.

le jugeroient à propos, et on comptoit que ce ne seroit point d'un an tout au moins. Je témoignai ma peine là-dessus au marquis de Grimaldo, à Lerma, et je n'y gagnai rien; il étoit espagnol, et il ne fit que tâcher de me rassurer sur une chose qu'il ne voyoit pas qu'on pût changer : et outre que je n'eus que quelques moments avec lui, je crus que je ne devois pas insister, et au contraire lui laisser croire que je me tenois pour battu, de peur que s'il apercevoit plus d'opiniâtreté, et que j'en voulusse parler au Roi et à la Reine, il ne me gagnât de la main à l'instant, et les prévînt à maintenir la coutume établie, et qui jusqu' alors n'avoit jamais été enfreinte; mais je pris la résolution de n'en pas demeurer là : ainsi dans l'audience que j'eus à Lerma, je me mis à parler du mariage et de la consommation; en approuvant ce délai, j'approuvai les usages sages et modestes de l'Espage sur cet objet; mais j'ajoutai qu'ils pouvoient s'enfreindre en faveur d'un objet aussi grand que le dernier degré de solidité dans un cas aussi singulier, et que je regardois comme le comble des grâces de LL. MM. pour le duc d'Or-

léans, et de la certitude du retour précieux de la paix si cher, si passionné pour lui, de l'honneur de leur amitié, et en même temps la marque la plus éclatante de l'intime et indissoluble union des deux branches royales et des deux couronnes à la face de toute l'Europe, si Leurs Majestés vouloient permettre qu'il en fût usé dans ce mariage, comme Sa Majesté avoit été elle-même témoin qu'il en avoit été usé au mariage du duc de Bourgogne. Le Roi et la Reine se regarderent. J'ajoutai là-dessus que je n'avois aucun ordre sur cet objet, et que j'en parlois de moi-même avec l'attachement d'un vrai serviteur des deux couronnes, en vrai françois, en bon espagnol, en serviteur de M^r d'Orléans, par l'effet qui en résulteroit dans les deux monarchies et dans l'Europe etc. LL. M. C. se regarderent encore, se dirent quelques mots bas. *Mais si nous consentons à ce que vous proposez, comment prétendez-vous faire? Ce seroit*, dis-je, *après le bal, d'engager les mariés à se retirer, et lorsqu'ils seroient couchés, d'ouvrir les portes et laisser entrer la cour; ouvrir les trois rideaux, les fermer, en présence de la foule, et la congé-*

dier, pendant que le duc de Popoli et la duchesse de Monteliano auroient soin de se glisser sous les rideaux, et de ne pas perdre un instant le prince et la princesse de vue, et, la foule sortie des anti-chambres jusqu'au dernier, faire lever le prince et le conduire dans son appartement.» Le Roi et la Reine approuverent tout ce plan, et après quelque peu de conversation et de raisonnement là-dessus me promirent de le faire exécuter de la sorte, et je les en remerciai.

V.

Anecdotes et singuliere conduite de la princesse des Asturies.

Cette princesse avoit été malade en arrivant à Madrid. Sa convalescence avançoit, et son humeur se manifestoit en même temps. J'appris des personnes qui l'environnoient qu'elle résistoit avec opiniâtreté à aller chez la Reine après tous les soins, les marques extraordinaires de bonté, les visites continuelles qu'elle en avoit reçues pendant sa maladie, et qu'elle en recevoit encore tous les jours.

Elle ne voulut point sortir de sa chambre; elle s'amusoit à sa fenêtre, où elle se montroit en bonne santé. Son appartement de plain-pied à celui de la Reine n'en étoit séparé que par une petite galerie intérieure; car elle alloit dans l'appartement qu'avoit l'Infante. Elle ne vouloit plus écouter les médecins sur rien sur sa santé, ni ses dames sur sa conduite, et répondoit même à la Reine fort sechement, lorsqu'elle essayoit de la ramener par les insinuations les plus douces. La Reine même m'en parla, et m'ordonna de la voir et de lui aider à la rendre plus traitable.

Je répondis que je n'étois que trop informé de tout; que j'en étois très-peiné; que je ne devois pas me flatter de pouvoir plus que Sa Majesté sur l'esprit de la princesse, et après un peu de conversation sur ce qu'elle croyoit m'en apprendre, et que j'y eusse ajouté ce que je savois de plus, et qu'elle ne me nia pas, je pris la liberté de lui dire qu'il y avoit aussi trop de bonté et de ménagement de sa part; que Sa Majesté gâtoit la princesse, qu'il

falloit la ployer sans retardement à ses devoirs, et que si dans l'excès de la patience de la Reine la considération de Mr le duc d'Orléans y entroit pour quelque chose, non seulement je me chargerois de tout auprès de lui; mais que je répondois à S. M. que non seulement il trouveroit bon tout ce qu'il plairoit à S. M. de dire à la princesse et de faire; mais qu'il lui en seroit aussi extrêmement obligé, parce que personne mieux que moi ne connoissoit ses sentimens pour Leurs Majestés, combien il se sentoit aise du retour de leurs bonnes grâces, et désireux de les conserver, et combien aussi il se sentoit honoré du mariage de sa fille; combien par conséquent il désiroit qu'elle sentît tout son bonheur et sa grandeur, et qu'elle s'en rendît digne par sa reconnoissance, son obéissance et ses respects pour L. M. et par une application continuelle non seulement à leur plaire et à répondre à leurs bontés, mais à deviner même tout ce qui la leur pourroit rendre agréable et à l'y porter continuellement; qu'outre que le duc d'Orléans regardoit cette conduite comme le devoir de Me

sa fille le plus juste et le plus pressant, il le considéroit aussi comme le seul fondement solide du bonheur de la princesse, et comme ce qui pouvoit le plus contribuer au sien ; quand il sauroit que sa fille ne fît rien qu'à leur gré, et quand il pourroit se flatter de leur avoir fait un présent, dont l'agrément pouvoit contribuer à la continuation de leurs bontés pour lui-même et au resserrement de plus en plus de cette heureuse union qu'il avoit toujours si passionément désirée.

Ce discours fut fort bien reçu, la conversation s'étendit sur des détails pareils à ceux qui l'avoient commencée, et finit par des ordres exprès du Roi et de la Reine de voir souvent la princesse et de lui parler. La duchesse de Monteliano et les autres dames m'en pressoient continuellement. J'avois déjà vu la princesse plusieurs fois, même lorsqu'elle étoit au lit ; il n'y avoit donc rien de nouveau de m'y voir retourner : d'ailleurs cette opiniâtreté à vouloir demeurer dans sa chambre perçoit au dehors, parce qu'elle suspendit les fêtes qui s'étoient préparées, et que chacun attendoit avec impatience.

J'allai donc chez la princesse deux ou trois fois sans en avoir eu aucune parole que *oui* et *non* sur ce que je lui demandois de sa santé, et encore pas toujours. Je pris le tour de dire à ses dames devant elle ce que je lui aurois dit à elle-même. Ses dames qui y applaudissoient, y ajoutoient leur mot; la conversation se faisoit ainsi devant la princesse en sorte qu'elle lui étoit une véritable leçon; mais elle n'y entroit en aucune façon; néanmoins elle alla pourtant une fois ou deux chez la Reine, mais en déshabillé et d'assez mauvaise grâce.

Le grand bal demeuroit toujours préparé et rangé dans le salon des Grands, et on n'attendoit que la princesse qui n'y vouloit point aller. Le Roi et la Reine aimoient le bal, ils se faisoient un plaisir de celui-ci, le prince des Asturies aussi, et la Cour l'attendoit avec impatience. La conduite de la princesse transpiroit au dehors, et faisoit le plus fâcheux effet du monde. Je fus averti du dedans que le Roi et la Reine en étoient très-impatientés; et pressé par les dames de la princesse de lui en parler, j'allai chez elle,

et

et fis avec les dames la conversation sur la santé de la princesse, qui apparemment ne retardoit plus les plaisirs qui l'attendoient ; je mis le bal sur le tapis, j'en vantai l'ordre, le spectacle, la magnificence. Je dis que ce plaisir étoit particulierement celui de l'âge de la princesse, que le Roi et la Reine l'aimoient fort, et qu'ils attendoient avec impatience qu'elle pût y aller. Tout à coup elle prit la parole que je ne lui adressois point, et s'écria comme un enfant : *Moi y aller ! je n'irai point.* -- *Bon, Madame*, lui dis-je, *vous n'irez point ! Vous en seriez bien fâchée, vous vous priveriez d'un plaisir où toute la Cour s'attend à vous voir, et vous avez trop de raison et de désirs de plaire au Roi et à la Reine pour en manquer aucune occasion.* Elle étoit assise, et ne me regardoit pas ; mais aussitôt après ces paroles elle tourna la tête sur moi, et d'un ton le plus décidé que j'eus ouï jamais : *Non, Monsieur*, me dit-elle, *je n'irai point au bal ; le Roi et la Reine y iront, s'ils veulent ; ils aiment le bal, je ne l'aime point ; ils aiment à se lever ou coucher tard ; moi, j'aime à me coucher de bonne heure ; ils feront ce qui est de*

leur goût, moi je suivrai le mien. Je me mis à rire et à lui dire qu'elle vouloit se divertir à m'inquiéter ; mais que je n'étois pas si facile à prendre sérieusement ce badinage ; qu'à son âge on ne se privoit pas si volontiers d'un bal, et qu'elle avoit trop d'esprit pour priver toute la Cour et le public de cette attente, encore moins à montrer un goût si peu conforme à celui du Roi et de la Reine, et qui paroîtroit si étrange à son âge et à son arrivée ; mais qu'après cette plaisanterie le mieux étoit de ne prolonger pas plus long-temps une attente, dont le délai d'un bal, tout rangé et tout prêt depuis si long-temps, devenoit indécent. Les dames m'appuyerent, et la conversation entre elles et moi continua de la sorte, sans que la princesse fît seulement contenance de nous entendre. En sortant la duchesse de Monteliano me suivit avec Mad^{e}. de Liria et M^{e}. de Riccaldagra ; elles m'entourerent hors de la porte de la chambre et me témoignerent leur effroi d'une volonté si décidée dans une personne de cet âge contre tout devoir et plaisir, et dans un pays où elle ne faisoit qu'arriver, et toute

seule parmi tant de gens inconnus. J'en étois plus épouvanté qu'elles ; j'en voyois des conséquences capables d'apporter de grandes suites ; mais j'essayois de les rassurer sur un reste de maladie et d'humeur en mouvement qui pouvoit causer ce méchant effet ; mais qui cesseroit avec le retour de la pleine santé. Toutefois j'étois bien éloigné de m'en flatter. Je me gardai bien néanmoins de faire ce récit au Roi et à la Reine ; mais comme ils me parlerent du bal, et le Roi surtout avec amertume sur la fantaisie de la princesse, je pris la liberté de lui dire que je n'imaginois pas qu'il se voulût gêner pour le caprice d'un enfant, qui venoit surement de sa maladie, ni priver sa cour et tout le public d'une fête aussi agréable et aussi superbe qu'étoit le premier bal que j'avois vu au palais ; et j'avouois qu'en mon particulier j'en serois affligé, parce que je m'en étois fait un fort grand plaisir. *Eh ! cela ne se peut pas*, reprit le Roi, *sans la princesse. — Eh ! pourquoi donc, Sire ?* lui répliquai-je ; *c'est une fête que V. M. donne à sa joie et à la joie publique. Ce n'est pas à la princesse à régler les plaisirs*

de V. M. et ceux qu'elle veut bien donner à la cour qui s'y attend, et les désire. Si la princesse croit que sa santé le lui permette, elle y viendra; si non, la fête se passera sans elle. Tandis que je parlois, la Reine me faisoit signe des yeux et de la tête de presser le Roi, tellement que j'ajoutai que tout ce qui se faisoit et se passoit, n'étoit, et ne pouvoit être que pour S. M.; qu'elle en étoit le seul objet et la décoration unique; que quelque grands princes que fussent les Infants, ils n'y étoient que comme leurs premiers courtisans et pour illustrer l'assemblée, mais jamais pour l'objet; que la confiance dont S. M. daignoit m'honorer, m'engageoit par devoir de supplier Leurs Majestés de considérer qu'il ne falloit pas accoutumer la princesse à croire que tout se fît pour elle, et que rien ne se pouvoit faire sans elle; que plus la fête étoit digne de la présence de L. M. plus cette leçon de la faire sans elle, lui feroit d'impression; que je ne pouvois m'empêcher de dire cela comme appartenant très-essentiellement à une éducation si importante, et dont le bonheur de la princesse dépendoit, en lui

faisant sentir qu'elle n'étoit rien, et qu'on se passoit très-aisément d'elle.

La Reine appuya fort le discours; mais le Roi ne répondit rien: elle tourna doucement la conversation ailleurs; en finissant l'audience, elle prit l'instant que le Roi se retournoit après ma révérence, pour me faire signe de la tête et des yeux que j'avois bien parlé; et me montrant le Roi du doigt, et comme le poussant sur lui, elle me fit entendre de ne pas me rebuter. Cela fit que je me hâtai de dîner pour me trouver à leur sortie pour la chasse, et je demandai tout haut à la Reine pour quel jour enfin seroit le bal dont j'avouois que je mourois d'envie; elle me répondit qu'il falloit le demander au Roi, et lui demanda, s'il m'avoit entendu; à quoi le Roi répondit: *Mais nous verrons.* Ce court dialogue les conduisit au haut du petit degré qui étoit tout proche, par où ils descendoient, et montoient toujours, et je demeurai au haut, parce qu'à peine pouvoit-on passer deux de front. Le lendemain je trouvai moyen de leur parler en particulier

sur quelque bagatelle ; puis je remis le bal sur le tapis. La Reine me dit en riant qu'il étoit vrai que j'en avois envie et elle aussi, et elle se mit doucement à presser le Roi, et comme il sourioit sans répondre, je pris la liberté de leur dire que je les suppliois de se souvenir que j'avois pris celle de leur représenter, que LL. MM. gâtoient la princesse ; qu'aujourd'hui j'osois ajouter qu'elles s'en repentiroient, qu'elles y voudroient remédier, quand il ne seroit plus temps ; que Mr. le duc d'Orléans en seroit au désespoir, et que s'il pouvoit avoir le même bonheur que j'avois, d'être en leur présence, il leur parleroit là-dessus dans le même sens que moi, mais bien plus fortement, comme il lui convenoit.

Ce propos fit tourner la conversation par eux-mêmes sur de nouvelles bagatelles fort maussades d'opiniâtreté, de fantaisies, de manque de considération pour ses dames, de la rareté de ses visites chez LL. MM., de la sécheresse de ses manieres avec elles ; sur quoi je les suppliai de me pardonner, si je leur disois

que c'étoit la faute de LL. MM. plus que d'un enfant qui ne savoit ce qu'elle faisoit, et qu'au lieu de l'accoutumer par leur trop de bonté à ne se refuser aucun caprice, rien n'étoit plus pressé ni plus important que de les réprimer, de lui en imposer, de lui faire savoir tout ce qu'elle montroit ignorer à leur égard et même à l'égard de ses dames, enfin l'accoutumer au respect et à la crainte qu'elle leur devoit, à lire dans leurs yeux, et jusques dans leur maintien, leurs volontés pour s'y conformer dans l'instant, et avec un air, comme si c'étoit la sienne, par l'empressement à leur obéir et à leur plaire. Tout cela fut encore poussé de ma part et raisonné de la leur assez long-temps : après quoi je me retirai.

Je n'allai plus chez la princesse, et je le dis à Leurs Majestés, parce que j'en voyois l'inutilité ; je ne parlai plus du bal au passage de leur appartement à leur retour de la chasse dans la crainte de rebuter le Roi. Le surlendemain je me trouvai à leur passage pour la chasse au sortir de l'appartement ; la Reine me dit

qu'il n'y avoit point de bal, que l'ordre étoit donné d'ôter les préparatifs qui étoient rangés depuis si long-temps, en me faisant signe d'en parler encore au Roi. Je répondis que j'en serois désolé par le plaisir que je m'en étois fait, et que si j'osois, je lui demanderois ce bal comme une grâce. Ce dialogue conduisit au petit degré qui étoit tout contre, et la Reine me fit signe de suivre. Je me fourrai donc à côté de celui qui lui portoit la queue; lui parlant haut de ce bal, pour que le Roi qui marchoit devant elle, pût m'entendre. Un moment après elle se tourna à moi avec un air inquiet, et me fit signe de ne plus rien dire: apparemment que le Roi lui avoit fait quelque reproche là-dessus; car cette rampe étoit obscure, et je ne pus l'appercevoir.

Au repos du degré qui étoit assez long, la Reine s'approcha du Roi; je demeurai, où j'étois sans m'avancer; ils se parlerent bas; puis la Reine m'appela, et quand je fus près d'elle: *Voilà qui est fait*, me dit-elle; *il n'y aura point de bal; mais pour s'en dépi-*

quer (ce fut son terme) *le Roi en aura un petit ce soir après souper dans notre particulier, où il n'y aura que des personnes du palais, et le Roi veut que vous y veniez.* Je leur fis une profonde révérence et mon remercîment. Tout cela fut arrêté sur le repos des degrés. La Reine me répéta : *Mais vous y viendrez donc?* Je répondis à cet honneur, comme je devois. Le Roi me dit : *au moins il n'y aura que nous et la Reine;* (ajoutant) *nous danserons tout à notre aise, et en liberté.* Et ensuite LL. MM. acheverent de descendre; et je les vis monter en carrosse.

Le bal fut dans la petite galerie intérieure; il n'y eut que les seigneurs en charge, le premier écuyer, les majordomes de semaine, la *Camarera-mayor*, les dames du palais, les jeunes *Sennora de honor* et caméristes. Le Roi, la Reine, le prince des Asturies s'y divertirent fort. Tout le monde y dansa force menuets et encore plus de contredanses, jusques sur les trois heures après minuit que LL. MM. se retirerent de même que le prince des Asturies.

Ce fut là où je vis, et touchai à mon aise la fameuse *Pelegrine* que le Roi avoit ce soir-là au retroussis de son chapeau pendante d'une belle agraffe de diamants. Cette perle, de la plus belle eau qu'on ait jamais vue, est précisément faite et évasée comme ces petites poires qu'on appelle de *sept en gueule*, et qui paroissent dans leur maturité vers la fin des fraises. Leur nom marque leur grosseur, quoiqu'il n'y ait point de bouche qui en pût contenir quatre à la fois sans péril de s'étouffer. La perle est longue et grosse, comme les moins grosses poires de cette espece, et sans comparaison plus qu'aucune autre perle que ce soit; aussi est-elle unique. Pour en augmenter sans doute le merveilleux, on la dit la pareille, et l'autre pendant d'oreille de celle qu'on prétend que la folie de magnificence et d'amour fit dissoudre par Marc Antoine dans du vinaigre, et qu'il fit avaler à Cléopatre. Quoique l'appartement de la princesse des Asturies fût à l'un des bouts de cette galerie intérieure, elle ne parut pas un instant.

Je ne prédis que trop vrai à Leurs Majestés catholiques; la princesse des Asturies à qui on souffrit tout, en fit de toutes les façons les plus étranges, excepté la galanterie. — Revenons à la Cour de France.

LIVRE SIXIEME.

SOMMAIRE.

I. Suite de l'état de la cour de France. Le cardinal Du Bois veut chasser le maréchal de Villeroy. II. Il se réunit pour cela au duc de St. Simon son ennemi. III. Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le duc de St. Simon et Du Bois. IV. Villeroy tombe dans un piege qu'on lui tend. V. Comment le jeune Roi Louis XV apprend le malheur de son gouverneur : l'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à La Trappe. Charost gouverneur du Roi. VI. Le cardinal Du Bois déclaré premier ministre ; remontrance du duc de St. Simon au Régent pour l'empêcher. VII. Du Bois devenu premier ministre chasse Belle-ile et Le Blanc, et prend ses précautions

pour chasser le Régent. VIII. Sentiments du Roi pour le Régent. IX. Maladie honteuse de Du Bois: il meurt en possédé des suites de l'opération. X. Ses richesses et ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractere. XI. Mort subite du Régent, estime du Roi pour lui. XII. Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministere de Mr le duc; Du Bois et la Prie maîtresse de Mr le duc, pensionnaires d'Angleterre. XIII. Maladie du Roi et dessein de renvoyer l'Infante. XIV. Fleury devenu premier ministre continue la paix avec l'Angleterre.

I.

Suite de l'état de la cour de France. Le cardinal Du Bois veut chasser le maréchal de Villeroy.

L'Abbé Du Bois non content d'être ministre, le confident du Régent et archevêque de Cambrai, vouloit encore être cardinal et premier ministre. On sait assez, comment et pourquoi il sacrifia le parti des Jansénistes à la fureur jésuitique pour devenir cardinal, quoique le Régent dût pour ainsi dire son autorité et la régence même au parti du parlement.

Pour être déclaré premier ministre sans obstacle, le cardinal Du Bois vouloit chasser le maréchal de Villeroy; mais c'étoit un tour de force dont il avoit déjà senti les inconvéniens toutes les fois qu'il avoit été tenté de l'entreprendre, qui devenoit tous les jours plus difficile et plus dangereux, et auquel il avoit même tout-à-fait renoncé.

Chaque jour que le cardinal différoit à se faire déclarer premier ministre, lui sembloit cependant une année, et toutefois il n'osoit presser le grand pas sans s'être mis à couvert des vacarmes qu'en feroit le maréchal de Villeroy, qui donneroit le signal et l'encouragement à tant d'autres, lesquels sans cet appui n'oseroient parler haut, et dont le groupe et les assauts que le maréchal se piqueroit de donner au Régent, feroient courir grand risque au cardinal d'être aussitôt précipité qu'élevé, et par cela même d'être en situation de regretter celle où il étoit auparavant.

L'agitation de ses pensées et la difficulté de se dépêtrer de l'embarras qui l'arrêtoit, l'occupoit tout entier, redoubloit ses humeurs et caprices, le rendoit de plus en plus inabordable, et jetoient les affaires les plus importantes et les plus pressées dans un entier abandon : enfin il se résolut de faire encore un effort vers le maréchal de Villeroy; mais n'osant plus s'y hasarder lui-même, il imagina de s'y prendre par le cardinal de Bissy,

qui étoit charmé de sa conduite sur la Bulle et du confessional du Roi rendu à ses bons amis les Jésuites, et, ce qui ne le touchoit guere moins; en bravant le cardinal de Noailles et le refus de ses pouvoirs. Du Bois fit part de ses peines à Bissy, et de la dureté de la conduite du maréchal de Villeroy à son égard, de tous les devoirs et dépendances où il s'étoit mis avec lui; de tout ce qu'il avoit tenté auprès de lui pour en obtenir une paix qu'il n'avoit jamais déméritée, et si nécessaire au bien des affaires, et à la bienséance, qui ne l'étoit pas moins entre un homme à qui le Roi étoit confié, et celui à qui le Régent remettoit le détail et le principal soin des affaires. Il lui représenta le grand bien qui naîtroit infailliblement du frein que sa médiation pourroit seule mettre aux saillies continuelles du maréchal, en le disposant à vouloir bien le regarder comme un homme qui ne lui avoit jamais manqué, qui n'avoit cessé dans tous les temps de mériter l'honneur de ses bonnes grâces, qu'il n'avoit rien oublié, pour qu'il lui voulût permettre de lui porter son porte-

feuille, et de lui faire part de toutes les affaires avec la déférence la plus entière; enfin qu'il espéroit cette bonne œuvre de son amour pour le bien et de l'amitié du maréchal de Villeroy pour lui, qui feroit bien recevoir les réflexions qu'il lui feroit faire.

L'intime liaison du cardinal de Bissy et du maréchal de Villeroy avec Md^{e} de Maintenon, les intrigues de la constitution, la haine du cardinal de Noailles que le maréchal avoit adoptée en bas courtisan, fortifiée depuis la Régence par celle du duc de Noailles, avoient uni Villeroy et Bissy.

L'ambitieux béat saisit donc une occasion si honnête de rendre à son confrere un service si désiré. Parvenu de si loin où en étoit Bissy, sa fortune ne lui sembloit guere que des degrés pour se porter plus haut; il vouloit faire une grande fortune à son neveu, et depuis qu'il voyoit l'entrée du conseil ouverte aux cardinaux, il désiroit beaucoup d'y être le troisieme : outre l'éclat qui en résulteroit pour lui, il comptoit que c'étoit

la voie la plus certaine d'avancer son neveu à tout, et que venant à bout de tirer de Du Bois une si fâcheuse épine et de le mettre en bonne intelligence avec Villeroy, par conséquent de le rapprocher du Régent, il n'y avoit rien qu'il ne pût se promettre de Du Bois et par lui de son maître.

Bissy travailla donc auprès du maréchal de Villeroy, et fit si bien qu'il le persuada, et qu'il le pria d'en parler au cardinal Du Bois de sa part. Voilà les deux cardinaux au comble de leur joie. Du Bois pria Bissy de dire à Villeroy tout ce que la sienne pouvoit exprimer de plus touchant, et qu'il brûloit d'impatience qu'il lui permît d'aller chez lui l'en assurer lui-même : Bissy ne tarda pas à exécuter cette agréable commission, et Villeroy pour ne pas demeurer en reste, convint avec Bissy d'aller ensemble chez Du Bois. Le hasard fit qu'ils y allerent un mardi matin, et que je ne me souviens plus qu'elle affaire me fit aller parler alors au Régent à Versailles, partant de Meudon où j'habitois.

Bissy et Villeroy y trouverent tous les ministres étrangers, dont c'étoit le jour d'audience chez le cardinal Du Bois, et qui attendoient la leur chacun dans la piece d'avant le cabinet du cardinal.

De longue main l'usage établi de ces audiences étoit que les ministres étrangers étoient introduits l'un après l'autre, suivant qu'ils étoient arrivés dans la piece d'attente, pour éviter toute dispute de rang entre eux: ainsi Bissy et Villeroy trouverent Du Bois enfermé avec le ministre de Russie. On voulut avertir le cardinal de quelque chose de si nouveau que le maréchal de Villeroy chez lui; mais il ne voulut pas le permettre, et s'assit avec Bissy sur un canapé en attendant.

L'audience finie, Du Bois sortit de son cabinet pour conduire l'ambassadeur; aussitôt il s'avisa que le canapé étoit bien garni; il ne vit plus que Villeroy, à l'instant il y courut, rendit mille hommages publics au maréchal avec force plaintes d'être prévenu,

lorsqu'il n'attendoit que sa permission pour aller chez lui, et pria Bissy et lui de passer dans son cabinet: tandis qu'ils y allerent, il fit excuse aux ambassadeurs, les quitta, et rentra dans son cabinet.

Force compliments réciproques, beaucoup de propos du cardinal de Bissy convenables au sujet, furent le prélude de la conférence: et de là les protestations du cardinal Du Bois et les réponses du maréchal; mais à force de réponses Villeroy s'empêtra dans le musical de ses phrases, et bientôt il se piqua de franchise, et se mit à dire de dures vérités à Du Bois; puis peu à peu s'échauffant, il ajouta d'autres vérités, mais si dures qu'elles sentoient l'injure.

Du Bois bien étonné ne fit semblant de rien, ni de sentir la force de ces propos; mais comme elle s'augmentoit de moment à autre, Bissy, avec raison, voulut mettre le holà, interrompre et expliquer en bien les choses, persuader le maréchal que telle étoit son intention; la marée qui montoit toujours,

fit tourner la tête tout-à-fait au maréchal, et le voilà aux injures et aux plus sanglants reproches. Bissy en vain voulut le faire taire et lui représenter, de combien il s'écartoit de ce qu'il lui avoit promis et chargé de rapporter à Du Bois, de même que l'indécence sans exemple, d'aller maltraiter un homme chez lui, où il ne venoit que pour achever de consommer une réconciliation conclue. Tout ce que put dire Bissy, ne fit qu'animer le maréchal et lui faire vomir tout ce que l'insolence et le mépris peuvent suggérer de plus extravagant contre un ministre en place.

Du Bois confondu ne proféroit pas un seul mot, et Bissy outré tâchoit d'interrompre les propos et d'éteindre le feu qui avoit saisi le maréchal, qui s'étoit placé pour celæ de façon qu'il leur avoit bouché le passage pour sortir, et en disoit toujours de plus belles : enfin las d'injures, il se mit sur les menaces et les dérisions; il dit à Du Bois que maintenant qu'il s'étoit montré à découvert, ils n'étoient plus en terme de se pardonner l'un à l'autre, qu'il vouloit bien l'avertir que tôt ou tard il lui

feroit le plus de mal qu'il pourroit; mais qu'il vouloit bien aussi, avec la même candeur, lui donner un bon conseil. *Vous êtes tout-puissant*, ajouta-t-il, *tout plie devant vous, rien ne vous résiste; croyez-moi, vous n'avez qu'une chose à faire, usez de tout votre pouvoir, mettez-vous en repos, et faites-moi arrêter, si vous l'osez: qui pourra vous en empêcher? Faites-moi arrêter, vous n'avez que ce parti à prendre.* Et là-dessus il se mit à paraphraser, à défier, insulter, en homme qui étoit persuadé sincerement qu'entre escalader les cieux et l'arrêter il n'y avoit pas de différence.

On peut bien s'imaginer que tant et de si étonnants propos ne furent pas tenus sans interruption et sans vives altercations de Bissy, mais sans pouvoir en arrêter le torrent. Enfin outré de colere et de dépit contre le maréchal de Villeroy, qui lui manquoit si essentiellement à lui-même, il saisit le maréchal par le bras et par les épaules, l'entraîna à la porte qu'il ouvrit, le fit sortir, et sortit lui-même. Du Bois plus mort que

vif les suivit, comme il put: il se falloit garder de cette assemblée des ministres étrangers qui attendoient dans l'antichambre. Tous trois eurent beau tâcher de se composer; il n'y eut aucun des ministres qui ne s'aperçût d'une scene violente dans le cabinet, et aussitôt Versailles fut rempli de cette nouvelle qui fut bien éclaircie par les vanteries, les défis et les dérisions publiques de Villeroy.

II.

Il se réunit pour cela au duc de St. Simon son ennemi.

J'AVOIS travaillé et causé long-temps avec Mr le duc d'Orléans: il étoit passé dans sa garde-robe, et j'étois debout derriere son bureau, où j'arrangeois des papiers, lorsque je vis entrer le cardinal Du Bois comme un tourbillon, les yeux hagards & hors de la tête, qui me voyant seul, s'écria plutôt qu'il ne me demanda, *où est Mr le*

duc d'Orléans? Je suis perdu, dit-il, *je suis perdu*, en courant à la garde-robe.

Le duc d'Orléans qui l'entendit, accourut de son côté, et le rencontrant à la porte du cabinet, ils revinrent vers moi; je lui demandai ce que c'étoit. Sa réponse entrecoupée de son bégaiement ordinaire, que la rage et la frayeur augmentoient, fut en bien plus long détail le récit que je viens de faire. Après quoi le cardinal dit au Régent que c'étoit à S. A. R. à sentir, où tendoit le maréchal, et conclut qu'après une insulte de cette nature, il falloit que Mr le duc vît tout à l'heure ce qu'il pouvoit, et vouloit faire; qu'il choisît entre le maréchal de Villeroy et lui, parce qu'il ne pouvoit plus se mêler d'aucune affaire ni rester à la Cour en honneur et en sureté, si Villeroy y demeuroit.

Mr d'Orléans et moi, nous ne croyions pas entendre ce que nous entendions, et nous pensions rêver. Le duc fit plusieurs questions, et j'en fis pour constater les faits. Point de variations ni d'ambages dans les réponses du

cardinal, tout furieux qu'il étoit; à tout moment il présentoit l'option, et proposoit d'envoyer chercher le cardinal de Bissy comme témoin de tout.

On peut juger, quelle fut cette seconde scene, et du hasard de laquelle je me serois bien passé. Le cardinal insistant toujours sur l'option, le duc d'Orléans fut embarrassé, et me demanda ce que j'en pensois, comme à un homme (à ce qu'il me sembla) qui s'étoit toujours opposé au rang du maréchal de Villeroy. Je répondis que j'étois si étourdi et si ému d'une chose si étonnante, qu'il me falloit auparavant reprendre mes esprits.

Le cardinal, sans s'adresser à moi, mais au duc, insista sur un parti, et le duc me pressant de nouveau, je dis enfin, que jusqu'alors j'avois regardé le renvoi du maréchal de Villeroy comme une entreprise fort dangereuse par les raisons que j'en avois alléguées plusieurs fois à S. A. R., que je la regardois encore de même, pour le moins maintenant que le Roi, son éleve, étoit plus âgé, et touchoit

à sa majorité ; mais que quelque péril qu'il y eût, la scene affreuse qui venoit d'arriver, persuadoit qu'il y avoit un bien plus grand danger à le laisser auprès du Roi, et qu'on ne pouvoit se dissimuler que ce qu'il venoit de faire, n'étoit rien moins que tirer l'épée contre M^r^ le duc d'Orléans, et que ses propositions ironiques de l'arrêter, étoient le sentiment d'un homme qui sentoit qu'il méritoit de l'être, et se persuadoit qu'on ne l'oseroit, et que l'osant même, l'exécution en étoit impossible, et que sur ce principe plus il se contraignoit, plus il se méconoissoit ; qu'il avoit tramé en secret contre M^r^ le duc d'Orléans dès le premier jour de la Régence, sans cesser un moment d'avoir pu être gagné par les grâces, par des marques de confiance et de déférence, qu'il levoit le masque enfin, et ne se proposoit rien moins que faire publiquement autel contre autel : que c'étoit-là mon avis, puisque S. A. R. le vouloit savoir sans me donner le temps d'y réflechir avec plus de sang froid ; mais que pour l'exécution quelque pressée qu'elle pût être, il falloit y penser mûrement et s'y prendre de maniere

qu'on ne pût en avoir le démenti ni dans le temps même ni dans la suite.

Pendant que je parlois, le cardinal, les oreilles dressées et les yeux en dessous, tournés vers moi, suçoit toutes mes paroles, et changeoit de couleur, à mesure, comme un homme qui entendoit prononcer son arrêt; et mon avis le réjouit autant que la rage, dont il écumoit, put le lui permettre. Le duc d'Orléans approuva ce que je venois de dire, et le cardinal me jeta un coup d'œil de remercîment, et dit à Mr d'Orléans qu'il étoit le maître de choisir; qu'il voyoit bien qu'il ne pouvoit rester, le maréchal y demeurant; et que S. A. R. prenant même la résolution de l'ôter, il falloit se hâter parce que les choses ne pouvoient rester dans la situation. On conclut qu'on y penseroit jusqu'au lendemain, et que je me trouverois à trois heures après midi chez Mr le duc d'Orléans.

III.

Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le duc de St. Simon et Du Bois.

Je le trouvai à l'heure indiquée avec Du Bois, et Mr le Duc y entra un moment après, instruit de l'aventure. Le cardinal Du Bois ne laissa pas de lui en faire encore un récit abrégé qu'il chargea un peu de commentaires et de réflexions ; il étoit plus à lui cependant que la veille, par le temps qu'il avoit eu à se remettre et l'espoir de se défaire du maréchal : j'y appris toutes les vanteries de Villeroy, qu'il avoit publiées de la prise, disoit-il, qu'il avoit eue avec le cardinal Du Bois, et des défis et des insultes qu'il lui avoit faites et dites avec sincérité, l'invitant à l'en démentir, ce qui en rendoit, disoit Du Bois, l'exécution de plus en plus nécessaire. Après quelques propos tenus debout, le cardinal Du Bois s'en alla.

Le Duc d'Orléans alors se mit à son bureau, et Mr le duc et moi, nous nous plaçâmes vis-

à-vis; il fut question de délibérer sur ce qu'il y avoit à faire. Le duc d'Orléans exposa nettement les raisons de part et d'autre sans paroître trop pencher d'un côté, se montrant embarrassé et en balance : il développa sa conduite avec le maréchal de Villeroy, et la sienne à son égard, depuis la mort du Roi jusqu'alors: mais en peu de mots, parce qu'il parloit à deux hommes qui en étoient instruits, à Mr le Duc qui, conjointement avec lui, avoit voulu l'ôter d'auprès du Roi, et m'y mettre à sa place ; à moi, qui l'avois refusé deux autres fois, et cette derniere un mois durant que les princes m'en avoient pressé à l'excès, et qui par mes refus et raisons avois fait demeurer le maréchal de Villeroy.

Le point agité fut donc de savoir, quel étoit le moins périlleux de l'y laisser, ou de l'en ôter, ce qui ne se pouvoit plus que par une sorte de violence dans la situation, où il s'étoit si bien affermi, qu'il ne doutoit plus qu'il ne fût impossible de l'en arracher.

Aprés cet exposé le duc d'Orléans m'ordonna de dire ce que je pensois ; je répondis que

que je le lui avois dit la veille, que j'avois réfléchi depuis au parti qu'il y avoit à prendre, et que je m'étois raffermi dans l'opinion du danger à laisser auprès du Roi le maréchal de Villeroy, qui étoit plus grand que celui de l'en ôter, tel qu'il pût être.... que tant qu'il n'y avoit eu dans la conduite du maréchal de Villeroy qu'une mauvaise volonté impuissante, des liaisons et des projets mal bâtis, et aussitôt déconcertés qu'aperçus, la misère de se faire le singe de Mr de Beaufort, l'union timide avec des gens qui mouroient de peur, et lui qui en laissoit voir plus qu'aucun, qui trembloit au moindre sérieux du Régent, et qui après des démarches, échappées souvent après celles qui étoient ignorées, ne se pouvoit rassurer, qu'il n'en vînt aux éclaircissements, aux aveux, aux excuses, aux protestations avec les frayeurs et les bassesses les plus pitoyables, j'avois cru qu'il n'y avoit qu'à mépriser un homme sans tête et sans courage d'esprit, surtout depuis l'effet de la découverte des complots du duc du Maine et de Cellamare : j'ajoutai qu'il n'y avoit aucun danger de laisser *piaffer* et se pavaner

ce personnage de theâtre et de carrousel, dont le génie n'alloit pas au-delà de la fatuité, étant continuellement arrêté par la crainte.

Mais j'ajoutai que je changeois d'avis après ce qui s'étoit passé avec le cardinal Du Bois, et que cette scene montroit de deux choses l'une ; mais qui toutes les deux revenoient au même ; savoir, ou un homme persuadé par le cardinal de Bissy, qui trouva son orgueil satisfait par les hommages qu'il consentoit de recevoir du cardinal Du Bois, et qui croyoit sa dignité assurée avec son repos par la part entiere qui lui étoit offerte dans les affaires, et qui, charmé de l'avoir amené à ce point par ses hauteurs et ses incartades, avoit eu l'impatience de s'en mettre en possession, en prévenant le cardinal Du Bois, et en allant chez lui avec le cardinal de Bissy leur médiateur, sceller leur réconciliation et leur paix, que là dans cette intention effective, la vue du cardinal Du Bois l'avoit troublé, l'arrangement de ses grands mots et son ton d'autorité l'avoient barbouillé, et qu'avec l'intention de bien dire, le jugement lui avoit manqué,

l'air de franchise et de supériorité l'avoient emporté, et de l'un à l'autre s'échauffant dans son harnois, il n'avoit pu reculer, et la tête lui avoit tourné; qu'après avoir commencé en homme sage, il avoit fini comme un fou, et montré le venin de son ame, la superbe de sa sécurité, et la complaisance d'un homme ivre qui bien-tôt attaqueroit les murailles, et braveroit des armées.

Ou bien, ajoutai-je, c'est un homme gonflé de vent, charmé de réduire à ses pieds le cardinal Du Bois, se persuadant être l'homme dont on ne peut se passer, qu'on n'a osé ôter de sa place, et qu'on l'osera moins étant ancré, chéri du public par la conservation de la personne du Roi, qu'il a su lui persuader lui être uniquement due, par l'approche de la majorité, par toutes les raisons dans lesquelles un sot s'admire, surtout par la persuasion que les démarches vers lui du cardinal Du Bois chargé de toutes les affaires, lui confirment l'excès de son importance.

Plein, dis-je, de ces idées que Villeroy ne sait ni peser ni digérer, il a amusé le cardinal de Bissy, il a fait semblant de se rendre à ses raisons, et aux hommages dont il lui a porté la parole, dans la résolution de faire à tous les deux l'affront qu'il leur a fait, d'éclater sans plus de mesure, de se déclarer le persécuteur du ministre qui s'humilie devant lui, par conséquent l'ennemi du gouvernement et du Régent qui gouverne, enivré de la beauté de cette action que dans son sens il compte bien devoir plaire au public; et qui lui fait mépriser les hommages du dépositaire de toute la confiance de celui qui gouverne, le partage du secret et de la conduite des affaires, l'autorité qui y est attachée, enfin son repos à son âge, et à tant et de si grands, de si doux avantages, préférer le bien public, le sage rétablissement des affaires, le service du Roi, les vues et la derniere confiance en lui du feu Roi, et à un si grand et si illustre travail, illustrer et consacrer les restes de sa vie avec le plus parfait désintéressement.

Ainsi de quelque façon que le maréchal de Villeroy ait été conduit à la scene, la chose est égale, et la fin la même. C'est l'épée tirée contre le Régent, et le rubicon passé avec le plus grand éclat. „ Souffrir donc, dis-je, „ et laisser le maréchal de Villeroy en place, „ c'est montrer une foiblesse et une crainte „ capable de lui réunir tous les mécontents „ et tous les gens d'espérance pour la majo- „ rité ; c'est rendre au parlement ses pre- „ mieres forces et ses usurpations ; c'est laisser „ former un parti formidable, c'est perdre „ toute autorité au dedans et toute considé- „ ration au dehors ; c'est encourir le mépris „ et ses suites et de la France et des pays „ étrangers ; c'est se creuser des abymes pour „ la majorité. „

Je me tus après ce court discours, pendant lequel Mr d'Orléans étoit fort attentif et fort embarrassé : il demanda à Mr le Duc ce qu'il pensoit ; Mr le Duc dit, *qu'il pensoit comme moi, et que si le maréchal restoit, il n'y avoit qu'à mettre la clef sous la porte.* Ce fut-là son expression. . . . . Mr le duc d'Orléans

résuma quelques principales raisons, et conclut à la nécessité de se défaire du maréchal. Alors on se mit à chercher comment s'y prendre.

Le duc d'Orléans me demanda d'abord mon avis; et je dis qu'il y avoit deux choses à traiter, le prétexte et l'exécution; qu'il falloit un prétexte tel, qu'il pût sauter aux yeux de tout ce qui étoit impartial, et qui ne pût être défendu même par les amis de Villeroy; et qu'il falloit surtout se bien garder de donner lieu de croire que la disgrâce fût le fruit de l'insulte faite à Du Bois; que quelqu'énorme qu'elle fût vis-à-vis d'un cardinal ministre et en possession de la confiance et des affaires, le public qui l'envioit, qui ne l'aimoit pas, et qui se souvenoit trop d'où il étoit parti, trouveroit la victime trop illustre; que le châtiment feroit oublier l'injure, et qu'on verroit s'élever un cri public; qu'aux partis violents, quoique nécessaires, il falloit toujours mettre de son côté et la raison et les apparences mêmes, et que je n'étois pas d'avis d'exécuter si brusquement, ni si près de l'insulte, le châtiment qu'elle méritoit.

Mais que le duc d'Orléans avoit heureusement en main le plus beau prétexte, connu de tout le haut et bas intérieur de la maison du Roi, un prétexte sans réplique; et sur cela je priai Mr le duc d'Orléans de se souvenir qu'il m'avoit dit plusieurs fois et depuis peu encore, qu'il n'avoit jamais pu parvenir à parler non-seulement tête à tête au Roi, mais à lui parler à l'oreille devant tout ce qui étoit dans le cabinet; que le maréchal de Villeroy, lorsqu'il avoit voulu l'essayer, venoit devant tout le monde fourrer sa tête entre celle du Roi et la sienne, et qu'ensuite, sous prétexte d'excuses, le maréchal lui avoit déclaré que sa place ne lui permettoit pas de souffrir que qui ce pût être, pas même S. A. R. dît rien au Roi tout bas; qu'il devoit entendre tout ce qu'on vouloit dire; encore moins souffrir personne, ni S. A. R. être seul dans un cabinet avec le Roi.

C'étoit-là, à l'égard du Régent, petit-fils de France et le plus proche parent que le Roi eût, une insolence à révolter, et qui sauteroit aux yeux de tout le monde; et le Roi appro-

chant de sa majorité, s'avançant en âge, il étoit temps, et le bien de l'état le demandoit, que le Régent l'instruisît de choses qui ne se pouvoient dire sous témoins, sans en excepter le maréchal: et se targuer de la place de gouverneur et chargé de la personne du Roi, pour empêcher le Régent de parler seul au Roi dans un cabinet, c'étoit porter l'audace jusqu'à porter des soupçons les plus injurieux; et les porter jusqu'à ne vouloir pas souffrir que le Régent parlât bas au Roi, même au milieu de tous ceux qui étoient dans ce cabinet, sans venir fourrer son oreille entre eux deux, étoit la derniere et la plus inutile insolence, que qui ce soit ne pouvoit excuser. Je dis donc „ que je voyois là un prétexte „ naturel dont il falloit se servir, et le piege „ qu'en très-peu de jours il falloit tendre au „ maréchal, qui s'y prendroit du haut même „ de ce pinacle de sureté et d'importance où „ il croyoit être, puisqu'il avoit soutenu ce „ procédé jusqu'à présent; et que le piege „ tendu réussissant, il falloit que le duc „ d'Orléans s'offensât du refus, et que le „ respect du Roi présent menagé, il parlât

„ au maréchal un langage nouveau, qui, sans „ rien de fort, lui fît sentir que sous l'auto- „ rité et le nom du Roi, il étoit le maître du „ royaume; que cela suffiroit pour un juste „ préparatif au public, que l'ivresse du maré- „ chal ne comprendroit pas, ni bien d'autres, „ qu'après l'exécution, accoutumé qu'on „ étoit aux tolérances de S. A. R. mais que „ ce piege ne devoit être tendu, que lorsque „ tout seroit résolu, rangé et tout prêt, sans „ laisser d'intervalle.

Quand j'eus cessé de parler: *Vous me le volez*, me dit Mr. d'Orléans, *et j'allois le proposer. Que vous en semble, M. le Duc?* Ce prince approuva fort la proposition que je venois de faire, la loua. Il fut convenu qu'il n'y avoit, après avoir arrêté le maréchal, que de l'envoyer à Villeroy; que l'on verroit, après l'y avoir laissé reposer, à cause de son grand âge, mais bien veillé, si de là on l'enverroit à Lyon ou ailleurs. Je dis ensuite qu'il falloit avoir un gouverneur tout prêt pour le mettre en sa place, songer au choix, et se ressouvenir d'éviter un sujet peu sûr,

même de prendre un serviteur attaché à Mr le duc d'Orléans, qui étoit la raison, qu'ils savoient l'un et l'autre, qui m'avoit fait si opiniâtrément refuser cette place importante plus d'une fois.

Là-dessus Mr le duc d'Orléans me dit que toute l'affaire étoit bien discutée et résolue, qu'il falloit s'en tenir là; qu'à l'égard de la mécanique pour arrêter le maréchal de Villeroy, il me prioit d'aller chez le cardinal Du Bois, où je trouverois qu'on m'attendoit pour en raisonner et la résoudre.

J'allai donc chez Du Bois, duquel je n'avois ouï parler ni d'aucun de ses émissaires depuis son aventure, excepté le peu que je l'avois vu en présence de Mr le duc d'Orléans; mais ce que ce prince me dit en m'envoyant chez lui, me fit nettement sentir que l'arrêt de Villeroy étoit résolu entre le Régent et le cardinal, avant la conférence, et qu'elle n'avoit été tenue sans autre personne que les deux princes et moi, que pour y laisser un air de liberté par l'absence du cardinal :

et comme je m'étois ouvert la veille entre le Régent et le cardinal, lorsqu'il arriva furieux de la scene qu'il venoit d'essuyer, pour me donner lieu de parler devant M^{r} le Duc, et de l'entraîner dans mon avis de se défaire du Maréchal de Villeroy, on n'eut aucune peine de me consulter.

J'allai chez Du Bois. Ma surprise fut extrême de la compagnie que j'y trouvai. Il me dit qu'elle étoit toute du secret, et que je pouvois parler devant elle. C'étoit le maréchal de Berwick, arrivé de Guienne, qui, non plus que moi, ne rentra pas au conseil de Régence, le cardinal et le prince de Rohan, Le Blanc et Belle-île. Ils étoient tous assis en rond; et Le Blanc me parut nécessaire pour l'arrangement de cette mécanique. Il étoit plein d'inventions et de ressources, dans tout l'intérieur des opérations secretes du Régent; et il étoit sur le pied de secrétaire renforcé du cardinal Du Bois, avec caractere par sa charge, de signer en commandement.

Belle-île, par l'appui de celui-ci, s'étoit introduit en tiers, tous les soirs avec lui, chez le cardinal Du Bois, où l'on se rendoit compte des nouvelles et des affaires du temps, et où diverses affaires du lendemain se consommoient et se résolvoient; mais il approchoit si peu le Régent qui ne l'aimoit pas, que je le trouvai là fort déplacé.

A l'égard du maréchal de Berwick, il avoit été, du temps du feu Roi, toujours sur le pied de protégé du maréchal de Villeroy, agissant en courtisan, qui sait le goût de son maître pour toutes sortes d'enfants légitimés à cause de leur homogénéité avec les siens. Le maréchal avoit donc eu une grande part à la rapide élévation de Berwick à la guerre, et je fus surpris de voir celui-ci admis à ce conciliabule, et de l'y entendre opiner aussi librement qu'il fit, ayant toujours fait profession de cultiver Villeroy, étant surtout lié d'amitié particuliere avec lui.

Mais pour les deux Rohan que Du Bois ménageoit avec distinction, et qui les avoit

admis là pour la leur témoigner d'une façon si marquée, je ne vis jamais une joie aussi scandaleuse, ni une plus âcre amertume que celle qu'ils ne se mirent pas en peine de voiler. On vit en plein éclater toute la haine conçue de la rupture du mariage de leur fille boiteuse avec le duc de Retz, sur les conditions méprisantes qu'ils ne proposerent que quand il n'y avoit plus à s'en dédire, et dont le maréchal de Villeroy indigné, ne voulut jamais entendre parler, malgré les larmes et les charmes de la duchesse de Ventadour, et le dépit que conçurent les Rohan, de voir, incontinent après, le duc de Retz épouser la fille aînée du duc de Luxembourg, à conditions convenables, tandis qu'ils se trouvoient trop heureux de donner leur fille au duc de Mazarin d'une naissance et d'un personnel peu agréables, sans charge ni autre réparation.

Je ne ferai pas ici un détail superflu de tout ce qui se trouvoit fatigué des grands airs de maître et d'ancien protecteur que Villeroy déployoit sur Berwick, et des emphases d'autorité dont il l'accabloit. Je con-

vins avec Le Blanc que dans l'instant de l'exécution, et lorsqu'elle seroit faite, il m'en avertiroit, en envoyant à Meudon savoir de mes nouvelles, sans rien de plus; et que par ce compliment inutile, je reconnoîtrois le signal que le maréchal de Villeroy étoit paqueté.

Je m'en retournai donc à Meudon sur le soir, où plusieurs des amis de Mad^e de St. Simon et des miens couchoient souvent, et où la mode s'étoit mise à Paris et à Versailles, de venir dîner ou souper, de maniere que la compagnie, ce soir-là, étoit nombreuse : on n'y parloit que de cette scene de Villeroy, qui étoit universellement blâmée; mais sans aller plus loin, et sans que pendant les dix jours qui s'écoulerent jusqu'à son enlevement, il fût entré dans la tête de personne qu'il pût lui en arriver pis que le blâme général d'un emportement si démesuré, tant on étoit accoutumé à l'impunité de ses incartades, et à la foiblesse du duc d'Orléans.

J'étois ravi d'une sécurité générale qui augmentoit celle du maréchal, et rendoit plus facile l'exécution de ce qu'on lui préparoit, et qu'il ne cessoit de mériter de plus en plus par l'indécence et l'affectation de sa conduite, de ses discours, et l'audace de ses continuels défis. Trois ou quatre jours après j'allai à Versailles voir Mr le duc d'Orléans; il me dit que, faute de mieux, et sur ce que je lui avois dit plus d'une fois du duc de Charost, il étoit résolu de lui donner la place de gouverneur du Roi, qu'il l'avoit vu fort secretement, qu'il l'avoit acceptée de bonne grâce, et qu'il l'alloit tenir claquemuré dans son appartement, de lui Charost, à Versailles, sans qu'il pût en sortir ni se montrer, pour l'avoir tout prêt et sous la main, le mener au Roi, et l'instaler dans le moment qu'il en seroit temps. Le Régent repassa avec moi toute la mécanique concertée, et je m'en revins à Meudon, résolu de n'en bouger qu'après l'exécution qui s'approchoit, et sur laquelle il n'y avoit plus de nouvelles mesures à prendre.

Le dimanche 12 Août, le Régent alla sur le soir travailler avec le Roi; et ce jour-là il s'agissoit ordinairement de montrer au Roi les emplois vacants de bénéfices, de certaines magistratures, des intendances; mais il ne s'agissoit ce soir-là que de récompenses de toute nature, et d'expliquer à S. M. les raisons des choix et des préférences : le Régent quelquefois parloit des distributions de places, de finances et des nouvelles étrangeres, quand il y en avoit à la portée du Roi, avant qu'elles fussent publiques.

A la fin de ce travail où le maréchal de Villeroy assistoit toujours, et où quelquefois l'ancien évêque de Fréjus se hasardoit de rester, le duc d'Orléans supplia le Roi de vouloir bien passer dans un arriere-cabinet où il avoit un mot à dire tête à tête à S. M.

Dans l'instant Villeroy s'y opposa; et le Régent qui le vit, avec satisfaction, donner dans le piege, lui représenta avec politesse, que le Roi entroit dans un âge si voisin de

celui

celui où il gouverneroit lui-même, qu'il étoit temps que celui qui, en attendant, étoit le dépositaire de son autorité, lui rendît compte des choses qu'il pouvoit maintenant e[illegible]ire, et qui ne pouvoient être expliquées qu'à lui seul, quelque confiance que méritât quelque tiers que ce pût être, et qu'il le prioit de cesser de mettre obstacle à une chose si nécessaire, et qu'il avoit à se reprocher de n'avoir pas commencée plutôt par complaisance pour lui.

Le Maréchal de Villeroy s'échauffant et secouant sa perruque, répondit au Régent qu'il savoit quel respect il lui devoit; mais pour le moins autant ce qu'il devoit au Roi et à sa place qui le chargeoit de sa personne, et partant, qu'il ne souffriroit pas ni que S. A. R. parlât au Roi en particulier, parce qu'il devoit savoir tout ce qui lui étoit dit, ni beaucoup moins un tête à tête dans un cabinet, hors de sa vue, parce que son devoir étoit de ne pas le perdre de vue un seul instant, et dans tous de répondre de sa personne.

Sur ce propos le duc d'Orléans le regarde fixément, et lui dit d'un ton de maître, qu'il se méprenoit et qu'il s'oublioit, qu'il devoit songer à qui il parloit, et à la force de ses paroles, qu'il vouloit bien croire qu'il n'entendoit pas; que le respect de la présence du Roi l'empêchoit de lui répondre comme il le méritoit, et de pousser plus loin cette conversation, et tout de suite fit au Roi une profonde révérence, et s'en alla.

Le maréchal fort en colere, le conduisit quelques pas, marmotant et gesticulant, sans que Mr le duc d'Orléans fît semblant de le voir et de l'entendre, laissant le Roi étonné, et l'ancien évêque de Fréjus son précepteur, ricanant tout bas dans ses barbes.

IV.

Villeroy tombe dans un piege qu'on lui tend.

L'HAMEÇON étant si bien pris, on se douta que le maréchal, tout audacieux qu'il étoit, mais bas, timide et courtisan, sentiroit toute la différence de braver, de bavarder, d'insulter le cardinal Du Bois, odieux à tout le monde, et sentant encoré la vile coque d'où il étoit sorti, d'avec une prise, et en présence du Roi, avec Mr le duc d'Orléans, et de prétendre anéantir les droits et l'autorité du Régent du royaume, par les prétendus droits de sa place, et par ses termes, *de répondre de sa personne*, et les appuyer ouvertement de ce qu'il y a de plus injurieux.

On n'y fut pas trompé : moins de deux heures après, on sut que le maréchal se vantant de ce qu'il venoit de faire, avoit ajouté qu'il s'estimoit malheureux que Mr le Régent

pût trouver qu'il eût voulu lui manquer, quand il n'avoit songé qu'à remplir son plus précieux devoir, et qu'il iroit chez lui dès le lendemain, pour en avoir un éclaircissement. A tout hasard on avoit pris les mesures nécessaires, dès que le jour fut arrêté pour tendre le piege au maréchal. On n'eut qu'à leur donner la derniere forme, dès qu'on sut le soir même que le maréchal viendroit s'enferrer.

Au-delà de la chambre à coucher du Régent, étoit un beau et grand cabinet à quatre grandes fenêtres sur le jardin, et de plain pied, à deux marches près, deux en face en entrant, et deux sur le côté vis-à-vis la cheminée : toutes les fenêtres s'ouvroient en porte depuis le haut jusqu'au parquet. Ce cabinet faisoit le coin où les gens de la Cour attendoient; et en retour, étoit un cabinet joignant, où le duc d'Orléans travailloit, et faisoit entrer les gens les plus distingués. Le mot étoit donné à d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, qui étoit dans cette piece, et qui savoit ce qu'on alloit exécuter,

avec force officiers de sa compagnie qu'il avoit fait venir, et d'autres mousquetaires, pour s'en servir au besoin, et qui voyoient bien à ce préparatif, qu'il s'agissoit de quelque chose, mais sans se douter de ce que ce seroit.

Il y avoit aussi des chevaux-legers répandus au dehors, le long des fenêtres et dans la même ignorance, et beaucoup d'officiers et autres de Mr le duc d'Orléans, tant dans sa chambre à coucher que dans le grand cabinet.

Tout cela ainsi bien ordonné, arriva, sur le midi, le maréchal de Villeroy avec son fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens étant restés au loin hors de la salle des gardes. Il entre donc, fait quelques pas; il s'arrête, il regarde, il fait encore quelques pas sous prétexte de civilité, lorsqu'on s'attroupe auprès de lui, et qu'on l'environne : il demande d'un ton d'autorité ce que fait Mr d'Orléans, et on lui dit qu'il est enfermé, et qu'il travaille. Le maréchal éleve le ton,

et dit à la compagnie qu'il faut qu'il le voie, qu'il va entrer; et dans l'instant qu'il s'avance, La Fare, capitaine des gardes de Mr le duc d'Orléans, qui se présente vis-à-vis de lui, l'arrête, et lui demande son épée.

Le maréchal entre en furie : en ce même instant Le Blanc se présente, et la chaise à porteurs qu'on tenoit cachée, paroît au-devant du maréchal; il s'écrie, il est mal sur ses jambes, et on le met dans la chaise qu'on ferme sur lui, et qu'on emporte dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le jardin. La Fare et d'Artagnan partent, chacun d'un côté de la chaise, les chevaux-legers et les mousquetaires ne s'apercevant que par l'effet, de quoi il s'agissoit. La marche se presse; on descend l'escalier de l'orangerie du côté des bosquets; on trouve la grande grille ouverte, et un carrosse à six chevaux tout préparé; on y pose la chaise. Le maréchal a beau tempêter, on le met dans le carrosse; d'Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mousquetaires est sur le devant, et Du Libois,

un des gentilshommes ordinaires du Roi, prend place à côté de l'officier; vingt mousquetaires avec des officiers à cheval, vont autour du carrosse, et *touche cocher.*

Une affaire de cette nature demeura ignorée dans le château pendant plus de deux heures: les domestiques du maréchal à qui personne n'avoit, en sortant, osé rien dire, je ne sais par quel hasard, attendirent avec sa chaise près de la salle des gardes, et ceux qui étoient chez lui dans les derrieres des cabinets du Roi, ne l'apprirent qu'après que le duc d'Orléans eut vu le Roi, et qu'il leur manda que le maréchal étoit allé à Villeroy, où ils pouvoient lui porter ce qui lui étoit nécessaire.

Je reçus à Meudon le message convenu. J'allai me mettre à table; et ce ne fut que vers le souper qu'il vint des gens de Versailles qui nous apprirent alors la nouvelle qui y fit grand bruit, mais un bruit fort contenu, que la qualité de l'exécution rendoit fort mesuré, par la surprise et la frayeur qu'elle avoit répandue.

V.

Comment le jeune Roi Louis XV apprend le malheur de son gouverneur : l'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à la Trape : Charost gouverneur du Roi.

Ce ne fut pas après un petit embarras, que celui du duc d'Orléans, pour en porter la nouvelle au Roi dès qu'elle fut répandue. Il entra dans le cabinet du Roi, d'où il fit sortir tous les courtisans qui s'y trouverent. Au premier mot le Roi rougit; ses yeux se mouillerent; il mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole; il ne voulut ni sortir, ni jouer, et à peine mangea-t-il quelques bouchées à souper; il pleura et ne dormit pas toute la nuit.

La matinée et le dîner du lendemain 14, ne se passerent pas mieux; et le même jour, comme je sortois de dîner à Meudon, avec beaucoup de monde, le valet de chambre

qui me servoit, me dit qu'il y avoit là un courrier du cardinal Du Bois, avec une lettre qu'il n'avoit pas cru devoir me donner à table devant toute cette compagnie. J'ouvre la lettre : le cardinal me conjuroit de l'aller trouver dans l'instant à la surintendance, à Versailles, d'emmener avec moi un homme sûr, en état de courir la poste pour le dépêcher à la Trape, quand il m'auroit parlé, et de ne pas me casser la tête à deviner ce que ce pouvoit être, qu'il m'attendoit avec impatience pour me le dire.

Le courrier de la part de Du Bois, un courrier à la Trape, étoient des choses étranges qui me tournoient la tête : je ne pouvois m'imaginer ce qui pouvoit être arrivé à la surintendance. Le cardinal Du Bois l'œil à la fenêtre, m'attendoit, et me fit de loin de grands signes : je le trouvai même au bas du degré; et sa premiere parole fut de me demander un homme qui pût aller à la Trape. Je lui montrai mon premier valet de chambre qui en connoissoit tous les êtres, y ayant été fort souvent avec moi. Du Bois

me conta, en montant les degrés, les pleurs du Roi qui venoient d'augmenter par l'absence de Mr de Fréjus qui avoit disparu, qui n'avoit pas couché à Versailles, et qu'on ne savoit pas ce qu'il étoit devenu, sinon qu'il n'étoit ni à Villeroy, ni sur le chemin, parce qu'il venoit d'en avoir des nouvelles; que cette disparition mettoit le Roi au désespoir, et eux dans le plus cruel embarras; qu'ils ne savoient que penser de cette subite retraite, sinon, peut-être, qu'il étoit allé se cacher à la Trape, où il falloit envoyer voir s'il y étoit; et tout de suite il me mena chez Mr le duc d'Orléans.

Nous trouvames le Régent seul, fort en peine, et se promenant dans son cabinet. Il me dit qu'il ne savoit que devenir, ni que faire du Roi qui crioit après Mr de Fréjus, qui ne vouloit entendre à rien, et ne cessoit de crier contre une si étrange fuite.

Peu de temps après, arriverent le prince et le cardinal de Rohan, à qui l'arrêt de Villeroy avoit ouvert toutes les portes. Ils

étoient suivis de Pezé. Son attachement et sa parenté de Mad[e] de Ventadour, l'avoient fort délivré du maréchal de Villeroy; mais étant lié avec Fréjus, il étoit outré de cette escapade.

Après plus de jérémiades que de résolutions, Du Bois me pressa d'aller écrire à la Trape. Tout étoit en désarroi chez le Régent. Ils parloient tous dans ce cabinet. Il étoit impossible, à cause de tout ce bruit, d'écrire sur son bureau, comme il m'arrivoit souvent, quand j'étois seul avec lui. Mon appartement étoit dans l'aile neuve, et peut-être fermé; car on ne m'attendoit pas ce jour-là: j'eus plutôt fait de monter chez Pezé, et je m'y mis à écrire. Ma lettre n'étoit pas achevée, que Pezé, qui m'avoit conduit, remonta, me criant: *il est trouvé; votre lettre est inutile; revenez-vous-en chez M. le Régent:* puis me me conta qu'un homme à M[r] le Régent, qui savoit que Fréjus étoit ami de Lamoignon, avoit rencontré Courson qui étoit dans la grande cour, qui sortoit du conseil des parties, à qui il avoit demandé s'il ne savoit pas

ce qu'étoit devenus Fréjus; et que Courson lui avoit dit qu'il ne savoit pas de quoi on étoit si en peine; que Mr de Fréjus avoit couché la veille à Baville où étoit Mr le président Lamoignon; sur quoi cet homme de Mr le Régent lui avoit emmené Courson pour le lui dire lui-même. Nous arrivames, Pezé et moi, chez le Régent; la sérénité y étoit rétablie, et Fréjus fut bien brocardé; le cardinal et le prince de Rohan ne s'y ménagerent pas.

Après un peu d'épanouissement, le cardinal Du Bois avisa le duc d'Orléans d'aller porter au Roi cette nouvelle, et de lui dire qu'il alloit dépêcher à Baville pour faire revenir son précepteur. Du Bois me conta, en attendant qu'ils avoient des nouvelles de Villeroy, que le maréchal n'avoit cessé de crier *à l'attentat commis sur sa personne*, *à l'audace du Régent*, *à l'insolence de Du Bois*, ni de chanter des pouilles, tout le long du chemin, à d'Artagnan, de se prêter à une violence si criminelle, puis à invoquer les manes du feu Roi, exalter sa confiance en

lui, l'importance de la place pour laquelle il l'avoit préféré à tout le monde, le soulevement qu'une entreprise aussi hardie, et qui passoit le pouvoir du Régent, alloit causer dans Paris et dans tout le royaume, et le bruit qu'elle alloit faire dans tous les pays étrangers. Les choix du feu Roi, pour ce qu'il laissoit de plus précieux à conserver et à former, chassés d'abord; savoir, le duc du Maine, lui ensuite. D'autres fois Villeroy déploroit le sort actuel du Roi et celui de tout le royaume, puis il faisoit des élans, et disoit des invectives aux autres, ou se donnoit des applaudissements de ses services, de sa fidélité, de sa fermeté, de son inviolable attachement à son devoir.

Après il faisoit des railleries piquantes à du Libois, gardien né de tous les personnages qu'on arrêtoit, sur ce qu'il avoit été mis auprès de Cellamare, et auparavant, de l'ambassadeur de Savoye. Enfin, ce fut un homme si étonné, si troublé, si plein de dépit et de rage, qu'il ne se posséda pas un instant. ; . . Le duc de Villeroy, le maréchal

de Tallard, Biron, furent à peu-près ceux qui eurent la permission d'aller à Villeroy: presque aucun autre ne la demanda; mais ce ne fut que le lendemain.

Le Régent revint bientôt à nous de chez le Roi, et nous dit que la nouvelle de la découverte de son précepteur, l'avoit apaisé; et nous conclumes qu'il falloit faire en sorte que Fréjus revînt dans la matinée du lendemain, que Mr d'Orléans le reçût à merveille, qu'il prît tout pour bon, l'amadouât, lui fît entendre que ce n'étoit que pour le ménager et pour lui ôter tout embarras, s'il ne lui avoit pas fait confidence de l'arrêt de Villeroy: nous ajoutames qu'il falloit lui en expliquer la nécessité avec d'autant plus de liberté, que Fréjus haïssoit le maréchal; qu'il falloit lui rappeler ses hauteurs, ses jalousies, ses caprices, et lui faire sentir combien il seroit ravi de son éloignement, et de posséder le Roi tout à son aise; qu'il falloit le prier de faire entendre au Roi les raisons de cette nécessité, et communiquer au précepteur le choix de Charost, lui en

prometter tout le concert et les égards qu'il en pourroit désirer, lui demander de le conseiller et le conduire; enfin, prendre le temps de la joie du Roi du retour de Fréjus, pour lui apprendre le choix du nouveau gouverneur, et le lui présenter. Tout cela fut exécuté le lendemain.

Pour le maréchal, quand il le sut à Villeroy, il s'emporta étrangement contre Charost pour avoir accepté sa place, mais surtout contre l'ancien évêque de Fréjus, qu'il n'appeloit plus que *traître* et *scélérat.* Il s'apaisa pourtant peu-à-peu, après les accès qui d'abord ne lui permirent que des transports et des fureurs, d'autant plus violents, que la tranquillité qu'il apercevoit par-tout, le détrompoit, malgré lui, de la certitude où son orgueil l'avoit jeté, que le maître, que les halles, que Paris, se souleveroient, si on osoit toucher à un personnage aussi aimé et important qu'il croyoit l'être. Après avoir été donc convaincu à ses dépens, qu'on avoit l'assurance et les moyens de l'arrêter, ces vérités qu'il ne pouvoit plus se dissimuler,

succédant si fort et tout à coup aux chimeres qui faisoient sa nourriture et sa vie, le mettoient au désespoir et hors de lui-même. Il s'en prenoit au Régent, à son ministre, à ceux qu'ils avoient employés pour l'arrêter, à ceux qui avoient manqué de le défendre, à tout ce qui ne se révoltoit pas pour le faire revenir et tenir tête au Régent; à Charost qui avoit osé lui succéder, surtout à Fréjus qui l'avoit trompé, et qui le trahissoit d'une maniere indigne.

L'ancien évêque de Fréjus étoit celui contre lequel il étoit le plus irrité. Ses reproches d'ingratitude et de trahison pleuvoient sans cesse sur lui : il disoit tout ce qu'il avoit tenté près du feu Roi pour lui, comme il l'avoit protégé, assisté, logé, nourri; ajoutant que sans lui, il n'eût jamais été précepteur du Roi. Tout cela étoit exactement vrai; mais cette trahison il l'expliqua enfin. *Fréjus et lui s'étoient promis, dès les premiers jours de la régence, une indissoluble union; et que si, par des troubles et des événements qui ne se pouvoient prévoir, et qui n'étoient que trop*

trop communs dans le cours des régences, l'on entreprenoit d'ôter l'un d'eux d'auprès du Roi, sans que l'autre pût l'empêcher, cet autre se retireroit sur le champ, et ne reprendroit jamais sa place que l'autre ne fût rendue et en même-temps ; et là-dessus nouveaux cris de la perfidie que ce misérable (car les termes les plus odieux lui étoient les plus familiers) prétendoit sottement couvrir d'un voile de gaze, en se dérobant pour aller à Baville, se faire chercher, et revenir aussitôt, dans la crainte de perdre sa place par la moindre résistance et le moindre délai; et qui prétendoit s'acquitter ainsi de sa parole et de l'engagement réciproque que tous deux avoient pris ensemble ; et de là retournoit aux injures et fureurs contre ce serpent, disoit-il, qu'il avoit réchauffé et nourri tant d'années dans son sein.

Ce récit revint promptement de Villeroy à Versailles, avec les injures et les fureurs du maréchal de Villeroy, qui furent rapportées à la Cour, non-seulement par ceux que le Régent y tenoit pour le garder honnête-

ment, et pour y rendre un compte exact de tout ce qu'il disoit et faisoit, et jour par jour; mais par tous les domestiques tant des siens que ceux qui furent à Villeroy, qui alloient et qui venoient, et devant qui il affectoit de se répandre, soit à table, soit passant par ses anti-chambres, ou faisant des tours de jardin.

Le contre-coup en fut pesant pour Fréjus qui, avec la tranquillité apparente de son visage, en parut confondu. Il n'y répondit que par un silence de respect et de commisération, dans lequel il s'enveloppa. Toutefois il ne put le garder tout entier au duc de Villeroy, au maréchal de Villeroy et à quelque peu d'autres. Il s'en tira par leur dire tranquillement qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour remplir un engagement qu'il ne nioit pas; mais qu'après y avoir satisfait autant qu'il étoit en lui, il avoit cru ne pouvoir se dispenser d'obéir aux ordres si exprès du Roi et du Régent, ni devoir abandonner le Roi pour opérer le retour du maréchal de Villeroy, qui étoit

l'objet de leur engagement réciproque, et qu'il étoit sensible que l'opiniâtreté de son absence n'opéreroit pas; mais, parmi ces excuses si sobres, on sentoit la joie percer malgré lui, de se trouver délivré d'un supérieur si incommode, de n'avoir plus à faire qu'à un gouverneur dont il n'auroit qu'à se jouer, et de pouvoir désormais se conduire en liberté vers le grand objet où il avoit toujours tendu, qui étoit de s'attacher le Roi sans réserve, et de faire de cet attachement, obtenu par toutes sortes de moyens, la base d'une grandeur qu'il ne pouvoit encore se représenter à lui-même, mais dont le temps et les conjonctures lui apprendroient à tirer le plus grand parti, et marcher, en attendant, fort couvert.

On laissa le maréchal se reposer et s'exhaler cinq ou six jours à Villeroy; et, comme il n'avoit aucun talent redoutable, éloigné de la personne du Roi, on l'envoya à Lyon, avec la liberté d'y exercer ses fonctions de gouverneur de la ville et province, en prenant les mesures nécessaires pour le faire

veiller de près, et laissant auprès de lui Du Libois pour émousser son autorité, par cet air de précaution et de surveillance, qui lui ôtoit tout air de crédit. Il n'y voulut point recevoir d'honneurs en arrivant. Une grande partie de son premier feu étoit jetée. Ce grand éloignement de Paris et de la Cour où tout étoit demeuré non-seulement sans le plus léger mouvement, mais dans l'effroi et la stupeur d'une exécution de cette importance, lui ôta tout reste d'espérance, rabattit ses fougues, et lui persuada de se comporter avec sagesse pour éviter un traitement plus fâcheux.

Telle fut la catastrophe de cet homme si fort au-dessous de tous les emplois qu'il avoit remplis, qui montra le tuf dans tous, et mit enfin la chimere et l'audace à la place de la prudence et de la sagesse, qui ne fut par-tout que frivole et comédien, dont l'ignorance universelle et profonde, excepté de bas courtisan, laissa toujours percer bien aisément la croute légere de probité et de vertu, dont il couvroit son

ingratitude, sa forte ambition, sa soif de tout ébranler, pour se faire le chef de tous, au milieu de ses foiblesses et de ses frayeurs, et pour tenir un gouvernail dont il étoit si incapable. C'est assez dire qu'il ne put jamais se relever de l'état où le jeta cette derniere folie. Le reste de sa vie ne fut qu'amertumes, regrets et mépris. Il étoit follement persuadé que lui seul, par sa vigilance et ses précautions, conservoit la vie du Roi, qu'on vouloit lui ôter par le poison. C'est ce qui fut la source des larmes du Roi, quand il lui fut enlevé, et de son désespoir extrême, quand Fleury disparut, et qui fit qu'il ne douta pas qu'on les eût écartés pour en venir plus aisément à ce crime. Le retour de Fréjus dissipa *la moitié* de la crainte du jeune Roi, et la persévérance de sa bonne santé le délivra peu-à-peu de l'autre, jusques-là que toute la vie il a été pénétré d'estime et de reconnoissance pour le Régent. Fleury son précepteur, qui avoit un si grand intérêt à le conserver, et qui se sentoit soulagé du poids du maréchal de Villeroy, ne s'oublia pas à tâcher d'éteindre de si funestes

idées, conséquemment à en laisser tomber le criminel dessein sur ceux qui les avoient inspirées et persuadées au public. Il craignoit le retour de Villeroy, quand le Roi se trouveroit maître, et dont la majorité s'approchoit : délivré de son joug, il ne vouloit plus y retomber. Il savait bien que les grands airs, les ironies et les manieres d'autorité sur le Roi, en public, lui étoient insupportables, et que le maréchal n'avoit tenu d'abord au Roi que par les idées affreuses de poison. Les détruire, c'étoit laisser le maréchal à nud, et pis que cela, montrer au Roi, sans paroître le charger, le criminel intérêt de lui donner ces alarmes, et la fausseté et l'atrocité de ces inventions, et d'une telle calomnie. Ces réflexions que la santé du Roi confirmoit chaque jour, sapoient toute estime, toute reconnoissance, laissoient même la bienséance en liberté de ne rapprocher pas de soi, quand il seroit le maître, le maréchal de Villeroy; et l'ancien évêque de Fréjus, fin et adroit, sut user de ces moyens pour se mettre pour toujours à l'abri de tout retour du maréchal, et s'at-

vrer le Roi sans réserve. On n'en a que trop senti depuis le prodigieux succès. (*)

VI.

Le cardinal Du Bois déclaré premier ministre ; remontrance du duc de St. Simon au Régent pour l'empêcher.

DÉFAIT enfin du maréchal de Villeroy, le cardinal Du Bois n'eut plus d'obstacles pour se faire déclarer premier ministre ; il crut même, avec raison, devoir profiter de l'étonnement et de la stupeur où cet évenement avoit jeté toute la Cour, la ville, et

(*) Je ne crois pas qu'il existe dans l'histoire un article où le plaisir d'humilier son ennemi soit plus évident. Villeroy, plus honnête qu'il n'est ici dépeint, ne fut jamais capable d'inspirer au Roi des craintes semblables : peut-être l'étoit-il de ne pas éloigner du monarque la crainte que le Roi en avoit conçue sur la rumeur publique qui parvint jusqu'à lui. Cet article montre combien M. de St. Simon doit être lu avec prudence par la postérité. *Note écrite de la main de Maurepas, et dans sa retraite.*

encore plus que tous, le parlement, pour achever brusquement cet ouvrage également audacieux et odieux. Son pouvoir sur l'esprit de son maître étoit sans bornes; et il avoit pris soin de le faire connoître à tout le monde pour se rendre redoutable. Ce n'étoit pas que les affaires en allassent mieux : tout languissoit, celles de dehors comme celles du dedans; il n'y donnoit ni temps ni soins qu'en très-légere apparence, et seulement pour les retenir toutes à soi, où elles se fondoient et où elles périssoient toutes. Son crâne étroit n'étoit cependant pas capable d'en embrasser plus d'une à la fois, ni aucune qui n'eût aucun rapport direct et nécessaire à son repos personnel. Il n'avoit été occupé que d'amener tout à soi, et de conduire son maître au point de n'oser, sans lui, remuer la moindre paille, encore moins décider rien que par son avis et conformément à son avis; en sorte qu'en grâces comme en affaires, en choses courantes comme en choses extraordinaires, il ne s'agissoit plus de Mr le duc d'Orléans à qui personne, et par là même aucun ministre,

n'osoit aller pour quoique ce fût, sans l'aveu et la permission du cardinal, dont le bon plaisir, c'est-à-dire, l'intérêt et le caprice étoient devenus l'unique mobile de tout le gouvernement.

Mr le duc d'Orléans le voyoit, le sentoit; mais c'étoit un paralytique qui ne pouvoit être remué que par le cardinal, et dans lequel, à cet égard, il n'y avoit plus de ressources. Cet état causoit, mais sourdement, un gémissement général, par la crainte qu'avoit su répandre de soi cet homme qui pouvoit tout, qui ne connoissoit aucune mesure, et qui s'étoit rendu terrible. Je m'en affligeois plus que personne pour l'amour de l'état, et par attachement pour Mr le duc d'Orléans, par la vue des suites nécessaires; et plus que personne je voyois évidemment qu'il n'y avoit plus de remede, parce que je connoissois, et j'approchois plus près sa personne.

Malgré un empire si absolu et si peu contredit, l'usurpateur du pouvoir suprême me craignoit encore; il me ménageoit; il n'avoit

pu que contraindre la confiance de Mr le duc d'Orleans en moi. Sa familiarité, l'habitude, le goût, je n'oserois dire le soulagement de me voir et de me parler jusques dans ses contraintes, dont il s'échappoit quelquefois, et ma liberté, ma vérité, dirai-je encore le désintéressement, qui me rendoit hardi à n'écouter que le bien de l'état, et mon attachement pour le Régent pour lui parler ou lui répondre, retenoient le cardinal dans des mesures qu'il ne gardoit que pour moi, et qui me forçoient d'en conserver avec lui.

Dans cette situation personnelle, parmi tout ce mouvement, le cardinal me détacha Belle-île pour me tourner sur la déclaration de premier ministre, et tâcher non-seulement de ranger tout obstacle de mon côté, mais de n'oublier rien pour me rendre capable de l'y servir. Cet entremetteur s'y prit avec tous les tours et toute l'adresse possible. Il me représenta que par tout ce que nous voyions, il ne s'agissoit que du plutôt ou du plus tard, que ne m'y pas porter de bonne

grâce, n'empêcheroit pas qu'à la fin le cardinal ne l'emportât, et m'exposeroit à toute sa haine, dont je voyois tous les jours les violences, la suite, la durée, le pouvoir, au lieu qu'en le servant en choses qui étoient le but de ses plus ardents désirs, et en choses que tôt ou tard il n'étoit pas en ma puissance, ni en celle de qui que ce soit, d'empêcher, je devois être assuré d'une reconnoissance proportionnée, qui me feroit partager les affaires et l'autorité de ce maître du Régent et du royaume.

Je répondis à Belle-île qu'il pouvoit bien juger que je ne pouvois penser, qu'il vînt me faire une telle proposition de lui-même; et il m'avoua sans peine que le cardinal l'avoit chargé de me la faire, et qu'il ne lui avoit même pas défendu de me le dire. C'étoit pour m'embarrasser que le cardinal s'y prit de la sorte, en me réduisant à répondre, comme si c'eût été à lui-même. Je dis donc à Belle-île de remercier le cardinal de cette confiance, que j'accompagnai de force compliments; que la chose étoit de telle im-

portance, qu'elle valoit bien la peine d'y penser; qu'en attendant, je lui dirois ce qui me venoit dans l'esprit; qu'il me paroissoit que le cardinal possédoit tous les avantages d'un premier ministre déclaré tel par les plus expresses patentes, que de se les faire expédier, ne lui acquerroit rien de plus du côté du pouvoir, de l'autorité, des pleines et entieres fonctions; mais que le titre joint à l'effet et à la substance qu'il possédoit, et qu'il exerçoit sans contredit dans la plus vaste étendue, lui souleveroit ceux qui étoient accoutumés à le voir et à le sentir le maître; que si quelque chose étoit capable de jeter par la suite des nuages entre Mr le duc d'Orléans et lui, ce seroit la jalousie et les soupçons qui naîtroient de cette qualité de premier ministre; que je suppliois le cardinal, comme son serviteur, de peser cette premiere réflexion qui me frappoit sur cette affaire, de sentir que le nom public et déclaré n'ajouteroit quoique ce soit à ce qu'il possédoit et exerçoit en toute plénitude, et à quoi tout étoit déjà ployé et accoutumé; que le nom de plus n'en rendoit pas la con-

stance plus stable, parce que dans la supposition, pour tout prévoir, qu'il pût arriver qu'on lui voulût ôter le maniement des affaires, les titres et les patentes, l'enregistrement et toutes les formes dont il seroit revêtu, ne le rendroient pas plus difficile à congédier; que s'il n'en avoit point obtenu; que ces choses ne faisant donc ni accroissement, ni obstacle, ni rempart quelconque contre une chute, ne lui devenoient plus qu'un fardeau inutilement ajouté, mais avec danger d'en pouvoir être entraîné, au lieu qu'en s'en tenant à la situation présente, il jouissoit également de tout le pouvoir qu'il pouvoit se proposer, et qui étoit tel que nul titre ne pouvoit l'accroître, qu'il ne réveilloit et ne révoltoit personne par aucune nouveauté, qu'il ne semoit ni soupçon, ni jalousie, ni nuages dans l'esprit de M^r le duc d'Orléans, dont le germe pouvoit produire des repentirs avec le temps, et de là les suites; que l'intérêt de tous les deux n'étoit que de bien envisager la proximité de la majorité, et de se conduire de telle sorte l'un et l'autre, que l'habitude et la volonté

du Roi majeur, maître accessible, succédât en leur faveur à ce que la nécessité avoit fait pour Mr le duc d'Orléans par le droit de sa naissance, et à ce que l'estime, la confiance et le goût avoient obtenu de Mr le duc d'Orléans pour lui.

Mon but, dans ce raisonnement, qui, au fond, étoit vrai et solide, étoit d'éloigner un engagement sans me rendre suspect de mauvaise volonté, et de tâcher de détourner le cardinal d'entreprendre ce que je sentois bien que je tenterois en vain d'empêcher; mais que toutefois il n'étoit pas en moi de ne pas tenter par toutes sortes de considérations, d'honneur, de probité, de fidélité pour l'état et pour l'intérêt personnel de Mr le duc d'Orléans.

Belle-île avoit trop d'esprit et de sens pour ne pas sentir la force de ce que je lui exposois; mais il connoissoit trop le cardinal Du Bois et sa passion extrême pour le titre public de premier ministre, pour espérer la moindre impression sur lui de mon raisonnement, autre que le dépit, la fougue et la violence

d'un torrent qui ne cherche qu'à renverser toutes les digues qui se rencontrent sur son chemin, et qui à la fin les brise. Il m'en avertit, se remit sur tout ce que je me pouvois promettre en servant une passion si véhémente, et n'oublia rien de tout ce qu'il crut avoir le plus de prise sur moi, pour me toucher et m'ébranler, convenant d'ailleurs avec moi de la tristesse de l'état des choses et d'une pareille nécessité. Toutefois je demeurai ferme sur le principe secret qui me conduisoit. Je tâchai de lui faire entendre que des raisonnemens sages, et qui n'alloient à rien moins qu'à diminuer le cardinal en quoi que ce fût, n'étoient pas un refus, mais que j'estimois préalable à tout de lui présenter des réflexions qui n'alloient qu'à ses avantages, avant que d'aller plus loin. Belle-île n'en pouvant tirer plus, se résolut de rendre compte au cardinal de tout ce que je lui avois dit; et comme le cardinal ne pouvoit penser à autre chose, ce fut dès le soir même qu'il le lui rendit.

Il arriva ce qu'il avoit prévu: dès le lendemain il me le renvoya avec des promesses

nompareilles, non-seulement de conduire toutes les affaires par mon conseil, et de partager toute autorité avec moi; mais de faire tout ce que je voudrois, et, ce qu'il savoit qui me touchoit le plus, sur le rétablissement de tout ordre, droit et justice dans les points qu'il me savoit sensibles, où le désordre étoit devenu plus grand. Je ris en moi-même de tant de magnifiques appas. Du Bois me croyoit sans doute aussi dupe que le cardinal de Rohan, à qui il avoit si solennellement promis de le faire premier ministre, et qui avoit été assez simple et assez follement ambitieux pour s'en être laissé persuader. Mais ce manege, tout faux qu'il fut, me disposoit de façon à ne pouvoir plus reculer; et toute mon adresse ne butta qu'à m'assurer le privilege des Normands, dont rien n'est plus rare que de tirer un *oui* ou un *non*. J'eus recours à véritablement bavarder sur l'incertitude et la volubilité de Mr le duc d'Orléans, qui changeoit en un moment tout ce qu'on croyoit tenir de sa facilité, de son crédit sur lui, des impressions qu'il a reçues, des raisons qu'on lui a présentées,

après

après quoi très-souvent on se trouve non-seulement à recommencer, mais plus éloigné qu'avant d'avoir proposé; que ce que je ferois, seroit de le sonder et de profiter de ce que je trouverois de favorable à mon dessein, la premiere fois que je le verrois.

J'ajoutai *la premiere fois que je le verrois*, parce que si j'allois le trouver un jour qui ne fût pas ordinaire, il seroit de là en garde sur ce qui m'ameneroit; par là je gâterois toute la besogne. Ce que j'alléguai en effet pour différer et gagner temps, étoit tellement dans le vrai caractere toujours soupçonneux de Mr le duc d'Orléans, et si parfaitement connu du cardinal et même de Belle-île, par ce qu'il en savoit de ceux qui en avoient l'expérience par eux-mêmes, que celui-ci s'en contenta, et le cardinal aussi, qui me le renvoya le lendemain pour me le dire, me faire des remercîments impossibles à décrire, des promesses réitérées, surtout bien confirmer la bonne volonté que je lui témoignois, et tout doucement insinuer et me recorder ma leçon.

Enfin, mon jour ordinaire venu, il me fallut aller chez Mr le duc d'Orléans, pour y arriver à mon heure qui étoit sur les quatre heures après midi, temps où il n'y avoit plus personne chez lui. Entrant tout de suite, je trouvai Belle-île seul dans le grand cabinet où le maréchal de Villeroy avoit été arrêté, qui m'attendoit au passage pour me recommander l'affaire, et tâcher de la *bombarder;* proposition qu'il ne m'avoit pas faite jusqu'alors, et qui venoit apparemment tout fraîchement d'éclore du cerveau embrasé du cardinal. Belle-île me lâcha ce saucisson dans l'oreille. Je passai sans m'arrêter, et j'entrai dans le cabinet de Mr le duc d'Orléans; et après quelques mots de conversation, je mis sur son bureau les papiers dont j'avois à lui rendre compte. Il se mit à son bureau, et je me mis vis-à-vis de lui, comme j'avois accoutumé. Je trouvai un homme occupé et distrait, qui me faisoit répéter, quoique d'ordinaire il fût au fait, avant qu'on eût achevé, et qui se plaisait assez souvent à montrer et à mêler quelques plaisanteries dans les affaires les plus

sérieuses, surtout avec moi, à placer quelques disparates pour m'impatienter et s'éclater de rire de la colere où cela me mettoit toujours, et à se divertir de ce que je ne m'y accoutumois pas.

Cette distraction et ce sérieux me donna, au bout de quelque temps, lieu de lui en demander la cause. Il balbutia; il hésita; il ne s'expliqua point. Je me mis à sourire, et à lui demander s'il étoit quelque chose de ce qu'on m'avoit dit tout bas, qu'il pensoit à faire un premier ministre, et à choisir le cardinal Du Bois. Il me parut que ma question le mit au large, et que je le tirois d'embarras de s'en taire avec moi, ou de m'en parler le premier. Il prit un air plus sérieux et plus libre, et me dit qu'il étoit vrai que le cardinal Du Bois en mouroit d'envie; que pour lui, il étoit las des affaires et de la contrainte où il étoit à Versailles, et d'y passer tous les soirs à n'y savoir que devenir; que du moins il se délassoit à Paris par des soupers libres, dont il trouvoit la compagnie sous sa main, quand il

vouloit quitter le travail, ou au sortir de sa petite loge de l'opéra; mais qu'avoir tous les jours la tête rompue par les affaires pour n'avoir les soirs qu'à s'ennuyer, cela passoit ses forces, et l'inclinoit à se décharger sur un premier ministre qui lui donneroit du repos dans les journées et la facilité de s'aller divertir à Paris.

Je me mis à rire, en l'avertissant que je trouvois cette raison tout-à-fait solide, et qu'il n'y avoit pas à y répliquer. Il vit bien que je voulois me moquer de lui, et me dit que je ne sentois ni la fatigue de ses journées, ni le vide presque aussi accablant de ses soirées; qu'il n'y avoit qu'un ennui horrible chez Mad^e^ la duchesse d'Orléans, et qu'il ne savoit où donner de la tête. Je répondis que de la façon dont j'étois avec M^r^ le duc d'Orléans et Mad^e^ la duchesse, depuis le lit de justice des Tuileries, je n'avois rien à dire sur ce qui la regardoit; mais que je le trouvois bien à plaindre, si cette ressource d'amusement lui manquoit, de ne savoir pas s'en faire d'autres, lui,

régent du royaume, avec autant de génie et d'ornements dans l'esprit de toutes les sortes, et d'aussi bonne compagnie, quand il lui plaisoit; que je le priois de se souvenir de ce qu'il avoit vu du feu prince de Conti, à qui il n'étoit inférieur en rien, sinon en délaissement de soi-même, et de faire une comparaison de ce prince avec lui; que le Roi le haïssoit, et le témoignoit d'une façon si marquée et si constante que personne ne l'ignoroit; qu'il étoit non-seulement sans crédit, mais qu'il n'étoit point de courtisan qui ne sentît qu'on déplaisoit au Roi de le fréquenter; qu'il n'avoit pas oublié non plus dans quelle frayeur on étoit de déplaire au Roi, et que le désir de lui plaire étoit généralemont poussé jusqu'à l'esclavage et aux plus grandes basseses; que *nonobstant* des raisons si puissantes sur l'ame d'une Cour aussi completement asservie, il avoit vu que M^r le prince de Conti n'y paroissoit jamais, et qu'il y étoit même assidu, sans être dans l'instant environné de ce qu'il y avoit de plus grand, de meilleur, de plus distingué de tout âge, qu'on

se pelotonnoit autour de lui, que tous les matins sa chambre étoit remplie à Versailles du plus important et du plus brillant de la Cour, où on étoit toujours assis en conversation curieuse et agréable, et où on se succédoit les uns aux autres deux ou trois heures durant; qu'à Marly où tout étoit bien plus sous les yeux du Roi qu'à Versailles, non-seulement le prince de Conti étoit environné dans le salon, dès qu'il y paroissoit, mais que ce qui composoit la plus illustre, la plus distinguée, la plus importante compagnie, s'asseyoit en cercle autour de lui; et qu'on oublioit souvent les moments de se montrer au Roi, et les heures du repas. Dans la journée, à la Cour comme à Paris, ce prince n'étoit jamais à vide, ni embarrassé de passer d'agréables soirées, tout cela sans le secours de la chasse, ni du jeu, qui n'étoient pour lui que des effets rares de sa complaisance et nullement de son goût. Jamais dans l'obscur, dans le petit, dans la crapule : ses débauches, avec gens de bonne compagnie et de si bon aloi, qu'en leur genre ils faisoient honneur par-tout;

d'ailleurs, bonnes lectures de toute espece; et chez lui fréquentation de gens de toute robe et de divers genres entre les gens de guerre et de Cour, à tous lesquels il parloit leur propre langage, et les savoit ravir en se mettant à leur unisson; attentif à plaire au valet comme au maître, par une coquetterie pleine de grâce et de simplicité, qui étoit née avec lui. La princesse sa femme pour qui il avoit toutes sortes d'égards, mais qui ne savoit que jouer, ne lui étoit point un obstacle, quoiqu'il vécût comme point avec elle, et qu'il n'y pût trouver la moindre ressource. Il rendoit avec attention et distinction ce qui étoit dû à chacun : il étoit attentif à flatter chaque seigneur, chaque militaire, par des faits anciens ou nouveaux qu'il savoit placer naturellement; il entendoit merveilleusement à faire des récits agréables, où eux et les leurs se trouvoient avec distinction; en un mot, c'étoit un Orphée qui savoit amener autour de lui les arbres et les rochers par les charmes de sa lyre, et triompher de la haine du feu Roi si redouté jusqu'au milieu de sa Cour, sans

y prendre la moindre peine, et avoir toutes les dames à son commandement, par l'agrément de sa politesse, et la discrétion de sa galanterie. En un mot, le contraste le plus parfait de Mr le Duc, devant qui tout fuyoit, tout se cachoit comme devant un ouragan, et qui passoit sa vie dans la tristesse, dans l'ennui, dans l'embarras, et ne sachant que faire, où aller, que devenir, et dans l'orage de toutes les espèces de jalousie, ayant toutefois beaucoup d'esprit, de savoir, de valeur et toute la ferveur de sa double alliance avec la fille naturelle et le fils naturel favori du feu Roi.

Je demandai ensuite à Mr le duc d'Orléans, qui l'empêchoit d'imiter le prince de Conti, ayant autant ou plus de savoir que lui, sachant autant de faits, d'histoires de guerre et de Cour que lui, n'ayant pas moins de valeur, et de plus, ayant commandé les armées, vu l'Espagne, l'Italie, et avec non moins de grâces, de mémoire pour des récits de conversation charmans; et, outre tous ces avantages, encore plus grands que dans

le prince de Conti, se trouvoit, au lieu de la disgrâce dont ce prince n'étoit jamais sorti, le privilege de tenir les rênes du gouvernement, et la balance des grâces, qui seule mettoit tout le monde à ses pieds, et lui présentoit à choisir à son gré parmi tout ce qu'il y avoit de meilleur en chaque genre.

J'ajoutai que pour cela il n'y avoit qu'un pas à faire, qui étoit de préférer la bonne compagnie à la mauvaise, de la savoir distinguer et attirer, de souper joyeusement, mais sensément avec elle; de penser que ses soupers devenoient honteux, passé dix-huit ou tout au plus vingt ans, où les grands bruits, les propos sans mesure, sans honnêteté, sans pudeur, faisoient injure à l'homme, où une ivresse continuelle déshonoroit, qui bannissoit même tout ce qui n'avoit qu'un reste d'honneur extérieur et de maintien, et d'où la crapule et l'obscurité des convives si déshonorés repoussoit tout homme qui ne vouloit pas l'être, et dont le public lui faisoit un mérite; que de tout cela je concluois que l'ennui de ses soirées à Versailles,

n'étoit que volontaire; que celles qu'il y regrettoit, et qu'il alloit chercher à Paris, ne seroient pas souffertes à aucun particulier de la moitié de son âge, sans être éconduit de toutes les compagnies où il voudroit se présenter; et que ce qu'il n'avoit pas voulu retrancher pour Dieu, il le bannît du moins pour les hommes et pour lui-même; que rien ne l'empêchoit d'avoir à Versailles un souper pour les gens distingués de la meilleure compagnie, qui s'empresseroient tous d'y être admis, quand elle seroit sur le pied de n'être point mêlée ni salie d'ordures et d'impiétés dont, à ne considérer que son âge, son rang et son état, le temps en étoit de bien loin outre-passé pour lui; que la proximité de la majorité l'y convioit encore pour ôter de dessus lui des prises aussi funestes et si sensibles, qui seules pouvoient l'écarter bien loin, et dont il ne pouvoit se dissimuler l'indignation, le mépris, dans lequel nageoient pour ainsi dire les obscures compagnies de ses scandaleuses soirées, tout ce qui en rejaillissoit sans cesse sur lui, le crédit qu'elles donnoient à tout ce que ses

ennemis vouloient imaginer, et les pernicieuses semences qui s'en jetoient, même pour des temps peu éloignés.

Je conclus, en le priant de se souvenir qu'il y avoit des années que je gardois un silence qu'il me forçoit de rompre, en me montrant l'abyme où l'abandon à cette conduite l'alloit précipiter, de se dégoûter des affaires par l'ennui de ses soirées, et de se délivrer de l'ennui en se déchargeant des affaires sur un premier ministre.

Mr le duc d'Orléans, les coudes sur son bureau, et la tête entre ses deux mains, comme il se mettoit toujours quand il étoit en peine, et qu'il se trouvoit assis, eut la patience d'écouter cette pressante remontrance bien plus longue que je ne l'écris; et comme je l'eus finie, il me dit que tout cela étoit vrai, et qu'il y avoit pis encore, ajouta-t-il; qu'il n'avoit plus besoin de femmes, et que le vin ne lui étoit plus rien, et que même il le dégoûtoit. Mais, Monseigneur, m'écriai-je, par cet aveu, c'est donc le diable

qui vous posséde, de vous perdre pour l'autre monde et pour celui-ci, par le doux attrait dont il séduit tout le monde, et que vous convenez n'être plus de votre goût ni de votre ressort que vous avez usé. Mais à quoi sert tant d'esprit et d'expérience? A quoi vous servent jusqu'à vos sens qui, las de vous perdre, vous font, malgré eux, sentir la raison? Mais, avec ce dégoût du vin et cette mort à Vénus, quels plaisirs vous peuvent attacher à ces soirées et à ces soupers suivis du bruit et des gueulées, qui feroient boucher toutre autre oreille que les vôtres? Le plaisir d'idée et de chimere est un plaisir que le vent emporte aussitôt, et qui n'est plus que le déplorable partage d'un vieux débauché qui n'en peut plus, qui soutient son anéantissement par les misérables souvenirs que réveillent les ordures qu'il écoute.

Je me tus quelques moments, puis je le suppliai de comparer ces plaisirs honteux de tout point, plaisirs même qui se déroboient à lui sans espérance de retour, avec

des amusements honnêtes, décents, des délassements de son âge, de son rang, de la place qu'il tenoit dans l'état, et que sous un autre nom, il devoit tâcher de conserver après la majorité, des amusements qui le montreroient tel qu'il étoit, et qui lui concilieroient tout le monde par l'honneur de vivre quelquefois avec lui, et par les espérances qui s'y attacheroient, et qui lui attacheroient dès-lors tous ceux qui les concevroient pour eux et pour les leurs, ceux même qui seroient au-dessous de ces espérances, par la joie de voir enfin mener une vie raisonnable et digne au maître de toutes les affaires et de toutes les fortunes, et d'être délivré de la frayeur de voir, avec le temps, tomber le Roi dans des égarements, plus pardonnables à la jeunesse, dont il lui donneroit l'exemple; mais si insupportables sur le trône, et si peu connus des têtes couronnées, plus étroitement esclaves de toutes les bienséances, plus nécessairement que pas un de leurs sujets. Je lui dis encore de penser à ce que diroit la Cour, la ville, la France et tous les pays étrangers, de voir un

Régent de son âge qui s'étoit montré si capable de l'être, abdiquer pour ainsi dire, et en revêtir un autre pour vaquer à la débauche plus librement et avec plus de loisir; et quelle prise ne donneroit-il pas sur lui à ses ennemis, aux mécontens, aux brouillons, aux ambitieux, d'intriguer auprès du Roi pour le faire remercier des soins qu'il ne vouloit plus prendre, puisqu'il s'en étoit déchargé sur un autre, et de congédier cet autre qui n'auroit plus de soutien, pour le remplacer d'un ou de plusieurs de son goût et de son choix; et que devient alors un prince de votre naissance, après avoir régné si long-temps, de tomber tout à coup dans l'anéantissement de l'état particulier, et qui n'en jouit même que parmi les craintes et les soupçons qu'on a eus, ou qu'on fait semblant d'avoir, pour les inspirer à un Roi encore sans expérience et sans réflexion à être conduit où l'on le veut mener.

Je terminai cette reprise par l'exemple de Gaston, confiné à Blois, où il passa les dernieres années de sa vie, et où il mourut dans

la situation la plus triste, et qu'on ose dire d'un fils de France, la plus délaissée et méprisée. Je crus alors en avoir dit assez, peut-être même trop, emporté par la matiere, et devoir attendre ce que cela produiroit.

Après un peu de silence, Mr le duc d'Orléans se redressa sur sa chaise. *Eh bien!* dit-il, *j'irai planter des choux à Villers-Coterets.* Il se leva, et se mit à se promener dans le cabinet, et moi avec lui. Je lui demandai, qui pourroit l'assurer qu'on lui en laisseroit planter en paix et même en sureté, qu'on ne lui chercheroit pas mille noises sur son administration; que sur le pied qu'on l'avoit fait passer en France et en Espagne du temps du feu Roi, qui est-ce qui pouvoit lui répondre qu'on ne feroit pas accroire qu'il trameroit des mouvements et de dangereux complots, et qu'on ne parvînt à effrayer trop le Roi, d'un prince d'autant d'esprit, de valeur, de capacité, qui avoit si long-temps régné sous un autre nom, qui ne pouvoit être destitué de génie, de moyens et de créatures, mais justement piqué, outré de son état présent, et qui se

trouvoit jusqu'alors l'héritier présomptif de la couronne, avec la liaison la plus intime, si soigneusement achetée, ménagée entre lui et les Anglois qui gouvernoient l'Empereur et la Hollande?

Il y eut encore là-dessus quelques tours de cabinet en silence, après lesquels il m'avoua que cela méritoit réflexion; et continuant une douzaine de tours en silence, se trouvant à la muraille au coin de son bureau, où il y avoit par hasard deux tabourets (je vois encore la place où il me tira par le bras), et se tournant tout-à-fait vers moi, il me demanda si je ne me souvenois pas d'avoir vu Du Bois valet de St. Laurent, et se tenant trop heureux de l'être; et de là il reprit tous les degrés et les divers états de sa fortune jusqu'au jour où nous étions, puis s'écria: *Eh bien! il n'est pas content, et il me persécute pour être déclaré premier ministre; et je suis sûr, quand il le sera, qu'il ne sera pas encore content. Eh! que diable pourroit-il être au-delà?* Et de suite se répondant à lui-même, -- *se faire Dieu le pere, s'il le pouvoit.... Ah! très-assurément,*

très-assurément, lui répondis-je, *et c'est sur quoi on peut bien compter. C'est à vous, Monseigneur, qui le connoissez si bien, à voir si vous êtes d'avis de vous faire son marchepied, pour qu'il vous monte sur la tête.* — *Oh! je l'empêcherai bien*, reprit-il; et le voilà de nouveau à se promener dans son cabinet sans plus rien dire, ni moi non plus, tout occupé de ces mots: *je l'empêcherai bien.*

A la suite d'une conversation si forte, et de ce vif récit, et encore vivement terminé, qu'il venoit de me faire de la vie du cardinal Du Bois *ab incunabulis* jusqu'alors, à quoi je ne l'avois point porté, ni donné aucune occasion, succéda une seconde promenade qui dura assez de temps, et toujours en silence, lui, la tête basse, comme s'il étoit embarrassé et peiné, et comme ayant tout dit, et attendant ce qui pourroit sortir de ce silence, après une telle conversation. Il se remit à son bureau à sa place ordinaire, et moi vis-à-vis de lui assis; lui, comme d'abord, les coudes sur le bureau, la tête fort basse entre ses deux mains. Il demeura plus d'un demi-quart

d'heure de la sorte sans remuer, sans ouvrir la bouche, ni moi non plus, qui n'ôtois pas les yeux de dessus lui.

Cela finit enfin par remuer la tête, l'avancer vers moi, et me dire d'une voix basse, foible, honteuse, avec un regard qui ne l'étoit pas moins. *Mais pourquoi attendre et ne le pas déclarer ?* (Tel fut le fruit de cette conversation.) Je m'écriai : *ah, Monseigneur ! Quelle parole ! qu'est-ce qui vous presse si fort ? n'y serez-vous pas toujours à temps ? Donnez-vous au moins le temps de la réflexion à tout ce que nous venons de dire, et à moi de vous expliquer ce que c'est qu'un premier ministre et le monarque ou le prince qui le fait.* Il remit dans le moment sa tête entre ses deux mains sans répondre un seul mot.

Quoique atterré d'une résolution si prompte, après ce que lui-même avoit dit des degrés et de l'ambition de Du Bois, je sentis que le salut de la chose, si tant étoit qu'il se pût espérer, n'étoit plus dans les raisons d'opposition qui étoient toutes épuisées, mais

uniquement dans le délai. Il fut court; car après un peu de silence, il se leva, et me dit: *Oh! bien donc, revenez ici demain à trois heures précises raisonner encore de cela, nous en aurons tout le temps.* Je pris les papiers que j'avois à reprendre, et je sortis; il courut après moi, me rappela pour me dire, *au moins demain à trois heures.* Je fus surpris de retrouver Belle-île en embuscade où je l'avois laissé en entrant, et qui avoit eu la patience d'y persévérer à m'y attendre. Il me suivit pour savoir si c'étoit fait. Je lui dis que la conversation s'étoit étendue sur plusieurs matieres dont quelques-unes m'avoient conduit à tâter le pavé, et que je l'avois trouvé assez bon, mais qu'il connoissoit Mr le duc d'Orléans soupçonneux, qui n'aimoit pas à conclure, ni à être pressé; que je viendrois le lendemain, où je verrois ce qui se pouvoit faire sans répondre de rien.

Je répondis de la sorte à Belle-île, parce qu'il avoit vu Mr le duc d'Orléans me rappeler; qu'il avoit pu entendre, lorsqu'il m'ordonnoit de revenir le lendemain; que ce

retour enfin ne pourroit être ignoré de lui ni de Du Bois, trop aux aguets pour n'être pas informé avec précision de tous les moments de Mr le Régent dans une telle crise, et que la cachoterie eût été également inutile et préjudiciable à moi, qui voulois aller au bien, mais garder des mesures d'ailleurs. Ma réponse fut en des termes qui ne pouvoient blesser le cardinal.

Le lendemain 22 Août, je vins au rendez-vous, et retrouvai Belle-île dans le grand cabinet, qui m'attendoit, et me pressa de finir. Je payai d'empressement d'entrer dans le cabinet du Régent, que je trouvai seul et s'y promenant. *Eh bien!* me dit-il d'abord, *qu'avons-nous encore à dire sur l'affaire? Il me semble que tout est dit, qu'il n'y a qu'à déclarer le premier ministre.* Je reculai deux pas, et lui dis que pour une chose de cette importance, c'étoit un conseil bientôt pris. Il répondit qu'il y avoit bien pensé, mais qu'il étoit *grevé d'affaires tous les jours, d'ennuis tous les soirs, et de persécutions de Du Bois à tous les moments.*

Je dis que cette derniere raison étoit la plus puissante, que je ne m'étonnois pas de l'empressement du cardinal, mais de son caractere soupçonneux; à lui, qui ne l'avoit pas repoussé; que je le priois de se représenter deux choses; la premiere que pour le soulagement d'affaires, et la liberté d'aller chercher l'opéra et ses soupers à Paris, il pouvoit en jouir, parce que le cardinal avoit si pleinement la toute-puissance, et que tous le voyoient et le sentoient si bien, qu'il n'y avoit plus qui que ce fût, françois ou ministre étranger, qui osât se jouer à aller directement au Régent, et qui ne fût bien convaincu que faire justice ou grâce, dépendoit uniquement du cardinal; qui ne se tînt battu, s'il le trouvoit contraire, sans oser tenter d'aller plus haut, ne demeurât sûr de ce qu'il demandoit, s'il trouvoit le cardinal favorable, et le plus souvent s'en tenoit là, sans que le Régent en entendît parler; ou que les gens ne venoient à lui que pour la forme, et lorsque le cardinal le leur prescrivoit, ce qu'il leur ordonnoit aussi quelquefois dans des cas de refus, dans l'espérance de leur faire

perdre le soupçon qu'ils auroient pu avoir sur lui; que je m'étonnois qu'il fût encore à s'apercevoir d'une chose si évidente, ignorée de personne, et que moi-même, après mon retour d'Espagne, si je demandois quelque chose, il étoit plus court de m'assurer le cardinal, et j'étois refusé en allant droit à S. A. R. sans l'attache du premier; que les choses étant aussi affichées, la patente de premier ministre ne devoit rien ajouter à l'exercice qu'il en faisoit, &c. Le Régent continua sa promenade sept ou huit tours en silence, puis s'assit, et moi vis-à-vis de lui. Je lui dis alors qu'il savoit combien le grade de premier ministre avoit coûté de malheurs en Hongrie, à Vienne, en Angleterre et en Espagne, excepté Ximenés. Je lui représentai combien en France les premiers ministres avoient fait de mal depuis Louis XII jusques au temps actuel, et combien stupides et dépourvus de sens paroissoient les princes qui en avoient établi dans leurs états, le rôle pitoyable qu'ils avoient joué de rois fainéants. Un long silence succéda à ce fort énoncé; la tête du Régent, toujours entre ses mains,

étoit peu à peu tombée sur son bureau : il la leva enfin, et me regarda d'un air languissant et morne, puis baissa des yeux honteux; enfin, il se leva, fit quelques tours sans rien dire : et quel fut mon étonnement et ma confusion, quand il rompit le silence? Il s'arrêta, se tourna à demi vers moi, et me dit d'un ton triste et bas : *Il faut finir cela ; il n'y a qu'à le déclarer tout-à-l'heure.* -- *Monsieur*, lui dis-je, *vous êtes bon ; n'avez-vous rien à m'ordonner pour Meudon ?* Je fis la révérence, et je sortis. Il me cria : *Ne vous verrai-je pas tantôt ?* Je ne répondis rien, et fermai la porte. Le patient Belle-île attendoit encore : il me saisit et me dit : *Où en sommes-nous ?* -- *Au mieux*, lui dis-je, en me contenant; *je tiens l'affaire faite.* Le lendemain de la conversation, le cardinal Du Bois fut déclaré premier ministre par le Régent, et par lui présenté au Roi comme tel, à l'heure de son travail.

VII.

Du Bois devenu premier ministre, chasse Belle-île et Le Blanc, et prend ses précautions pour chasser le Régent.

DUBOIS devenu prémier ministre, ne craignoit plus que Le Blanc, pour lequel le Régent avoit un goût déclaré. Il étoit instruit de l'ancienne liaison de Le Blanc et Belle-île avec Md^e de Pléneuf, et de la haine que se portoient la mere et la fille, et que celle de Md^e de Prie rejaillissoit en plein sur les deux tenans de sa mere.

Du Bois résolut d'en profiter; et en attendant que les moyens s'en ouvrissent, il se mit à cultiver M^r le Duc. Peu après il sut que le désordre étoit dans les affaires de La Jonchere, trésorier de l'extraordinaire des guerres, confident de Le Blanc qui l'avoit poussé et protégé. Je n'ai pu démêler si le cardinal

en vouloit à Belle-île, ou si c'est par compagnie avec Le Blanc, par l'implication dans les mêmes affaires et dans la haine de Mde. de Prie. J'ai crû m'appercevoir qu'il le craignoit, qu'il étoit en garde continuelle contre lui de s'en laisser approcher le moins du monde; et certainement il n'a jamais voulu de lui pour rien dans le monde.

Quoiqu'il en soit, Belle-île passoit pour avoir tiré parti de l'amitié de Le Blanc, et trop retiré des maneges qui se pratiquent dans les choses financières de la guerre, et en particulier de la Jonchère, dans les comptes et le crédit duquel cela avoit causé le plus grand désordre sous les yeux de Le Blanc.

Au lieu d'étouffer ce bruit, le cardinal le saisit pour en faire sa cour à Mr. le Duc et à Mde. de Prie, qui lâcha Mr. le Duc au cardinal. Il fit donc grand bruit, pressa Le Blanc d'éclaircir la chose: Mr. le Duc poussé par sa maîtresse, poursuivit vivement cette affaire, et ne garda plus aucune mesure sur Le Blanc ni Belle île.

Mr. le Régent qui aimoit Le Blanc ; se trouva dans le dernier embarras des instances de Mr. le Duc, sous prétexte du bon ordre à maintenir, et du discrédit que causoit aux affaires publiques la faillite d'un trésorier pour s'être prêté à toutes les volontés du secrétaire d'état de la guerre, son supérieur, et de Belle-île, ami de Le Blanc, jusqu'à n'être qu'un avec lui.

Du Bois suivoit cette affaire de la Jonchère, pour perdre aussi Le Blanc qu'il y fit impliquer. Mde. de Prie et Mr. le Duc ne s'y épargnerent pas. Le trésorier fut mis à la Bastille où il dit et fit tout ce qu'on voulut. L'affection de Mr. le duc d'Orléans, les services secrets qu'il avoit reçus de Le Blanc, ne purent tenir contre l'impétuosité de Mr. le Duc et du cardinal Du Bois. Le Blanc eut ordre de donner la démission de sa charge de secrétaire d'état, et de s'en aller à Dreux, terre de Tresnel son gendre; et Breteuil, intendant de Limoges, eut sa place.

Cet événement affligea tout le monde. Le

Blanc ne s'étoit jamais méconnu : il étoit poli envers tous, respectueux envers ceux qu'il devoit, et où ces Messieurs-là ne le sont guere, obligeant et serviable à tous, gracieux, et payant de raison jusques dans ses refus : il étoit expéditif, clairvoyant, diligent et travailleur fort capable. On peut dire que ce fut un deuil public, quoiqu'on sentît depuis du temps que la partie en étoit faite.

Du Bois, d'un autre coté, prenoit des mesures pour chasser le Régent, comme je l'avois bien prévu ; et ce n'est ni une idée, ni une imagination, mais la réalité même dont il prenoit sourdement des mesures. Malheureusement pour le cardinal, premier ministre, le Roi ne le put jamais aimer, de quoi son gouverneur et son précepteur, en cela, parfaitement de concert, surent le garder et l'éloigner ; et le duc d'Orléans qui, vers la fin, gémissoit sous l'empire de sa créature, foible à l'excès, ne lui auroit pas laissé le temps de l'expulser, connoissant surtout les dispositions du Roi qui l'aimoit, et le montroit à demi, de même que sa disposition contraire à l'égard de Du Bois.

Si l'on s'étonne de cette différence à l'égard de deux hommes si principaux, qui étoient également l'objet de la haine du maréchal de Villeroy et de l'évêque de Fréjus, un mot d'éclaircissement ne peut être que très-curieux. Rien de si désagréable que l'énonciation et le forcé faux et palpable de toutes les manieres de Du Bois; rien de plus gracieux que le Régent, sans penser à plaire. Cette différence qui faisoit une impression sur tout le monde, affectoit le Roi âgé de dix ans. Car rien n'est encore si naturellement glorieux que les enfants; et combien plus l'est encore un enfant Roi et gâté?

Louis XV, à cet âge, étoit très-glorieux, très-sensible, très-susceptible là-dessus, et rien ne lui échappoit sans le montrer. Du Bois ne travailloit point avec lui, mais il le voyoit, et lui parloit avec un air de familiarité et de liberté qui le choquoit, et découvroit le dessein de s'emparer de lui peu à peu, ce que le maréchal de Villeroy, et Fleury encore plus, redoutoient comme la mort. Tous deux faisoient remarquer au Roi, et lui exa-

géroient les airs peu respectueux et indécens de l'abbé Du Bois à son égard, et l'éloignoient de lui, en inspirant de la crainte.

Ils n'étoient pas en meilleures dispositions à l'égard du duc d'Orléans. Villeroy entre le Roi et lui, ou le seul Fleury en tiers, donnoit carriere à sa haine; mais le Roi le craignoit, et ne l'aimoit point. L'autorité seule lui donnoit quelque créance, mais foiblement. Fréjus qu'il aimoit, et qui avoit captivé et obtenu sa confiance, auroit été dangereux, s'il avoit été Villeroy contre le Régent, comme il le secondoit contre Du Bois; mais il se contentoit d'éviter d'être suspect au maréchal, se reposoit sur son bien dire, sentoit, par l'événement du duc du Maine, le danger de s'exposer, et n'imaginoit pas alors qu'une mort si prématurée du Régent, le porteroit au pouvoir suprême le plus arbitraire, le plus long, le moins contredit; mais il ne vouloit pas nuire à ses vues de grandes places, de grand crédit sous Mr. d'Orléans par l'affection du Roi, et par elle, peu à peu de faire compter avec lui, et enfin, si l'art et la fortune le

pouvoient porter jusques-là, à chasser le duc d'Orléans, et à s'emparer de toutes les affaires.

VIII.

Sentiments du Roi pour le Régent.

POUR y arriver, il falloit donc deux choses; la premiere, ne pas se faire chasser avant le temps, et ne pas se trouver perdu sans retour, avant d'avoir pu commencer d'être; la seconde, se conduire de façon à ne pas éloigner de lui Mr. le duc d'Orléans le moins du monde, pour en pouvoir espérer facilité à ses desseins d'être, de venir en effet sous ses auspices, sans lesquels le Roi, quoique majeur, ne l'auroit pas mis en influence et autorité, et pour cela, ménager le Régent avec un soin extrême mais sans rien non-seulement d'affecté, mais encore d'apparent, et se reposer contre lui sur Villeroy avec une approbation la plus tacite qu'il pourroit, en attendant l'âge fait du Roi, un progrès plus solide dans sa con-

fiance, une place dans son conseil qui lui donnât moyen et caractere de profiter, même de faire naître des conjonctures qui lui donnassent ouverture à devenir le maître, et à renvoyer le duc d'Orléans. Ce prince n'approchoit jamais du Roi en public et en particulier qu'avec le même air de respect que devant le feu Roi. Jamais la moindre liberté, bien moins de familiarité, mais avec grâce, sans rien d'imposant par l'âge et la place, conversation à sa portée, et devant lui avec quelque gaieté, mais très-mesurée, et qui ne faisoit que bannir les rides du sérieux, et doucement apprivoiser l'enfant. Travaillant avec lui, il le faisoit légerement, pour lui marquer que rien ne se faisoit sans lui en rendre compte; ce qu'il proportionnoit à la portée de l'âge, et toujours avec l'air du ministre sous le Roi. Sur les choses à donner, gouvernemens, places, bénéfices, pensions, il proposoit, parcouroit brievement les raisons des demandeurs, proposoit celui qui devoit être préféré, ne manquoit jamais d'ajouter qu'il lui disoit son avis, comme il y étoit obligé; mais que ce n'étoit pas à lui à donner, que le Roi étoit le maître,

et qu'il n'avoit qu'à choisir et décider; quelquefois même il l'en pressoit, quand le choix étoit peu important, et si, rarement, le Roi penchoit pour quelqu'un, car il étoit trop glorieux et timide pour se bien expliquer; Mr. le duc d'Orléans y avoit grande attention; il disoit avec grâce qu'il se doutoit de son goût, et tout de suite il ajoutoit: *Mais n'êtes-vous pas le maître? Je ne suis ici que pour vous rendre compte, proposer, recevoir vos ordres, et les exécuter*: à l'instant la chose étoit légerement donnée sans la faire valoir le moins du monde.

Cette conduite en particulier et en public, surtout l'art de travailler avec le petit monarque, le charmoit; il se croyoit un homme et comptoit, encore enfant, régner. Le Régent et les particuliers n'y couroient pas grand risque: le Roi se soucioit peu et rarement de demander.

Le Régent étoit encore fort attentif à bien traiter tout ce qui environnoit le Roi de près avec familiarité, pour s'en faire un groupe de bienveillans: cela lui servoit aussi dans les

cas des grandes grâces et des places les plus importantes, sur lesquelles le Roi avoit montré un goût d'enfant. Comme il étoit prévenu toujours, de la maniere dont le Régent en usoit, cela donnoit à ce prince la liberté et la facilité de représenter l'importance du poste, et les qualités nécessaires pour le remplir, et d'insister, en disant toujours : *Sire, vous êtes le maître*, en suppliant seulement Sa Majesté de ne pas trouver mauvais qu'il lui présentât ses avis et ses raisons, parce qu'il étoit de son devoir. Le Roi se rendoit sans chagrin.

Le maréchal de Villeroy étoit toujours en tiers à ce travail. Par lui ou par le Roi, il étoit difficile que l'ancien évêque de Fréjus ne sût ce qui se passoit à chaque travail de cette conduite du Régent, et que le Roi qui avoit des tête à tête avec son précepteur, que le maréchal de Villeroy, qui enrageoit, ne pouvoit empêcher, ne lui témoignât souvent combien il étoit content de Mr. le duc d'Orléans. Il n'en falloit pas davantage pour le tenir en bride, et lui faire employer les moyens

qu'il avoit de doucement primer, en laissant le maréchal se ruiner par ses discours contre le Régent, qui ne pouvoient plaire au Roi dans la disposition favorable où Mr. le duc d'Orléans le tenoit continuellement pour lui.

IX.

Maladie honteuse de Du Bois : il meurt en possédé des suites de l'opération.

La derniere fin du cardinal Du Bois étoit arrivée; car depuis long-temps, à cause de ses infamies, il étoit tout pourri jusques dans la moelle des os. Il avoit pourtant caché son mal tant qu'il avoit pu; mais sa cavalcade à la revue du Roi, l'avoit aigri au point qu'il ne put plus le dissimuler à ceux dont il pouvoit espérer du secours. Il n'oublia rien pour le dissimuler au monde; il alloit tant qu'il pouvoit au conseil; il faisoit avertir les ambassadeurs qu'il iroit à Paris, et n'y alloit point.

Chez lui, il se rendoit invisible, et faisoit des sorties épouvantables à quiconque s'avisoit de vouloir lui dire quelque chose dans sa chaise à porteurs, entre le vieux château et le château neuf où il logeoit, ou en entrant ou sortant de sa chaise.

Le samedi 7 Août, il se trouva si mal, que les chirurgiens et médecins lui déclarerent qu'il lui falloit faire une opération très-urgente sans laquelle il ne pouvoit espérer de vivre que fort peu de jours, parce que l'abcès ayant crevé dans la vessie, le jour qu'il avoit monté à cheval, la gangrene, si elle n'y étoit déjà, menaçoit à cause de l'épanchement du pus. Ils lui dirent donc qu'il falloit le transporter sur le champ à Versailles pour lui faire cette opération.

Le trouble de cette opération abattit si fort le cardinal Du Bois, qu'il ne put être transporté en litiere de tout le lendemain dimanche 8, mais seulement le lundi 9, à cinq heures du matin. Après l'avoir un peu laissé reposer, les médecins et les chi-

rurgiens lui proposerent de recevoir les sacrements, et de lui faire l'opération aussitôt après. Cela ne fut pas reçu paisiblement: il n'étoit presque point sorti de furie depuis le jour de la revue; elle avoit encore augmenté le samedi sur l'annonce de l'opération. Néanmoins, quelque temps après il envoya chercher un Récolet de Versailles, avec qui il fut seul environ un quart d'heure.

Un aussi grand homme de bien et si bien préparé à la mort, n'en avoit pas besoin de davantage: c'est d'ailleurs le privilege des dernieres confessions des premiers ministres que de ne pas se confesser.

Comme on rentra dans sa chambre, on lui proposa de recevoir le Viatique. Il s'écria que cela étoit bientôt dit; mais qu'il y avoit un cérémonial pour les cardinaux qu'il ne savoit pas, et qu'il falloit aller le demander au cardinal de Bissy à Paris.

Chacun se regarda alors, et on comprit qu'il vouloit gagner du temps; mais comme

l'opération pressoit, ils la lui proposerent sans attendre davantage. Il les envoya promener avec fureur, et n'en voulut plus ouïr parler.

La faculté qui voyoit le danger imminent du moindre retardement, le manda au duc d'Orléans à Meudon, qui, sur le champ, vint à Versailles dans la premiere voiture qu'il trouva sous la main. Il exhorta le cardinal à l'opération, et demanda à la faculté s'il y avoit de la sureté en la faisant. Les médecins et les chirurgiens répondirent qu'ils ne pouvoient rien assurer là-dessus, mais bien que le cardinal n'avoit pas deux heures à vivre, si on ne la lui faisoit pas sur le champ. Le Régent retourna au lit du malade, et le pria tant qu'il y consentit.

L'opération se fit donc sur les cinq heures, et en cinq minutes seulement, par la Peyronnie, premier chirurgien du Roi en survivance de Maréchal, qui étoit présent avec Chirac et quelques médecins et chirurgiens célebres. Le cardinal Du Bois jura, cria et tempêta étrangement, et Mr. le Duc rentra aussitôt dans

la chambre, à qui la faculté ne dissimula pas qu'à la nature de la plaie et de ce qui en étoit sorti, le malade n'avoit pas long-temps à vivre. Il mourut précisément vingt-quatre heures après, le mardi 10 Août à cinq heures du soir, grinçant les dents, comme un possédé, contre les chirurgiens.

On lui avoit apporté pourtant l'extrême-onction : pour de communion il ne s'en parla plus, ni d'aucun prêtre auprès de lui, et il finit sa vie dans le plus grand désespoir et dans la rage de la quitter ; aussi la fortune qui s'étoit bien jouée de lui, se fit acheter longuement et cherement par toutes sortes de peines, de soins, de projets, de tourments d'esprit, et se développa enfin sur lui par des torrents précipités de grandeurs, de richesses démesurées, pour ne l'en laisser jouir que quatre ans, dont je mets l'époque à sa charge de secrétaire d'état, et deux seulement, si on la met à son cardinalat ou à son premier ministere, et pour lui tout arracher au plus riant et au plus complet de sa jouissance à soixante-six ans.

X.

Ses richesses et ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractere.

Du Bois mourut donc maître absolu de son maître, et moins premier ministre, qu'exerçant toute la plénitude et toute l'indépendance de la puissance et autorité royale. Il étoit surintendant des postes, cardinal, archevêque de Cambray, avec sept abbayes dont il fut insatiable jusqu'à la fin. A sa mort, il avoit même des ouvertures pour s'emparer de celles de Citeaux, de Prémontré et des autres chefs d'ordres; et il fut avéré après qu'il avoit une pension de l'Angleterre de 40000 liv. sterlings. J'ai eu la curiosité de rechercher son revenu; et j'ai cru curieux de mettre ici ce que j'en ai trouvé, en diminuant celui des bénéfices pour éviter toute enflure.

Cambray, ...	120000 l.	
Nogent-sous-Coucy . .	10000	
Saint-Just	10000	
Airvaux	12000	
Bourgueil	12000	324000 l.
Berg-Saint-Vinox . . .	60000	
Saint-Bertin . . .	800 0	
Cercamp	20000	
Comme premier ministre		150000
Ayant les postes . . . . . * . . .		100000
Avec la pension d'Angleterre à 24 liv. la livre sterling		960000
TOTAL.		1534000 l.

Voilà qu'elle étoit la fortune de Du Bois qui l'avoit commencée par être laquais d'un vieux prêtre. J'ai mis au rabais ce qu'il tiroit de ses appointements de premier ministre et des postes. Je crois aussi qu'il avoit 20000 l. du clergé comme cardinal président; mais je n'ai pu le savoir avec certitude.

Ce qu'il avoit eu et réalisé de Law, étoit immense*; mais on dit qu'il s'en étoit fort servi à Rome pour son cardinalat, et il lui en étoit resté un prodigieux argent comptant.

Il avoit d'ailleurs quantité de la plus belle vaisselle d'argent et de vermeil et la mieux travaillée, des plus riches meubles, des bijoux de toute sorte, des attelages rares, de tous pays, et des plus somptueux équipages.

Sa table étoit exquise, superbe en tout, et il en faisoit fort bien les honneurs, quoique sobre par régime et par nature.

La place de précepteur de M[r] le duc de Chartres, lui avoit procuré l'abbaye de Nogent-sous-Coucy, et le mariage de ce prince, celle de Saint-Just; ses premiers voyages d'Hannover et d'Angleterre, celles d'Airvaux et de Bourgueil, et les autres, sa toute-puissance.

Le mercredi au soir, lendemain de sa mort, il fut porté de Versailles à Paris, dans l'église de St. Honoré, où il fut enterré quelques jours après. Les académies dont il étoit, firent faire chacune un service, et l'assemblée du clergé un autre comme à son président: en qualité de premier ministre,

il y en eut un à Notre-Dame où le cardinal de Noailles officia, et où les cours supérieures assisterent : il n'y eut d'oraison funebre dans aucun; car on n'osa le hasarder.

Son frere plus vieux que lui et honnête homme, qu'il avoit fait venir, lorsqu'il fut secrétaire d'état, demeura avec la charge de secrétaire du cabinet qu'il avoit, et qu'il lui avoit donnée, et les ponts et les chaussées qu'il lui procura à la mort de Béringhem, premier écuyer, qui les avoit, et qui s'en étoit très-dignement acquitté. Ce Du Bois qui étoit fort modeste, trouva un immense héritage. Il n'avoit qu'un fils, simple chanoine de St. Honoré, qui n'avoit jamais voulu ni de places, ni d'autres bénéfices, et qui vivoit saintement. Il ne voulut presque rien toucher de cette riche succession qu'il employa à faire à son oncle une espece de mausolée fort beau, mais modeste et placé contre la muraille au bas de l'église où le cardinal est enterré, avec une inscription fort chrétienne : il distribua l'autre partie du bien aux pauvres, dans la crainte qu'elle ne lui portât malédiction.

On a bien des exemples de prodigieuses fortunes. Plusieurs, même des gens de peu, en ont fait une; mais il n'y en a aucune de gens si destitués de tous les talents qui y portent et qui y soutiennent, que l'étoit le cardinal Du Bois, si on en excepte la basse et obscure intrigue. Son esprit étoit fort ordinaire, son savoir des plus communs, sa capacité nulle; son extérieur étoit celui d'un furet et d'un cuistre, son langage désagréable et par articles, toujours incertain; sa fausseté étoit écrite sur son front; ses mœurs étoient sans aucune mesure pour pouvoir être cachées, et il étoit sujet à des fougueux mouvements qui pouvoient passer pour des accès de folie; sa tête étoit incapable de contenir plus d'une affaire à la fois, et lui d'y en mettre ni d'en suivre aucune que pour son intérêt personnel.

Rien de sacré pour lui; nulle sorte de liaison respectée; mépris déclaré de foi, de parole d'honneur, de probité, de vérité; grande estime et pratique continuelle de se faire un jeu de toutes ces choses; voluptueux

autant qu'ambitieux, voulant tout en tout genre, se comptant lui seul pour tout, et tout ce qui n'étoit point lui, pour rien, et regardant comme la derniere démence, de penser ou agir autrement; avec cela doux, souple, louangeur, admirateur, prenant toutes sortes de formes avec la plus grande facilité, et se revêtant de toute sorte de personnages et souvent contradictoires pour arriver aux différents buts qu'il se proposoit, et néanmoins très-peu capable de séduire. Son raisonnement par élans, par bouffées, entortillé même involontairement, peu de sens et de justesse; le désagrément le suivoit par-tout, et néanmoins avec des pointes de vivacité plaisantes, quand il vouloit qu'elles ne fussent que cela, et des narrations amusantes, mais déparées par l'élocution, qui auroient été bonne sans le bégaiement, dont sa fausseté lui avoit fait une habitude, par l'incertitude qu'il avoit toujours à répondre ou à parler.

Avec de tels défauts il est incroyable que le seul homme qu'il ait su séduire, ait été

le duc d'Orléans, qui avoit tant d'esprit, de justesse, et saisissoit si promptement tout ce qui se pouvoit connoître des hommes. Il le gagna, enfant, dans ses fonctions de précepteur; il s'en empara, jeune homme, en favorisant son penchant pour la liberté, les plaisirs, le faux bel-air, la débauche, le mépris de toute regle, en lui gâtant, par les principes des libertins savans, le cœur, l'esprit et la conduite, dont ce prince ne put jamais se délivrer, non plus que des sentiments contraires de la raison, de la vérité, de la conscience qu'il prit soin toujours d'étouffer. Du Bois insinué de la sorte, n'eut d'étude plus chere que de se conserver bien par tous les moyens avec son maître, à la faveur duquel tous ses avantages étoient attachés, qui n'alloient pas loin alors; mais tels qu'ils fussent, ils étoient bien considérables pour le valet du curé de St. Eustache, puis de St. Laurent. Il ne perdit donc jamais de vue son prince dont il connoissoit tous les grands talents et tous les grands défauts qu'il avoit su mettre à profit, et qu'il y mettoit tous les jours, dont l'extrême foiblesse

étoit le principal, et l'espérance la mieux fondée de Du Bois. Ce fut aussi elle qui le contint dans les divers délaissements qu'il éprouva, et dont le plus fâcheux de tous fut à l'entrée de la régence dont on a vu avec quel art il a su se rapprocher. C'étoit le seul talent où il fut maître, que celui de l'intrigue obscure avec toutes ses dépendances.

Du Bois séduisit son maître avec ces prestiges d'Angleterre qui firent tant de mal à l'état, et dont les suites lui en causent encore de si fâcheux. Il le força, et tout de suite il le lia à cet intérêt personnel, en cas de mort du Roi, de deux usurpateurs intéressés à se soutenir l'un l'autre; et le Régent s'y laissa entraîner par le babil de Canillac, les profonds *sproposito* de Noailles, et par les insolences et les grands airs de Stair qui lui en imposoient, et cela sans aucun désir de la couronne. — C'est une vérité étrange que je ne puis trop répéter, parce que je l'ai continuellement et parfaitement reconnue; et je dis *étrange*, parce qu'il n'est pas moins vrai que si la couronne lui fût échue, et sans

aucun embarras, même pour la prendre et la conserver, il s'en seroit trouvé chargé, empêtré, embarrassé plus que satisfait : de là ce lien devenu nécessaire entre lui et Du Bois.

Quand celui-ci fut parvenu à aller la premiere fois en Hollande, ce qui ne fut pas sans peine, ce qui le conduisit à Hannover, puis à Londres, et à devenir seul maître de la négociation, partie l'arrachant à la foiblesse de son maître, partie en l'infatuant qu'il ne s'y pouvoit servir de nul autre, parce que nul autre ne pouvoit être comme lui dépositaire du vrai nom qui faisoit le fondement de la négociation, qui étoit, en cas de mort du Roi, le soutien réciproque des deux usurpateurs, trop dangereux pour Mr le duc d'Orléans à confier à qui que ce soit qu'à lui, qui toutefois devoit uniquement gouverner toute la négociation sans égard à tout autre intérêt de l'état le plus marqué et le plus visible.

Par là Du Bois se mit en toute liberté de

traiter à Londres pour lui-même, en accordant tout ce qui plut aux Anglois, pourquoi il ne falloit pas grande habileté. Aussi a-t-on vu que le Régent ne s'accommodoit pas toujours de ce que Du Bois vouloit passer aux Anglois, que ceux-ci lui reprochoient que son maître étoit plus difficile que lui, et tacitement son peu de crédit, et lui faisoient sentir la conséquence, qu'il désiroit personnellement plus qu'eux, de pouvoir davantage sur le duc d'Orléans, et de l'amener à ce qui leur convenoit. De là ces lettres véhémentes dont le Régent me parloit quelquefois, et auxquelles il ne pouvoit résister; de là son brusque retour d'Angleterre sans ordre ni préparatif, pour emporter par sa présence ce que, pour cette fois, ses lettres n'avoient pu faire, et son prompt passage à Londres, dès qu'il eut réussi à ce qu'il se proposoit, c'étoit aller triompher chez les ministres anglois, et leur montrer par l'essai d'un court voyage, ce qu'ils pouvoient attendre de son ascendant sur le Régent, lorsqu'il seroit à demeure à ses côtés; par conséquent, combien il leur seroit nécessaire, et leur intérêt sensible de

le

le satisfaire personnellement, de façon qu'ils pussent compter sur lui.

Voilà ce qui, sans aucune capacité, a conclu les traités que Du Bois a faits avec les Anglois, si opposés à l'intérêt de la France et au bien de toute l'Europe; en particulier préjudiciables à l'Espagne, et qui, d'un même tour de main, a fondé et précipité la grandeur de Du Bois qui, en revenant tout-à-fait d'Angleterre, culbuta les conseils, pour culbuter le maréchal d'Uxelles et le conseil des affaires étrangeres, et les mettre dans sa main sous le titre de secrétaire d'état.

Outre la prétention d'une telle récompense de sa négociation dont il sut faire valoir à son maître toute la délicatesse, l'habileté et le fruit qu'il en tiroit, tout nul qu'il fût; il lui persuada encore la nécessité de ne confier qu'à lui seul les affaires étrangeres, pour entretenir et consolider l'intime confiance si nécessaire avec les Anglois, et leur ôter les entraves du maréchal d'Uxelles, de Canillac, de ce même conseil de régence que Du Bois

vouloit déjà écarter, et que toutes les affaires ne passassent que par un seul canal agréable au ministere anglois, dont il ne pût prendre aucune défiance.

De secrétaire d'état à tout le reste, le chemin fût facile. La guerre qu'il fit entreprendre contre l'Espagne, sans cause, pour ruiner leur marine au désir des Anglois, et contre le plus sensible intérêt de la France et le plus personnel de M. le duc d'Orléans, fut le prix du chapeau, qui, bientôt après, le mena au premier ministere.

Si, après avoir développé comment sans capacité Du Bois s'est fait grand par l'Angleterre, en lui sacrifiant la France et beaucoup plus l'Espagne, on s'étonne comment si promptement il est venu à bout du double mariage qui se fit à la paix avec l'Espagne, surtout avec les impressions personnelles prises à Madrid contre le duc d'Orléans devant sa régence et depuis, ce point sera facile à démêler. Le Roi d'Espagne, quelque prévenu qu'il fût contre le Régent par la

princesse des Ursins, quelques blessures qu'il en eût reçues depuis la régence par le ministere de Du Bois pour plaire aux Anglois, aimoit encore la France et le Roi; et jamais homme ne fut attaché à sa maison et à sa nation originelle si indissolublement que Philippe V. Cette passion le rendoit infatigable à tout souffrir de la France, sans cesser de désirer avec la plus violente ardeur de se pouvoir lier et réunir indissolublement avec elle; c'est ce qui lui fit recevoir l'espérance qui lui fut montrée, puis proposée du mariage du Roi comme le comble de ses vœux, à quelque condition que ce pût être, en sorte que celle du mariage actuel du prince des Asturies ne fut pas capable de le refroidir.

D'un autre côté, la Reine qui avoit la même passion pour un établissement sûr et solide de son fils aîné en Italie, par affection, par vanité, et pour se retirer auprès de lui, et éviter le sort des Reines veuves d'Espagne, sentit qu'elle n'y pouvoit parvenir malgré l'Empereur, et qu'il n'y avoit que le Roi d'Angleterre, alors très-lié avec la Cour de

Vienne, qui pût parvenir à lui faire donner les mains à cet établissement, et que l'Espagne ne pouvoit espérer là-dessus aucun secours de l'Angleterre que par le Régent, même par l'abbé Du Bois, au point où ils étoient avec George et avec ses ministres.

Ce ne fut donc pas merveille, si le double mariage fut conclu si aisément et si promptement; en quoi toute l'habileté de Du Bois ne fut que de l'imaginer, et d'avoir la hardiesse de le proposer.

C'est ce que je vis très-clairement en Espagne; car l'esprit du Roi d'Espagne n'avoit jamais été guéri sur Mr le duc d'Orléans, ni sur son ministre, ni celui de la Reine non plus. A travers toutes leurs mesures et réserves, quelques soins qu'ils prissent, ils ne me purent épaissir ce voile, et je sentis le même dans Grimaldo. Telles furent les merveilles de la prétendue capacité de Du Bois.

Il n'en montra pas davantage dans sa maniere de gouverner, quand il fut devenu le véritable maître. Toute son application à ce

que son maître ne lui échappât pas, s'épuisa à épier les moments de ce prince, ce qu'il faisoit, qui il voyoit, le temps qu'il donnoit à chacun, son humeur, son visage, ses propos et l'issue de chaque audience ou de chaque partie de plaisir, qui en étoit, quels propos et par qui tenus, et à combiner toutes ces choses, surtout à effrayer, à effaroucher, pour empêcher d'aller au prince, et à rompre toutes mesures à qui en avoit la témérité, sans en avoir obtenu son congé et son aveu.

Les espionnages occupoient toutes ses journées, sur lesquels il régloit toutes ses démarches, et à tenir le monde, sans exception, de si court, que tout ne fût que dans sa main, et à faire échouer tout ce qui osoit essayer de lui passer entre les doigts. Cette application et quelque écorce indispensable d'ordres à donner, ravissoient son temps, en sorte qu'il étoit devenu inabordable, hors quelques audiences publiques ou autres, aux ministres étrangers; encore la plupart d'eux ne le pouvoient joindre, et se trouvoient réduits à l'attendre au passage sur des esca-

liers ou ailleurs, où il ne s'attendoit pas de les rencontrer.

Il jeta une fois dans le feu une quantité prodigieuse de paquets et lettres toutes fermées et de toutes parts, puis s'écria d'aise qu'il se trouvoit alors à son courant.

A sa mort il s'en trouva par milliers encore toutes cachetées. Ainsi, tout demeuroit en arriere en tout genre, sans que personne osât se plaindre au Régent, et sans que le prince, livré à ses plaisirs, et toujours sur le chemin de Versailles à Paris, prît la peine d'y penser, bien satisfait de se trouver dans cette liberté, et ayant toujours suffisamment de bagatelles dans son porte-feuille pour remplir son travail avec le Roi, qui n'étoit que des bons à lui faire mettre aux dépenses arrêtées ou aux demandes des emplois ou des bénéfices vacants. Ainsi aucune affaire n'étoit presque décidée, et tout tomboit dans un cahos affreux. Deux mots à chaque ministre chargé d'un département, et quelque attention à garnir les Conseils, devant le Roi, des

dépêches les moins importantes, brochant les autres seul avec le Régent, puis les laissant presque toutes en arriere, faisoient tout le travail du premier ministre; et l'espionnage, les avis de l'intérieur de M^r le duc d'Orléans, les combinaisons de ces choses, les parades, les adresses, les batteries, faisoient et emportoient celui du premier ministre. Ses emportements pleins d'injures et d'ordures dont ni homme ni femme, de quelque rang qu'ils fussent, ne mettoient personne à couvert, le délivroient d'une infinité d'audiences. On ne vouloit s'exposer à essuyer ses fureurs et ses affronts. Ses folies publiques, depuis que devenu maître il ne les contint plus, feroient un livre.

Sa fougue lui faisoit faire souvent le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied à terre : le Régent me dit en avoir été souvent le témoin. Ainsi le cardinal de Gesvres une fois vint se plaindre à M^r d'Orléans que le cardinal Du Bois venoit de l'envoyer promener dans les termes les plus sales... Mde.

de Cheverny devenue veuve, s'étoit retirée aux incurables; la place de gouvernante des filles de Mr le duc d'Orléans avoit été donnée à Mde. de Conflans un peu après le sacre. La duchesse d'Orléans lui demanda si elle avoit été chez le cardinal Du Bois; et là-dessus Mde. de Conflans répondit que non, et qu'elle ne voyoit pas pourquoi elle y iroit, cette place n'ayant aucun trait avec les affaires. La duchesse d'Orléans insista sur la nécessité de le voir. Mde. de Conflans se défendit et dit finalement que c'étoit un fou, insultant tout le monde, qu'elle ne vouloit pas s'y exposer. Mde. la duchesse rit de sa peur, et lui dit que n'ayant rien à lui demander ni à lui représenter, mais seulement à lui rendre compte de l'emploi que Mr le duc d'Orléans lui avoit donné, c'étoit une politesse qu'elle finit par lui dire être convenable. La voilà donc partie pour y aller, et le cardinal la voyant, lui demanda vivement ce qu'elle vouloit : *Monseigneur*, commença-t-elle; *oh! Monseigneur, Monseigneur*, répliqua le cardinal, *cela ne se peut pas.* — *Mais, Monseigneur*, reprit-elle; *de par tous les diables*, interrompit encore le

cardinal, *quand je vous dis que cela ne se peut pas.* --- *Monseigneur*, voulut encore dire Mde. de Conflans, pour lui expliquer qu'elle ne demandoit rien. A ce mot le cardinal lui saisit les deux pointes des épaules, et il vous la revire, et la pousse d'un coup de poing par le dos, et, *allez*, dit-il, *à tous les diables*, *et me laissez en repos.* Elle pensa tomber plat, et s'enfuit en furie, pleurant, et arrivant en cet état chez Mde. la duchesse d'Orléans à qui elle conta son aventure. Le récit en causa des éclats de rire qui acheverent d'outrer la pauvre Conflans qui jura qu'elle ne verroit plus de la vie ce maître extravagant.

Le jour de pâques d'après qu'il fut cardinal, Du Bois s'éveille sur les huit heures, et sonne à rompre les sonnettes, et le voilà à blasphémer après ses gens, à vomir des ordures et des injures, et à crier de ce qu'ils ne l'avoient pas éveillé, et qu'il vouloit dire la messe, qu'il ne savoit plus où en prendre le temps avec les affaires. Ce qu'il fit de mieux après cette préparation, ce fut de ne la dire pas, et je ne sais s'il l'a jamais dite depuis son sacre.

Du Bois avoit pris pour secrétaire, Vénier qu'il avoit défroqué de l'Abbaye St. Germain-des-Prés, où il étoit frere convers, et en faisoit les affaires avec beaucoup d'intelligence. Il s'étoit fait aux façons du cardinal, et s'étoit mis sur le pied de lui dire tout ce qu'il lui plaisoit. Un matin il demanda quelque chose qui ne se trouva pas sous la main; le voilà à jurer, blasphémer contre ses commis. Vénier écoutoit tranquillement; le cardinal l'interpelà, si ce n'étoit pas une chose horrible d'être si mal servi, à la dépense qu'il y faisoit, pressant Vénier de lui répondre. Vénier répondit, mais en lui disant : *Monseigneur, prenez un commis de plus pour l'unique emploi de jurer et tempêter pour vous, et vous serez bien servi.* Le cardinal rit et s'apaisa.

Tous les soirs il mangeoit un poulet pour tout souper, et seul. Je ne sais par quelle méprise le poulet fut un soir oublié : comme il fut près de son coucher, il s'avisa de son poulet, il sonna, il tempêta après ses gens qui accoururent, et l'écouterent froidement. Le voilà donc à crier et jurer demandant son

poulet. Il fut bien étonné quand ils lui répondirent tranquillement qu'il avoit mangé son poulet; mais que s'il lui plaisoit, ils en alloient mettre un autre à la broche. *Comment*, dit-il, *j'ai mangé mon poulet?* L'assertion hardie et froide de ses gens le persuada. Ils se moquerent de lui, et il ne soupa point.

XI.

Mort subite du Régent; estime du Roi pour lui.

LA mort de Mr le duc d'Orléans peu après celle de Du Bois, fit grand bruit au-dedans et au-dehors; mais les pays étrangers lui rendirent plus de justice, et le regretterent beaucoup plus que les François.

Quoique les étrangers connussent sa foiblesse, et que les Anglois en eussent étrangement abusé, ils n'en étoient pas moins persuadés, par leur expérience, de l'étendue, de la justesse de son esprit, et de la grandeur

de son génie, de sa singuliere pénétration, de la sagesse et de l'adresse de sa politique, de la facilité de ses expédients et de ses ressources, de la dextérité de sa conduite dans tous les changements des circonstances et d'événements, de sa netteté à considérer les objets, et à combiner toutes choses, de sa supériorité sur ses ministres et sur ceux que les diverses puissances lui envoyoient, du discernement exquis à démêler, à tourner les affaires, de sa savante aisance à répondre à tout, et sur le champ, quand il le vouloit.

Tant de grandes et rares parties pour le gouvernement le leur faisoient redouter et ménager; et ce gracieux qu'il mettoit à tout, et qui savoit charmer jusqu'au refus, le leur rendoit encore aimable, et ils estimoient de plus sa grande et naïve valeur. La courte lacune de l'enchantement par lequel ce malheureux Du Bois avoit comme anéanti ce prince, n'avoit fait que le relever à leurs yeux par la comparaison de sa conduite, quand elle étoit sienne, d'avec sa conduite, quand elle n'en portoit que le nom, et qu'elle n'étoit que celle de son ministre.

Ils avoient vu, ce ministre mort, le prince reprendre les affaires avec les mêmes talents qu'on avoit admirés en lui auparavant; et cette foiblesse qui étoit son grand défaut, se laissoit beaucoup moins sentir au-dehors qu'au-dedans.

Le Roi touché de son inaltérable respect, de ses attentions à lui plaire, de sa maniere de lui parler, et de celle de son travail avec lui, le pleura, et fut véritablement touché de sa perte; en sorte qu'il n'en a jamais parlé depuis (et cela est revenu fort souvent) qu'avec estime, affection, et les regrets qu'il méritoit: tant la vérité perce d'elle-même, malgré tout l'art et toute l'assiduité des mensonges et de la plus atroce calomnie.

Mr le Duc qui montoit si haut par cette perte, eut sur elle une contenance honnête et bienséante. Mde. la duchesse se contint fort convenablement. Les princes légitimés qui ne gagnoient pas au change, ne purent se réjouir. Fréjus se tint à quatre; on le voyoit suer sous cette gêne, sa joie, ses espérances

muettes, échapper à tous propos, toute sa contenance étinceler malgré lui.

La Cour fut peu partagée, parce que le sens y est corrompu par les passions : il s'y trouva des gens aux yeux sains qui le voyoient, comme les étrangers, et qui continuellement témoins de l'agrément de son esprit, de la facilité de son accès, de cette patience et de cette douceur à écouter qui ne s'altéroit jamais, de cette bonté dont il savoit se parer d'une façon si naturelle, quoique quelquefois ce n'en fût que le masque, de ses traits plaisants à écarter et à éconduire sans jamais blesser, sentirent tout le poids de sa perte : d'autres en plus grand nombre en furent fâchés aussi, mais bien moins par regret que par la connoissance du caractere du successeur et de celui de ses entours; mais le gros de la Cour ne le regretta point du tout; les uns étant de la cabale opposée, les autres indignés de l'indécence de sa vie, et du jeu qu'il s'étoit fait de promettre sans tenir.

Force mécontents, quoique tous mal-à-

propos, et une foule d'ingrats dont le monde est plein, et qui, dans les Cours, font de bien loin le plus grand nombre, ceux qui se croyoient en passe d'espérer plus du successeur pour leur fortune et leurs vues, enfin un monde d'amateurs stupides de nouveautés, furent du nombre de ceux qui s'en consolerent aisément.

Dans l'église les béats et même les dévots s'épuiserent de réjouissances de la délivrance du scandale de sa vie et de la force que son exemple donnoit aux libertins : les jansénistes et les constitutionnaires qui l'étoient ou d'ambition ou de sottise, s'accorderent tous à s'en trouver consolés : les premiers séduits par des commencements pleins d'espérance, en avoient éprouvé des maux à la fin, qui étoient pis que sous le feu Roi ; les autres étoient pleins de rage qu'il ne leur eût pas tout permis, parce qu'ils vouloient tout exterminer, et anéantir une bonne fois et solidement les maximes et les libertés de l'Eglise Gallicane, surtout les appels comme d'abus, et établir la domination des évêques sans

bornes, et revenir à leur ancien état de rendre la puissance épiscopale redoutable jusqu'aux Rois. Ils exultoient donc de se voir délivrés d'un génie supérieur qui se contentoit de leur sacrifier les personnes; mais qui les arrêtoit trop ferme sur le grand but qu'ils se proposoient, vers lequel tous leurs artifices n'avoient cessé de tendre. Ils espéroient tout d'un successeur qui ne les apercevroit pas, qu'ils étourdiroient aisément, et avec qui ils seroient librement hardis.

Le parlement de Paris et avec lui tous les autres parlements, toute la magistrature qui, pour être toujours assemblée est si aisément animée du même esprit, n'avoit pu pardonner à Mr le duc d'Orléans les coups d'autorité auxquels le parlement lui-même l'avoit forcé par ses démarches hardies, que ses longs délais et sa trop lente patience avoit laissé porter à le dépouiller de toute autorité pour s'en revêtir lui-même, quoique d'adresse, puis de hardiesse : ce parlement, dis-je, se fût soustrait à la plupart des effets de ces coups d'autorité; mais il n'étoit plus en état

de

de suivre sa pointe, parce qu'il restoit nécessairement des bornes que le Régent y avoit mises. Le but si cher au parlement lui étoit donc échappé, et sa joie obscure et ténébreuse ne se contraignit pas, d'être délivré d'un gouvernement duquel, après avoir arraché tant de choses, il ne se consoloit pas de n'avoir point tout emporté, et de n'avoir pu changer son état de simple cour de justice en celui de parlement d'Angleterre, mais en tenant la chambre haute sous le joug.

Le militaire étouffé sans choix par des gens de tout grade, et par la prodigalité des croix de St. Louis jetées à toutes mains, et souvent achetées des bureaux et des femmes, ainsi que les avancements en grades, étoit outré de l'économie extrême qui le réduisoit à la derniere misere, et de l'exacte sévérité d'une pédanterie qui le tenoit en un véritable esclavage. L'augmentation de la solde n'avoit pas fait la moindre impression ni sur le soldat, ni sur le cavalier, par l'extrême cherté de toutes choses les plus communes et les plus indispensables à la vie; de maniere que cette partie

de l'état si importante, si répandue, si nombreuse, plus que jamais tourmentée et réduite sous la servitude des bureaux et de tant d'autres gens méprisables ou peu estimables, ne put que se trouver soulagée par l'espérance d'un changement qui pourroit alléger son joug, et donner plus de lieu à l'ordre du service, plus d'égards au mérite et aux services.

Le corps de la marine tombé comme en désuétude et dans l'oubli, ne pouvoit qu'être outré de cet anéantissement, et se réjouir de tout changement quel qu'il pût être; et tout ce qui s'appeloit *gens de commerce* arrêtés tout court, pour complaire aux Anglois, et gênés en tout par la compagnie des Indes, ne pouvoient être en de meilleures dispositions.

Le gros de Paris et des provinces, désespéré des cruelles opérations de finances, et d'un perpétuel jeu de gobelets pour tirer tout l'argent, qui mettoit d'ailleurs toutes les fortunes en l'air, et la confusion dans les familles, outré de plus de la prodigieuse cherté où ces opérations avoient fait monter toutes choses,

sans exception de pas une, tant de luxe que de premiere nécessité pour la vie, gémissant depuis long-temps après une délivrance et un soulagement qu'il se figuroit aussi prochaint que certainement, par l'excès du besoin et du désir.

Enfin, il n'est personne qui n'aime à pouvoir compter sur quelque chose, qui ne fût désolé des tours d'adresse et de passe-passe, et de tomber sans cesse, malgré toute prévoyance dans des torquets et dans d'inévitables panneaux, de voir fondre son patrimoine ou sa fortune entre ses mains, sans trouver de protection dans son droit, ni dans les loix, et de ne savoir plus comment vivre, ni soutenir sa famille. Une situation si forcée et si générale, émanée de tant de faces contraires et successivement données aux finances, dans la fausse idée de réparer la ruine et le cahos où elles s'étoient trouvées à la mort de Louis XIV, ne pouvoit faire regretter au public celui qu'il en regardoit comme l'auteur, comme les enfants qui s'en prennent en pleu-

rant, au morceau de bois qu'un imprudent leur a fait tomber, en passant, sur le pied.

J'avois bien prévu que cela arriveroit sur le dérangement des finances, et c'est ce que je voulois ôter du compte de Mr. le duc d'Orléans par les états généraux que je lui avois proposés, qu'il avoit agréés, et dont le duc de Noailles rompit l'exécution à la mort du Roi pour son intérêt personnel. La suite des années a peu à peu fait tomber les écailles de tant d'yeux, et fait regretter le duc d'Orléans à tous, avec les plus cuisants regrets, et on lui a enfin rendu la justice qui lui avoit été toujours bien due.

XIII.

Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministere de Mr. le Duc : Du Bois et la Prie maîtresse de Mr. le Duc, pensionnaires d'Angleterre.

ON sait comment à la mort du Régent, Mr. le Duc fut premier ministre. Du Bois ayant été pensionnaire des Anglois qu'il avoit favorisés, quatre mois après sa mort Mr. le Duc fut trouvé un homme fait exprès pour la fortune de l'Angleterre, possédé aveuglément qu'il étoit par Mde. de Prie, qui, avec de la beauté, l'air, la taille de Nymphe, beaucoup d'esprit, et ayant, pour son âge et son état, de la lecture et des connoissances, étoit un prodige de l'excès des plus funestes passions. L'ambition, l'avarice, la haine, la vengeance, la domination, la tourmenterent : elle alloit surtout sans ménagement, sans mesure, depuis

que Mr. le Duc fut le maître, sans vouloir souffrir la moindre contradiction; ce qui rendit son regne un regne de sang et de confusion.

Les Anglois bien au fait de notre intérieur, la gagnerent moyennant la même pension qu'avoit d'eux le cardinal Du Bois: ils ne perdirent donc rien à sa mort.

Tant que Mr. le Duc* régna, mené par cette Médée, il marcha totalement sur les traces de Du Bois par rapport à l'Angleterre; et le bonheur de cette couronne fut que bientôt après Mr. le Duc crut avoir grand besoin d'elle.

XIII.

Maladie du Roi et dessein de renvoyer l'Infante.

Le Roi Louis XV étant tombé malade sous le ministere de Mr. le Duc, effraya tellement le prince ministre, quoique le mal ne fût pas menaçant, qu'il se releva une nuit tout nud en sursaut, prit sa robe de

chambre, et monta dans la derniere anti-chambre du Roi : il étoit seul avec une bougie à la main, et trouva Marechal qui, étonné de cette apparition, alla à lui, et lui demanda ce qu'il venoit faire. Il trouva un homme égaré, hors de soi, qui ne put se rassurer sur ce que Marechal lui dit de la maladie, et à qui enfin d'effroi et de plénitude il échappa : *Que deviendrai-je ?* en répondant tout bas à son bonnet de nuit : *Je n'y serai pas repris ; s'il en réchappe, il faut le marier.*

Marechal ne fit pas semblant de l'entendre ; il tâcha de lui remettre l'esprit, et le renvoya se coucher. C'est l'époque, dit-on, du projet du renvoi de l'Infante. Mr. le Duc en avoit indignement usé avec le fils du feu Régent, qui l'avoit comblé de considérations et de grâces. Il redoutoit comme la mort de se voir soumis à lui ; et pour l'éviter, il vouloit mettre le Roi en état d'avoir des enfants. Il compta donc bien sur une haine irréconciliable avec l'Espagne, et se jeta de plus en plus vers l'Angleterre. Son regne trop violent pour durer, se termina par n'avoir pu se résoudre

à éloigner la Prie, et elle à laisser gouverner Fleury qui se lassa d'en avoir la réalité seule sans l'apparence. Ce prince reçut le lundi de Pentecôte 1726, l'ordre porté par le duc de Charost, capitaine des gardes, de se retirer à Chantilly, où il alla à l'heure même, accompagné par un lieutenant des gardes du corps.

XIV.

Fleury devenu premier ministre continue la paix avec l'Angleterre.

FLEURY trouva le gouvernement entierement monté au ton de l'Angleterre, et un ambassadeur de cette couronne bien plus mesuré, plus habile que Stair. C'étoit Horace Walpool frere de Robert qui gouvernoit alors l'Angleterre. La partie n'étoit pas égale. Horace nourri dans les affaires, comme tous les Anglois, mais de plus frere et ami de celui qui les conduisoit toutes, qui les consultoit de longue main, qui les dirigeoit de Londres, étoient l'un et l'autre deux génies très-distingués.

Je ne parlerai pas ici du cardinal ; je dirai seulement qu'il avoit passé sa vie dans l'infirmité, après à se pousser et à faire sa cour à tout le monde, puis dans les ruelles, les parties, les bonnes compagnies ; loin de toute étude, affaire, application ; fait évêque de la maniere dont on l'a vu dans les Mémoires ; et depuis qu'il le fut, confiné quelquefois dans un trou solitaire tel que Fréjus, mais la plupart du temps dans les bonnes villes et meilleures maisons de Languedoc et de Provence, et avec la meilleure compagnie. Il n'avoit donc pas la plus légere notion d'affaires lorsqu'il en prit tout à coup le timon à soixante-douze ans : de ce moment-là il fut encore moins occupé du fond que de s'y maintenir, et de porter son autorité au comble où, dix-huit ans durant, on l'a vu sans le plus petit nuage. Le travail de Mr. le Duc avec le Roi, où Fleury s'étoit introduit, n'avoit pu lui donner aucune teinture des affaires ; il ne s'y agissoit que des grâces, en présenter la liste faite, en dire deux mots fort courts ; car Mr. le Duc n'avoit pas le don de la parole ; et faire mettre le *bon* du Roi au bas de la feuille,

cela donnoit lieu quelquefois à Fleury de dire quelque chose sur les sujets, et de l'emporter, quand il s'agissoit de bénéfices. Mr. le Duc, peut-être mieux Mde. de Prie qui étoit menée par les freres Paris, s'ennuya de ce témoin du travail; et pour s'en défaire, pratiqua un jour, qu'au moment que Mr. le Duc alloit arriver pour le travail, et que le Roi étoit entré, le Roi prit son chapeau; et sans rien dire au cardinal, s'en alla chez la Reine qu'il trouva dans son cabinet, qui l'attendoit avec Mr. le Duc. Le cardinal demeura seul plus d'une heure dans le cabinet du Roi à se morfondre. Voyant le temps du travail bien dépassé, il s'en alla chez lui, envoya chercher son carrosse, et s'en alla coucher à Issi au séminaire de St. Sulpice. En attendant son carrosse, il écrivit au Roi en homme piqué, et très-résolu de partir sans le voir pour s'en aller pour toujours dans ses abbayes. Il envoya sa lettre à Niert, premier valet de chambre en quartier; et quelque temps après le Roi revint chez lui. Niert lui donna la lettre; les larmes (car le Roi étoit encore bien jeune) le gagnerent en la lisant; il se crut perdu, n'ayant plus son

cher précepteur, et s'alla cacher sur sa chaise percée. Le duc de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre en année, arriva; Niert lui conta tout, le travail, la lettre, les larmes, la fuite sur la chaise percée. Le duc de Mortemart y entra, et le trouva dans la plus grande désolation. Il eut peine à tirer de lui ce qui l'affligeoit de la sorte; il représenta au Roi qu'il étoit bien bon de pleurer, puis qu'il étoit le maître d'ordonner à Mr. le Duc d'envoyer de la part de Sa Majesté chercher Fleury, qui surement ne demanderoit pas mieux; et dans l'extrême embarras où il vit le Roi, il s'offrit d'en aller porter l'ordre sur le champ à Mr. le Duc. Le Roi délivré sur l'exécution, l'accepta, et Mr. le Duc de Mortemart alla chez Mr. le Duc qui se trouva fort étourdi, et qui après une courte dispute, obéit à l'ordre du Roi. Comme la chose étoit arrivée avant le soir sur la fin de l'après-dîner, elle fit grand bruit et force dupes; car on ne doutoit pas que Fleury ne fût chassé et perdu sans retour, et qui n'eût été ni cardinal, ni premier ministre de sa vie, si Mr. le Duc l'eût fait paqueter sur le chemin d'Issi, et fait

gagner pays toute la nuit. Le Roi auroit pleuré; mais la chose seroit demeurée faite, et Mr. de Mortemart n'eût pas porté l'ordre à temps. Après cet éclat, il falloit que l'un chassât l'autre: l'un étoit prince du sang, premier ministre et sur les lieux, tandis que l'autre, sans nul appui, couroit la poste ou pour le moins les champs vers un exil. Qui que ce soit n'eût osé faire tête à Mr. le Duc, ni peut-être voulu, quand il l'auroit pu; et l'un demeuroit perdu, et l'autre pour toujours le maître. Voici pourquoi je raconte ici cette anecdote qui outre-passe le temps que les Mémoires doivent embrasser. Walpool averti à temps, ménageoit l'amitié d'un homme qui pouvoit le servir: il alla sur le champ à Issi; et par cette démarche, se dévoua au cardinal à un point inexprimable.

Fin du Tome II des Mémoires de la Régence du Duc d'Orléans.

NOTES

ADDITIONS ET EXPLICATIONS

Pour servir à l'intelligence du Tome II. des

MÉMOIRES SECRETS DE LA RÉGENCE

DE PHILIPPE DUC D'ORLÉANS.

Tirées de divers Mémoires du temps, des porte-feuilles du DUC DE SAINT-SIMON et de divers Seigneurs de la Cour, contemporains de l'auteur.

NOTE PREMIÈRE.

Sur la Triple Alliance qui précéda la Quadruple, et qui fut imaginée et conclue par l'Abbé Dubois.

Pour servir d'éclaircissemens et d'addition au Livre V. §. IV. où il est parlé de paix avec l'Espagne, sans traiter des troubles qui la précédérent.

Note extraite des manuscrits du *Duc de Luynes*

L'ABBÉ DUBOIS voyant le Duc d'Orléans affermi dans la Régence, ne cessoit de trafiquer pour devenir quelque chose et pour être employé.

Il projetta, en cas de la mort du jeune Roi Louis XV, de préparer les voies au trône au Duc d'Orléans, et imagina la triple alliance. Pour la conclure, il ne cessoit de négocier avec l'Angleterre, avec le consen-

tement secret du Régent, et travailloit à la Haye avec Châteauneuf et préparoit ce traité qui détachoit de l'Empereur les Hollandois en faveur de la France, et nous lioit avec l'Angleterre, contre les principes du feu Roi et l'opinion des restes de sa Cour; Châteauneuf étoit bon, honnête homme, il pensoit intérieurement en courtisan du feu Roi, et ne se dépêchoit pas de conclure ce traité célebre; l'abbé fougueux et emporté, le menaçoit et le maltraitoit : Châteauneuf oubliant alors sa gravité ordinaire, entroit contre lui dans des colères extrêmes, jusqu'à lui montrer un jour sa canne; l'abbé à force de menaces, de tours d'adresse, réussit à gagner à son avis Châteauneuf, et le traité fut signé à la Haye en janvier 1717.

Le commencement des négociations pour la quadruple alliance ne tarda pas après la conclusion de ce traité, et le Roi d'Angleterre, satisfait de voir la paix s'établir au dehors, et travaillant à raffermir la triple alliance, pressoit le Régent d'y contribuer;

il assuroit ce prince que l'Empereur et le Roi d'Angleterre lui garantiroient tous ses droits à la Couronne de France en cas d'ouverture à la succession, il offroit même d'insérer dans le traité la clause de laisser l'Espagne posséder tranquillement ce qu'elle possédoit alors par le fait, et la faculté d'accéder à la quadruple alliance. Car il croyoit alors que Philippe V se désabuseroit de l'espoir de revenir en France et d'augmenter en Italie ses possessions.

Saint-Saphorin étoit employé à Vienne de la part de l'Angleterre pour conclure ce traité, et il écrivit d'abord que la haine que l'Empereur portoit à la Prusse ne permettoit pas de recevoir dans l'alliance cette puissance ambitieuse : le Roi de Prusse en effet avoit formé un plan de monarchie et d'agrandissement qui donnoit des inquiétudes à la Maison d'Autriche. On disoit que cette ruse étoit l'unique mobile de ses actions, et que le moyen d'y arriver étoit d'exciter des troubles en Europe, et ce fut

l'ambition naissante de cette Maison surveillée par l'Autriche, qui éloigna le Roi de Prusse de la quadruple alliance.

NOTE SECONDE.

Sur les principes des troubles qui agitèrent l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XV, et qui préparèrent la rupture avec l'Espagne.

Pour servir de supplément au Livre V.

Au commencement de 1717 une rumeur extraordinaire, que le Régent écouta, s'éleva contre les Princes légitimés, enfans de Louis XIV; les Princes, les Pairs, la haute Noblesse se plaignirent hautement des prérogatives accordées aux bâtards; on publia des mémoires. On dit que Louis XIV n'avoit pu créer des Princes du sang, et que la loi du Royaume n'admettoit ni des enfans

naturels, et leur postérité à la Couronne; que le Roi Louis XIV n'avoit pas ce droit-là; que la Nation seule pouvoit créer ses Rois.

Le Duc du Maine et son épouse parurent indignés qu'on voulût leur ravir les prérogatives que ce Monarque leur avoit accordées et dont ils avoient joui en paix pendant plusieurs années; ils se joignirent au Comte de Toulouse, et présentèrent une requête au Roi Louis XV et un Mémoire au Parlement, lui rappellant qu'il avoit vérifié l'édit de Louis XIV, que les Princes du sang l'avoient déjà reconnu et agréé, ajoutant que le projet de l'attaquer encore attentoit à l'autorité du Parlement.

Le Duc de Bourbon, le Comte de Charolois, le Prince de Conti s'unirent encore plus étroitement avec quelques Pairs de France, qui voyoient avec douleur que les Princes légitimés, qui autrefois avoient rang et séance avec eux au Parlement, étoient de-

venus Princes du sang par l'édit du Roi : tous s'unirent donc contre cet édit de Louis XIV : et trente-neuf Seigneurs de la plus haute Noblesse faisant avec eux cause commune, déclarèrent que cette affaire étoit assez importante pour qu'elle fût traitée dans une assemblée d'Etats généraux ; mais le Duc d'Orléans et son Conseil redoutant les suites d'une affaire qui pouvoit en entraîner d'autres, éludèrent cette demande. Le Parlement ne pouvoit goûter l'idée d'assembler les Etats qui pouvoient l'offusquer lui-même, aussi punit-il l'huissier qui avoit accepté la requête de la haute Noblesse qui en demandoit la convocation.

Cette complication d'affaires avoit été occasionnée par l'accession des Pairs à la requête des Princes du sang contre les légitimés, et cette union des Pairs aux Princes avoit attiré une telle jalousie du côté de la haute Noblesse, et un tel empire du côté des Pairs, qu'ils en vinrent jusques à la discussion la plus vive de leurs droits réciproques. Alors

les partis s'animèrent dans le Royaume et dans Paris, et ce fut le prélude des querelles subséquentes entre les Princes du sang et les bâtards légitimés, entre la Pairie et le Parlement, entre la Pairie et la haute Noblesse, et si la minorité de Louis XV ne fut point troublée par les dissentions qui avoient agité les Régences antérieures, c'est que Dubois et d'Argenson eurent soin d'animer ces corps les uns contre les autres, pour empêcher leur coalition contre le gouvernement : car il ne manquoit pas de sujets de plaintes ni de doléances à faire à la Cour, contre les abus des Ministres et des Courtisans.

NOTE TROISIEME.

La Cour d'Espagne fomente les troubles de l'intérieur du Royaume; elle s'unit aux mécontens; vues de la Reine d'Espagne.

Pour servir à l'intelligence du Livre V.

LA Reine d'Espagne toujours plus active et plus ferme dans son projet de conquérir des souverainetés pour ses enfans, travailloit sans cesse avec Albéroni pour le succès de ce plan : et c'est en Italie qu'elle vouloit fonder une souveraineté pour Dom Carlos son fils aîné, elle vouloit le faire régner à Naples, y joindre les deux Siciles, conservant pour Dom Philippe le grand-Duché de Toscane.

Et pour empêcher en même temps les puissances d'Italie de se liguer contre ses desseins ou de soutenir l'empereur qu'il falloit chasser de cette contrée, malgré le dernier

traité qui l'y avoit installé, Albéroni principal auteur du plan, donnoit au Duc de Savoye la Lombardie et Plaisance, à Venise le Mantouan, à Gênes Pontremoli, et le Duché de Parme au Duc de Modène. Il proposoit de rendre la Monarchie de Dom Carlos très-florissante par un grand commerce, et redoutable au dehors en favorisant tout ce qui peut élever une puissance militaire; la Maison de Bourbon, environnant ainsi et resserrant la Maison d'Autriche son ennemie naturelle, s'étendoit par mer et par terre, créoit un nouveau commerce, s'emparoit de celui des deux Indes, embrassoit celui d'Afrique et la traite des Négres.

L'Espagne pouvoit craindre alors que la France ne traversât ce beau plan. Elle prévoyoit que des jalousies de famille, des intérêts différens la détacheroient d'elle; et n'ignoroit pas que pour jouir de la paix pendant sa Régence, Philippe d'Orléans s'étoit lié avec la Maison d'Autriche et l'Angleterre. Une alliance aussi redoutable pouvoit décon-

certer le Ministre d'Espagne, qui devoit chercher les moyens de la rompre en occupant la France, l'Angleterre et l'Autriche de leurs affaires domestiques; ensorte pourtant que tous ses projets contre ces trois puissances ne fussent que des diversions pour les tenir chez elles et les empêcher de prendre part aux affaires extérieures qui devoient agrandir la puissance d'Espagne, la multiplier et l'établir comme auparavant dans tous les coins de l'Europe.

Albéroni imagina donc de s'unir avec Pierre le grand, avec Charles XII, avec le Turc : celui-ci devoit déclarer la guerre à l'Émpereur, et le Czar et la Suède à l'Angleterre, où le Prétendant devoit aller reconquérir le trône de ses pères. On verra ce que fit la quadruple alliance contre les projets de la Reine.

NOTE QUATRIEME.

Sur l'histoire des négociations pour conclure la quadruple alliance, et de ce qui suivit la signature de ce Traité.

IL n'est personne qui ne soit surpris à la lecture des Mémoires du Duc de Saint-Simon du profond silence qu'il garde sur les négociations et le traité de la *quadruple alliance.*

Ce Traité cependant est le pivot des affaires de l'Europe pendant la minorité de Louis XV ; il déterminoit la rupture avec l'Espagne ; il associoit les Maisons de France et d'Autriche qui se détestoient depuis Henri IV ; il unissoit la France et l'Angleterre malgré leurs rivalités.

Il étoit essentiel que le Duc de Saint-Simon, envoyé en Espagne, ami et Conseiller intime du Régent, nous dévoilât les intrigues secrètes de ce Traité. C'est pour rendre

son ouvrage plus complet, que nous croyons dèvoir entrer dans le détail des négociations préliminaires en observant:

1°. Que les intérêts respectifs de l'Angleterre, de l'Autriche et du Régent devoient unir étroitement à ce Prince ces deux puissances. Le Conseil d'Espagne gouverné par une Reine ambitieuse, aspiroit à reconquérir ce que la branche des Rois Autrichiens avoit perdu en Italie par le traité d'Utrecht, pour en investir les enfans de la Reine, qui n'étoient que des Princes du second lit, et leur faire un état en Italie : Cette princesse aspiroit aussi à venir régner en France, en qualité d'épouse d'un petit-fils de Louis XIV, éloignant de la Régence et du trône de France le Duc d'Orléans qui n'étoit que neveu de ce Monarque.... Ces projets de la Reine n'étoient point alors chimériques, le jeune Louis XV n'ayant qu'un souffle de vie et ne traînant que des jours languissans. Delà la haine respective du Régent et du Roi et de la Reine d'Espagne; et les liaisons

du Duc d'Orléans avec l'Angleterre et l'Empereur.

2°. Le Roi d'Angleterre, appellé de son Electorat pour occuper le trône des Stuarts, ne régnoit encore que sur un peuple sujet à des factions et naturellement ombrageux: la famille détrônée avoit dans les trois Royaumes de puissans amis; le Prétendant brûloit du desir de reconquérir l'héritage de ses pères.... Le Régent, pour être maintenu Roi de France en cas de mort du jeune Roi Louis XV, s'attachoit au Roi d'Angleterre, il chassoit les partisans des Stuarts du Royaume de France, et promettoit au Roi George de lui garantir le trône de la Grande-Bretagne.

3°. L'Empereur encore plein de ressentiment de ce que la Maison de Bourbon avoit démembré la Puissance Autrichienne et occupoit le sceptre d'Espagne, voyoit encore avec douleur Alberoni changer la face de ce Royaume et lui donner une puissance, une

force militaire qu'elle n'avoit jamais eue; il redoutoit les projets de ce Cardinal sur les possessions de l'Autriche en Italie. l'Empereur s'unit donc à la France, et en exigea qu'elle feroit la guerre à l'Espagne pour l'occuper, pour diviser ses forces, pour empêcher Philippe V de porter toute sa puissance militaire en Italie.

4°. Enfin ces trois puissances vouloient offrir à Philippe V de lui garantir ses possessions espagnoles, pourvu qu'il renonçât à ses projets sur l'Italie, ou qu'il se déclarât content de la succession éventuelle de Parme : tels étoient les intérêts des quatre puissances en 1717. Entrons dans le détail des négociations. Dubois qui avoit de l'Empereur la promesse de sa protection pour être fait Cardinal, négocioit ce traité à Londres.

Ces notices sont extraites des Mémoires de la Régence, composés sur les lettres secrettes que des Ministres de France, sans caractere public

public ni avoué adressoient au Régent; elles sont conservées dans le dernier volume in-folio manuscrit des Mémoires de Torcy, qui a conduit son ouvrage jusqu'à la conclusion de la quadruple alliance, quoique le public n'en connoisse que trois volumes qui finissent à la paix d'Utrecht.

Le prétexte de la quadruple alliance étoit premièrement de réparer les troubles apportés, soit à la paix conclue à Bade au mois de Septembre 1714, soit à la neutralité de l'Italie, établie par le traité d'Utrecht, en l'année 1713.

2°. De faire une paix solide et soutenue par les principales puissances de l'Europe : c'étoit là le but que celles qui contractoient sembloient se proposer; et pour y parvenir, elles régloient entr'elles non seulement de quelle manière la France accompliroit parfaitement la démolition du port et des fortifications de Dunkerque, promise par le traité d'Utrecht; comment elle détruiroit le

canal de Mardick, dont l'Angleterre regardoit l'ouverture comme une infraction faite à ce même traité. On disposoit de plus de différens Etats souverains situés en Italie; on donnoit des successeurs aux Princes qui possédoient encore les mêmes Etats, lorsque ces possesseurs actuels viendroient à mourir, ensorte que suivant ces dispositions, nul des changemens qui renouvellent ordinairement les guerres, ne troubleroit le repos de l'Europe.

Mais ce grand objet du bien et de la tranquillité publique n'étoit pas le seul ni le principal de tant de mesures prises en apparence pour en assurer le repos; un intérêt plus particulier et trop à découvert, étoit le ressort de cette alliance. M. le Duc d'Orléans, persuadé que si malheureusement le Roi encore enfant étoit enlevé aux desirs, comme aux voeux que ses sujets formoient pour sa conservation, S. A. R. auroit peine à faire valoir les renonciations exigées du Roi d'Espagne, elle avoit jugé que le meil-

leur moyen d'en assurer la validité étoit de se préparer des défenseurs tels que le Roi d'Angleterre et les Etats-généraux, pour soutenir la disposition faite à Utrecht pour le bien de la paix, mais contre les loix et la constitution inviolable du Royaume.

Celles de la Grande-Bretagne n'avoient pas été moins violées en faveur de la Maison d'Hannover, et le Prince appellé en Angleterre au préjudice du Roi légitime, n'avoit pas moins à craindre une révolution qui le priveroit quelque jour, lui ou sa postérité, du trône qu'il auroit usurpé.

Ainsi l'intérêt réciproque unissant le Roi d'Angleterre avec le Duc d'Orléans, tous deux consentirent sans peine à garantir, l'un le maintien des renonciations du Roi d'Espagne à la succession de France, l'autre l'ordre de succession à la Couronne, nouvellement établi en Angleterre au préjudice du Roi de la Grande-Bretagne et de ses héritiers légitimes.

On peut ajouter à ces grands intérêts, l'ambition du négociateur employé par M. le Duc d'Orléans, qui de valet d'un docteur de Sorbonne, étoit parvenu par ses intrigues et ses fourberies à devenir précepteur de ce Prince, et que le caprice de la fortune, ou plutôt la juste colère de Dieu, éleva depuis à l'archevêché de Cambrai, à la dignité de Cardinal, enfin au poste de premier Ministre, avec une telle autorité, que lorsqu'il mourut au mois d'août 1723, Son Altesse Royale avoit lieu de craindre le pouvoir excessif dont elle voyoit clairement qu'il étoit prêt d'abuser contre son maître et son bienfaiteur.

Les Etats-Généraux des Provinces unies entrèrent sans peine dans les vues de la France et de l'Angleterre, et les Ministres anglois en Hollande parurent d'autant plus contens de Morville, nouvellement arrivé à la Haye en qualité d'ambassadeur de France, qu'ils le trouverent soumis à leurs conseils, pour ne pas dire à leurs ordres, conduite

tres-différente de celle de Châteauneuf son prédécesseur, dont ils avoient souvent éprouvé la contrariété, et qu'ils avoient enfin fait révoquer.

Le Marquis de Beretty, ambassadeur d'Espagne, travailloit inutilement à traverser les Ministres de France et d'Angleterre; ses instances qu'il exaltoit à Madrid étoient tournées en ridicule à la Haye, et ne persuadoient personne. Il interprétoit à sa fantaisie les démarches les plus indifférentes de chacune des Provinces-Unies; si les Etats étoient assemblés, ou si chaque province délibéroit séparément, Beretty se persuadoit et vouloit persuader que c'étoit pour l'intérêt du Roi son maître, et s'attribuoit l'honneur et l'utilité prétendue des résolutions prises, sans qu'il y eût la moindre part.

Pendant qu'il se vantoit des heureux effets de sa vigilance, de son industrie, et du crédit de ses amis en Hollande, la signature du traité d'alliance démentit les éloges qu'il

donnoit à tant de démarches qu'il supposoit avoir fait. Il est vrai que le traité ne fut pas si aisément signé, nonobstant le desir unanime et l'intérêt qui pressoit les parties contractantes de le conclure au plutôt. Mais plus cette conclusion étoit ardemment desirée, plus on vouloit aussi prévoir et prévenir toutes les difficultés capables d'ébranler une alliance qui devoit être le fondement solide de la paix générale de l'Europe. Comme il est plus aisé de prévoir le mal que d'empêcher qu'il n'arrive, on vouloit, avant que de conclure le traité, remédier à chacun des inconvéniens qui se présentoient à la pensée: la multitude en étoit si grande, que le Résident de l'Empereur à la Cour d'Angleterre prétendit savoir que les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne avoient apposé vingt-quatre fois leurs signatures et leurs cachets aux articles de ce traité, secrets et séparés.

Monteleon, sans témoigner d'inquiétude de cette alliance, demanda qu'elle lui fût

communiquée et s'adressa pour l'obtenir à Crayl, alors Sécrétaire d'Etat; il répondit à l'Ambassadeur d'Espagne que s'il vouloit en voir tous les articles, il ne lui en seroit fait aucun mystère; que s'il vouloit en informer le Roi d'Espagne, le Comte de Stanhope, encore à Madrid, les communiqueroit à Sa Majesté Catholique, sans la moindre réserve. L'Ambassadeur d'Espagne répondit que n'ayant jamais eu de curiosité de ce qui s'étoit traité et conclu, il rendroit simplement compte au Cardinal Alberoni de la réponse du Sécrétaire d'Etat d'Angleterre.

Le traité de la quadruple alliance n'étoit pas le seul sujet d'aigreur qu'il y eût alors entre l'Espagne et l'Angleterre, les esprits s'aliénoient de part et d'autre à l'occasion des prérogatives que l'Espagne avoit accordées à l'Angleterre pour son commerce aux Indes.

Les Espagnols se plaignoient de l'abus que les Anglois faisoient des conditions avanta-

geuses que l'Angleterre avoit exigées et obtenues par le traité d'Utrecht et réciproquement on prétendoit en Angleterre que ces conditions n'étoient pas exécutées de la part de l'Espagne, principalement en ce qui regardoit le privilége de la traite des Négres, en sorte que le préjudice, que le commerce des sujets de la Grande-Bretagne en souffrit, aigrissoit une nation également superbe et avare, plus facile à blesser qu'il n'est aisé de l'adoucir.

Les Hollandois eurent sujets en même tems de craindre un trait de vengeance du Czar Pierre, aussi facile au moins que les Anglois à s'irriter, et plus difficile à calmer. Le Résident d'Hollande auprès de lui avoit dit imprudemment et même écrit que le Czarowitz étoit mort de mort violente, et que le penchant à la révolte étoit général en Moscovie.

Le Czar offensé d'un pareil discours avoit fait arrêter ce Résident, sans égard au

droit des gens, et s'étoit emparé de tous ses papiers. Non content d'une expédition si violente et si contraire à la sûreté dont un Ministre étranger doit jouir, ce Prince demanda satisfaction à la république de Hollande, déclarant qu'il feroit arrêter tous les vaisseaux Hollandois allant dans les ports de Suède, et qu'il retiendroit en prison le Résident de la République, jusqu'à ce qu'il eût nommé ceux dont il tenoit de tels avis.

Quoique l'esprit de paix dût regner dans les principaux Etats de l'Europe, après avoir essuyé de longues guerres dont le temps et le repos étoient le seul moyen de réparer les dommages, la défiance réciproque entre les Princes étoit telle qu'aucun d'eux ne s'assuroit sur la bonne foi de ceux même que l'intérêt commun et le désir de la paix engageoient à le secourir. Ainsi le Roi de Sicile se défioit, et de la France et de l'Angleterre, et différoit d'accepter les assistances qui lui étoient offertes de part et d'autre, s'il souscrivoit au projet que ces deux puis-

sances lui proposoient. Il ne voulut s'expliquer que lorsqu'il seroit rétabli dans la possession tranquille du Royaume de Sicile et que l'Espagne auroit restitué la Sardaigne à l'Empereur.

Envain l'Angleterre menaçoit le Duc de Savoie de lui refuser tout secours s'il ne s'expliquoit, il se plaignoit également de la France et de l'Angleterre. Ses Ministres prétendoient que M. le Duc d'Orléans manquoit aux promesses que S. A. R. avoit faites à leur Maître, et le Comte de Provence attribuoit cette variation aux vues secrètes que le Régent conservoit encore, de marier une des Princesses ses filles au Prince de Piémont. Toutefois dans la négociation, le Roi d'Angleterre voulut que son Ministre à Vienne appuya celles du Marquis de Saint-Thomas, à condition que si le Roi d'Espagne rejettoit le projet de paix et qu'il fût accepté par le Duc de Savoie, ce Prince auroit, en considération de son acceptation, la Sardaigne, qui lui seroit cédée absolument

sans la condition de retour en faveur de l'Espagne, et de plus encore quelques autres avantages que ses alliés lui procureroient.

La République d'Hollande soumise aux décisions de l'Angleterre, et désirant néanmoins pour son intérêt particulier de conserver les bonnes graces du Roi d'Espagne, amusoit l'Ambassadeur de ce Prince en l'assurant que toutes les Provinces étoient persuadées qu'il étoit de l'intérêt du public et des particuliers de se conserver les bonnes graces de sa Majesté Catholique, et que certainement ce seroit suivant cette maxime que les Etats-Généraux se conduiroient. Celle de Beretty étoit de faire sa cour au premier ministre et par conséquent de donner au Cardinal Alberoni les nouvelles et les assurances qui étoient le plus de son goût. Craignant cependant que l'événement ne démentît ce qu'il auroit écrit, il faisoit observer que la conduite de la République étoit amphibie, et que sa politique tendoit à ne pas déplaire au Roi d'Espagne, en même temps

qu'elle vouloit éviter avec beaucoup de soin de se rendre suspecte aux autres puissances.

Le Roi Catholique comptoit alors sur les projets du Roi de Suède Charles XII, et sur les grands armemens que ce Prince, le héros du Nord, faisoit pour les exécuter. L'Envoyé de Suède en Hollande assura Beretty que son maître avoit sur pied soixante quinze mille hommes effectifs et vingt-deux navires armés, mais l'argent lui manquoit, et c'étoit le seul secours qu'il eût à demander à ses alliés, pour l'aider à faire la guerre au Roi d'Angleterre.

Le Roi d'Espagne ayant les mêmes vues, promettoit au Roi de Suède trente mille hommes et trente vaisseaux de guerre, et c'étoit par une diversion si puissante que Sa Majesté Catholique pouvoit avec raison se flatter de renverser et d'anéantir les projets de la quadruple alliance, surtout s'il étoit possible d'engager le Czar et le Roi de Prusse à s'unir avec le Roi de Suède pour exécuter

de concert de si grands projets. Ils causoient peu d'inquiétude en Angleterre. Le Roi de Sicile continuoit ses instances à cette Cour pour en obtenir des secours. Elle pressoit de son côté M. le Duc d'Orléans de faire cause commune avec elle pour sauver la Sicile, et la garantir de l'invasion totale de la part des Espagnols. Stairs, Ministre du Roi de la Grande-Bretagne, appuyé par les lettres de l'Abbé Dubois, prêt à partir de Londres pour retourner en France, agissoit fortement, et ne désespéroit pas d'obtenir, au moins comme préliminaires, que S. A. R. fit mettre pour quelque temps à la Bastille le Duc d'Ormond qui pour lors étoit à Paris.

Les deux Ambassadeurs du Roi d'Espagne, l'un à Londres, l'autre à la Haye, pensoient bien différemment sur l'état où les affaires se trouvoient alors. Le premier déplaisoit et s'étoit rendu suspect au premier Ministre du Roi son Maître, en représentant ce qu'il voyoit des forces de l'Angleterre et des intentions de son Roi et de ses Ministres.

Beretty ne déplaisoit pas moins par l'exagération continuelle de son crédit en Hollande, et des services importans, selon lui, qu'il y rendoit au Roi son maître.

Monteleon souhaitoit et pressoit Alberoni de terminer le plutôt qu'il seroit possible l'affaire de Sicile; il ne cessoit de représenter combien les momens étoient chers, et les conséquences fâcheuses de laisser traîner cette expédition. Le Duc de Savoye sollicitoit vivement des secours de la part de l'Empereur, et demandoit au Roi de la Grande-Bretagne d'ordonner à l'Amiral Bing de passer incessamment à Naples avec l'escadre angloise qu'il commandoit. Il n'y avoit pas lieu de douter que ce Prince n'obtînt des demandes si conformes aux sentimens, comme à l'inclination de la Cour de Vienne, et de celle d'Angleterre. L'unique moyen d'empêcher l'effet, étoit que le Roi d'Espagne souscrivît au traité de la quadruple alliance. Monteleon l'avoit toujours conseillé et desiré, et ses instances réitérées

le rendoient odieux au Cardinal Alberoni dont il étoit obligé de combattre les vûes et les raisonnemens, principalement pendant le séjour que le Comte de Stanhope faisoit encore à Madrid, l'événement de sa négociation étant regardé comme une décision certaine, ou de l'affermissement de la paix, ou d'une rupture ouverte entre l'Espagne et l'Angleterre.

L'Envoyé de Savoye à Londres pressant vivement les Ministres d'Angleterre de garantir les Etats possédés par le Roi son Maître, obtint enfin l'assurance du secours que l'Amiral Bing lui donneroit: il étoit parti du port Mahon le 24 de Juillet, pour se rendre à Naples, déclarant que s'il rencontroit la flotte d'Espagne, il ne pourroit pas se résoudre à demeurer simple spectateur des entreprises des Espagnols, et par conséquent faire une mauvaise figure à la tête d'une flotte angloise.

L'Abbé Dubois partant de Londres pour retourner en France, n'oublia rien pour

persuader le Ministre de Savoye de ce qu'il avoit fait et voulu faire pour le service de ce Prince. Et les protestations de son zèle allèrent au point de contredire à Londres ce que M. le Duc d'Orléans avoit dit à Paris. Ensorte que l'Envoyé de Savoye en conclut qu'il falloit qu'il y eût nécessairement un mensonge, soit de la part de S. A. R. qu'on n'en devoit pas soupçonner, soit de la part de son agent en Angleterre.

Le même accident arrivoit souvent, dans un temps où les traités fréquens qu'on étoit curieux de négocier se contredisoient assez ordinairement, et que des gens peu instruits des affaires politiques desiroient pour leur intérêt personnel d'être employés à les administrer.

L'incertitude des événemens en Sicile, et du succès qu'auroit l'entreprise des Espagnols, suspendoit toute décision de la négociation du Comte de Stanhope à Madrid; l'intention du Cardinal Alberoni étoit de la prolonger,

prolonger, et la régler suivant les nouvelles qu'il recevroit d'Italie, persuadé d'ailleurs qu'on ne pouvoit être trop en garde contre les artifices de la Cour de Vienne, dont toute la conduite, disoit-il, étoit un tissu de momeries, et dans l'opinion qu'il n'y avoit à la Cour d'Espagne que des stupides et des insensés; peut-être ne pensoit-il pas mieux de ceux qui se mêloient en France des affaires les plus importantes; car en parlant du Maréchal d'Huxelles, il disoit que ce pauvre vieux Maréchal avançoit comme un trait de politique profonde, que la supériorité de l'Empereur étant bien connue, il falloit travailler à l'augmenter, raisonnement et conséquence qu'il étoit assez difficile de comprendre. (*)

Un Ministre éclairé et pénétrant, tel que l'étoit Stanhope, comprit aisément, et dès les premières conférences qu'il eut avec

(*) Le portrait du Maréchal d'Huxelles est fait au naturel par le Duc de Saint-Simon, dans le Dictionnaire des grands-hommes de son temps, joint à cet ouvrage.

Alberoni, que malgré les protestations du Cardinal, de son aversion pour la guerre, et du desir d'établir une paix solide, on ne devoit cependant attendre de sa part aucune facilité pour un accommodement. Alberoni rejettant sur son maître ce qu'il y a d'odieux dans le desir de la guerre, protestoit qu'il n'en étoit pas l'auteur, et que s'il en étoit le maître, la paix régneroit bientôt dans toute l'Europe, qu'il ne desiroit pour le Roi d'Espagne aucune augmentation d'états en Italie, parce que gouvernant bien son Royaume, renfermé dans son Continent, et possédant les Indes, il seroit beaucoup plus puissant qu'en dispersant ses forces. Oran, suivant la pensée d'Alberoni, valoit mieux que l'Italie. Leurs majestés Catholiques avoient cependant pris à coeur les affaires d'Italie, et ne souffroient pas que l'Empereur se rendît maître d'une si belle partie de l'Europe.

A ces vues politiques le Cardinal ajoutoit que la paix et l'amitié des puissances

voisines, étoit ce qui convenoit le mieux à ses intérêts personnels et particuliers; sans cette union il étoit impossible de soutenir la forme de Gouvernement qu'il avoit établi en Espagne, et qui ne subsisteroit pas trois jours, quand il auroit abandonné la pénible administration des affaires; mais la paix et l'amitié des voisins convenoit à l'Espagne: il n'importoit pas moins aux autres puissances d'empêcher que l'Empereur s'agrandit en Italie, et c'étoit pour elles une fausse politique que celle de s'opposer à un monarque qui loin d'agir par un motif d'ambition, employoit contre ses propres intérêts, les forces de son Royaume, pour établir et maintenir un juste équilibre en Europe.

Stanhope et Nancré vécurent dans une grande intelligence, pendant que tous deux demeurèrent à Madrid et se communiquèrent réciproquement le peu de succès de leur négociation.

Quelque temps auparavant le Roi d'Angleterre avoit fait remettre au Baron de Riperda,

alors Ambassadeur de Hollande, une somme de 11000 pistoles, pour les donner au Cardinal de la part du Roi d'Angleterre, et jamais Alberoni n'en avoit entendu parler. Il envoya chercher Riperda pour approfondir cette affaire, dont on ignore quel a été l'éclaircissement; si le Cardinal reçut cette somme, elle fut mal employée, car il témoigna toujours la même opposition à la quadruple alliance, aussi peu goûtée dans les Cours qui n'y furent pas invitées, qu'elle l'avoit été à la Cour d'Espagne.

Celle de Rome crut avoir lieu de craindre l'association des deux premiers Princes de l'Europe, avec les principales Puissances protestantes, et voyant la guerre à ses portes, elle ne savoit à qui recourir, ni de quel côté elle attendroit du secours selon les événemens qui intéresseroient infailliblement les Etats de l'Eglise. Le Roi d'Espagne mécontent du Pape, et que le Cardinal Alberoni ne cessoit d'animer contre Sa Sainteté, avoit ordonné aux réguliers ses sujets

étant alors à Rome, d'en sortir et de retourner dans leur pays. Sa Sainteté leur avoit au contraire défendu de se retirer; et fait la même défense à tout Espagnol, sous peine d'excommunication, et autres peines spirituelles; on devoit s'attendre que le Roi d'Espagne défendroit réciproquement à ses sujets d'obéir aux ordres du Pape, et par conséquent les deux Cours, loin de se concilier, s'aigriroient chaque jour de plus en plus.

Le Marquis de Nancré n'avoit pas eu à Madrid le succès que M. le Duc d'Orléans, qui l'y avoit envoyé, s'en étoit promis; et le Cardinal Alberoni avoit déclaré à cet émissaire de S. A. R. que le Roi d'Espagne informé de la résolution qu'elle avoit prise de signer un traité d'alliance avec l'Empereur et le Roi d'Angleterre, souhaitoit qu'elle voulut abandonner un tel projet, ou tout au moins en suspendre l'exécution.

En ce cas Sa Majesté Catholique s'engageroit à regarder les intérêts du Régent comme

les siens propres. Au contraire le ressentiment d'un refus seroit tel que ni le temps, ni même les services ne le pourroient effacer, et qu'il auroit en toute occasion le Roi d'Espagne pour ennemi personnel.

Nancré pressé par le Cardinal Alberoni d'envoyer un courier à Paris porter une telle déclaration, le refusa, et dit de plus, que quand même il pourroit se charger d'en rendre compte, elle seroit inutile, parce que le traité pouvoit être déjà signé. A cette réponse Alberoni repliqua que lorsque le Roi d'Espagne seroit assuré de la signature, Nancré ne demeureroit pas encore un quart d'heure à Madrid, ni le Duc de Saint-Aignant Ambassadeur de France.

Alberoni ne s'expliquoit pas moins clairement aux Ministres d'Angleterre qu'il avoit parlé à Nancré au sujet du traité dont le Roi d'Espagne rejettoit toute proposition. Ainsi Stanhope, Envoyé d'Angleterre, ne pouvant douter de la résolution de Sa Majesté Catho-

lique, détournoit le Comte Stanhope son cousin, Ministre confident du Roi de la Grande-Bretagne, de faire le voyage de Madrid, prévoyant que la peine en seroit inutile, ainsi que les déclarations du Cardinal réitérées à toute occasion ne permettoient pas d'en douter.

En effet le traité étoit déjà signé à Londres et le Roi d'Angleterre avoit conseillé au Duc de Savoie d'y souscrire, comme le meilleur parti qu'il pût prendre pour résister à l'invasion des Espagnols. La flotte Angloise navigeoit en même temps vers la Sicile et déjà les Ministres du Roi de la Grande-Bretagne avoient déclaré à l'Ambassadeur d'Espagne à Londres que le Roi leur maître n'avoit pû se dispenser d'envoyer ses vaisseaux pour maintenir la neutralité de l'Italie, et défendre, en conséquence des traités, les États possédés par l'Empereur, que cependant Sa Majesté Britannique attendoit encore quel seroit le succès du voyage que le Comte de Stanhope faisoit à Madrid, dont dépendoit

ou la paix générale ou une malheureuse rupture.

Quoique le Roi de Sicile n'eût de secours à espérer que de l'Angleterre, il hésitoit cependant à l'accepter avec la condition d'accéder au traité d'alliance, comme le demandoit le Roi de la Grande-Bretagne. Stair, son Ambassadeur en France, offroit à Prouane, Ministre de Savoie à Paris, de lui remettre l'ordre par écrit de sa Majesté Britannique adressé à l'amiral Bétay pour attaquer les Espagnols, sitôt que le Duc de Savoie auroit accepté le projet de traité, et le Ministre de Savoie n'étoit pas autorisé à promettre que cette acceptation seroit faite. Il se bornoit à demander à M. le Duc d'Orléans la garantie de la Sicile; instances inutiles; S. A. R. lui répondoit que la France n'avoit point d'armée navale.

Le Mariage d'une des Princesses ses filles avec le Prince de Piémont, étoit alors une de ses vues; et c'étoit vraisemblablement un

moyen d'y réussir que de dégager le Duc de Savoie de la guerre de Sicile, en persuadant au Roi d'Espagne de consentir aux propositions de Stanhope. Deux motifs pouvoient y porter Sa Majesté Catholique, l'un étoit la difficulté de réduire les places de Sicile, l'autre motif, la conclusion d'une treve entre l'Empereur et les Turcs dont la nouvelle étoit récemment arrivée.

Ces apparences de pacification et d'assurer la tranquillité générale de l'Europe n'empêchoient pas le Régent de chercher encore d'autres moyens d'en affermir le repos, et soit pour en être plus sûr, soit que le génie dominant du siècle fût celui de négocier, S. A. R. vouloit que les monarques du Nord, particulièrement le Czar de Moscovie, crussent que la conclusion du traité proposé au Roi d'Espagne ne l'empêcheroit pas de s'unir avec ces Princes; même, s'il étoit nécessaire, qu'elle renouvelleroit de concert avec eux, la guerre contre l'Empereur; mais soit vérité, soit dessein d'amuser, les Ministres

de ces Princes, principalement celui de Moscovie ajoutèrent peu de foi à de tels discours, et ce dernier assura le Prince de Cellamare que le Czar ne pouvant approuver les liaisons nouvelles de la France avec l'Angleterre et la Maison d'Autriche, vouloit de concert avec le Roi de Suède, unir leurs intérêts communs à ceux du Roi d'Espagne.

On attribuoit à de mauvais conseils la confiance que le Régent avoit pris aux promesses du Roi d'Angleterre; et l'Ambassadeur d'Espagne persuadé de l'utilité dont une ligue des Princes du Nord pouvoit être à son maître, pressoit le Ministre de Moscovie de le représenter à S. A. R. et de l'engager s'il étoit possible à fomenter les troubles qu'on croyoit prêts à s'élever du côté de l'Ecosse.

Le Duc d'Ormond nouvellement arrivé à Paris où il se tenoit caché, prétendoit qu'il y avoit en Angleterre un parti pour le Roi Jacques, plus ardent que jamais pour les intérêts de ce Prince. L'argent pour le

soutenir et le fortifier étoit absolument nécessaire, et ne pouvant en espérer de la France, il s'étoit adressé à l'Ambassadeur d'Espagne pour obtenir l'assistance de Sa Majesté Catholique.

Ce Ministre ne doutoit pas de la bonne volonté de son maître, mais il connoissoit l'état de l'Espagne et son impuissance. Étant donc persuadé qu'elle ne pouvoit fournir les sommes nécessaires pour le succès d'une si grande entreprise, son objet étoit de la faire goûter au Czar mécontent du Roi d'Angleterre et de l'engager à s'unir avec le Roi d'Espagne pour se venger tous deux de concert des sujets qu'ils pouvoient avoir d'être mécontens de la conduite de ce Prince à leur égard.

Le temps étoit précieux et Cellamare connoissant l'importance d'en ménager tous les momens, n'en perdit aucun pour animer le Ministre de Moscovie. Il alla secrettement le trouver à la campagne où il étoit auprès

de Paris, et l'ayant informé des dispositions du Roi d'Espagne, il le pressa de dépêcher au plutôt un Courier à Pétersbourg pour instruire le Czar des dispositions de Sa Majesté Catholique et demander des instructions sur une négociation dont il connoîtroit parfaitement toutes les conséquences.

L'Ambassadeur d'Espagne informa le Roi de Suède par une voie détournée des mêmes avis qu'il donnoit au Czar, et non content d'exciter les puissances étrangères à traverser les desseins de M. le Duc d'Orléans, il cherchoit encore à détacher du service du Roi des gens dont le nom plutôt que le mérite peu connu pouvoit faire plus d'impression dans les pays étrangers qu'il n'en faisoit en France.

Si la descente des Espagnols en Sicile, la conquête facile de Palerme, et celle de toute l'Isle qu'on regardoit déjà comme assurée, avoit surpris toute l'Europe on ne l'étoit pas moins d'avoir vû paroitre, et comme sortir

du fond de la mer, une flotte en ordre, armée par une couronne qui ne s'étoit pas distinguée par ses armemens de mer, depuis le règne de Philippe II. Cette nouvelle puissance maritime alarmoit déjà les Anglois, ils croyoient aisément et publioient que la véritable vue du Conseil d'Espagne en relevant ses forces de mer, étoit de s'opposer généralement à tout commerce que les nations étrangères pourroient faire aux Indes orientales.

Il étoit facile qu'un tel soupçon fit en peu de temps un grand progrès en Hollande et en Angleterre. Alberoni prévoyant l'effet que la jalousie du commerce pourroit causer dans l'un et l'autre pays, écrivit par ordre du Roi d'Espagne à son Ambassadeur en Hollande, d'assurer non seulement les Négocians Hollandois, mais encore les Anglois qui se trouveroient dans ce pays, et généralement tout homme de commerce, que jamais Sa Majesté Catholique n'altéreroit les loix établies et ne manqueroit aux traités.

Ce ministre devoit aussi leur dire que le peu de forces que le Roi son maître avoit sur mer, étoit seulement pour la sûreté de ses côtes dans la Méditerranée, aussi bien que pour la défense et la conduite de ses galions; qu'à la vérité Sa Majesté Catholique avoit lieu de se plaindre de la déclaration des Anglois, mais un tel procédé de leur part n'avoit pas empêché qu'elle n'eût donné ordre de ne pas toucher aux effets qui appartiendroient aux Anglois sur la flotte nouvellement arrivée à Cadix, l'intention de Sa Majesté Catholique étant de faire remettre à chacun des intéressés ce qui pourroit leur appartenir.

Le Ministre d'Espagne n'étoit pas cependant sans inquiétude du succès qu'auroit la descente des Espagnols en Sicile, et de la suite de leur premier succès. Son projet n'étoit pas encore bien formé, et ses résolutions incertaines dépendoient des événemens. Alberoni vouloit croire que la Sicile seroit entiérement soumise en peu de temps, il se

proposoit de faire ensuite passer l'armée d'Espagne dans le Royaume de Naples, mais il sentoit et l'avouoit même, que c'étoit uniquement aux officiers généraux qui commandoient l'armée à délibérer et décider des résolutions qu'il conviendroit de prendre.

L'escadre angloise lui donnoit de justes inquiétudes. Il savoit qu'elle voguoit vers le Levant, mais depuis assez long-temps il ignoroit sa route, et les premiers jours du mois d'août il n'en avoit de nouvelles que du 14 juillet, écrites de Malaga.

Ce même jour 14 le château de Palerme s'étoit rendu aux Espagnols. Le Vice-Roi de Naples faisoit quelques mouvemens, comme ayant dessein d'envoyer en Sicile un détachement des troupes de l'Empereur pour fortifier la garnison de Messine. Ce secours paroissoit difficile, et l'opinion publique étoit que les Ministres Allemands ne faisoient ces démonstrations que pour satisfaire, par les apparences, les Ministres de Savoie; et d'ail-

leurs le public étant persuadé que si les troupes allemandes marchoient effectivement, et secouroient Messine, ce ne seroit pas pour la rendre aux Piémontois.

La défiance réciproque étoit répandue généralement dans toutes les cours, et les sentimens du Pape n'étoient pas exempts de soupçon, ensorte que quelques brouilleries qu'il y eût actuellement entre la cour de Rome et celle de Madrid, l'opinion publique étoit qu'il régnoit secrétement une union intime entre Sa Sainteté et Sa Majesté Catholique.

Les troupes de ce Prince, après une légère résistence à Palerme, dont elles s'étoient emparées, avoient marché vers Messine, et les galères du Duc de Savoie s'étoient retirées à leur approche : jusqu'alors l'entreprise de Sicile réussissoit, comme le Roi d'Espagne et son Ministre le pouvoient desirer, et ces succès heureux augmentant la fierté du Ministre irrité du refus que le Pape lui faisoit constamment des bulles de Séville, il se déchaînoit

déchaînoit sans mesure contre Sa Sainteté, et l'accusoit de se laisser conduire par les conseils du comte de Galas, Ambassadeur de l'Empereur auprès d'elle, qui de son côté prétendoit que le Pape étoit secrétement uni avec le Roi d'Espagne.

Mais Albéroni s'élevoit sans ménagement contre la personne de M. le Duc d'Orléans et l'empressement qu'il avoit fait paroître à signer le traité de la quadruple alliance. „ Ainsi, disoit Albéroni, ce Prince s'est déclaré à la face de tout l'univers ami d'une „ puissance ennemie du Roi son parent, et „ le temps est venu où vraisemblablement il „ sera obligé de se porter contre ce même „ Roi, aux actes d'hostilité. Le Maréchal „ d'Huxelles qui a consenti à cette alliance „ pour n'avoir point de guerre, verra la „ France agir contre le Roi d'Espagne, qui „ de son côté sera ferme à continuer éter„ nellement la guerre, plutôt que de consen„ tir à l'infâme projet, et tant qu'il aura la „ vie et des forces, il se vengera de ceux qui

„ prétendent le forcer à l'accepter ; si Stan-
„ hope veut parler du ton de législateur, il
„ sera mal reçu, le passeport qu'il a demandé
„ a été expédié, on entendra ses propositions,
„ mais il sera difficile de les écouter, si elles
„ ne sont pas différentes en tout de la sub-
„ stance du projet, et Stanhope sera surpris
„ d'entendre que le Roi d'Espagne ne veut
„ pas qu'on parle présentement des Etats de
„ Toscane et de Parme, se réservant d'user
„ de ses droits en temps et lieu. „

Albéroni s'expliquant hautement contre la proposition du traité de la quadruple alliance, voulut en même temps faire voir aux Anglois, que si le Roi d'Espagne rejettoit un pareil projet, il n'en étoit pas moins porté à donner à la nation angloise des preuves de son affection, que c'étoit un témoignage bien sensible de cette affection, que la modération dont Sa Majesté Catholique donnoit une preuve évidente, en défendant à ses sujets d'exercer aucun acte d'hostilité contre les négocians anglois demeurant dans ses Etats,

quoiqu'on dût l'attendre comme une suite naturelle de la rupture faite à contre-temps par le Commandant de la flotte angloise.

Les mouvemens du Parlement contre la banque de Law, attiroient dans ces conjonctures, l'attention particulière des Ministres étrangers résidans à Paris.

Celui d'Espagne continuoit ses conférences secrettes avec le Duc d'Ormond, et ce dernier, suivant le génie ordinaire des Canis, espéroit toujours et se promettoit des révolutions sûres en Angleterre, si les mécontens du Gouvernement étoient soutenus. Il demandoit pour les secourir avec succès douze vaisseaux, six mille hommes de débarquement, quinze mille fusils, des armes pour mille dragons et des munitions de guerre. Il ajoutoit à ces demandes, l'assurance d'une retraite dans quelque ville de Biscaye, et son projet étoit d'y faire passer le Roi Jacques, pour le conduire ensuite comme en triomphe en Angleterre, où il assuroit que

les deux tiers de la nation se déclareroient en sa faveur.

Le Duc d'Ormond, toujours caché aux environs de Paris, et changeant souvent de demeure, comptoit d'attendre ainsi la réponse d'Espagne à ces mêmes propositions que le Cardinal *Aquaviva* avoit déjà communiquées au Cardinal Albéroni, et qui depuis avoient encore été portées à Madrid par un capitaine de vaisseau anglois nommé Cumock, dévoué au Roi Jacques.

L'objet d'exciter, ou de fomenter des troubles en Angleterre, n'étoit pas le principal dont l'Ambassadeur d'Espagne fut alors occupé ; il savoit qu'Albéroni donnoit sa première attention à la suite des mouvemens qu'il espéroit qu'on verroit incessamment éclorre en France, article qui touchoit le plus sensiblement le Roi et la Reine d'Espagne, et leur premier Ministre ; c'étoit par conséquent l'affaire que le Prince de Cellamare suivoit avec le plus de soin, et qu'il

croyoit traiter avec le plus de secret, quoique M. le Duc d'Orléans fût bien informé de ses démarches et des noms de ceux qui croyoient faire ou avancer leur fortune en s'engageant imprudemment avec le Ministre d'une Cour étrangère. L'Ambassadeur d'Espagne envoyoit à Madrid, sous le nom de pottes, les rapports des conférences qu'il avoit avec eux, et, par le récit favorable qu'il leur faisoit des réponses de Leurs Majestés Catholiques, il s'appliquoit à fortifier de plus en plus les engagemens imprudens qu'ils avoient déjà pris. Cellamare n'oublioit rien aussi pour faire entendre au Roi son maître la nécessité de les appuyer, si ce Prince vouloit maintenir leur bonne volonté et les mettre en état d'agir avec succès.

La France étoit alors dans une profonde paix, et comme on ne voyoit nulle apparence d'une guerre prochaine, plusieurs officiers sans emploi desiroient de passer au service d'Espagne. L'Ambassadeur persuadé qu'il seroit de l'intérêt de son maître d'avoir à

son service, non seulement des officiers, mais encore un corps de troupes françoises, et sachant qu'Albéroni avoit dessein de lever jusqu'au nombre de huit mille étrangers, proposa au Cardinal de former ce corps de soldats qu'on léveroit aisément en France et qu'on enroleroit dans les régimens walons et irlandois que le Roi Catholique avoit actuellement à son service. Il y avoit en effet lieu de croire que plusieurs officiers se trouvant sans emploi ne demanderoient pas mieux que d'en obtenir en Espagne, et Cellamare en étoit persuadé par les demandes fréquentes de ceux qui s'adressoient à lui pour être reçus dans le service d'Espagne. Le Chevalier Folard étoit du nombre, mais il vouloit auparavant faire ses conditions, et ne pas passer comme aventurier : l'Ambassadeur connoissoit ses talens, et lui rendit justice, ajoutant seulement qu'il battoit beaucoup la campagne et que par cette raison, il avoit jugé à propos d'éluder sa proposition.

On pouvoit encore, suivant l'avis de l'Am-

bassadeur, former quelques nouveaux régimens françois, et pour cet effet recevoir sur les frontières de la Catalogne, d'Arragon et de Navarre ceux qui se présenteroient pour s'enrôler sous des commandans de leur nation. Outre l'avantage du service, il s'en trouveroit encore d'autres par rapport à la politique. Cellamare ne laissoit pas d'être effrayé de la difficulté qu'il prévoyoit à puiser les eaux hors de leur source, et vaincre les obstacles que le gouvernement de France apporteroit à de telles levées.

Comme on reçut alors la nouvelle de l'entrée des troupes d'Espagne dans Messine, il assura le Cardinal Albéroni que toute la nation françoise s'étoit réjouie de cet événement, qu'on ne parloit à Paris que de la gloire du Roi d'Espagne, et qu'il seroit à souhaiter que M. le Duc d'Orléans eût les mêmes sentimens, au moins intérieurement; mais Cellamare, persuadé que S. A. R. en étoit bien éloigné, ramassoit avec soin tous les discours de la ville, comptant de faire sa

cour en Espagne en rendant un compte exact, non seulement de ce qui étoit, mais encore des faits qu'on supposoit contre le gouvernement du Régent.

Les nouveautés introduites dans l'administration des finances, l'établissement de la banque, les projets nouveaux qu'on attribuoit à Law, l'abus que le Régent avoit fait de toutes ces nouveautés, l'opposition du parlement, une espèce de guerre entre les arrêts de ce corps, et les arrêts du conseil, pour annuller ceux de cette compagnie, donnoient lieu d'ajouter foi à toutes les funestes prédictions qui se débitoient d'une guerre intestine et prochaine, non seulement dans la capitale, mais encore dans toutes les parties du Royaume. L'Ambassadeur d'Espagne recueilloit avec joie les faux avis, et les étudioit avec d'autant plus de soin, qu'il croyoit en les donnant au Cardinal Albéroni effacer l'impression que ce premier Ministre pourroit avoir pris contre le neveu du Cardinal *del Judice*, tel que l'étoit Cellamare. Il

grossissoit donc tous les objets et croyoit donner une bonne nouvelle à Madrid en assurant que le Régent faisoit venir autour de Paris plusieurs régimens, que l'ordre étoit donné aux gardes, ainsi qu'aux mousquetaires de se tenir prêts. Il espéroit en même temps que la République de Hollande refuseroit d'entrer dans le traité qui se négocioit à Londres pour former l'alliance depuis long-temps projettée entre la France, l'Empereur et l'Angleterre, traité dans lequel on s'efforçoit bien inutilement de faire entrer le roi d'Espagne, le Marquis de Nancré ayant été envoyé à Madrid pour cet objet.

Albéroni flatté des premiers succès de l'entreprise de Sicile, ne laissoit pas de remarquer les fautes que le Marquis de Leyde avoit faites dans cette expédition, et de prévoir les suites funestes qu'il y avoit lieu de craindre du flegme de ce général et de sa lenteur à finir une conquête aisée. Tout délai en cette occasion étoit d'autant plus à craindre que l'escadre angloise faisoit voile vers la

Sicile. Il falloit donc prévenir son arrivée ; et sans perdre de temps faire marcher les troupes vers Messine, dont il seroit désormais difficile de s'empater, le coup de la prise de Palerme ayant mis en mouvement, suivant l'expression du Cardinal, toutes les puissances infernales, et les mesures étant prises de tous côtés pour embarrasser l'Espagne.

Il reprochoit encore au Marquis de Leyde, général de l'armée espagnole, d'avoir laissé au Comte Maffri, Vice-Roi de l'isle pour le Duc de Savoye, la liberté entière de se retirer à Syracuse, qu'on devoit regarder non seulement comme la meilleure forteresse du Royaume, mais qu'on savoit de plus être en état de recevoir les secours d'hommes et de vivres proportionnés au besoin qu'elle en auroit. Il étoit donc de la prudence de faire suivre Maffri par un détachement de cavalerie, et quoique fatiguée, ce n'étoit pas une raison pour l'exempter de marcher, la conjoncture étant si importante qu'il n'étoit

pas pèrmis de ménager les troupes quand même il auroit été sûr qu'elles périroient dans la marche.

D. Joseph Patino étoit alors intèndant de l'armée, Albéroni l'exhorta pour l'amour de Dieu, disoit-il, à donner un peu plus de chaleur au naturel froid de son ami le Marquis de Leyde, „ s'il est bon, disoit le Car-„ dinal, d'épargner les troupes quand on le „ peut, il faut aussi songer qu'elles sont „ faites pour fatiguer et pour crever quand „ il convient, et qu'à plus forte raison, on „ doit en user de même à l'égard des bêtes.„

La facilité de faire passer des troupes de Naples en Sicile augmentoit les difficultés que les Espagnols trouveroient à s'emparer de Messine, dont ils auroient pu se rendre maîtres sans peine, si leur Général à qui Dieu pardonne son indolence, n'avoit perdu le temps à prendre Palerme, ville sans résistance.

Le Cardinal Albéroni comptoit déjà que la France, l'Angleterre, l'Empereur et le

Duc de Savoie s'uniroient contre le Roi d'Espagne, et lui feroient la guerre dans le centre de sa Monarchie. Le projet du Cardinal étoit en ce cas de laisser quinze mille hommes en Sicile pour en faire la conquête entière, et lorsqu'elle seroit achevée, il prétendoit transporter toutes ces troupes en Espagne. Il soutenoit que le Duc de Savoie n'avoit songé qu'à tromper Sa Majesté Catholique, employant différentes voies pour l'amuser par de vaines propositions de traité, qu'enfin Lascaris, le dernier des Ministres que ce Prince avoit employé, étoit venu au moment que la flotte partoit, déclarer qu'il avoit reçu un pouvoir de son maître, dans la forme la plus solemnelle, pour conclure avec le Roi d'Espagne une ligue offensive et défensive à des conditions véritablement à faire rire.

Ce que l'on en sait est que la première de ces conditions demandées, étoit deux millions d'écus que le Duc de Savoie demandoit pour se mettre en campagne, et par mois soixante mille écus de subside.

La seconde, que le Roi d'Espagne fît passer en Italie douze mille hommes pour les unir aux troupes de Savoie et faire la guerre dans l'Etat de Milan. Mais Albéroni persuadé qu'on ne pouvoit s'assurer sur la foi du Duc de Savoie, tant qu'il seroit maître de la Sicile, avoit jugé nécessaire que le Roi d'Espagne s'en rendît maître, soit pour la garder, soit pour la rendre au Duc de Savoie, si Sa Majesté Catholique faisant la guerre aux Allemands, ne pouvoit procurer à ce Prince une récompense plus avantageuse de son alliance avec l'Espagne.

Le Cardinal persuadé qu'il étoit de l'honneur et de l'intérêt de cette couronne d'avoir toujours un corps de troupes en Espagne, prenoit alors des mesures pour maintenir sur pied huit ou dix mille hommes de troupes étrangères. Ce fut au Prince de Cellamare qu'il s'adressa pour savoir de lui quelles mesures il jugeroit nécessaires à prendre pour accomplir ce dessein. Cette marque de confiance ne s'accordoit guère avec le trai-

tement que le Cardinal *del Judice*, oncle de Cellamare, recevoit alors de la Cour d'Espagne, tous les revenus des bénéfices qu'il possédoit en Sicile, ayant été mis en séquestre. Il est vrai que les revenus des bénéfices que d'autres Cardinaux et Prélats avoient dans le même Royaume, eurent aussi le même sort depuis la descente des Espagnols en Sicile ; mais le vrai motif étoit l'animosité particulière d'Albéroni, qui ne cessoit d'aigrir Leurs Majestés Catholiques contre le Cardinal *del Judice ;* car il n'oublioit rien pour les engager à regarder et traiter comme leurs ennemis personnels ceux qui se déclaroient contre leur premier Ministre.

Il n'avoit pas même ménagé le Pape, desirant de se venger du refus constant que Sa Sainteté faisoit de lui accorder les bulles de l'archevêché de Séville.

Il changea cependant de conduite lorsque la lenteur de l'expédition de Sicile lui donna lieu de craindre qu'après de beaux commen-

cemens, la fin de l'entreprise ne répondît pas à ses espérances; alors il jugea qu'il étoit nécessaire de ménager la Cour de Rome, et de la prudence d'introduire une négociation pour un accommodement entre cette Cour et celle d'Espagne. Le Cardinal *Aquaviva* chargé du projet, eut ordre de le confier à Dom Alexandre Albane, second neveu du Pape Clément XI. Il falloit flatter ce jeune homme, neveu chéri de Sa Sainteté, en lui faisant entendre que le Roi d'Espagne n'ayant encore formé aucune prétention au préjudice de la Cour de Rome, tout différend entre les deux Cours étoit facile à terminer; que Dom Alexandre en auroit l'honneur, par conséquent avanceroit sa promotion au cardinalat, si son oncle profitant d'une conjoncture heureuse, l'envoyoit Nonce à Madrid; mais pour y réussir sûrement, il seroit absolument nécessaire qu'il y vînt porteur des bulles de Séville, préliminaire indispensable pour finir à son entiere satisfaction toutes les affaires qu'il trouveroit à régler; autrement Leurs Majestés Catholiques devien-

droient inexorables et s'engageroient sans retour à suivre les projets formés par le Conseil de Castille, et par la junte des théologiens et des canonistes.

Albéroni voulant mêler à cette espèce de menace quelque espérance capable de toucher le Pape, instruisit le Cardinal *Aquaviva* de ce qu'il avoit fait pour détromper Leurs Majestés Catholiques de l'opinion où elles étoient, que Sa Sainteté avoit donné ordre au Nonce Aldrovandi de fermer le tribunal de la nonciatute, qu'il y avoit ajouté que Sa Sainteté offroit même d'envoyer un nouveau Nonce, soit ordinaire, soit extraordinaire, comme il plairoit le plus à Leurs Majestés Catholiques. Albéroni s'applaudissant d'avoir eu le bonheur, grâces à Dieu, de leur persuader que cette démarche du Pape étoit fort honorable, concluoit que Sa Sainteté devoit profiter d'une porte qui lui étoit ouverte, pour sortir d'un engagement qui dureroit autant que sa vie, s'il négligeoit ce moyen facile de s'en débarrasser, que ce

seroit

seroit pour un Ministre revêtu de la pourpre, une grande satisfaction, d'avoir donné cette nouvelle preuve de son respect et de son obéissance au Pape et au Saint-Siège, mais que Sa Sainteté devoit aussi commencer par un acte de générosité tel que seroit l'expédition et l'envoi des bulles de Séville, grâce legère et telle qu'on ne pouvoit la refuser aux services importans d'un Ministre dont le travail assidu avoit mis les finances du Roi son maître en si bon état, que non seulement il n'étoit rien dû à personne, mais qu'il restoit encore quelques sommes pour les dépenses journaliéres et casuelles, outre les assignations données sur les provinces pour le paiement des troupes, en sorte qu'il n'avoit pas été détourné ni employé un seul *maravédis* sur les fonds de l'année suivante.

La France, l'Angleterre ne cessoient cependant de négocier pour que l'Espagne accédât au traité, et le Cardinal Albéroni demandoit pour conditions de l'accession du Roi d'Espagne au traité :

1°. Que la propriété des Isles de Sardaigne et de Sicile fût laissée et cédée au Roi Catholique moyennant un équivalent pour la Sicile que l'Empereur donneroit au Duc de Savoie dans le Milanés.

2°. Que de plus Sa Majesté Impériale eût à satisfaire les Princes d'Italie sur toutes leurs prétentions.

3°. A rappeller les troupes qu'elle faisoit alors marcher en Italie.

4°. Fixer le nombre de celles qu'elle y maintiendroit à l'avenir.

5°. S'engager à ne se pas mêler de la succession de Toscane.

6°. Renoncer à toute prétention sur les fiefs de l'Empire.

Mais la flotte d'Angleterre venoit causer trop de dommages à l'Espagne pour la laisser tranquillement séjourner dans la Méditerranée: Albéroni exigeoit donc que le Roi d'Angleterre eût à la rappeller incessamment.

Ces demandes soutenues avec opiniâtreté et si contraires aux instructions données à Stanhope, aussi bien qu'aux pouvoirs qu'il avoit reçus du Roi son maître, l'obligèrent à partir d'une Cour, où désormais il ne pouvoit attendre que de perdre son temps. Il prit ses audiences de congé du Roi et de la Reine d'Espagne, et retournant en France le 26 août, il trouva que le traité de la quadruple alliance entre la France, l'Empereur, l'Angleterre et les Hollandois avoit été signé le 22 du même mois, et de la même année 1718.

NOTE CINQUIEME.

Continuation des recherches sur la quadruple alliance.

On a vu dans la note précédente ce que dit dans ses Mémoires le Marquis de Torcy, ancien Ministre des affaires étrangères.

Le Duc de Saint-Simon a gardé un tel silence sur cet important traité, qu'il est nécessaire de le considérer sous toutes ses faces.

Nous donnerons ainsi des matériaux authentiques sur les négociations des trois puissances si intéressées à réprimer l'Espagne et à se lier entr'elles.

Les détails qui suivent sont tirés des Mémoires du *Duc de Luynes*.

QUAND le Régent se trouva dans l'embarras pour l'affaire des monnoyes avec le Parlement, la faction espagnole se flatta que les affaires intérieures éloigneroient le Régent des négociations du traité d'alliance ; la faction angloise au contraire pensoit que les affaires du

Gouvernement avec le Parlement persuade-roient davantage le Régent de la nécessité de s'unir avec l'Empire et l'Angleterre, et Koenigseck, Ambassadeur de l'Empereur, qui avoit porté en France le préjugé où étoient les Autrichiens, que dans les grandes affaires avec la France, cette puissance leur donne toujours un tour de mauvaise foi, prétendoit avoir découvert que le Duc d'Orléans avoit changé de projet rélativement au traité d'alliance, et que ses variations étoient le triomphe des Ministres de l'ancienne Cour, toujours opposés à ce projet et toujours dévoués à l'Espagne. Koenigseck prévoyoit d'ailleurs que le Régent seroit la victime de leur animosité contre lui, et on regardoit même déjà comme un abyme ouvert sous ses pieds, les brouilleries que l'affaire des monnoyes excitoit entre la Cour et le Parlement.

L'Angleterre ferme dans son projet de la quadruple alliance, ne cessoit de se plaindre de l'ingratitude du Roi d'Espagne, qu'elle disoit avoir affermi sur son trône par le traité

d'Utrecht, et se plaignoit d'être presque regardée en ennemie dans les ports et les isles de la domination d'Espagne, où il abordoit des Anglois, et des diverses infractions au dernier traité; malgré ces griefs, le Roi de la Grande-Bretagne fit déclarer par le Colonel Stanhope, qu'il oublieroit ces griefs si le Roi d'Espagne vouloit renoncer au dessein de troubler l'Europe et cultiver la réciprocité d'égards et d'amitiés, et s'il en arrivoit autrement, il sauroit bien conserver la dignité de sa couronne : il dit que son langage étoit dicté par l'amitié et non par la crainte, et qu'il n'appartenoit pas au Cardinal Albéroni de se vanter qu'il pouvoit intimider le Roi d'Angleterre des entreprises du Prétendant.

Albéroni en effet menaçoit les princes et corrompoit du fond de l'Espagne quiconque vouloit prendre part à ses projets. Il étoit maître dans l'art de séduire, il s'en faisoit honneur et se vantoit de sa supériorité dans cet art : il passa pour constant qu'il avoit gagné Nancré, Ministre de France en Angle-

terre, et il tentoit de gagner le Prince le plus adroit de son temps, le Duc de Savoie, Roi de Sicile, qui accoutumé à se défier même de ses Ministres, en employoit souvent plusieurs à la fois et de différens ordres dans la même Cour.

Le Duc de Savoie envoya donc Lascaris à Madrid pour écouter les propositions de l'Espagne à l'insçu de son Ambassadeur et peut-être avec l'ordre de ne rien conclure. Alberoni ne se rapportant point absolument à Lascaris, écrivit lui-même au Roi de Sicile le 22 mars, à qui il dit que les offres de Lascaris ne faisoient qu'éclaircir les affaires sans les terminer : il assura le Duc que le Roi d'Espagne uni au Roi de Sicile obligeroient le Régent et le Roi Georges à changer leurs projets contre l'Espagne, il l'engagea à lui remettre en dépôt, sur les conditions qu'il exigeroit, quelques places du royaume de Sicile, pour passer delà avec une armée, qui s'empareroit à l'improviste du royaume de Naples; la conquête seroit facile et subite;

il promit de son côté au Roi de Sicile de lui envoyer en Lombardie une armée à la solde d'Espagne. Albéroni qui négocioit en même temps avec les puissances du Nord, et surtout avec les mécontens de la régence du Duc d'Orléans, qui étoient les restes de l'ancienne Cour, fit entendre au Duc de Savoie qu'il donneroit des occupations si sérieuses au Duc d'Orléans, qu'il ne prendroit pas aisément un parti décidé contre l'Espagne; et pour s'attacher par intérêt le Roi de Sicile, Albéroni lui vantant les richesses de l'Espagne, avançoit que chaque démarche de générosité que feroit le Duc de Savoie pour le Roi d'Espagne, son maître y répondroit par une réciproque générosité; il lui remontroit encore l'intérêt des Maisons de Savoie et d'Espagne à ne jamais consentir que les Allemands maintinssent leur autorité en Italie, au préjudice du repos et de la liberté de cette partie de l'Europe.

A sa première lettre, Albéroni en ajouta une seconde de sa main, dans laquelle il

Il exposoit le besoin de concours du Roi de Sicile pour le succès : il disoit que si les places principales n'étoient confiées à la garde du Roi d'Espagne, le projet échouoit : il ajoutoit qu'un acte de confiance aussi opposé à la prudence étoit pourtant conforme à ses intérêts, qu'en cas de malheur dans leur expédition, les places seroient la retraite assurée des troupes espagnoles; et si le Roi de Sicile refusoit son concours, il seroit forcé d'accepter les partis proposés par les médiateurs. Si au contraire il vouloit faciliter la conquête de Naples, Albéroni, sans faire par écrit des offres précises, invita le Duc de Savoie à lui envoyer une personne de confiance, munie de pouvoirs pour signer un traité, et lui dit enfin que jamais l'occasion ne seroit si belle, et que si le Roi de Sicile la laissoit échapper, il ne devoit pas compter de trouver en d'autres temps un Roi qui voulût employer ses forces et son argent pour faire la guerre dans un pays où ce Prince n'avoit aucune prétention, ni de trouver auprès de ce Roi un Ministre italien transporté de

l'amour de sa patrie, et résolu de faire des efforts pour seconder les intentions de son maître.

Une copie de cette lettre d'Albéroni au Duc de Savoie fut envoyée au Prince de Cellamare en France, afin de l'instruire de toutes les négociations, l'assurant en même temps que le Roi d'Espagne n'accéderoit jamais au traité de la quadruple alliance : Albéroni déclara aussi au nom du Roi d'Espagne, qu'on n'accepteroit jamais ce traité, et qu'on attaqueroit l'Empereur avec toute la vigueur possible, ajoutant que les effets des Négocians Anglois établis en Espagne seroient confisqués dès le moment qu'une rupture seroit déclarée entre les deux couronnes.

Enfin le traité, après diverses négociations, fut signé à Londres, il étoit convenu qu'en cas de mort du Duc de Parme, ses duchés de Parme et de Plaisance seroient donnés à Dom Carlos, moyennant une renonciation du Roi d'Espagne aux droits qu'il prétendoit

sur les Etats d'Italie possédés par Charles II. Il y avoit encore un article secret, 11e dans le traité, pour la succession à la couronne de France, en faveur du Duc d'Orléans, en cas de mort du Roi Louis XV. Le Roi d'Espagne eut connoissance de cet article secret, et quelques sollicitations qu'on lui fit, il refusa constamment d'y souscrire : ajoutant d'un autre côté que ses droits sur l'Italie étoient trop bien fondés et trop considérables pour qu'il pût se contenter des duchés de Parme et de Plaisance. L'Abbé Dubois étoit alors en Angleterre pour négocier le traité. Chavigny y étoit avec lui ; Schaube étoit Ministre d'Angleterre à Paris pour le même sujet, et le Maréchal d'Huxelles, président du Conseil des affaires étrangères, étoit la personne à laquelle on devoit s'adresser pour les négociations : il s'agissoit de signer un autre traité fort secret pour contraindre par la force des armes le Roi d'Espagne à accéder à ce traité. L'Angleterre, pour éviter la guerre avec l'Espagne, vouloit bien faire à cette couronne le sacrifice de Gibraltar et

même de Port-Mahon ; mais elle vouloit forcer l'Espagne à ce qu'elle desiroit d'elle : Schaube eut donc l'ordre de son maître de porter le traité au Maréchal d'Huxelles.

Le Maréchal d'Huxelles étoit un de ces hommes inflexibles, qui ne reviennent que difficilement d'une opinion qu'ils ont résolu de soutenir, et qui étoit capable de repousser avec humeur quiconque traversoit ses sentimens. Schaube voulut donc être accompagné de Chavigny, en portant au Maréchal le projet du traité ; mais à la première entrevue de Schaube, le Maréchal lui ordonna de se retirer, ajoutant qu'il n'avoit rien à traiter avec lui ; mais demeurant seul avec Chavigny, il lui dit qu'il obéiroit au Régent et signa le traité secret. Schaube parvint même quelques jours après à faire déclarer la guerre à l'Espagne, si constante dans son refus à l'accession à l'alliance.

NOTE SIXIÈME.

Sur la conspiration des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans ; sur leurs premières négociations secrettes avec l'Espagne et sur les intrigues des Jésuites et du Père Tournemine en particulier dans cette affaire.

Pour servir d'intelligence au §. IV du Livre V.

Le Duc de Saint-Simon garde un profond silence sur les trames des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans ; mais le Duc de Luynes nous fournira des anecdotes qui rempliront cette lacune.

Madame du Maine, furieuse de voir sa Maison déchue d'un rang auquel elle l'avoit en partie élevée, résolut de se liguer avec tous les ennemis du Régent et surtout avec la Cour d'Espagne dans le dessein de perdre ce Prince. Et comme Philippe V faisoit chaque

jour des progrès nouveaux dans la dévotion, que les Jésuites conduisoient son ame, le parti des Princes légitimés reconnut aisément que c'étoit une affaire dont le premier agent devoit être le Confesseur; et comme ce personnage, qui fut si important pendant tout le règne du Roi d'Espagne, étoit Jésuite, et comme la Compagnie de Jésus étoit toute en courroux contre le Duc d'Orléans qui étoit devenu janseniste, la déclaration de la societé contre ce Prince ne fut pas un ouvrage bien difficile. Ce fut par les Jésuites que, résolue de se venger et d'ôter si elle le pouvoit le gouvernement à son ennemi déclaré, elle savoit en gros les projets d'Albéroni, et ce fut à ce Ministre d'Espagne qu'elle voulut qu'on s'adressât pour s'aider dans ses complots : elle se ligua ensuite avec les Jésuites de France qui avoient tant de raisons de mécontentement et qui haïssoient et le Régent et Dubois ; le Père Tournemine chef d'un parti entre les Jésuites alors divisés en deux factions, s'unit à elle et lui fit connoître un certain Baron de Walf, Allemand

actif, intelligent, et très-propre pour négocier avec l'Espagne; en attendant le Duc du Maine étoit parfaitement étranger aux projets de sa femme ou du moins c'étoit l'opinion qu'on en avoit dans ce temps-là.

NOTE SEPTIÈME.

Sur les projets ambitieux et bien conduits de l'Abbé Dubois, qui travailla dès l'enfance à devenir Cardinal.

Addition au Livre V, §. I.

PERSONNE n'ignore que Dubois ayant obtenu du Duc de Chartres, depuis Régent de France, qu'il épouseroit la bâtarde de Louis XIV, ne demanda en récompense à Louis XIV qui l'avoit fait employer à la négociation, que le chapeau de Cardinal: il n'avoit pas encore du pain; Louis XIV haussa les épaules, le toisa de la tête aux pieds et des pieds à la tête, se retourna, et laissa l'Abbé Du-

bois confus et stupéfait, lui disant : *je ne m'y attendois pas.*

Dubois n'étoit pas vaincu ; pour avoir le chapeau il avoit vendu la maison de Bourbon à l'Empereur, et conduit le Régent à sacrifier l'Espagne pour s'attacher à l'Autriche. Pour conclure contre l'Espagne il fut envoyé en Angleterre avec Chavigny, qui traita avec lui de la quadruple alliance ; ils vivoient dans une grande intimité et se communiquoient respectivement leurs lettres les plus secrettes : Dubois en reçut une un jour de Nancré son ami, favori du Régent, qui lui disoit que la veille en soupant au Palais-royal il y avoit été question de lui en présence du Régent, et que quelques personnes avoient dit qu'il étoit un fol : l'Abbé Dubois recevant cette lettre entra en fureur et dit à Chavigny dans son transport : „ Le Cardinal „ de Richelieu avoit aussi ses folies, mais „ j'irai plus loin que lui, et comme lui je „ serai Cardinal. „

NOTE

NOTE HUITIÈME.

Anecdote sur l'élévation de Dubois au premier ministère, sur l'exil du Comte de Nocé, sur la puissance de Dubois à l'époque qu'il fut fait premier Ministre, et sur les propos insolens qu'il tint au fameux Boudon, Chirurgien de l'hôtel-dieu, pendant une opération scandaleuse.

Extraite des manuscrits du *Duc de Luynes.*

Pour servir d'addition à l'article du Livre I, §. I.

LA voix publique se souleva, s'irrita même, quand le Cardinal Dubois fut déclaré premier Ministre. Nocé qui parloit assez librement au Régent, même sur l'administration, dit au Prince qui en causoit avec lui : *Vous pouvez, Monseigneur, faire de lui beaucoup de choses différentes, mais* VOUS N'EN FEREZ JAMAIS UN HONNÊTE HOMME. Vérité qui lui valut l'exil, duquel il fut ensuite

rappellé le soir même de la mort de Dubois par le Régent. *Morte la bête*, lui écrivit-il, *et mort le venin : je vous attends ce soir même au Palais-royal.* Cette lettre de cachet avoit été donnée pour intimider les mécontens. Le Cardinal craignoit qu'ils ne voulussent traverser encore son élévation, comme ils l'essayèrent quand il entra au Conseil.

Cette élévation de Dubois lui fit oublier son extraction : attaqué d'une maladie qui exigeoit les secours d'un chirurgien, il fit appeller Boudon, fameux chirurgien de l'hôtel-dieu : *J'espère*, lui dit l'Eminence, *que vous ne me traiterez pas comme vos gueux de l'hôtel-dieu. — Tous ces gueux-là*, dit Boudon, *sont des éminences pour moi.*

NOTE NEUVIÈME.

Sur les symptômes de la mort scandaleuse du Cardinal Dubois. Pour servir de confirmation au récit du Duc de Saint-Simon.

Extraite des manuscrits d'un Seigneur de la Cour de ce temps-là.

Pour servir d'addition au §. IX, du Livre VI.

A chaque élévation de l'Abbé Dubois à une nouvelle place, il étoit poursuivi assez publiquement par l'opinion qui juge l'homme public.

A sa mort, dont les symptômes furent effrayans, le public ne fut point satisfait, il poursuivit la mémoire de ce Cardinal, par des chansons, des bons mots, des sonnets.

Depuis long-temps ce Cardinal Ministre souffroit d'une maladie incurable et honteuse; on savoit qu'il pourrissoit tout vivant, et il

falloit avoir grand besoin de son ministère pour qu'on approchât de sa personne, car il puoit fort; il voulut se montrer en public à la revue du Roi, affectant de cacher un mal dont on se plaisoit à parler dans toutes les compagnies, et sur lequel on faisoit courir les pièces de vers les plus piquantes; et cette revue, à laquelle il assista à cheval, augmenta tellement sa maladie, qu'il se mit au lit pour ne plus s'en relever.

A la vue de son état, les médecins l'engagèrent à recevoir les sacremens et à permettre une opération dangereuse : il refusa l'un et l'autre en jurant comme un malheureux, et cependant quelques momens de réflexion l'engagèrent à mander un Récollet pour sauver les apparences, ce qui fit croire qu'il alloit se confesser; le Récollet entra en effet dans la chambre du malade, et comme il en sortit environ un quart d'heure après, on dit que le religieux avoit trouvé trop d'ouvrage, ou que le Cardinal n'avoit pas voulu lui en donner : car il éluda de recevoir le Viatique,

sous prétexte que le Porte-Dieu ou le Curé n'étant pas dans l'usage d'administrer les Eminences, devoient en ignorer le cérémonial; auquel il ne vouloit pas qu'on manquât. Dubois mourut comme il avoit vécu, en enrageant.

NOTE DIXIÈME.

Suite de l'état des moeurs en France pendant la régence du Duc d'Orléans.

Tirée des manuscrits de quelques Seigneurs de ce temps-là.

En 1719, le libertinage se montroit effrontément dans Paris sans voile et sans pudeur, et l'exemple des chefs y autorisoit la multitude. La Duchesse Douairière vivoit publiquement avec Law; la Duchesse de Bourbon, méprisée de son mari, se consoloit avec Du Chayla. La Princesse de Conti, fille du Roi, demi-dévote, souvent agitée de scru-

pules et de remords, ne pouvoit renoncer à son neveu la Vallière. La jeune Princesse de Conti, malgré toute la jalousie de son mari, avoit la Fare, qu'elle alloit quitter pour Clermont, gentilhomme de sa maison. Mademoiselle de Charolois sa soeur aimoit éperdument le Duc de Richelieu, et sa cadette, la belle Clermont, commençoit déjà à aimer le Duc de Melun. Les trois filles du Régent étoient aussi recherchées avec passion : Madame de Berry étoit avec Rions : Madame l'Abbesse de Chelles vivoit au couvent avec son père, et les jeunes religieuses ; et Richelieu, outre Mademoiselle de Charolois, vivoit avec la troisième. Mademoiselle de la Roche-sur-Yon étoit aimée de Marton, et Madame du Maine étoit caressée du Cardinal de Polignac : les Princes et même les Princesses se vengeoient d'avoir été mis à la gêne par Louis XIV sur les plaisirs, et d'avoir été forcés par l'opinion du temps, quand cela étoit possible, à des mariages clandestins. Mais à la mort de Louis XIV on jouit de la liberté publiquement et avec cette hardiesse qui est propre

aux jeunes gens qui sortent du collége et à qui l'âge donne le pouvoir de secouer le joug d'un précepteur. Telles étoient les amours des Princesses : laissons les détails ultérieurs ; les Princesses doivent savoir le danger qu'elles encourent à se mettre de niveau dans leurs plaisirs avec le reste des hommes.

Quant aux Princes du sang, ils jouissoient de la liberté déjà tolérée du public, non seulement de se rendre coupables d'infidélité envers leurs épouses et envers leurs maîtresses déclarées, mais encore de changer et de varier leur libertinage avec affectation ; Monsieur le Duc, depuis premier Ministre à la mort du Duc d'Orléans, faisoit sa cour surtout aux dames de Prie et de Nesle, et le Régent à toutes celles qui étoient dans le cas de lui plaire, ne gardant la même que très-peu de temps.

Après la mort de Madame de Berry, ce Prince s'étoit attaché à Emilie, danseuse de

l'opéra, qu'il faut faire connoître, parce qu'elle avoit des qualités qui lui attirèrent l'estime du Régent. Elle n'étoit point libertine comme la Souris, qui donnoit tout ce qu'elle gagnoit à un page du Duc de Luxembourg qu'elle aimoit éperdument; elle avoit toujours été susceptible d'un seul attachement. Son régne eut pu durer longtemps, si ce Prince n'eût été le plus inconstant des hommes dans ses amours: le Régent lui faisoit continuellement des présens d'argent, de bijoux d'or, et de pierreries, elle portoit au bras son portrait enrichi de diamans superbes; mais tout cela lui étoit assez indifférent et lui paroissoit superflu, car elle n'aimoit que le Régent. Un jour S. A. R. voulut lui donner deux pendants d'oreilles qui lui avoient coûté quinze mille livres, Emilie lui répondit modestement que ces diamants étoient trop beaux pour elle, et les refusa: elle le supplioit de lui donner à la place quinze mille livres en argent, pour acheter une maison à Pantin où elle avoit résolu de se retirer dès qu'elle n'auroit plus le bonheur d'être aimée de lui, ajou-

tant qu'après avoir joui des bontés d'un si grand Prince, jamais personne ne lui succéderoit. Le Régent qui approuva son projet, lui promit fidélité, l'embrassa tendrement et envoya chez elle vingt-cinq mille livres de billets au lieu de quinze mille liv. Emilie en prit pour dix mille, et rendit au Régent le reste, en lui disant que certainement il s'étoit trompé. Le Régent l'assurant qu'il avoit eu l'intention de lui donner toute la somme, la lui fit reprendre, et l'assura qu'il avoit pour elle une estime qu'il accordoit à peu de personnes.

Une preuve qu'il disoit vrai, c'est qu'un jour l'Abbé Dubois ayant à lui communiquer des dépêches importantes arrivées d'Angleterre, et auxquelles il falloit répondre sur le champ, entra chez lui à sept heures du matin, et s'approchant de son lit, le trouva couché avec Emilie. Il se retira aussi-tôt, pour attendre qu'elle se levât; mais le Régent l'arrêta, lui demandant pourquoi il venoit de si bonne heure ce jour-là : *Emilie est secrette*, ajouta-t-il, *elle a un excellent esprit, peut-être nous*

donnera-t-elle un bon avis. L'Abbé obéit et travailla avec le Régent, après quoi le Prince demanda à Emilie ce qu'elle pensoit de ce qu'elle venoit d'entendre. Emilie répondit si bien, que le Régent adoptant son avis s'écria : *ne t'avois-je pas bien dit qu'elle nous donneroit un bon conseil? exécute donc ce qu'elle a prononcé.* L'Abbé sortit mécontent de ce que les secrets d'Etat se trouvoient confiés à une maîtresse qui en déterminoit la conclusion, sans faire attention que ses principes et sa conduite étoient encore plus suspects que ceux de l'actrice de l'opera.

Ces anecdotes sont extraites des Mémoires du Maréchal de Richelieu.

PIECES JUSTIFICATIVES

DES

MÉMOIRES DU DUC DE SAINT-SIMON

RELATIFS A LA RÉGENCE

DU DUC D'ORLÉANS.

MEMOIRE

Pour servir d'instruction à M. le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au Conseil de Régence; Gouverneur des villes, citadelle et comté de Blaye, Gouverneur et grand Bailli de Senlis, allant en Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi auprès du Roi Catholique.

21 Octobre 1721.

SA MAJESTÉ, conduite par les sages conseils de M. le Duc d'Orléans, ne s'est pas plutôt trouvée en liberté de donner au Roi d'Espagne des assurances des sentimens qu'Elle a toujours conservés pour lui, qu'Elle n'a oublié aucun des soins qui pouvoient dépendre d'Elle, pour lui faire connoître que les derniers événemens n'avoient apporté aucune altération de sa part à la parfaite et sincère

amitié que tant de liens ont établie entre ce *Prince* et *Elle*, et qui convient si parfaitement *aux intérêts réciproques* de leurs couronnes et au bonheur de leurs peuples.

L'expérience a bientôt confirmé l'opinion que le Roi avoit de la sagesse du Roi d'Espagne aussi bien que de ses sentimens, et ce Prince, après être entré dans tous les moyens convenables pour assurer la tranquillité de l'Europe, a prévenu les desirs de Sa Majesté en lui proposant de resserrer par de nouveaux liens aussi solides que glorieux l'amitié qui doit toujours subsister entre les deux branches de la Maison Royale.

C'est dans ces vues que le Roi Catholique a proposé par les lettres qu'il a écrites au Roi et à M. le Duc d'Orléans d'assurer dès à présent *le mariage de Sa Majesté avec l'Infante d'Espagne, et ensuite de faire celui du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans.*

Sa Majesté persuadée que ces nouveaux liens en affermissant l'union et l'amitié, et en

établissant la plus parfaite et la plus intime confiance entre le Roi et le Roi d'Espagne ne contribueront pas moins à soutenir la gloire et la considération de sa Maison, qu'à assurer le bonheur, et les avantages réciproques des peuples de l'une et de l'autre Monarchie, a cru qu'elle ne devoit rien oublier pour en avancer l'effet, et en même temps qu'elle a marqué par sa réponse au Roi d'Espagne combien l'ouverture qu'il lui a faite étoit conforme aux mouvemens de son coeur, et à ses desirs les plus empressés, Elle a donné ses instructions et ses pouvoirs au Marquis de Maulevrier son envoyé extraordinaire auprès de ce Prince, pour convenir en son nom des conditions et articles de mariage entre Elle et l'Infante d'Espagne, et pour les signer; mais comme sa dignité et celle du Roi Catholique demandent également que les démarches publiques, pour parvenir à l'accomplissement des voeux de Sa Majesté et du Roi d'Espagne soient faites avec tout l'éclat qui convient en de semblables occasions, elle a cru qu'Elle devoit choisir, pour remplir cette

fonction, une personne qui joignît à un rang distingué des talens supérieurs et qui fût capable de soutenir avec éclat l'honneur de son choix, et elle a nommé pour cet effet le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au conseil de Régence, Gouverneur des ville, citadelle et comté de Blaye, Gouverneur et grand Bailli de Senlis, pour aller en qualité de son Ambassadeur extraordinaire auprès du Roi Catholique *faire en son nom la demande de l'Infante d'Espagne*, signer les articles de son mariage avec cette Princesse, et signer aussi avec le Roi, la Reine d'Espagne et les Princes et Seigneurs qui y seront appellés, *le contrat* en forme qui sera adressé en conséquence des articles.

Plusieurs raisons également pressantes et fortes confirment encore l'empressement que Sa Majesté a de ne pas perdre un instant à assurer son mariage avec l'Infante d'Espagne, et à faire passer cette Princesse dans le Royaume, et outre les avantages solides qu'Elle envisage dans une résolution aussi convenable

à

à son inclination et à sa dignité qu'à ses intérêts, Elle ne peut douter que les Princes jaloux de la gloire et de la puissance de la Maison Royale, ne voient avec peine l'union intime et permanente des couronnes de France et d'Espagne établie sur des fondemens aussi solides, et il est certain qu'aussi long-temps que ces Puissances pourroient se flatter d'en rompre les liens ou d'en suspendre l'affermissement, elles continueroient leurs efforts pour y parvenir et formeroient peut-être entr'elles à cette occasion des liaisons dont les suites pourroient être dangereuses, au lieu que lorsque les gages des nouvelles alliances que le Roi et le Roi d'Espagne se proposent de prendre ensemble seront réciproquement échangés, l'espérance de traverser ce dessein s'évanouissant, ces mêmes puissances cesseront de se donner des mouvemens inutiles, et trouveront moins de facilité à se réunir pour un dessein qui ne pourroit leur réussir.

C'est par des considérations aussi fortes que Sa Majesté veut que le Duc de Saint-Simon

parte sans aucun retardement pour se rendre à Madrid, et qu'il apporte tous ses soins pour faire dans son voyage toute la diligence qu'il sera possible, en sorte que le départ de l'Infante de Madrid et son arrivée aux confins des deux Royaumes puissent prévenir la saison qui pourroit rendre le passage des montagnes et la route plus difficiles.

Le Roi écrit deux lettres *de sa main*, une *pour le Roi* et l'autre *pour la Reine d'Espagne*, que le Duc de Saint-Simon leur remettra dans sa première audience particulière. Il lui sera remis en même temps deux autres lettres de créance de S. M., expédiées par la voie de la secrétairerie d'Etat, pour servir aux audiences publiques qu'il aura ensuite du Roi et de la Reine d'Espagne.

Aussitôt qu'il sera arrivé à Madrid il en fera donner part à celui qui fait les fonctions d'introducteur des Ambassadeurs, suivant l'usage établi dans toutes les Cours, et lorsque cet officier viendra lui faire le compliment ordinaire en de semblables occasions, il lui de-

mandera de supplier le Roi et la Reine d'Espagne de vouloir bien lui accorder une audience particulière.

Sa première attention lorsqu'il y sera admis doit être de donner à ce Prince et à la Reine, soit qu'ils le reçoivent ensemble ou séparément, les assurances les plus fortes du desir sincère que S. M. a toujours conservé d'entretenir avec L. M. C. une sincère et parfaite amitié et de la joie sensible qu'Elle a ressentie des nouveaux témoignages qu'Elle vient de recevoir de leur part des mêmes dispositions à son égard; que si Elle a été prévenue par les effets de la sagesse du Roi d'Espagne, Elle peut dire qu'Elle ne l'a point été dans les mouvemens de sa tendre amitié pour un Prince dont les rares talens relèvent encore l'éclat de la couronne qu'il porte, et qu'afin de mieux marquer combien Elle desire de voir l'accomplissement des vues du Roi et de la Reine d'Espagne, Elle lui a prescrit de ne pas perdre un moment à leur demander l'audience publique, où il doit leur faire, au nom de S. M.,

la demande de l'Infante en mariage, étant persuadé que L. M. C. voudront bien le dispenser *de faire avant cette fonction* une entrée publique, dont les apprêts emporteroient un temps d'autant plus précieux, qu'un grand nombre de raisons solides et fortes demandent que l'on ménage tous les momens.

Il ajoutera à ce que S. M. lui explique de ses intentions, tout ce qu'il croira le plus propre à faire connoître à L. M. C. la satisfaction entière qu'Elle a de voir conclure le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, en même temps qu'elle voit assurer le sien avec l'Infante d'Espagne, étant persuadée que l'on ne peut attendre que d'heureux effets de cette double alliance; et afin que tout ce qui peut dépendre de S. M. réponde à la joie qu'elle ressent de cet événement et aux sentimens qu'elle a pour le Roi d'Espagne, aussi bien qu'à l'affection qu'elle porte à M. le Duc d'Orléans, Elle a pris la résolution de marier Elle-même la Princesse d'Orléans, et de lui donner en cette occasion

toutes les marques de distinction qu'Elle pourroit accorder à sa propre fille, c'est aussi ce que le Duc de Saint-Simon doit faire remarquer à L. M. C. comme un témoignage et une suite du desir que le Roi aura toujours de contribuer à leur satisfaction.

Il n'y a pas lieu de douter que le Roi d'Espagne ne soit bien aise d'avancer la conclusion d'une affaire dont il a desiré le succès avec empressement, et il est vraisemblable que l'audience publique qui lui sera demandée par le Duc de Saint-Simon lui sera accordée incessamment après son audience particulière; mais si elle est différée de quelques jours, et comme c'est purement une cérémonie extérieure, qui n'a d'objet que de remplir les usages ordinaires, et toutes choses étant convenues et accordées pour le mariage du Roi avec l'Infante, rien n'empêche d'en disposer d'avance les actes avec les Commissaires du Roi d'Espagne pour les signer aussitôt après que le Roi et la Reine d'Espagne auront fait appeller le Duc de Saint-Simon à une seconde

audience publique pour lui marquer qu'ils ont agréable la demande qu'il aura faite au nom du Roi, et il doit employer à cette préparation des actes, tous les momens dont il pourra disposer entre ses audiences, ensorte qu'elles soient suivies sans retardement de la signature des actes, et que rien ne puisse différer le départ de l'Infante au jour qui sera jugé convenable pour se rendre à la frontière en même temps que la Princesse d'Orléans y arrivera.

Le Duc de Saint-Simon verra, par les copies qui lui seront remises du traité et des articles qui ont été signés et ratifiés, ce qui doit former les contrats qu'il doit signer à Madrid.

La satisfaction que le Roi a des services que le Marquis de Maulevrier a rendus dans les différens emplois qui lui ont été confiés, et les preuves qu'il lui a encore données de son zèle depuis qu'il remplit celui de son Envoyé extraordinaire en Espagne seroient des motifs suffisans, pour la porter à lui accorder de nouvelles distinctions; mais Elle y est encore plus parfaitement disposée par la confiance que le

Roi d'Espagne lui a témoignée en se servant de son canal pour lui faire les premières ouvertures de ses vues par rapport aux deux mariages dont il est question aujourd'hui, et en expliquant qu'il desiroit qu'il fût chargé d'en arrêter et d'en signer les articles, ensorte que toutes ces considérations engagent S. M. à l'honorer du titre de son Ambassadeur extraordinaire, conjointement avec le Duc de Saint-Simon, à l'effet de remplir avec lui toutes les fonctions de l'ambassade et de signer aussi avec lui les articles et le contrat de mariage entre S. M. et l'Infante, et Elle veut par cette raison que cette instruction soit commune entr'eux, aussi bien que le *plein pouvoir* qu'elle fera remettre au Duc de Saint-Simon avant son départ.

Quant à la forme qui doit être observée par rapport aux actes que le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier doivent signer, il est nécessaire de remarquer que quoiqu'il n'y ait aucun changement à apporter aux stipulations ni même aux expressions des articles pré-

liminaires qui ont été signés par le Marquis de Maulevrier, l'usage pratiqué en de semblables occasions et la dignité des parties contractantes demandent que le Roi d'Espagne nomme une ou plusieurs personnes distinguées à son choix, pour, en qualité de ses Commissaires, signer en vertu de ses pouvoirs avec le Duc de Saint-Simon et avec le Marquis de Maulevrier, qui auront aussi des pouvoirs de S. M., deux originaux, l'un en langue françoise, l'autre en langue espagnole, d'un nouvel acte des mêmes articles, qui ne fera aucune mention de ceux qui auront été signés par forme de préliminaire et où l'on ne mettra pas la condition de fournir les ratifications, parce qu'elles auront déjà été expédiées et envoyées, et il faut que cette signature entre le Duc de Saint-Simon, le Marquis de Maulevrier, et les Commissaires autorisés par le Roi d'Espagne, précéde celle du contrat de mariage en forme.

L'on peut signer ces articles en forme, peu de jours avant la signature du contrat, même la veille, de la même manière qu'il en a été

usé par les commissaires du Roi avec le Marquis de Losbalbases, lors de la signature des articles et du contrat de mariage du feu Roi d'Espagne et la Reine Marie-Louise.

Lorsque le contrat sera adressé en conséquence des articles, et que le Roi d'Espagne aura marqué le jour pour la signature, le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier se rendront auprès de ce Prince pour être présens à la signature et signer l'un et l'autre après le Roi, la Reine et les Princes d'Espagne, et avant quelqu'autre personne que ce soit élevée en dignité ecclésiastique ou laïque que le Roi et la Reine d'Espagne voulussent appeller à l'honneur de signer le contrat. Les Ambassadeurs du Roi doivent signer l'un au-dessous de l'autre dans la seconde colonne, à côté de la signature du dernier des Princes d'Espagne.

Cet acte doit être mis dans la forme ordinaire des actes publics et reçu par les Secrétaires d'Etat du Roi d'Espagne, faisant en cette occasion la fonction de notaires de ce Prince, et il doit en être aussitôt après expédié par

eux une expédition en forme authentique et en langue espagnole, pour être remise aux Ambassadeurs du Roi avec une traduction en langue françoise du même contrat certifiées du même Secrétaire d'Etat.

A l'égard des articles préliminaires qui ont été arrêtés et signés par le Marquis de Maulevrier pour le mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, le Duc de Saint-Simon en aura une connoissance entière par la copie qui lui en sera remise pour son instruction particulière, mais il n'y aura aucune négociation à faire de sa part ni de celle du Marquis de Maulevrier sur ce point à la Cour de Madrid, et ces articles préliminaires ainsi arrêtés, signés et ratifiés, serviront seulement de règle pour ceux qui seront signés à Paris dans la forme ordinaire avec l'Ambassadeur que le Roi d'Espagne choisira, et pour dresser le contrat de mariage qui sera aussi signé par le même Ambassadeur au nom du Roi son maître avec Sa Majesté et avec la Maison royale.

Le Duc de Saint-Simon observera seulement

à cette occasion, que comme le Roi veut bien marier la Princesse d'Orléans comme sa propre fille, et la faire conduire à la frontière d'Espagne avec l'appareil et les honneurs convenables à une fille de France, elle doit être traitée en Espagne comme Infante d'Espagne, même avant la célébration de son mariage avec le Prince des Asturies. Il en sera usé de même avec l'Infante, tant à sa réception et à sa conduite, que pendant son séjour dans le Royaume, jusqu'au temps où elle partagera le trône, et il ne sera rien oublié pour porter les distinctions qui sont dues à sa naissance et au rang où elle est destinée, au plus haut point où elles puissent être portées.

Quoiqu'il ne soit pas possible encore de fixer le temps où l'on pourra faire partir la Princesse d'Orléans pour la remettre sur la frontière aux personnes que le Roi d'Espagne aura nommées pour la recevoir, en même temps que celles qui seront nommées de la part du Roi recevront l'Infante, cependant on peut croire qu'il ne sera pas perdu un moment

pour remplir ce dessein, puisque le Roi Catholique témoigne beaucoup d'empressement de voir le mariage du Roi et celui du Prince des Asturies au point de perfection où l'un et l'autre peuvent être présentement portés, et qu'il a nommé le Duc d'Ossone pour passer sans aucun retardement en France avec le caractère d'Ambassadeur extraordinaire, pour remplir auprès de S. M. les mêmes fonctions à l'égard du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, que le Duc de Saint-Simon remplira à Madrid par rapport à la demande de l'Infante et à la signature des articles et du contrat de mariage du Roi avec cette Princesse, de sorte que selon toutes les apparences la Princesse d'Orléans partira de Paris vers la fin du mois d'octobre et fera son voyage en trente-cinq jours de marche, compris les séjours, de manière que l'échange des deux Princesses pourroit être fait vers le 10 de décembre au plus tard, et c'est sur ce fondement que l'on fait de la part du Roi toutes les dispositions nécessaires pour le voyage.

Le Duc de Saint-Simon se conformera au

cérémonial qui a été observé à l'égard du Duc de Saint-Aignan pendant le séjour qu'il a fait en Espagne en qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi, dont il lui sera remis un mémoire exact avec cette instruction, et s'il arrivoit des cas particuliers qui n'eussent point été prévus, la régle générale qu'il doit suivre est de se conformer à ce qui se pratique en cette Cour à l'égard du Nonce et des Ambassadeurs des plus grandes Puissances, avec cette distinction établie depuis l'avénement du Roi d'Espagne au trône, que les Ambassadeurs du Roi jouissent des entrées et des autres prérogatives dont jouissoient sous le règne de Charles II, ceux de l'Empereur, comme Ambassadeurs d'un Prince de la même maison.

Quoique ceux qui étoient autrefois revêtus de ce caractère à la Cour d'Espagne reçussent de la ville de Madrid une somme d'argent pour leur tenir lieu des franchises dont ils jouissoient avant la suppression qui en a été faite, comme le Roi d'Espagne a donné depuis quelques années un décret qui supprime aussi cette indemnité, et que le Roi ne

veut pas que ses Ministres forment à cette occasion aucune prétention contraire au nouveau réglement fait par ce Prince, le Duc de Saint-Simon gardera le silence sur ce point, et si les autres Ministres étrangers vouloient l'engager à se joindre à eux pour répéter, ou les priviléges abolis ou l'indemnité qui y avoit été substituée, il s'en excusera en leur faisant connoître qu'il n'a point d'ordre sur cela, et que le peu de séjour qu'il doit faire à Madrid ne lui laisse pas le temps de les attendre, puisqu'il doit partir pour revenir auprès de S. M. aussitôt qu'il aura rempli les fonctions qui font le sujet de son ambassade.

Comme il a été convenu que la *célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans* se feroit aussitôt que cette Princesse auroit l'âge de douze ans accomplis, et qu'elle les aura le 11 décembre prochain, c'est-à-dire même avant son arrivée à Madrid, l'intention du Roi est que le Duc de Saint-Simon, après avoir rempli les fonctions qu'il remet à ses soins par rapport à la demande de l'Infante d'Espagne en mariage pour S. M., et à

la signature des articles et du contrat, il continue son séjour auprès du Roi d'Espagne pour assister en la même qualité d'Ambassadeur extraordinaire du Roi à la célébration du mariage du Prince des Asturies avec la Princesse d'Orléans, et qu'après avoir rempli cette dernière fonction, il prenne ses audiences de congé pour revenir sans retardement rendre compte à S. M. de l'exécution de ses ordres.

L'extrait qui sera joint à cette instruction de ce qui s'est passé à l'égard des Ambassadeurs du Roi, lors du renouvellement de la célébration du mariage du feu Roi d'Espagne Charles II avec la Reine Marie Louise, instruira le Duc de Saint-Simon et le Marquis de Maulevrier du rang qu'ils doivent tenir lors de la cérémonie du mariage du Prince des Asturies et l'intention de S. M. est qu'ils s'y conforment entièrement; Elle ne doute pas aussi que si les grands ou quelqu'autre personne que ce soit, formoient à cette occasion quelque prétention qui pût être contraire à la dignité de ses Ambassadeurs, le Roi Catholique ne les fît cesser,

et ne fît connoître, qu'il veut leur faire rendre ce qui est dû au caractère qu'ils portent.

Quoique l'on puisse croire avec fondement que le Roi d'Espagne n'oubliera rien pour faire conduire et accompagner l'Infante d'une manière convenable à la dignité du Roi et à la sienne, il est bon que le Duc de Saint-Simon ait attention à prendre connoissance des personnes principales qui seront chargées de conduire cette Princesse à la frontière, et si le Roi Catholique n'y envoyoit pas quelque Seigneur titré, chargé de remettre l'Infante et de recevoir la Princesse d'Orléans, et autorisé pour signer, avec la personne que le Roi nommera de sa part pour remplir les mêmes fonctions, les actes que l'on a accoutumé de faire en de semblables occasions, il faudroit dans ce cas que le Duc de Saint-Simon fît faire attention au Roi Catholique que l'usage et la dignité demandent également qu'un Seigneur titré fasse cette fonction de part et d'autre, et qu'il lui fît connoître la convenance, et même la nécessité dont il est qu'il veuille bien y en envoyer un de sa part.

Le

Le Duc de Saint-Simon verra la Reine douairière d'Espagne à son passage, soit qu'elle se trouve alors à Bayonne, soit qu'elle soit à sa Maison de campagne qui n'en est pas éloignée. Il lui sera remis une lettre de la main du Roi pour remplir cette fonction, et lorsqu'il sera admis à l'audience de la Reine, il se servira de toutes les expressions qu'il croira le plus convenables pour lui faire connoître les sentimens d'estime et d'amitié que S. M. a toujours conservés pour cette Princesse. Il lui dira qu'Elle lui a particulièrement recommandé de lui en renouveller les assurances à l'occasion des deux mariages qui ont été résolus et dont Elle a voulu lui donner part, et il aura attention d'insinuer dans son discours à cette Princesse tout ce qu'il jugera nécessaire pour ne lui laisser aucun doute qu'Elle ne trouve pour Elle-même de nouveaux sujets de satisfaction dans les liaisons plus particulières qui seront désormais établies entre les deux branches de la Maison royale. Il doit seulement à cette occasion apporter une attention particulière à parler sur ce point de maniere que l'on ne puisse pas se

servir de ses expressions, pour exciter les défiances de la Reine d'Espagne régnante, par la supposition, quoique fausse, que l'on se proposeroit d'avoir désormais une influence particulière sur les résolutions de la cour de Madrid, et c'est ce que S. M. laisse à la prudence du Duc de Saint-Simon, qui connoîtra aisément l'importance dont il est d'éviter tout ce qui pourroit donner lieu aux mal intentionmés de se servir de ce prétexte, pour altérer la confiance qui doit être le fruit des nouvelles liaisons que le Roi prend avec le Roi d'Espagne. S. M. après avoir expliqué ses intentions au Duc de Saint-Simon sur ce qui a rapport à la commission importante qu'Elle remet à ses soins, veut encore l'instruire de l'état *de ses liaisons avec le Roi d'Espagne* et des intérêts qu'Elle peut avoir à ménager avec ce Prince dans les circonstances présentes, afin qu'il soit en état de régler ses discours et sa conduite sur cette connoissance dans les occasions qu'il aura d'approcher le Roi et la Reine d'Espagne, ou de voir les Ministres et les autres personnes qui peuvent avoir quelqu'influence dans les résolutions de ce Prince.

Il aura remarqué dans les commencemens de ce mémoire que S. M., après l'accession du Roi d'Espagne aux traités de Londres, a trouvé ce Prince disposé à rétablir la bonne intelligence et l'amitié qui conviennent également à leurs intérêts communs, ces dispositions se sont fortifiées par les soins de M. le Duc d'Orléans, et le desir d'assurer sur de solides fondemens la tranquillité de l'Europe, ayant fait connoître de quelle importance il étoit d'ôter aux puissances jalouses de la bonne intelligence de la France et de l'Espagne, l'espérance de pouvoir engager dans leurs intérêts *la couronne d'Angleterre*, seule capable aujourd'hui par ses forces maritimes de soutenir les projets ambitieux qui pourroient troubler le repos public, il n'a été rien oublié de la part de S. M. pour porter cette couronne à entrer dans les liaisons avec la France et avec l'Espagne, et le succès des soins de M. le Duc d'Orléans pour en avancer l'effet a été tel, que l'on est parvenu *à former entre la France, l'Espagne et l'Angleterre une alliance défensive* pour le maintien de la sûreté et du repos de l'Europe, sur le fonde-

ment des traités d'Utrecht, de celui de la triple alliance, de la Haye, et des traités de Londres.

Ce traité d'alliance défensive entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, contient une garantie réciproque des États des trois puissances contractantes, et la France et l'Angleterre promettent au Roi Catholique leurs offices au congrès de Cambray, pour achever de terminer ce qui reste à régler entre ce Prince et l'Empereur en exécution des traités de Londres.

Cette connoissance met le Duc de Saint-Simon en état de régler sa conduite dans les occasions où le Roi d'Espagne pourroit s'expliquer avec lui sur ce qu'il attend des offices et des soins de S. M. Il peut l'assurer qu'indépendamment du nouveau lien qui doit rendre désormais leurs intérêts communs, Elle étoit disposée à soutenir ceux du Roi d'Espagne comme les siens propres, et à contribuer à sa satisfaction en tout ce qui peut dépendre d'Elle, que ces dispositions sont encore fortifiées par les nouveaux témoignages qu'Elle reçoit de son amitié et qu'Elle ne veut rien ou-

blier pour lui donner en toute occasion des marques de la sienne; mais en même temps qu'il donnera ces assurances de la manière la plus forte et la plus précise, il faut aussi qu'il ait attention à ne pas faire renaître dans le coeur du Roi d'Espagne l'espérance et le desir que ce Prince a conservés depuis son accession aux traités de Londres de pouvoir, à la faveur des secours de la France porter une seconde fois la guerre en Italie, pour y faire valoir ses prétentions.

L'on sait avec certitude que ce Prince sensible à ce qui blesse sa dignité fut déterminé à faire son expédition de Sardaigne et de Sicile, principalement par le desir de venger l'injure qui fut faite à sa dignité en la personne du sieur Moling, retenu à son passage à Milan pour retourner de Rome en Espagne, et il ne seroit pas impossible qu'il ne sentît dans la circonstance présente des mouvemens encore plus vifs de ressentiment, de ce qui vient de se passer à Vienne.

Il semble en effet que les traités de Londres étant acceptés par le Roi d'Espagne, on ne dût

pas s'attendre que l'Empereur voulût exercer des droits et s'attribuer une autorité, qui n'appartiennent qu'à la couronne d'Espagne, et c'est cependant ce que ce Prince vient de faire en créant plusieurs titres de *Grandesse*.

L'on ignore encore l'impression que la nouvelle de cette démarche aura faite sur l'esprit du Roi Catholique. Il n'y a pas lieu de douter qu'il n'y soit fort sensible, mais quoique l'on ne puisse pas excuser une pareille entreprise, il est cependant très-important d'en adoucir le ressentiment, s'il est possible, ou du moins d'en suspendre l'effet par la considération des propres intérêts du Roi d'Espagne. Il faut, en lui laissant l'espérance d'en obtenir satisfaction, s'il y paroît attaché, lui faire envisager qu'il faut avant toutes choses laisser prendre une forme stable aux affaires générales de l'Europe, laisser rétablir les affaires du Royaume qui souffrent également par l'état des finances et par les maladies dont plusieurs grandes Provinces sont affligées, mais en même temps le Duc de Saint-Simon doit faire connoître au Roi d'Espagne, que les fortes

considérations qui obligent présentement à ces ménagemens n'ont pas empêché que S. M. n'ait déjà fait des démarches les plus pressantes auprès du Roi de la Grande-Bretagne et à Vienne, de concert avec ce Prince, pour procurer une satisfaction raisonnable au Roi d'Espagne; que l'on sait que le ministère allemand de l'Empereur est bien éloigné d'approuver ni de soutenir la démarche que ce Prince a faite, et que plus on doit attendre d'heureuses suites des mariages qui unissent si étroitement les deux branches de la Maison royale, plus il est important dans les commencemens de cet événement de se conduire avec modération, même dans les choses les plus susceptibles de ressentiment, afin de ne pas donner à la cour de Vienne des prétextes de réunir à ses intérêts les Puissances, qui pourroient envisager cette union comme un sujet d'allarmes; enfin que le Roi d'Espagne peut compter que le Roi et M. le Duc d'Orléans entreront avec plaisir dans tous les moyens de soutenir sa gloire et ses intérêts, non seulement en cette occasion, mais dans toutes celles qui se pré-

senteront, et que s'il veut bien se confier en leurs soins et en leurs attentions, il remarquera que ce qui l'intéresse sera désormais regardé par S. M. et par M. le Régent comme ce qui les touche le plus sensiblement.

Le Duc de Saint-Simon jugera aisément, que l'alliance défensive que le Roi vient de faire conjointement avec le Roi d'Espagne et avec le Roi d'Angleterre ayant pour fondement les traités d'Utrecht, de la Haye et de Londres, qui reconnoissent le droit du Roi d'Angleterre à cette couronne, ceux qui servent S. M. ne doivent, sous quelque prétexte que ce soit, entrer en aucune relation *avec les personnes attachées au Prétendant*, particulièrement en ce qui pourroit avoir quelque relation directement ou indirectement aux projets que ce Prince pourroit former pour troubler le Gouvernement présent de la Grande-Bretagne.

Quoique cet ordre de S. M. soit général et absolu, il ne doit pas empêcher le Duc de Saint-Simon de recevoir avec politesse *le Duc d'Ormond* et de lui rendre tous les devoirs de

bienséance, mais il ne faut entrer en aucune relation particulière avec lui, ni avec ceux qui sont attachés au Prétendant, et il faut encore moins écouter les ouvertures et les confidences qu'ils voudroient faire de leurs projets et de leurs mesures, sans cependant rien dire en ces occasions qui puisse blesser la personne ni la dignité du Prétendant.

La conséquence naturelle des liaisons qui ont été établies avec le Roi de la Grande-Bretagne, emporte la convenance, et même la nécessité de marquer de l'attention pour le Colonel Stanhope, Ambassadeur de ce Prince à Madrid. Il faut même et pour le bien des affaires et pour dissiper entièrement les soupçons que ce Ministre pourroit prendre de quelque liaison entre la France et l'Espagne, plus particulière que celles qui sont communes avec le Roi son maître, lui confier toutes les choses qui peuvent être relatives aux intérêts communs des trois puissances unies, en sorte qu'il ne puisse pas se plaindre avec fondement qu'on lui ait dérobé aucune des connoissances dont il doit être instruit comme Ministre d'une Puissance amie et alliée.

Entre les François qui sont à Madrid il y en a plusieurs que les Ministres du Roi ne peuvent admettre chez eux, et avec qui ils ne doivent avoir aucune relation. Tels sont *M. de Magny* et les Bretons qui ont eut part à la conspiration formée en Bretagne. A l'égard de *M. de Marcillac*, quoique sa désertion ne puisse être justifiée et qu'elle ait été accompagnée de circonstances qui pourroient lui attirer des marques d'un juste ressentiment, l'Ambassadeur du Roi peut agir avec moins de rigueur avec lui lors qu'il le trouvera en lieu tiers, mais il ne doit lui donner aucun accès chez lui.

Le Roi ni M. le Régent ne veulent pas que le souvenir de la conduite du Prince de Cellamare et de celle des personnes qui ont été attachées à la Princesse des Ursins, ou qui lui sont unies par des alliances, les prive des accès qu'ils pourroient rechercher auprès du Duc de Saint-Simon, et il doit les traiter avec politesse et répondre à leurs civilités, sans qu'il doive être désormais question du passé à leur égard. Mais cet ordre ne le dispense pas d'avoir attention à ne faire aucune confidence

dont on puisse abuser; et comme sa principale attention doit être dans le séjour qu'il fera à Madrid, de plaire au Roi et à la Reine d'Espagne, il aura soin de ne former de liaisons plus particulières qu'avec les personnes qu'il saura qui leur seront agréables, et à s'en tenir avec toutes les autres aux civilités ordinaires. Il pourra même, sans rebuter ceux qui pourroient lui faire des ouvertures, s'excuser d'entrer dans leurs représentations sur le peu de durée de son séjour en Espagne, son départ étant fixé au temps de la célébration du mariage du Prince des Asturies, et cette attention est d'autant plus nécessaire, que presque tous les Ministres qui ont écouté les avis et les ouvertures des mécontens, ont été trompés par plusieurs d'entr'eux qui leur ont ôté par leurs faux rapports la confiance du Roi d'Espagne et les ont privés des moyens de servir utilement le Roi.

Ces régles générales, et ce que le Duc de Saint-Simon a appris d'ailleurs du caractère des Seigneurs Espagnols et des particuliers qui ont quelque part à l'administration des affaires,

lui serviront pour régler sa conduite. Il doit seulement avoir attention de profiter des avis que les domestiques françois du Roi d'Espagne pourront lui donner, sans les commettre par l'usage qu'il en fera, et sans y déférer aussi avec trop de confiance. Les sieurs Valouze et la Roche sont ceux qui paroissent en mériter davantage, cependant l'expérience a fait connoître que l'on tire peu de services essentiels par ces canaux. Mais il n'en est pas de même du Père Daubenton; c'est un homme sage, éclairé, et que sa place de Confesseur du Roi Catholique met en état de rendre des services essentiels. Il a paru dans tous les temps desirer l'union entre les deux Monarchies, parce qu'il a toujours été persuadé qu'elle convenoit parfaitement aux intérêts du Roi et du Roi son maître. Comme il a plusieurs fois éprouvé les revers de la fortune et que sa faveur a quelquefois été ébranlée, il agit avec beaucoup de circonspection et de sagesse; rarement il a laissé pénétrer ce qu'il faisoit de plus utile pour le bien commun des deux couronnes, et il s'est souvent défendu d'en être l'auteur. Il

fait sa remettre à lui-même des égards qu'il voudra que l'Ambassadeur du Roi ait pour lui à l'extérieur, mais il ne peut trop lui marquer en particulier combien S. M. et M. le Régent lui savent de gré de ce qui lui est revenu de ses sentimens, et combien S. M. desire lui donner des marques de la satisfaction entière qu'elle en a, et le Duc de Saint-Simon lui confiera en même temps qu'Elle ne lui a rien recommandé plus particulièrement, aussi bien que M. le Régent, que de prendre une entière confiance en lui, et d'en mesurer toutes les démonstrations extérieures sur ce qu'il jugera lui-même le plus convenable, et pour sa personne, et pour l'affermissement de l'union entre le Roi et le Roi d'Espagne.

Sa Majesté remet à la prudence du Duc de Saint-Simon de régler sa conduite sur la connoissance qu'Elle lui donne de ses liaisons avec le Roi d'Espagne et des relations qu'elles peuvent avoir aux affaires générales : Elle est persuadée, connoissant sa sagesse, qu'il saura en faire un bon usage dans le cours de la commission distinguée qu'Elle lui confie, et

Elle veut qu'il lui rende compte tous les ordinaires, et même par des couriers exprès, toutes les fois qu'il le jugera convenable, du progrès de ce qu'elle remet à ses soins, et Elle lui recommande encore de ne pas perdre un instant pour conduire cette affaire importante à sa perfection, et pour avancer, en tout ce qui pourra dépendre de lui, l'arrivée de l'Infante d'Espagne aux frontières du Royaume.

Lettre du Roi au Roi d'Espagne.

A Paris le 4 octobre 1721.

Je suis pénétré des bontés de Votre Majesté. Elle les exprime par ses lettres d'une manière si tendre, et les marque si solidement par les effets, qu'il ne peut jamais y avoir rien qui s'imprime plus profondement dans mon coeur. J'en attends l'Infante d'Espagne avec d'autant plus d'impatience. Il me semble que par les soins que je lui rendrai, et par l'attention continuelle que j'aurai à lui plaire, je satisferai en partie à la reconnoissance que je vous dois. Elle est encore augmentée par le choix que Votre Majesté a fait de Mademoiselle de Montpensier pour le Prince

des Asturies. Je la regarderai toujours comme ma propre soeur, et comme un nouveau lien de l'union des deux Monarchies, si précieuse aux deux Nations, et si importante pour la tranquillité générale. Votre Majesté ne pouvoit ménager avec plus de prudence et de vertu un si grand bien. Les voeux qu'elle fait au Ciel, et que sa piété rend si dignes d'être écoutés, seront incessamment accompagnés des miens. Je ne puis me proposer un objet plus noble, que de me conformer à toutes ses intentions, et de lui prouver par toutes les actions de ma vie les sentimens d'amitié, de déférence et de reconnoissance dont je suis rempli pour Elle,

---

LETTRE du Roi Louis XV à la Reine d'Espagne.

A Paris le 4 octobre 1721.

Le don précieux que Votre Majesté m'a fait en me destinant l'Infante, m'inspire déjà pour vous tous les sentimens d'un fils, et je suis ravi de connoître, par la charmante lettre que vous m'avez écrite le 21 septembre, que vous m'accordez aussi ceux d'une mère. Les intérêts de la Princesse et les miens doivent désormais se confondre dans votre coeur; et je me flatte que vous

allez partager entre nous deux toute la tendresse que le sang vous donne pour Elle. Je suis impatient de voir ici la Princesse pour lui rendre de bonne heure les soins que je lui dois, pour lui donner de jour en jour des preuves d'un attachement inviolable, et pour mériter d'Elle une tendresse qui doit faire tout le bonheur de ma vie. Mais je ne goûterai ce bonheur, Madame, qu'en me souvenant que je vous le dois, et je ne séparerai pas mes sentimens pour l'Infante, de l'amitié et de la déférence que j'aurai toujours pour Votre Majesté. Elles sont encore redoublées par la part que vous avez eue à la demande que le Roi d'Espagne a faite de Mademoiselle de Montpensier pour le Prince des Asturies. Je vous répéte ici ce que j'écris au Roi d'Espagne, que je regarde cette Princesse comme ma propre soeur; et je me fais un plaisir de croire que Votre Majesté n'a pas peu contribué à lui procurer un si grand établissement. J'ajoute de tout mon coeur cette obligation a toutes celles que je lui ai déjà et que je ressens très-vivement.

Fin des Notes du Tome second des Mémoires de la Régence.

TABLE DES MATIÈRES

du Tome II des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

LIVRE CINQUIÈME.

page

I. *L'Abbé Dubois obtient l'archevêché de Cambray.* 5

II. *Massillon le sacre.* 26

III. *Maladie du Roi Louis XV.* 29

IV. *Paix avec l'Espagne, et anecdotes sur le mariage de Mlle. d'Orléans avec le Prince des Asturies. Le Duc de Saint-Simon envoyé en Espagne.* 37

V. *Anecdotes et singulière conduite de la Princesse des Asturies.* 44

LIVRE SIXIÈME.

I. *Suite de l'état de la Cour de France. Le Cardinal Dubois veut chasser le Maréchal de Villeroi.* 65

page

II. *Il se réunit pour cela au Duc de Saint-Simon, son ennemi.* 74

III. *Conseil tenu pour cet objet entre le Régent, le Duc de Saint-Simon et Dubois.* 79

IV. *Villeroi tombe dans le piége qu'on lui tend.* 99

V. *Comment le jeune Roi Louis XV apprend le malheur de son Gouverneur. L'ancien évêque de Fréjus s'enfuit à la Trappe. Charost est fait Gouverneur du Roi.* 104

VI. *Le Cardinal Dubois déclaré premier Ministre; remontrance du Duc de Saint-Simon au Régent, pour l'empêcher.* 119

VII. *Dubois devenu premier Ministre; chasse Belle-île et Le Blanc, et prend ses précautions pour chasser le Régent.* 152

VIII. *Sentiments du Roi pour le Régent.* 158

IX. *Maladie honteuse de Dubois: il meurt en possédé des suites d'une opération.* 162

X. *Ses richesses, ses talents de l'esprit, la trempe de son ame et son caractère.* 167

XI. *Mort subite du Régent. Estime du Roi pour lui.* 187

XII. *Continuation de l'alliance avec l'Angleterre sous le ministère de M. le Duc. Dubois et la Prie maîtresse de M. le Duc, pensionnaires d'Angleterre.* 197

page

XIII. *Maladie du Roi, et dessein de renvoyer l'infante.* 198

XIV. *Fleury devenu premier Ministre, continue la paix avec l'Angleterre.* 200

NOTES ET ADDITIONS, EXTRAITES DU PORTE-FEUILLE DU DUC DE SAINT-SIMON ET AUTRES CONTEMPORAINS.

I. *Sur la triple Alliance qui précéda la Quadruple, et qui fut imaginée et conclue par l'Abbé Dubois.* 207

II. *Sur les principes des troubles, qui agitèrent l'intérieur de la France pendant la minorité de Louis XV, et qui préparèrent la rupture avec l'Espagne.* 210

III. *La Cour d'Espagne fomente les troubles de l'intérieur du Royaume; elle s'unit aux mécontens; vues de la Reine d'Espagne.* 214

IV. *Sur l'Histoire des négociations pour conclure la quadruple alliance, et de ce qui suivit la signature de ce Traité.* 217

V. *Sur la continuation des recherches sur la quadruple alliance.* 272

VI. *Sur la conspiration des Princes légitimés contre le Duc d'Orléans; sur leurs premières négociations secrettes avec l'Es-*

page

pagne, et sur les intrigues des Jésuites et du père Tournemine en particulier dans cette affaire. 281

VII. *Sur les projets ambitieux et bien [illegible] de l'abbé Dubois, qui travailla dès l'enfance à devenir Cardinal.* 283

VIII. *Anecdote sur l'élévation de Dubois au premier ministère, sur l'exil du comte de Nocé, sur la puissance de Dubois à l'époque qu'il fut fait premier Ministre, et sur les propos insolens qu'il tint au fameux Boudon, chirurgien de l'hôtel-Dieu, pendant une opération scandaleuse.* 285

IX. *Sur les symptômes de la mort scandaleuse du Cardinal Dubois. Pour servir de confirmation au récit du Duc de Saint-Simon.* 287

X. *Suite de l'état des mœurs en France pendant la régence du Duc d'Orléans.* 289

Pièces justificatives.

Mémoire pour servir d'instruction à M. le Duc de Saint-Simon, Pair de France, Conseiller au Conseil de Régence, Gouverneur des villes, citadelle et comté de Blaye, etc. 297

Lettre du Roi au Roi d'Espagne. 330

Lettre du Roi Louis XV à la Reine d'Espagne. 331

FIN du Tome II des Mémoires secrets de la Régence du duc d'Orléans.

00030257

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 25 June, 2016